

Caractérisation de l'ethos épistolaire de Cicéron à partir de l'étude des citations grecques versifiées de la Correspondance

Cécile Jullion

▶ To cite this version:

Cécile Jullion. Caractérisation de l'ethos épistolaire de Cicéron à partir de l'étude des citations grecques versifiées de la Correspondance. Littératures. 2021. dumas-03254018

HAL Id: dumas-03254018 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03254018v1

Submitted on 8 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Caractérisation de *l'ethos* épistolaire de Cicéron à partir de l'étude des citations grecques versifiées de la *Correspondance*

JULLION Cécile

Sous la direction de Mesdames Julie SORBA et Sophie AUBERT-BAILLOT

Laboratoires LIDILEM et LITT&ARTS

UFR Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication Département Lettres

Mémoire de master 2 mention Arts, Lettres et Civilisations

Parcours : Sciences de l'Antiquité, orientation recherche

Année universitaire 2020-2021



Caractérisation de *l'ethos* épistolaire de Cicéron à partir de l'étude des citations grecques versifiées de la *Correspondance*

JULLION Cécile

Sous la direction de Mesdames Julie SORBA et Sophie AUBERT-BAILLOT

Laboratoires LIDILEM et LITT&ARTS

UFR Langage, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication Département Lettres

Mémoire de master 2 mention Arts, Lettres et Civilisations

Parcours : Sciences de l'Antiquité, orientation recherche

Année universitaire 2020-2021

Remerciements

Je remercie très chaleureusement mes deux directrices de mémoire, Mesdames Julie Sorba et Sophie Aubert-Baillot pour leur aide et leurs précieux conseils. Elles ont su me transmettre leur passion pour la recherche en Sciences de l'Antiquité avec plaisir et bienveillance. Leur bonne humeur et leurs nombreuses remarques furent des facteurs déterminants pour la réussite de ce travail. J'espère que notre collaboration, qui dure depuis deux ans déjà, se poursuivra pour d'autres projets tout aussi passionnants.

DÉCLARATION

1. Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.

2. Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une

pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

3. Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie,

comme le sien.

4. Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).

5. Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés

selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM: JULLION

PRENOM : Cécile

DATE: 14 mai 2021

SIGNATURE:

Sommaire

Remercie	ments	3
Sommair	e	5
Introducti	ion	6
Partie 1 -	ÉTAT DE L'ART	14
Снарі	ITRE 1. LA NOTION <i>d'ETHOS</i> CHEZ LES ANCIENS : GENÈSE D'UN CONCEPT RHÉTORIQU	E ET
PHILO	SOPHIQUE	
1.	LA NOTION D'ETHOS ET SES ÉVOLUTIONS	
2.	Ethos et rhétorique du temps de Cicéron	22
3.	L'ETHOS GREC ET LA PERSONA LATINE	36
	TTRE 2. LES CONTOURS LINGUISTIQUES DE LA CITATION ET SON APPLICATION DANS L' D-ROMAINE	
1.	DÉFINITIONS D'UN CONCEPT LINGUISTIQUE COMPLEXE	49
2.	ALTÉRITÉ LINGUISTIQUE ENTRE ROMAINS ET GRECS	68
3.	L'USAGE DE LA CITATION : COMPRENDRE L'AUTRE, LE TRADUIRE ET S'APPROPRIER SA	PAROLE 87
	ITRE 3. LA PRATIQUE DE LA VERSIFICATION DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE ET S ISION AU GENRE ÉPISTOLAIRE	
1	ROME DANS SON RAPPORT À LA POÉSIE	
2.	LA NOTION DE « GENRE » ET SES IMPLICATIONS	
3.	LA LETTRE COMME OBJET D'ÉTUDE	
	MÉTHODOLOGIE	
	ITRE 4. RECUEIL ET PRÉSENTATION DES DONNÉES	
1.	DÉFINITION DU CORPUS D'ÉTUDE ET RECUEIL DES DONNÉES	
2.	MÉTHODOLOGIE DU CLASSEMENT DES DONNÉES	
3.	Présentation quantitative des données	
Partie 3 -	ANALYSE DES DONNÉES	
	ITRE 5. CLASSEMENT DES DONNÉES EN FONCTION DU GENRE LITTÉRAIRE ET IMPLICAT	
	OS ÉPISTOLAIRE DE CICÉRON	
1.	Présentation quantitative des données	177
2.	DEUX PHÉNOMÈNES SINGULIERS DE LA CORRESPONDANCE	210
3.	GENRE LITTÉRAIRE ET <i>ETHOS</i> ÉPISTOLAIRE	215
	ITRE 6. CLASSEMENT DES DONNÉES EN FONCTION DE LA LITTÉRALITÉ ET IMPLICATIO OS ÉPISTOLAIRE DE CICÉRON	
1.	Présentation quantitative des données	223
2.	LES EFFETS PRODUITS PAR LES CITATIONS SUR LE DESTINATAIRE	
3.	LITTÉRALITÉ ET <i>ETHOS</i> ÉPISTOLAIRE	239
Conclusio	on	244
Bibliogra	phie	246
	ie	
0 1	matières	256

Introduction

Πλεῖστον δ'ἐχέτω τὸ ἡθικὸν ἡ ἐπιστολή, ὥσπερ καὶ ὁ διάλογος· σχεδὸν γὰρ εἰκόνα ἔκαστος τῆς ἑαυτοῦ ψυχῆς γράφει τὴν ἐπιστολήν. Καὶ ἔστι μὲν καὶ ἐξ ἄλλου λόγου παντὸς ἰδεῖν τὸ ἦθος τοῦ γράφοντος, ἐξ οὐδενὸς δ'οὕτως ὡς ἐπιστολῆς¹.

À l'origine de notre enquête, un écrivain prolifique de l'Antiquité gréco-latine, plus connu pour son rôle d'orateur et d'homme politique que d'auteur de poèmes : Cicéron. Éclipsé par son abondante œuvre rhétorique – pensons au *De oratore* et à *L'Orator* qui posent les jalons de l'éloquence romaine – et philosophique – citons les *Tusculanes*, dialogues fictifs sur l'immortalité de l'âme et sur le bonheur fondé sur la vertu – le théoricien fait de l'ombre au poète.

La correspondance que Cicéron entretint avec son fidèle ami et confident Atticus, mais aussi avec son frère Quintus et d'autres éminents personnages de l'époque (César, Brutus, etc.) est un document précieux qui nous offre un éclairage différent de celui fourni par les traités et les œuvres philosophiques, par ailleurs plus fréquemment étudiés. Les Anciens avaient un mot pour définir ce que nous appelons aujourd'hui caractère, personnalité, manière d'être – termes souvent considérés à tort comme synonymes – : il s'agit du mot grec² $\tilde{\eta}\theta o \zeta$ (ethos). D'après Woerther (2005, p. 84), la première apparition de ce terme remonte à Homère (*Iliade*, VI, 511 et XV, 268 ; *Odyssée*, XIV, 411), il apparaît au pluriel et désigne « les lieux familiers » propres à un animal. Au singulier, il est attesté pour la première fois chez Hésiode et peut « s'interpréter comme la réduction, au niveau de l'individu, des 'habitudes, coutumes' propres à une collectivité » (ibid., 2005, p. 85). Mais c'est Aristote qui théorise véritablement la notion, essentiellement dans la Rhétorique (II, 12-17) bien qu'elle apparaisse de façon récurrente dans l'ensemble de son œuvre (les Éthiques, les Politiques et la Poétique), comme l'a bien montré Woerther (2005, p. 87). C'est le sens qu'elle prend dans la Rhétorique qui nous intéresse ici : dans le traité, le terme « désigne le caractère persuasif de l'orateur, qui recouvre trois vertus spécifiques [la

_

¹ « La lettre doit faire une large place à l'expression des caractères, comme d'ailleurs le dialogue. Car c'est presque l'image de son âme que chacun trace dans une lettre. S'il est possible que toute autre espèce de texte laisse voir le caractère de son auteur, on ne le voit nulle part aussi bien que dans une lettre », Démétrios, *Du Style*, 227.

² Guérin (2009b; 2011).

phronesis : « la prudence » ; l'aretê : « la vertu » ; et l'eunoia : « la bienveillance »], et fait également référence au 'caractère', dénué cette fois de toute valeur normative » (ibid., 2005, p. 95). Or, nous le verrons, la notion d'ethos aujourd'hui renvoie à des réalités parfois bien différentes; aussi faut-il toujours veiller à définir l'emploi du terme dans le contexte précis de l'étude. En effet, il ne faut pas oublier que « Parler aujourd'hui d'èthos, ce n'est pas chercher dans l'Antiquité une caution de sérieux qui nous ferait défaut, c'est revendiquer pleinement un héritage dont on saisit toutes les implications, c'est connaître le contenu de cet héritage pour pouvoir l'extraire de son cadre historique particulier et l'adapter à notre réalité contemporaine » (*ibid.*, 2005, p. 116).

C'est ainsi que son ouvrage Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos (1999, p. 9-10), Amossy explique que « les Anciens désignaient par le terme d'ethos la construction d'une image de soi destinée à garantir le succès de l'entreprise oratoire ». Cette construction implique de considérer *l'ethos* tel qu'il est perçu par le public (« le succès de l'entreprise oratoire »), et non tel qu'il se rapporte à un individu ou à un groupe d'individus et qui détermine leurs traits de caractère ou leurs dispositions stables. Par ailleurs, Barthes³, qui a également étudié ce concept, le définit ainsi : « les traits de caractère que l'orateur doit montrer à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression : ce sont ses airs (...). L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela ». Barthes adopte ici la définition de *l'ethos* vu sous l'angle purement rhétorique, c'est-à-dire associé à l'énonciation elle-même : « on persuade par le caractère quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi (...). Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur⁴ ». Comme le souligne Maingueneau (2002, p. 58), il faut alors distinguer l'ethos des attributs « réels » du locuteur : en effet, l'ethos « a beau être attaché au locuteur en tant que celui-ci est à la source de l'énonciation, c'est de l'extérieur qu'il caractérise ce locuteur ».

De ces deux définitions que nous détaillerons dans le premier chapitre (section 1), ressort un personnage en particulier : l'orateur, perçu à la fois dans son rapport à lui-même (« image de soi », « sa sincérité ») et à autrui (« l'entreprise oratoire », « l'auditoire »). Au protagoniste qui se met en scène est associée une parole qui peut prendre plusieurs aspects,

³ Barthes, *S/Z*, Paris, Seuil, 1970, p. 315, cité par Amossy (1999, p. 10). ⁴ Aristote, *Rhétorique*, I, 1356 a, cité par Maingueneau (2002, p. 57).

selon ce que l'orateur souhaite montrer de sa personne (« je suis ceci, je ne suis pas cela » dit Barthes).

Pour Cicéron⁵, le bon orateur est un *uir bonus dicendi peritus*, « un homme de bien qui sait parler » (Amossy, 1999, p. 19) : remarquons encore dans cette définition l'importance de la parole, du dit, dans la construction de l'image de soi.

Dans les manuels de rhétorique du XVII^e siècle, la notion *d'ethos* était associée aux « mœurs oratoires » (définies comme l'image produite par le discours) et opposée aux « mœurs réelles ». Voici par exemple comment l'humaniste Gibert⁶ la définissait :

« Nous distinguons les mœurs oratoires d'avec les mœurs réelles. Cela est aisé. Car qu'on soit effectivement honnête homme, que l'on ait de la piété, de la religion, de la modestie, de la justice, de la facilité à vivre avec le monde, ou que, au contraire, on soit vicieux, (...), c'est là ce qu'on appelle les mœurs réelles. Mais qu'un homme paraisse tel ou tel par le discours, cela s'appelle mœurs oratoires, soit effectivement qu'il soit tel qu'il le paraît, soit qui ne le soit pas. Car on peut se montrer tel, sans l'être ; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit ; parce que cela dépend de la manière dont on parle ».

Nous retrouvons à nouveau l'idée de la construction de l'image de soi, véhiculée par l'être (« sans l'être » ; « quoiqu'on le soit ») et le paraître (« paraisse », « qu'il soit tel qu'il le paraît ») associés à la parole, au discours oralisé (« la manière dont on parle »).

Cependant, si dans les définitions de *l'ethos* mentionnées ci-dessus ce dernier est envisagé dans le cadre strict de la pratique oratoire, pourrions-nous également appliquer ce concept à l'écrit ? Pourrions-nous envisager d'étendre le concept à une pratique d'écriture, et en particulier à l'écriture épistolaire ? En effet, il nous semble que le support écrit – et en particulier la lettre – est un *medium* privilégié pour l'écrivain – de la Rome et de la Grèce antiques du moins – qui participe à l'élaboration de son *ethos*. Genre discutable et discuté⁷,

⁶ Gibert, *Rhétorique* (1730, p. 208) cité par Le Guern, «*L'ethos* dans la rhétorique française de l'âge classique », *Stratégies discursives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1977, p. 284.

⁵ D'origine catonienne, l'expression n'apparaît jamais dans le corpus cicéronien mais lui est pourtant attribuée, sans doute parce qu'il fut l'un des premiers à dresser le portrait de l'orateur idéal (cf. par exemple *L'Orator*, 29). Elle apparaît en revanche sous la plume de Quintilien, au I^{er} siècle, dans le chapitre XII.1. de *L'Institution oratoire* (Sit ergo nobis orator, quem constituimus, is, qui a M. Catone finitur, uir bonus dicendi

⁷ Nous détaillerons dans le chapitre 3, section 2 ce que nous entendons par « genre ». Cependant, nous pouvons déjà préciser ici que la lettre est un genre « souple » adaptée à « divers usages ». Or, « ce sont ces usages qui vont définir les différentes ramifications du genre » (Haroche-Bouzinac, 1995, p. 23-24). Parmi

élaboré autour de pratiques codifiées⁸, l'épistolaire, en mettant en jeu deux protagonistes – appelés « destinateur⁹ » et destinataire – permet une réflexivité¹⁰ : en même temps qu'il se dévoile, l'auteur de la lettre se confie à son correspondant et lui demande conseil. C'est donc non seulement grâce au reflet qu'il donne de lui dans sa lettre mais aussi grâce à la réception de cette image par son destinataire que l'écrivain engage la construction de son *ethos*.

De fait, *l'ethos* émane avant tout d'un discours¹¹ qui, avant d'être déclamé, est soigneusement rédigé : aussi avons-nous choisi, pour notre sujet, de parler plus spécifiquement « *d'ethos* épistolaire », puisque notre corpus se compose de lettres.

Ayant posé les fondements de la notion *d'ethos* que nous étudierons plus en détails ciaprès, nous allons désormais étudier comment celui-ci se construit dans le discours écrit. Pour ce faire, nous avons choisi d'étudier un type particulier de séquence textuelle¹²: la citation. Adam (2011, p. 49) précise que les propositions élémentaires à l'origine de la phrase peuvent être regroupées en trois ensembles: « en *périodes* et en *paragraphes*, unités textuelles faiblement typées, et en *séquences*, unités plus complexes et typées ». De plus, il associe deux caractéristiques à la séquence:

- c'est un « réseau relationnel décomposable en parties reliées entre elles (...) et reliées au tout qu'elles constituent » ;

ces diverses ramifications, citons par exemple : la lettre familière, l'épître, le billet ou encore la carte postale. Pour le détail, consulter Haroche-Bouzinac (1995, p. 24 sq).

⁸ « C'est aussi en rapport étroit avec la fonction de la lettre et avec sa codification littéraire que l'écrivain construit son *ethos* et celui du destinataire (...) » (Schneider, 2014, p. 16-17). Pour plus de détails sur la notion de lettre comme genre littéraire, voir le chapitre 3 section 3.

⁹ Nous empruntons ce terme à Schneider (2014, p. 10).

¹⁰ Comme le précise Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 21), une des propriétés de la communication verbale est **la réflexivité** puisque « l'émetteur du message est en même temps son premier récepteur ». Les deux autres propriétés qu'elle attribue à la communication verbale sont **la symétrie** (« le message verbal appelle généralement une réponse, c'est-à-dire que tout récepteur fonctionne en même temps comme un émetteur en puissance ») et **la transitivité** (« si un émetteur x transmet à un récepteur y une information i, y a la possibilité de transmettre à son tour i à z, sans avoir fait lui-même l'expérience de la validité de i ») qui est à la base de la transmission du savoir.

¹¹ « (...) *L'ethos* est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu 'réel', indépendamment de sa prestation oratoire : c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu », Maingueneau, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, sociét*é, Paris, Dunod, 1993, p. 138, cité par Amossy (1999, p. 33).

¹² « Un 'texte' n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une succession, ou un emboîtement selon les cas, *d'isotopies énonciatives*, qui s'opposent les unes aux autres par la nature et/ou la modalité d'inscription de L dans l'énoncé » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 162). [L désigne l'émetteur du message].

- il s'agit d'une « entité relativement autonome, dotée d'une organisation pré-formatée interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance-indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle est une partie constituante : le texte » (Adam, 2011, p. 50).

Or, si la citation – séquence textuelle particulière d'un texte – est prise dans une relation de « dépendance-indépendance » avec le texte, et si nous postulons qu'une partie de la construction de *l'ethos* de notre auteur se perçoit par son choix de citations, alors, en choisissant ce type de séquence textuelle, nous pourrons plus facilement l'isoler et l'étudier. Par ailleurs, s'intéresser uniquement aux citations grecques versifiées de la *Correspondance* a l'avantage de faciliter la justification de leur emploi, si par exemple nous examinons leurs liens avec l'énoncé latin dans lequel elles sont intégrées.

Cependant, ce choix de séquence textuelle comporte aussi des inconvénients dont le plus important relève de sa caractérisation même. Concept linguistique fluctuant et difficile à saisir, la citation¹³ se définit comme :

Un énoncé répété et une énonciation répétante : en tant qu'énoncé, elle a un sens, 'l'idée' qu'elle exprime dans son occurrence première (t dans S_1); en tant qu'énoncé répété, elle a également un sens, 'l'idée' qu'elle exprime dans son occurrence seconde (t dans S_2) (d'après Compagnon, 1979, p. 81).

Dans notre corpus de lettres, il s'agit donc de citations¹⁴ insérées au sein d'un énoncé en latin, qui met en jeu deux individus dans la situation d'énonciation : le « destinateur » et le destinataire, que nous nommerons respectivement *énonciateur* et *interlocuteur*. Dans la continuité de notre précédent travail¹⁵ sur le phénomène de bilinguisme gréco-latin appliqué à la *Correspondance* de Cicéron, nous approfondissons ici un pan de cette étude en focalisant notre attention sur les citations grecques versifiées intégrées aux lettres de Cicéron, rédigées en latin.

¹³ Pour plus de détails sur cette séquence textuelle spécifique, difficile à cerner et sur laquelle nous nous attarderons longuement, voir le chapitre 2 section 1.

¹⁴ Sans entrer dans le détail de la métrique grecque, nous précisons que nous avons choisi le critère de la versification pour identifier les citations grecques appartenant à notre corpus. Pour plus de détails sur la délimitation et la définition de notre corpus d'étude, voir le chapitre 4.

¹⁵ Jullion, « Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron », Mémoire de master 1 mention Arts, Lettres, Civilisation, Université Grenoble Alpes, 2020.

Dans l'Avant-propos à son ouvrage *La lettre gréco-latine, un genre littéraire*?, Schneider (2014, p. 13) reprend la thèse de Jakobson¹⁶ qui distingue six fonctions associées à six facteurs constitutifs de tout procès linguistique :

```
- dénotative ou cognitive ou référentielle : rapportée au référent ;
```

```
- expressive ou émotive : rapportée au destinateur ;
```

```
- conative : rapportée au destinataire ;
```

- phatique : rapportée au contact ;

- métalinguistique : rapportée au code ;

- et poétique : rapportée au message lui-même.

Or, précise Schneider (2014, p. 13) à propos de la lettre byzantine, parmi ces six fonctions :

« la poésie, par rapport à d'autres actes de communication, attache une importance privilégiée à la fonction poétique, et la lettre littéraire (...) ressemble un peu à un poème; mais on y remarque aussi l'importance de la fonction émotive, dans les lettres amicales en particulier, de la fonction phatique, avec le souci de s'assurer qu'existe bien ce contact paradoxal entre absents que la lettre a pour fonction de créer, de la fonction métalinguistique puisque l'épistolier passe beaucoup de temps à commenter sa propre pratique ».

S'il est attesté que les lettres de l'Antiquité renferment fréquemment des séquences versifiées – et réciproquement¹⁷ – et si, comme le souligne ici Schneider, « poésie¹⁸ » et « fonction poétique » sont fortement liées, alors est-il possible d'assigner aux citations grecques versifiées de la *Correspondance* une fonction poétique ? Bien que dans le schéma de Jakobson la fonction poétique ne se limite pas seulement à la poésie¹⁹ mais réfère surtout à la forme du message qui prend alors une valeur expressive propre – grâce au niveau de langue, au ton, à la hauteur de voix employée s'il s'agit d'un énoncé oral, par

_

¹⁶ Jakobson, « Closings statements : Linguistics and Poetics », traduit en français (« Linguistique et poétique »), et repris in *Essais de linguistique générale, Les fondations du langage* (traduit de l'anglais et préfacé par N. Ruwet), chap. 11, Paris, 1963, cité par Schneider (2014, p. 13).

Prenant comme exemples Pindare, *Pythiques* 2 et 3; *Isthmiques* 2 et Theocrite, *Idylles*, 11, 13, 28, Gibson & Morrison, dans leur article « What is a lettrer ? » (Morello et Morrison, 2007, p. 6) concluent: « there are several points of contact, then, between these poems and typical characteristics of letters ».

¹⁸ Rappelons toutefois que la versification caractérisant ici la poésie s'étendait à d'autres genres littéraires dans l'Antiquité, tels que le théâtre.

¹⁹ Précision d'importance capitale : « La poétique au sens large du mot s'occupe de la fonction poétique non seulement en poésie, où cette fonction a le pas sur les autres fonctions du langage, mais aussi en dehors de la poésie, où l'une ou l'autre fonction prime la fonction poétique » (Jakobson, 2003, p. 222).

exemple – pourrions-nous envisager ces séquences versifiées comme un moyen, pour notre auteur, de construire une part de son *ethos* ? C'est ce que nous nous proposons de montrer dans ce travail.

Objectif de recherche

Notre étude visera, à partir de l'identification, du traitement et de l'analyse des citations grecques versifiées issues de la *Correspondance* de Cicéron, à déterminer les traits caractéristiques de l'écriture de notre auteur révélant les stratégies discursives de construction de son *ethos*.

Autrement dit, nous voulons montrer que la manière de citer de Cicéron dans ses lettres – c'est-à-dire de reprendre les paroles d'autrui à son propre compte – est liée aux stratégies discursives à l'origine de la construction de son *ethos*, l'un et l'autre étant en fait complémentaires. Ainsi, en étudiant en particulier les citations grecques versifiées – la présence du grec n'étant jamais anodine²⁰ dans la *Correspondance* – nous pensons pouvoir relier complexités du mécanisme de bilinguisme gréco-latin, dont le corpus épistolaire de Cicéron offre un bon exemple, et *ethos* d'écrivain.

Plan du mémoire

Pour remplir notre objectif, nous nous attacherons d'abord à définir le concept *d'ethos* appliqué à la société gréco-romaine et ses implications dans les domaines de la rhétorique et de la philosophie. Puis, nous définirons précisément le concept de citation et ses contours formels en étudiant plus spécifiquement ses usages dans l'Antiquité. Il nous faudra aussi cerner les stratégies de sa mise en œuvre dans le type de discours particulier qu'est la lettre puis étudier les diverses fonctions qu'on lui attribue (partie 1).

Cette première approche de la notion *d'ethos* et de la pratique citationnelle appliquée à l'époque gréco-romaine, perçue dans un temps long, – de *l'Iliade* et *l'Odyssée* attribuées à Homère²¹ (VIII^e siècle avant J.-C.) à Dion Chrysostome (I^{er} siècle) – nous permettra ensuite de mieux cerner les enjeux de notre corpus pour envisager un (ou des) classement(s) des données recueillies (partie 2).

²⁰ Aubert-Baillot, 2019, première partie, chapitre II : « Le grec et la philosophie : formes, fonctions, origines », p. 81.

²¹ Nous précisons que toutes les fois que le nom propre *Homère* sera employé, il ne désignera pas un individu en particulier mais réfèrera à l'auteur des deux épopées. Cette appellation recouvrira alors très probablement une construction collective des œuvres.

À partir de ce (ou ces) premier(s) classement(s), nous pourrons alors développer une typologie des citations grecques versifiées de la *Correspondance*, et ainsi caractériser *l'ethos* épistolaire de notre auteur (partie 3).

Partie 1

-

ÉTAT DE L'ART

Chapitre 1. La notion *d'ethos* chez les Anciens : genèse d'un concept rhétorique et philosophique

Dans ce premier chapitre, nous exposerons les divers sens de la notion *d'ethos*, telle qu'elle était perçue par les Anciens – Cicéron en particulier – ainsi que son application dans le domaine de l'éloquence romaine. Pour ce faire, nous commencerons par étudier les différentes acceptions du terme et leurs implications rhétoriques et philosophiques; puis, nous nous intéresserons aux définitions et aux pratiques que notre auteur lui attribue. Nous terminerons par l'étude de sa transposition en contexte romain : la *persona*, en nous fondant sur les travaux de Guérin (2009b; 2011).

1. La notion d'ethos et ses évolutions

Dans l'Antiquité, et pour les Grecs en particulier, *l'ethos* était une notion essentielle pour expliquer le caractère, la manière d'être d'un individu, ses habitudes, son comportement. Les arts – la musique, la danse, mais aussi et surtout la tragédie et la comédie – imitaient et réalisaient²² cet *ethos*. Cependant, aujourd'hui, il trouve difficilement un équivalent français, si bien que la plupart du temps, il est simplement translitéré.

Cette notion se rencontre dans plusieurs disciplines – linguistique, sociologie, rhétorique pour l'Antiquité – mais chacune d'entre elles l'emploie avec une acception spécifique.

1.1. Définitions de l'ethos

_

Ainsi, Amossy (1999, p. 9) relie *ethos* rhétorique et analyse du discours, expliquant que « toute prise de parole implique la construction d'une image de soi. (...) Son style, ses compétences langagières et encyclopédiques, ses croyances implicites suffisent à donner une représentation de sa personne ». *L'ethos* est l'expression de l'être — ou plutôt du paraître — de l'individu qui se met en scène face à ses semblables. Cette conception de *l'ethos* se comprend par le lien qui se forme entre le locuteur et son (ses) interlocuteur(s) et qui se réalise grâce à l'énonciation : puisque selon Benveniste (1980, p. 85) l'énonciation établit une « relation discursive au partenaire », les figures du locuteur et de l'allocutaire

²² Voir Aristote, *Poétique*, chapitre VI, XI, 1450 b 27 (à propos de la tragédie): Μέγιστον δὲ τούτων ἐστὶν ἡ τῶν πραγμάτων σύστασις. Ἡ γὰρ τραγωδία μίμησίς ἐστιν οὐκ ἀνθρώπων ἀλλὰ πράξεων καὶ βίου (καὶ εὐδαιμονία καὶ κακοδαιμονία ἐν πράξει ἐστίν, καὶ τὸ τέλος πρᾶξίς τις ἐστίν, οὐ ποιότης: (« La plus importante de ces parties est l'assemblage des actions accomplies, car la tragédie imite non pas les hommes mais une action et la vie, le bonheur <et l'infortune; or le bonheur> et l'infortune sont dans l'action et la fin de la vie est une certaine manière d'agir, non une manière d'être »).

sont prises dans une relation de dépendance mutuelle. Aussi, d'après Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 20), *l'ethos* traduit « l'image qu'ils [les deux partenaires de la communication, le locuteur et l'interlocuteur] se font d'eux-mêmes, qu'ils se font de l'autre, et qu'ils s'imaginent que l'autre se fait d'eux-mêmes ». Dans cette première définition, tout semble fondé sur l'élaboration de l'image que le locuteur se fait de lui-même à travers les yeux de l'autre, et réciproquement. *L'ethos* prend sens à deux.

Guérin (2009b ; 2011) conçoit *l'ethos* en l'appliquant à la figure de l'orateur : « la notion *d'ethos* (caractère) permit de concevoir le rapport entre les qualités propres de l'orateur et la manière dont celui-ci devait les présenter ou les dissimuler à son auditoire » (2009b, p. 9). De nouveau, il est question de représentation de soi – vraie ou fausse (« présenter », « dissimuler ») – et de mise en scène qui induisent un jugement de la part d'autrui.

Citant Ducrot (1984, p. 171-233), il inscrit la notion dans le cadre de la situation d'énonciation : en effet, pour concevoir sa « théorie polyphonique de l'énonciation », Ducrot reprend la doctrine aristotélicienne et distingue :

« deux *èthe* de l'orateur. L'un, baptisé λ, correspond à son 'être au monde'. L'autre, baptisé L, désigne *l'èthos* que l'orateur crée au moyen du discours » (Guérin, 2009b, p. 9).

L'ethos n'est donc pas un concept donné, il se « crée », se modèle, se contrôle selon ce que l'individu veut donner à voir de sa personne. Guérin (2009b, p. 410-411) précise encore la possibilité d'appréhender la notion de deux façons, – appliquée à l'Antiquité – en se référant à Isocrate et à Aristote :

- dans la *Rhétorique à Alexandre*, Isocrate fait de *l'ethos* « une équivalence stricte entre qualités du discours et qualités de l'individu ».
- Aristote établissait quant à lui « une conception technique de *l'ethos* amenant à distinguer *l'ethos* produit par le discours de *l'ethos* réel de l'orateur » (Guérin, 2011, p. 410-411).

Deux approches de *l'ethos* grec donc, « l'une fondée sur la reproduction des qualités réelles de l'orateur, l'autre sur la construction technique d'une apparence » (*ibid.*). Cependant, le temps passant et Rome s'hellénisant progressivement, les Romains adoptèrent ces conceptions de *l'ethos* grec mais en les modelant à l'image de leur système politique et social.

Nous le constatons par ces définitions, le support principal de *l'ethos* est la parole ; en somme, la façon d'utiliser la langue qui permet à l'individu d'atteindre le but visé par son discours. Or, comme le précise Benveniste (1976, p. 260), « le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours » : ce n'est qu'à cette condition que le langage²³, en tant que faculté cognitive, advient et que le locuteur, s'emparant alors de la langue²⁴, verbalise ce « je » qui le définit. En conséquence, *l'ethos* ne peut se saisir que dans et par le discours.

1.2. La langue et la parole : leurs rôles dans l'expression de la subjectivité²⁵

Si nous considérons maintenant la dichotomie langue/parole, nous pouvons approcher de plus près la notion de subjectivité que nous n'avons qu'entrevue. En effet, en distinguant la langue de la parole, nous distinguons « ce qui est social de ce qui est individuel (...) ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel » (Saussure, 2016 [1916], p. 79). Saussure (2016 [1916], p. 79) explique que quand « la langue n'est pas une fonction du sujet parlant » mais « le produit que l'individu enregistre passivement », la parole, au contraire, est « un acte individuel de volonté et d'intelligence » dans lequel il faut séparer :

- « les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue de d'exprimer sa pensée personnelle » ;
- du « mécanisme psychophysique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons ».

Le langage est « multiforme et hétéroclite », et, selon Benveniste (1976, p. 259), il se trouve « dans la nature de l'homme, qui ne l'a pas fabriqué. (...) C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme ». Si nous suivons cette conception de la langue et du langage dictée par les linguistes, alors ce dernier est conçu comme une faculté cognitive qui permet la distinction entre l'homme de l'animal. Or, à la différence de l'animal, « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet*; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept 'd'ego' » (*ibid.*, 1976, p. 259). C'est grâce au langage que l'homme se pose comme sujet; or, le langage ne peut se réaliser que par la langue. Ainsi, considérant que la langue exprime la potentialité du langage et que la subjectivité passe par la langue et caractérise, pour partie, *l'ethos* du locuteur, alors c'est en nous focalisant sur les caractéristiques de la langue de Cicéron dans la *Correspondance* que nous parviendrons à attendre notre objectif.

²⁴ Dans son ouvrage intitulé *Cours de linguistique générale* (2016 [1916], p. 73), Saussure pose la question « qu'est-ce que la langue ? », rappelant que « pour nous [comprendre : les linguistes] elle ne se confond pas avec le langage ». En effet, la langue se définit à la fois comme « un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ». La langue est une construction biologique et sociale, inhérente à la communauté dans laquelle vit cet individu : dans ce cas, y aurait-il autant de langues qu'il existe de sociétés différentes ? C'est ce qu'il nous semble, si la langue est, comme le précise encore Saussure (2016 [1916], p. 73), « un tout en soi et un principe de classification ».

²⁵ « C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme 'sujet'. Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue » (Benveniste, 1976, p. 262).

Autrement dit, la langue étant le produit de la société, elle ne nous permet pas de cerner l'individu dans sa singularité; la parole, en revanche, comprise comme la mise en pratique de la langue (sa réalisation effective), est caractéristique de l'individu et le singularise. Or, si comme le postule Saussure, la subjectivité est dans la parole, et si nous appelons *ethos* l'ensemble des éléments qui caractérisent cette parole, alors, pour notre travail, il nous faut étudier les spécificités du discours tenu par notre auteur dans ses lettres.

Cependant, comme le souligne Maingueneau (2002, p. 61), l'instance subjective se réalise dans tout type de discours indépendamment du *medium* utilisé, oral ou écrit :

« l'instance subjective qui se manifeste à travers le discours ne s'y laisse pas concevoir seulement comme un statut, mais aussi comme une 'voix', associée à un 'corps énonçant' historiquement spécifié. (...) tout texte écrit, même s'il la dénie, possède une 'vocalité' spécifique qui permet de le rapporter à une caractérisation du corps de l'énonciateur ».

Aussi pouvons-nous espérer caractériser *l'ethos* épistolaire de Cicéron en étudiant la « voix » associée à ses textes. Cependant, nous l'avons vu, *l'ethos* d'un locuteur donné ne peut se comprendre qu'à travers la posture de son interlocuteur : il nous faut donc considérer l'échange – ou, comme l'intitule Maingueneau (2002, p. 64) la « scène d'énonciation » qui met en jeu locuteur et destinataire²⁶. Il propose alors un modèle théorique qui divise cette « scène d'énonciation » en trois scènes, qu'il nomme :

- scène englobante : elle donne le statut pragmatique du discours et l'intègre dans un type (ex. discours publicitaire, administratif, philosophique) ;
- scène générique : elle traduit le « contrat attaché à un genre ou un sous-genre de discours » (ex. éditorial, sermon, guide touristique) ;
- scénographie : élaborée par le texte lui-même, « c'est la scène de parole que le discours présuppose pour pouvoir être énoncé et qu'en retour il doit valider à travers son énonciation même : tout discours, pas son déploiement, prétend instituer la situation d'énonciation qui le rend pertinent ».

_

²⁶ « À travers *l'ethos*, le destinataire est (...) convoqué à une place, inscrit dans la scène d'énonciation qu'implique le texte » (Maingueneau, 2002, p. 64).

Appliqué aux lettres de Cicéron, nous obtenons le modèle suivant :

- scène englobante : le discours épistolaire ;
- scène générique : la lettre ;
- scénographie : le ton adopté par le discours. Dans le cas qui nous intéresse, nous verrons (cf. *infra*, p. 134) que l'écriture d'une lettre était très codifiée dans l'Antiquité, et que le ton employé influait grandement sur la réaction (la réponse) du destinataire.

Maingueneau (2002, p. 65) conclut son étude sur les « problèmes *d'ethos* » en imaginant un schéma qui nous paraît pertinent pour notre recherche. Nous le reproduisons ci-dessous et le commentons.

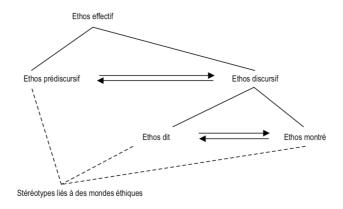


Figure 1 : Les interactions entre les différents ethè du discours

Maingueneau explique que *l'ethos* d'un discours est le résultat de la conjonction de différents facteurs qu'il nomme : *ethos* prédiscursif, *ethos* discursif (*ethos* montré) auxquels il ajoute « les fragments du texte ou l'énonciateur évoque sa propre énonciation (*ethos* dit) », que ce soit directement ou indirectement. Sur le schéma, le troisième sommet du triangle qui comprend *l'ethos* prédiscursif et *l'ethos* discursif représente *l'ethos* effectif : « celui que construit tel ou tel destinataire ». Les doubles flèches matérialisent les interactions. Les « stéréotypes liés à des mondes éthiques » traduisent les différentes façons de percevoir les *ethè* selon « l'aire culturelle » à laquelle locuteur et interlocuteur appartiennent : Maingueneau (2002, p. 66) prend l'exemple des stéréotypes de comportement qui « étaient autrefois accessibles aux élites de manière privilégiée à travers la lecture des textes littéraires », rôle dévolu en grande partie à la publicité aujourd'hui.

En ce qui concerne notre étude, nous pourrions par exemple présupposer que les lettres échangées dans l'Antiquité n'étaient que de brèves missives, dont le contenu, sans importance, ne révélerait rien de la personnalité de leurs auteurs. Pourtant, comme nous le verrons, il n'en est rien : les lettres de Cicéron peuvent tout aussi bien susciter « l'adhésion du lecteur à travers une *manière de dire* qui est aussi une *manière d'être* » comme le précise Maingueneau (2002, p. 66) à propos du processus de communication verbale. De plus, les lettres de la *Correspondance* abordent des sujets très divers, en fonction de l'actualité politique et sociale du moment, et leur longueur varie de brefs billets à des missives beaucoup plus conséquentes.

Aussi, si *l'ethos* implique une situation d'énonciation mettant en scène un locuteur et un interlocuteur, il résulte également des interactions que ceux-ci entretiennent avec le monde dans lequel ils évoluent, avec la communauté à laquelle ils appartiennent.

1.3. Langue et société

En effet, pour Saussure (2016 [1916], p. 80), la langue est « la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté ». Aussi, c'est en partie grâce à la langue que nous pouvons définir une société et les membres qui la composent. De fait, si Benveniste (1980, p. 95) distingue structure linguistique²⁷ et structure de la société c'est en réalité pour mieux comprendre le rapport de l'interprétant à l'interprété qui les unit : « la langue est l'interprétant de la société (...) la langue contient la société ».

Étudier les interactions entre langue et société, c'est aussi s'intéresser aux échanges entre l'individu particulier et l'ensemble de la communauté dans laquelle il vit. Deux concepts théorisant cette réflexion nous permettent de définir l'individu dans son rapport à la société : « idiolecte » et « sociolecte ». Dans son ouvrage *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 227) définit *l'idiolecte* comme la « compétence linguistique d'un sujet individuel, et plus spécifiquement : ensemble des traits idiosyncrasiques qui la caractérisent » et le *sociolecte* (ou *dialecte*) comme la « compétence d'un sous-ensemble, défini sur des critères sociologiques (géographiques), de la communauté linguistique envisagée, et plus spécifiquement : ensemble des traits qui la caractérisent ». Autrement dit, l'idiolecte renvoie au mode d'expression propre à

²⁷ La structure linguistique se compose d'unités distinctives qui se définissent par quatre caractères : « elles sont des unités discrètes, elles sont en nombre fini, elles sont combinables et elles sont hiérarchisées ». La structure de la société, au contraire, est de nature double : d'une part, se trouve « un système relationnel, qui est appelé le système de la parenté », d'autre part « un système de relation, de division (...) le système des classe sociales » (Benveniste, 1980, p. 93).

l'individu, tandis que le sociolecte désigne le mode d'expression qui caractérise une communauté (un ensemble d'individus). Ces deux concepts nous semblent essentiels pour comprendre comment interagissent locuteur et interlocuteur ; dans notre cas, Cicéron et ses correspondants.

Or, dans un échange entre deux interlocuteurs, Benveniste (1980, p. 98) remarque que « pour chaque parlant le parler émane de lui et revient à lui, chacun se détermine comme sujet à l'égard de l'autre ou des autres ». Ainsi, le locuteur qui produit un discours se définit lui-même comme je et en même temps perçoit son interlocuteur comme tu. Les deux interlocuteurs entretiennent donc un rapport double : réflexif d'une part, dirigé vers l'autre d'autre part. Si nous changeons maintenant d'échelle et que nous nous intéressons aux mots échangés entre les deux protagonistes, nous constatons que leur sémantisme est plus ou moins chargé d'affect, selon la relation qu'ils entretiennent. Une théorie développée par Blumenthal (2014, p. 175-176) nous semble pertinente pour notre travail, celle des « mots évoquant des tranches de vie » : selon lui en effet, « les significations de nombreux mots nous livrent (...) des visions schématiques de tranches de vie²⁸ dont l'épaisseur et la longueur son bien différentes ». Une piste d'enquête intéressante, que nous pourrions mener à propos de notre corpus afin de caractériser l'ethos épistolaire de Cicéron, serait alors de mesurer la charge sémantique des termes renvoyant à l'affect utilisés par notre auteur – en particulier lors de ses échanges avec Atticus, dont nous savons qu'il était très proche. Ainsi, en fonction des résultats obtenus, peut-être pourrionsnous mieux cerner la personnalité de l'homme de lettres.

Mais notre enjeu est autre. Après ce que nous venons de constater à propos de l'expression de la subjectivité par la parole puis des interactions entre langue et société, étudier les séquences grecques versifiées de la *Correspondance* nous semble d'autant plus pertinent que nous nous trouvons dans une situation de bilinguisme. Cicéron, d'origine romaine, s'exprime en grec aussi bien qu'en latin, tout comme ses correspondants dont son fidèle ami Atticus. Le phénomène est bien connu et a été déjà longuement étudié²⁹; ce qui nous intéresse ici en particulier est de comprendre comme ce bilinguisme influe sur la

²⁸ L'auteur précise ainsi ce qu'il entend par « tranches de vie » : « petite(s) séquence(s) de la vie d'un être caractérisée(s) par un événement particulier, anecdotique ou capital » (Blumenthal, 2014, note de bas de page n°2 p. 175).

²⁹ Citons par exemple: Adams (2003); Dubuisson (1981); Dupont (2005); Eder et Mullen (2019); Marrou (1965); Meillet (2004 [1928]); Morello et Morrison (2007); Rose (1921); Swain (2002).

construction de *l'ethos* et surtout de l'identité³⁰. Aussi, comme le précise Schneider (2014, p. 16-17), « c'est (...) en rapport étroit avec la fonction de la lettre et avec sa codification littéraire³¹ que l'écrivain construit son *ethos* et celui du destinataire ». Or, l'élaboration rhétorique d'une lettre est l'un des paramètres qui influe sur la construction de cet *ethos* : pour mieux appréhender ce phénomène il convient donc de le recontextualiser en rappelant ce qu'était la rhétorique dans l'Antiquité gréco-romaine au temps de Cicéron.

2. Ethos et rhétorique du temps de Cicéron

Dans *L'Orator*, Cicéron oriente sur la direction à prendre pour aborder la rhétorique dans l'Antiquité : celle qui relie « éthique » et « pathétique », d'abord chez les Grecs :

Duo sunt enim, quae bene tractata ab oratore admirabilem eloquentiam faciant. Quorum alterum est, quod Graeci ήθικὸν uocant, ad naturas et ad mores et ad omnem uitae consuetudinem accommodatum; alterum, quod idem $\pi\alpha\theta\eta\tau$ ικὸν nominant, quo perturbantur animi et concitantur, in quo uno regnat oratio³².

2.1. La conception de la rhétorique dans l'Antiquité

Dans son ouvrage consacré à la rhétorique antique³³, Pernot (2000, p. 139) dresse un aperçu des différentes acceptions du terme « rhétorique ». Les Romains avaient en effet plusieurs termes pour nommer la rhétorique et les éléments qui la composent. Les deux plus usuels sont : *eloquentia* (« éloquence ») et *ars dicendi* (« art de parler »).

Nous pouvons définir la rhétorique antique selon quelques traits saillants, entre autres :

- une tripartition stylistique qui distingue le style bas, simple, maigre ou ténu (extenuatus, attenuatus, tenuis, gracilis ou subtilis); le style moyen ou intermédiaire (mediocris, modicus ou medius) et parfois fleuri (floridus); enfin le style grand, élevé, grave ou abondant (uber, grauis ou grandis). De cette tripartition du style résulte des tâches que tout orateur digne de sa fonction doit accomplir et que désignent les verbes latins docere

22

³⁰ « (...) ce n'est pas la langue – le grec ou le latin –, qui fait l'identité mais le rapport entretenu avec la langue que l'on choisit d'utiliser dans une circonstance particulière, comment le locuteur se pose par rapport à elle » (Dupont, 2005, p. 263).

³¹ Ces deux notions (fonction et codification de la lettre) seront étudiées en détail dans le chapitre 3, section

^{3.} 32 « Il y a en effet deux choses qui bien traitées par l'orateur rendent l'éloquence admirable. L'une, que les Grecs appellent 'éthique' (ἡθικὸν), est appropriée aux tempéraments, aux mœurs et à toute la conduite de la vie ; l'autre, qu'ils nomment 'pathétique' ($\pi\alpha\theta\eta\tau$ ικὸν), sert à troubler et à exciter les cœurs et c'est en elle que triomphe l'éloquence » (Cicéron, *L'Orator*, 128).

Nous renvoyons en particulier aux pages 279 à 301 où l'auteur récapitule tout le système de la rhétorique antique.

(« instruire », « informer »), placere (« plaire ») et mouere (« émouvoir »). Ces deux tripartitions peuvent être des indices clefs pour expliquer l'usage des citations poétiques dans les lettres de la *Correspondance*, si comme le montrent Martin et Gaillard (2013, p. 420 et 454) le principe d'écriture d'une lettre se rapproche par certains aspects de celui du discours d'un orateur.

- l'identification des devoirs de l'épistolier (*officia* épistolaires) que Bernard (2015, p. 8) résume ainsi : informer, recommander, consoler ou féliciter, conseiller et enfin entretenir la *familiaritas* (« l'amitié »). Or, les citations poétiques que nous étudions ici pourraient très bien répondre au devoir de *familiaritas*, en favorisant la connivence entre le destinateur et son correspondant.
- enfin l'attribution de quatre vertus au style : la correction (*latinitas*, *purus* ou *sermo*), la clarté (*explanatio* ou *perspicuitas*), la convenance (*qui deceat*, *decorum* ou *aptum*) et l'ornementation (*ornatus*). Ces vertus se rattachent aux devoirs de l'épistolier que nous venons de mentionner, lequel doit adapter son propos en fonction de la relation qu'il entretient avec son correspondant. Pour ce qui nous concerne, nous pouvons nous interroger tout particulièrement sur les choix de Cicéron en matière de citations : en définissant différents critères formels tels que le nombre, la longueur, la tonalité, le thème ou encore l'auteur des citations poétiques que nous étudierons en particulier, nous pourrions par exemple observer comment Cicéron satisfait cet impératif de convenance.

Les caractéristiques de la rhétorique antique que nous venons de décrire brièvement renvoient à une même réalité – le domaine de l'éloquence – et montrent combien l'orateur devait savoir manier les outils de son art pour espérer persuader son public en construisant une image favorable de sa personne. Il en résulte une véritable mise en scène de l'orateur, à la manière d'un acteur de théâtre, le but ultime n'étant pas le rire ou de la purgation des passions (*catharsis*) mais la persuasion. C'est ainsi qu'au livre III, 211 du *De oratore* Crassus insiste sur l'importante du contexte et des divers auditoires auxquels tout orateur peut être confronté :

Refert etiam qui audiant, senatus an populus an iudices: frequentes an pauci an singuli, et quales: ipsique oratores qua sint aetate, honore, auctoritate, debet uideri³⁴.

Polyvalent, l'orateur sait jouer avec son auditoire et s'adapter à l'état d'esprit de ses concitoyens. Il est linguistiquement armé et possède une vaste culture générale, et des connaissances aussi bien en dialectique et en philosophie qu'en droit civil et en histoire. Aussi par exemple, pour Isocrate, – un des *exempla* de Cicéron – rhétorique et philosophie se rejoignaient dans le domaine du *logos*; et, comme nous le verrons (cf. *infra*, p. 81), un des projets les plus ambitieux de Cicéron fut d'offrir à sa patrie « une littérature historicophilosophique » (Ratti, 2006, p. 6) digne de celle des Grecs.

Déjà les épopées homériques mettaient en valeur la parole : 45% de *l'Iliade* est au discours direct (Pernot, 2000, p. 13). De fait, si « la parole est utilisée, chez Homère, comme un moyen d'échange entre des individus ou sein d'un groupe » (*ibid.*, 2000, p. 20), elle pose les jalons de la rhétorique telle que la conçoit Aristote³⁵ autour des trois piliers fondamentaux que sont *l'ethos*, le *logos* et le *pathos*. Deux exemples cités par Pernot (2000, p. 16-17) illustrent cette instrumentalisation de la parole :

(1) Άτρεΐδης δ' έτέρωθεν ἐμήνιε: τοῖσι δὲ Νέστωρ

ήδυεπής ἀνόρουσε λιγύς Πυλίων ἀγορητής,

τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή: (Iliade, I, 247-249)

« Mais voici que **Nestor** se lève, Nestor au doux langage, l'orateur sonore de Pylos. De sa bouche ses accents coulent plus doux que le miel ».

³⁴ « Autres considérations importantes : les auditeurs, que sont-ils, le sénat, le peuple, des juges, une foule nombreuse, un petit groupe, une seule personne, et qui sont-ils? Les orateurs même doivent prendre en considération leur âge, leur rang, leur prestige personnel ». Voir aussi le commentaire de Marrou (1965, p. 332) qui associe orateur et homme politique : « à Rome, comme dans les démocraties grecques, l'homme politique devait savoir conquérir la faveur de la foule, entraîner le vote d'une assemblée, ranimer le courage d'une troupe, persuader un tribunal ».

³⁵ Cf. Aristote et « la preuve par *l'ethos* » qui renvoie à « tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique », Declercq, *L'art d'argumenter – Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éditions Universitaires, 1992, p. 48, cité par Maingueneau (2000, p. 56).

(2) ἀλλ΄ ὅτε δὴ μύθους καὶ μήδεα πᾶσιν ὕφαινον ἤτοι μὲν Μενέλαος ἐπιτροχάδην ἀγόρευε, παῦρα μὲν ἀλλὰ μάλα λιγέως, ἐπεὶ οὐ πολύμυθος οὐδ΄ ἀφαμαρτοεπής: ἦ καὶ γένει ὕστερος ἦεν. Άλλ΄ ὅτε δὴ πολύμητις ἀναίξειεν Ὀδυσσεὺς στάσκεν, ὑπαὶ δὲ ἴδεσκε κατὰ χθονὸς ὅμματα πήξας, σκῆπτρον δ΄ οὕτ΄ ὀπίσω οὕτε προπρηνὲς ἐνώμα, ἀλλ΄ ἀστεμφὲς ἔχεσκεν ἀίδρεϊ φωτὶ ἐοικώς· φαίης κε ζάκοτόν τέ τιν΄ ἔμμεναι ἄφρονά τ΄ αὕτως. Άλλ΄ ὅτε δὴ ὅπα τε μεγάλην ἐκ στήθεος εἵη καὶ ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίησιν, οὐκ ἂν ἔπειτ΄ Ὀδυσῆς ἀγασσάμεθ΄ εἶδος ἰδόντες. (Iliade, III, 212-224)

« Quand on les entendait tramer leurs mots et leurs idées, / **Ménélas**, il est vrai, parlait avec beaucoup d'aisance, / Brièvement, mais avec force : il ne s'égarait pas / En vains discours, bien que ce fût le plus jeune des deux. / Et quand **Ulysse** l'avisé à son tour se dressait, / Il restait planté là, sans détacher ses yeux de la terre, / Et au lieu d'agiter son sceptre en arrière, en avant, / Il le tenait bien droit et semblait ne savoir que dire, / Comme un qui boude ou n'a plus tout à fait sa tête à lui. Mais dès que sa voix forte jaillissait de sa poitrine / Et que les mots tombaient comme en hiver flocons de neige, / Aucun mortel ne puvait plus lutter avec Ulysse, / Et ce n'était plus tant pour sa beauté qu'on l'admirait » (traduction de F. Mugler, Paris, la Différence, 1989).

Ces deux extraits, considérés ensemble, seraient une première ébauche du système des trois genres de style – *genera dicendi* – qui comprend : le style simple dont Ménélas est le représentant ; le style moyen représenté par Nestor ; Ulysse étant associé au style élevé³⁶. Avant d'établir en détail le parallèle entre ces héros homériques et leur façon de s'exprimer (cf. *infra*, p. 30), il faut comprendre comment les Anciens concevaient la notion de *style* en lien avec la rhétorique.

³⁶ Quintilien, *Institution oratoire*, XII, 10, 64; Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, VI, 14, 7.

2.2. Style et « santé du style³⁷ »

En grec, λέξις, φράσις et ἐρμηνεία sont les trois termes qui désignent le « style » ou « l'expression » ; en latin, il s'agit de *dictio* et *elocutio*. Un des premiers à avoir caractérisé le « style » est Théophraste (371-288 avant J.-C.) qui, selon Cicéron (*L'Orator*, 79³⁸) recense les quatre qualités du style (la correction, la clarté, la convenance et l'ornementation). Cette quadripartition proposée par Théophraste s'inspirerait de ce que préconisait Aristote dans le livre III de la *Rhétorique* et qui fut abondamment repris et détaillé par Cicéron (*De oratore*, III, 37) et Quintilien (*Institution oratoire*, I, 5, 1 ; VIII, 1-3 ; XI, 1). Or, ces sources regroupent ces quatre qualités du style sous les termes grec ἀρεταί et latin *uirtutes* « vertus », ce qui rapprocherait la rhétorique de la philosophie, le mot appartenant au vocabulaire spécialisé des deux domaines. En effet, cette liste codifiée des « vertus » du style a pour objectif d'établir un juste milieu entre « le mépris de la forme et l'abus des recherches, conformément à la conception péripatéticienne de la vertu comme 'médiété' (μεσότης), c'est-à-dire comme sommet d'excellence également éloigné de l'excès et du défaut » (Pernot, 2000, p. 84-85).

Sur le même principe que les « vertus » du style, les théoriciens antiques développèrent une liste plus conséquente des « genres » de style : καράκτερες τοῦ λόγου en grec, genera dicendi en latin. Cette liste aurait été établie par l'auteur de la Rhétorique à Herennius (IV, 11) qui l'aurait reprise de sources antérieures. Cicéron (De oratore, III, 177, 199, 212; L'Orator, 20-21, 75) et Quintilien (Institution oratoire, XII, 10, 58-72) l'ont aussi longuement étudiée. Comme nous l'avons vu avec les exemples (1) et (2) de l'Iliade, cette liste distingue trois genres principaux, chacun d'eux pouvant être subdivisé : le style grand ou grave, le style moyen et le style simple ou ténu. Le philosophe et homme d'État Démétrios (350-283 avant J.-C.) définit quant à lui quatre « genres » de style dans son traité Du Style : les trois premiers correspondent plus ou moins à la liste précédente (style grand, « élégant » [γλαφυρός] et simple) auquel il ajoute le genre « véhément » (δεινός) « qui se caractérise par la vigueur, la concentration, la spontanéité, les heurts » (Pernot, 2000, p. 86) et dont Démosthène est le principal représentant.

³⁷ Nous empruntons cette expression à Aubert-Baillot, 2010.

³⁸ (...) unum aberit, quod quartum numerat Theophrastus in orationis laudibus, ornatum illud, suaue et affluens (« (...) Il ne manquera qu'une chose, la quatrième de l'énumération de Théophraste dans les mérites du style : l'ornementation suave et abondante »).

L'étude des « vertus » ou des « genres » de style implique par ailleurs une étude des moyens du style. Théophraste (selon Denys d'Halicarnasse, *Isocrate*, 3, 1) attribuait trois moyens ou trois niveaux au style :

- le choix des mots associé à celui du vocabulaire ;
- l'ajustement des mots qui comprend les effets de structure, de rythme et de sonorité ;
- les figures qui les incluent, et notamment les tropes et les figures³⁹.

La théorie des tropes et des figures aurait été définie dès l'époque hellénistique : dans le domaine oratoire, cette pratique stylistique était abondamment utilisée par Gorgias. Cicéron, tout en reconnaissant son origine grecque, l'a rapidement adoptée et la caractérise comme

« Ce qui donne de l'éclat au style, suivant les Grecs, c'est l'emploi des changements de signification qu'ils appellent *tropes* (τρόπους) et de ces tours de pensées et d'expressions qu'il désignent sous le nom de *figures* (σχήματα)⁴⁰ ».

En effet, Cicéron était très soucieux du style quand il s'agissait d'écrire, si bien que chaque terme employé, chaque phrase rédigée, ont longuement été réfléchis. Dans l'ensemble du corpus cicéronien, nous percevons ainsi différentes variations de style, en fonction de la nature et du but implicitement visé par l'écrit : par exemple, il faut distinguer le style oratoire des plaidoiries du *sermo* propre aux lettres. Et, au sein même de la *Correspondance*, il faut encore séparer les lettres métriques – travaillées et officielles – des lettres spontanées – plus familières – et pour l'essentiel adressées à Atticus.

En outre, Cicéron fut si attentif qu'il a acquis progressivement un style d'écriture particulier, le meilleur selon lui, ce qui n'était pas l'avis de tous, et en particulier des Atticistes⁴¹. Formant une nouvelle génération d'orateurs romains, ceux-ci sont représentés

Pernot (2000, p. 87-88) donne la métonymie comme exemple de trope, la prosopopée comme figure de pensée, et l'anaphore comme figure d'élocution. Chiron (2001, p. 195) cite quant à lui la prétérition (Démétrios, *Du Style*, 263), l'aposiopèse (Démétrios, *Du Style*, 103, 253 et 264) et l'anaphore également (Démétrios, *Du Style*, 265) comme exemples de figure de pensée. Nous reviendrons plus en détails sur la figure de l'aposiopèse, utilisée de façon récurrente par Cicéron, lorsque nous interpréterons les données de notre corpus (partie 3).

⁴¹ Ou Néoattiques. Cicéron les désigne par les expressions *istis nouis Atticis*, « vos nouveaux attiques » (*L'Orator*, 89) et *Asiatici oratores* (*Brutus*, 51). Guérin (2011, p. 349) précise que l'adjectif *asiaticus* (qui

³⁹ À la différence de la figure qui porte sur plusieurs mots assemblés, le trope porte sur un mot isolé. Parmi les figures, on distingue traditionnellement entre « figures de pensée » (qui se réfèrent au contenu) et « figures d'élocution » (liées à la matérialité même des mots employés).

⁴⁰ Ornari orationem Graeci putant, si uerborum immutationibus utantur, quos appelant τρόπους, et sententiarum orationisque formis, quae uocant σχήματα (Cicéron, Brutus, 69).

par C. Licinius Calvus (82-47 avant J.-C.) et privilégient un style caractérisé « par la clarté, la correction, voire une certaine sécheresse et un grand dépouillement » (Aubert-Baillot, 2010, p. 87), conception du style aux antipodes de celle de Cicéron auxquels ils reprochent d'ailleurs « son manque de simplicité, son excès d'abondance, ses figures, ses redondances, son pathétique, ses rythmes » (*ibid.*, 2010, p. 88). Nous n'entrerons pas ici dans le détail⁴² de cette querelle qui opposa notre auteur aux Atticistes, nous voulons simplement mentionner, pour l'étude qui nous intéresse, que cette attaque influa directement sur la *persona* de l'orateur, en remettant en cause à la fois son comportement oratoire et sa formation⁴³. En ce qui concerne la *Correspondance*, nous ne pensons pas que cette querelle, datée de 46, ait vraiment eu d'influence sur le style épistolaire de Cicéron : s'il est vrai que nous observons une baisse de la fréquence de l'usage du *code-switching* durant cette période, elle serait plutôt due, selon Swain (2002, note de bas de page 61 p. 149 et *infra*, p. 84), au fait que notre auteur se dédiait à d'autres occupations, comme la rédaction de ses traités de rhétorique (été 46 : rédaction de *L'Orator*, du *De optimo genere oratorum* et des *Partitiones oratoriae*).

2.3. L'usage du grec dans la construction de la figure de l'orateur romain

Avant de nous intéresser plus précisément à la notion de *persona* (section 3), nous allons nous focaliser sur les diverses manifestations de *l'ethos* de notre auteur, Cicéron : dans sa relation au domaine public d'abord, puis en considérant ses échanges privés, c'est-à-dire à l'échelle de son cercle d'amis.

Comme nous l'avons vu, être orateur à Rome nécessite d'avoir une importante culture générale ainsi que des connaissances en philosophie, comme l'atteste ce passage du *De oratore* (III, 121 et en général 120-143) où Crassus insiste sur la nécessaire étendue du savoir du praticien de l'éloquence :

-

apparaît encore au paragraphe 325 du *Brutus*) « désigne un type d'orateur – *Asiatici oratores* – caractérisés par un style ample qu'il est possible de distinguer en deux espèces : l'adjectif *Asiaticus* désigne donc une catégorie stylistique qui était entièrement étrangère à la théorie cicéronienne en 55 avant J.-C ». En effet, l'adjectif traduirait une différence de prononciation et prendrait alors un sens purement géographique (Cicéron, *De oratore*, III, 43).

⁴² Pour le détail, nous renvoyons à l'article de Aubert-Baillot (2010, p. 87-111) sur la polémique entre Cicéron et les Atticistes, autour de la conception de la « santé du style ».

⁴³ « Le propos atticiste met en question l'ensemble des signes que Cicéron, dans le *De oratore* comme dans sa pratique même, avait érigés au rang de manifestation d'une *persona* à la fois morale et légitime. Ce qui était dignité dans les exposés d'Antoine et de Crassus devient *mollitia*, ce qui représentait une formation théorique parfaite devient une marque infâmante d'étrangeté » (Guérin, 2011, p. 349).

Quare non est paucorum libellorum hoc munus, ut ei, qui scripserunt de dicendi ratione, arbitrantur, neque Tusculani atque huius ambulationis antemeridianae aut nostrae posmeridianae sessionis. Non enim solum acuenda nobis neque procudenda lingua est, sed onerandum complendumque pectus maximarum rerum et plurimarum suauitate copia, uarietate⁴⁴.

Dans un article consacré aux bibliothèques dans l'Antiquité, Dix recense les différentes collections⁴⁵ de Cicéron. Ce dernier avait acquis une somme considérable de livres, soit par dons, soit par héritages (Dix, 2013, p. 232), répartis dans ses nombreuses propriétés. La *Correspondance* en particulier atteste de l'importance, pour Cicéron, de posséder ces œuvres qu'il mentionne souvent et dont il s'inspire. En outre, nous retrouvons dans plusieurs lettres la mention d'ouvrages de poètes grecs ; il s'agit la plupart du temps de lectures récentes ou de recommandations de lecture à Atticus. Or, il n'est pas anodin que ces auteurs grecs soient les mêmes que Quintilien mentionne au livre X, 1, 40 de *L'Institution oratoire*, quand il précise les références classiques de la poésie grecque que doit connaître tout orateur. Ainsi, les lettres qui nous sont parvenues (de Cicéron mais aussi de Pline le Jeune ou de Sénèque) sont un précieux témoignage non seulement de la vie politique, économique et sociale⁴⁶ que menaient les Romains, mais aussi de leur relation à la vie littéraire et philosophique.

Un aspect de la personnalité publique de Cicéron – et que nous retrouvons dans une moindre mesure dans la *Correspondance* – sur lequel les historiens s'accordent est son « irrésolution ». Grimal (2012, p. 442) et surtout Cuny-le-Callet (2016⁴⁷) dans un article intitulé « Cicéron, héros d'une autre guerre de Troie : l'épopée tragique de la fin de la République romaine » expliquent comment, après l'assassinat de César aux Ides de Mars, Cicéron est déchiré et envisage de quitter Rome. Mais, persuadé que sa présence à Rome est indispensable pour le salut de la République, il hésite et estime « qu'il est de son devoir de rester disponible pour le service de l'État, même si ce n'est pas sans danger » (Cuny-le-

⁴⁴ « Un pareil service, ce n'est donc pas la lecture de quelques traités qui vous le rendra, au rebours de ce qu'imaginent ceux qui ont écrit sur l'art de parler ; il n'y suffit pas non plus d'une maison de campagne à Tusculum, ou d'une conversation en se promenant, comme celle de ce matin, ou assis, comme cet après-midi. Non, il ne suffit pas d'affiler la langue, de forger l'outil ; il faut bien meubler l'esprit d'un fonds agréable, abondant, varié, de connaissances très nombreuses et très importantes ».

⁴⁵ Pour un panorama de l'ensemble des bibliothèques de Cicéron, consulter en particulier la table 12.1. p. 233.

⁴⁶ Fallu, 1973 (*ANRW*, I, 3), p. 209-238 : à propos de la remise de compte du magistrat à sa sortie de charge et de la *Lex Iulia de repetundis* de 59, deux faits documentés par la *Correspondance* (cf. *Fam.* V.20.1. sur la remise de compte ; *Fam.* II.17.2. ; *Fam.* II.17.4. ; *Fam.* V.20.2. ; *Att.* VI.7.2. sur la *Lex Iulia de repetundis*).

⁴⁷ Nous ne pouvons indiquer le numéro de page parce que l'article en ligne n'est pas paginé.

Callet, 2016). Dans la *Correspondance*, cette « tension entre tentation de l'engagement et tentation du retrait s'exprime (...) à travers deux citations de *l'Iliade* » (*ibid.*, 2016) :

Dans la première⁴⁸, Cicéron se compare à Achille isolé sous sa tente, alors que Ulysse le supplie de reprendre le combat :

(3) est mehercule, ut dicis, utriusque loci⁴⁹ tanta amoenitas ut dubitem utra anteponenda sit :

« άλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν,

άλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες

δείδιμεν ἐν δοιῆ δὲ σαωσέμεν ἢ ἀπολέσθαι ? » (Att. XIV.13.1., domaine de Pouzzoles, 26 avril 44).

Dans la seconde⁵⁰, Cicéron, s'adressant à lui-même, parodie la réponse de Zeus à Aphrodite qui, blessée, se plaint à lui :

(4) et nescio quo pacto tibi ego possim, mihi tu dicere:

« τέκνον ἐμόν, οὔ τοι δέδοται πολεμήια ἔργα,

άλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο » (*Att.* XIV.13.2., domaine de Pouzzoles, 26 avril 44).

Dans la citation de l'exemple (4), Cicéron, en substituant le terme $\lambda \acute{o}\gamma o \varsigma$ « la parole » au terme $\gamma \acute{a}\mu o \varsigma$ « le mariage », « s'identifie avec un humour teinté d'amertume à une déesse dont la nature délicate n'est pas compatible avec la violence des luttes héroïques » (Cunyle-Callet, 2016).

_

⁴⁸ Att. XIV.13.1. (domaine de Pouzzoles, 26 avril 44):

[«] ma foi, les deux endroits ont tant de charme que je ne sais lequel préférer : 'Mais nous ne pensons pas aux soins d'un doux repas ; / Voyant un tel désastre, ô nourrissons des dieux, / Nous tremblons et doutons : le salut ou la mort...?' ». La citation, littérale, est issue de Iliade, IX, 228-230.

⁴⁹ Cicéron, retiré dans sa propriété de Pouzzoles, se délecte des plaisirs simples que lui offre la nature – *utriusque loci* désignent ici d'une par « la vue des hauteurs » (*tumulis prospectu*), d'autre part « la promenade sur la plage » (*ambulatione* ἀλιτενεῖ) (*utrum magis tumulis prospectuque an ambulatione* άλιτενεῖ *delecter*.). Il reste ainsi à l'écart des conflits qui se déroulent à Rome, au lendemain de l'assasinat de Jules César (14 mars 44).

⁵⁰ Att. XIV.13.2. (domaine de Pouzzoles, 26 avril 44):

[«] et puis, d'une façon ou d'une autre, nous pouvons nous dire réciproquement : 'Loin de toi, mon enfant, les travaux de la guerre! / Recherche les travaux riants de la parole' ». La citation, modifiée (γάμοιο au lieu de λόγοιο chez Homère), est issue de *Iliade*, V, 428-429.

Ces deux lettres, adressées à Atticus, son plus fidèle ami et confident de toujours, montrent que la relation qu'entretient Cicéron avec la langue – latine et grecque – est une relation complexe qui dévoile différentes facettes de sa personnalité et de son *ethos* d'auteur.

L'usage du grec, en particulier dans la *Correspondance* qui est notre objet d'étude, est un des indices pour percevoir cet *ethos*. Alors que certains⁵¹ considèrent que le grec est la langue du retour sur soi et de l'expression des sentiments pour un Romain – hypothèse contestable –, nous attribuons ici deux valeurs à l'usage du grec par Cicéron, qui nous renseigne sur la dimension privée, intime de sa vie : unir par le partage d'une culture commune et créer une connivence grâce à la langue. De plus, l'identification à Aphrodite, un être de sexe fénimin, et donc jugé culturellement plus faible – quoique d'essence divine – est source d'humour. Le recours au grec, considéré ici comme la langue étrangère, crée la distanciation nécessaire pour rendre la situation légère et plaisante.

Elder et Mullen (2019, p. 19) postulent que l'usage du *code-switching*⁵² est un moyen pour Cicéron de créer un lien particulier, privé, intime, entre lui et ses correspondants. Parmi les effets qu'ils attribuent au *code-switching*, ils mentionnent la notion de « ingroup⁵³ » : la capacité, par la langue, de fédérer autour de soi un groupe d'amis qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes connaissances. Dans le relevé⁵⁴ qu'ils établissent des occurrences de *code-switching* dans la *Correspondance*, ils attribuent aux termes référant au concept de « in-group » la fonction « GCS » (*Greek Cultural Sphere*) (Elder et Mullen, 2019, p. 126, 132, 133-134 et 144-145).

Un autre indice qui montre que l'usage du grec relève d'une culture commune partagée entre Cicéron et ses correspondants est le choix des citations tronquées. Ledentu (2011, p. 277-293) a observé les effets produits par ce phénomène, récurrent dans la

⁵¹ Dubuisson (1981, p. 27) citant Pabón, « El griego, lengua de la intimidad entre los romanos », *Emerita*, 7, 1939, p. 126-131; Swain (2002, p. 138).

⁵² Voici la définition que donnent Elder et Mullen (2019, p. 7) du *code-switching*: « *Code-switching* can be defined as the switch from one language to another within a single text, comparable to the definition of spoken *code-switching* as the use of more than one language within the same conversation or sentence ».

⁵³ « such as marking in-group solidarity or divergence, channelling biculturalism, highlighting of societal realism, underlining of central themes, heightening emotion and creating bilingual identities » (Elder et Mullen, 2019, p. 19). Cf. aussi Adams, 2003.

⁵⁴ Elder et Mullen ont créé une base de données, disponible en libre accès, qui recense toutes les occurrences de *code-switching* dans la *Correspondance* (ainsi que dans les lettres de Fronton, Pline et Suétone) en leur attribuant, entre autres, diverses fonctions. Dans les parties 2 et 3 de ce travail, nous nous référerons à ce relevé et le comparerons à nos données.

Correspondance, comme nous le verrons. Étudiant plus spécifiquement le « remploi⁵⁵ » par Cicéron des maximes tragiques, elle mentionne et commente un exemple (Ledentu, 2011, p. 289) où deux citations sont volontairement tronquées par notre auteur :

(5) Cicéron se moque de Varron, alors partisan de Pompée et de César.

Cum aliquem apud te laudaro tuorum familiarium, quam illum scire ex te me id fecisse, ut nuper me scis scripsisse ad te de Varronis erga me officio, te ad me rescripsisse eam rem summae tibi uoluptati esse. Sed ego mallem ad illum scripsisses mihi illum satisfacere, non quo faceret sed ut faceret; mirabiliter enim moratus est, sicut nosti, ἑλικτὰ καὶ οὐδέν... Sed nos tenemus praeceptum illud: τὰς τῶν κρατούντων... ⁵⁶ (Att. II.25.1., Rome, avant le 18 octobre 59).

Les deux citations sont extraites des œuvres d'Euripide. La première citation (ἐλικτὰ καὶ οὐδέν...) est issue de *l'Andromaque* (vers 448) tandis que la seconde (τὰς τῶν κρατούντων...) provient des *Phéniciennes* (vers 393). Ledentu (2011, p. 289) interprète la seconde citation et parvient à un rapprochement entre le contexte politique à Rome (la guerre civile menace, entre Pompée et César) et celui « qui a présidé à la rédaction de la pièce » d'Euripide. Or, remarque-t-elle, le dramaturge rédigea sa pièce « dans un climat de débat sur la tyrannie, après le coup d'État oligarchique de 441 et cette actualité grecque pouvait sans peine être utilisée comme point de comparaison avec l'actualité romaine, selon un procédé courant de *synkrisis*⁵⁷ ». Dans la pièce d'Euripide, c'est Polynice qui répond à sa mère Jocaste l'interrogeant sur la question de l'exil. Dans sa lettre d'octobre 59, Cicéron raille l'attitude de Varron, trop proche des triumvirs selon lui, en se confiant en terme voilés à son ami Atticus. Le recours au grec contribue à la dramatisation de la scène grâce à l'intertextualité avec les deux pièces d'Euripide. Cicéron est certes soucieux du climat politique du moment mais, par la pique adressée indirectement à Varron, il rehausse son propos d'ironie. À ce propos, Ledentu (2011, p. 283) précise d'ailleurs que « si la

_

⁵⁵ Nous empruntons ce terme à Ledentu (2011, p. 277-293).

⁵⁶ « Quand je te parlerai avec éloge d'un de tes amis, mon désir sera que tu le lui fasses savoir ; c'est ainsi que l'autre jour, tu t'en souviens, je t'ai écrit au sujet des bons procédés de Varron à mon égard, et tu m'as répondu que cela te faisait un plaisir extrême ; mais j'aimerais mieux que tu lui eusses écrit que j'étais content de lui, – non que je le fusse vraiment, mais afin qu'il me donnât sujet de l'être. Il est, en effet, tu ne l'ignores pas, d'un étrange caractère : 'esprit tortueux, et qui…'. Mais de mon côté j'observe la sentence du poète : 'la sottise des puissants…' », cité et traduit par Ledentu (2011, p. 289).

³⁷ Pour plus de détail sur la figure de style de la *synkrisis*, consulter Chiron, 2001, p. 84 à propos des paragraphes 13 et 14 du traité *Du Style* de Démétrios. Chiron définit les *synkriseis* de ces deux paragraphes comme des « comparaisons entre l'éloquence et d'autres formes d'arts : l'architecture (§13) et surtout la sculpture (§14) ». Il traduit la figure de style par « rapprochement », « 'pont' tendu entre les arts » (index des notions, p. 431).

forme rhétorique de la *sententia*⁵⁸ y est convoquée, c'est pour sa capacité à être reçue comme le support d'un ethos qui se recommande par son *auctoritas* et engage à l'action ».

L'emploi de citations tronquées par Cicéron est aussi la marque d'une connivence entre les membres d'une même communauté qui partagent des valeurs et des connaissances similaires. Parmi les fonctions qu'elle attribue à la citation dans les lettres, Haroche-Bouzinac (1995, p. 103) remarque que « la citation (...) peut (...) être entendue comme un signe de connivence avec des correspondants qui partagent les mêmes goûts ». Or, il semblerait que la lettre, grâce à l'échange de paroles – certes différé – entre destinateur et destinataire, soit le lieu approprié pour créer et entretenir ce type de liens. En effet, Ledentu (2011) et Swain (2002) ont remarqué que l'emploi de citations grecques versifiées dans la Correspondance coïncidait non seulement avec le type de lettre adressée (familière, de recommandation etc.) mais aussi avec le correspondant à qui la lettre est destinée. Par exemple, avec Ledentu (2011, p. 284; 287), nous constatons que si Cicéron emploie des citations aussi bien dans les lettres de recommandation⁵⁹ que dans les lettres à Atticus, le grec apparaît très fréquemment dans les secondes, presque jamais dans les premières. Comment l'expliquer ? Nous avons pensé à une première hypothèse qui concernerait les liens affectifs partagés entre Cicéron et son correspondant (plus ce dernier serait proche de Cicéron, plus celui-ci ornerait ses lettres de citations grecques); mais l'exemple de la lettre Ad Familiares, XIII.15. (domaine de Tusculum, mai-juin 45) adressée à César remet en cause cette hypothèse. En effet, dans cette lettre, Cicéron multiplie les citations grecques versifiées : cinq citations d'Homère et une d'Euripide. Nous savons Cicéron proche de César – comme le montrent ses doutes quand il doit choisir entre le camp de Pompée ou de César en janvier 49^{60} – mais les relations qu'il entretient avec le dictateur sont d'ordre essentiellement politique. Aussi pour Ledentu (2011, p. 285), dans ce contexte, « Cicéron déguise sous les dehors d'un badinage lettré et élégant (...) le message plus diplomatique qu'il destine à l'imperator ». Expliquer l'emploi des citations grecques versifiées dans la

⁵⁸ Comme nous le verrons dans le chapitre 2, section 1.2., la *sententia* est un des concepts apparentés à la citation.

⁵⁹ Ledentu (2011, p. 284) prend l'exemple de la lettre *Ad Familiares*, VII.6. (à Trébatius, Cumes ou Pompéi, mai 54) où Cicéron emprunte trois vers à la *Médée* d'Ennius (respectivement deux en VII.6.1. et une en VII.6.2.); et des lettres *Ad Atticum*, II.25.1. (Rome, avant le 18 octobre 59) qui comprend deux citations tronquées d'Euripide (respectivement *Andromaque*, v. 448 et *Phéniciennes*, v. 393) et *Ad Atticum*, VII.11.1. (Antium ou Terracine, 19 ou 20 janvier 59) où Cicéron cite littéralement le vers 506 des *Phéniciennes* d'Euripide.

⁶⁰ « Alors qu'il a tout fait pour maintenir de bonnes relations avec les deux rivaux [César et Pompée], la perspective de devoir choisir entre l'un et l'autre jette Cicéron dans un désarroi absolu. Il va mettre des mois avant de se ranger clairement du côté de Pompée », (Cuny-le-Callet, 2016).

Correspondance par le degré de proximité entre notre auteur et son correspondant s'avère judicieux mais ne suffit pas : il faut véritablement décrypter le message derrière la citation si nous voulons cerner les traits saillants de *l'ethos* de Cicéron, c'est-à-dire analyser en la recontextualisant la séquence textuelle mentionnée.

De même, Swain (2002, p. 164-165) a proposé des hypothèses pour justifier l'emploi intensif du grec dans la *Correspondance*, par rapport aux traités de rhétoriques ou aux œuvres philosophiques. Il formule trois motifs : d'abord, il remarque que l'usage du grec se trouve en grande partie dans les lettres à Atticus, ce qu'il explique par « l'identité grecque⁶¹ » de celui-ci. Ensuite, il pense au rapport affectif (*emotional rapport*) que Cicéron entretient avec la langue grecque. Deux exemples :

- dans la lettre *Att.* I.15.1., alors qu'il informe Atticus que son frère Quintus a obtenu le gouvernement d'Asie, il se qualifie lui-même, ainsi que son frère, de « philhellènes⁶² ». Rochette (1999, p. 264) précise l'emploi du terme grec : « bien que les propos de Cicéron soient assez elliptiques, on comprend bien que l'épistolier est soucieux du prestige de son frère et du sien propre ».
- les liens affectifs qui unissent Cicéron à Atticus sont clairement exprimés dans la lettre *Fam.* XIII.1.5. où Cicéron considère ce dernier « comme un frère⁶³ ». Or, au-delà de la l'affection que se portent les deux amis, ce sont la langue et la culture grecques qu'Atticus représente et révèle à Cicéron.

Enfin, en observant que les lettres adressées à son épouse Terentia et à sa fille Tullia ne contiennent presque pas de termes grecs (les seuls termes relevés se réfèrent au domaine de la science, de la médecine en particulier, et dénotent des maladies), Swain (2002, p. 164) émet l'hypothèse que l'emploi du grec créerait une « solidarité entre hommes » (*male solidarity*). Cependant, et Swain l'admet, ce dernier motif est contestable⁶⁴, du fait de l'absence cas similaires chez d'autres écrivains contemporains de Cicéron. Aussi, pour

⁶² Nunc quoniam et laudis auidissimi semper fuimus et praeter ceteros φιλέλληνες (« Maintenant donc, puisque nous avons toujours passionnément aimé la gloire, que nous sommes plus philhellènes que quiconque ») (Cicéron, Att. I.15.1., Rome, 15 mars 61).

^{61 «} It seems clear that Atticus' own 'Greek' identity encouraged it » (Swain, 2002, p. 164).

⁶³ Pomponium Atticum sic amo ut alterum fratrem; nihil est illo mihi nec carius nec iucundius (« J'aime Pomponius Atticus comme un second frère; rien ne m'est plus cher, plus agréable que son amitié ») (Cicéron, Fam. XIII.1.5., à C. Memmius, Athènes, entre le 25 juin et le 6 juillet 51).

⁶⁴ En effet, pour pouvoir poser cette hypothèse, il faudrait pouvoir comparer de manière rigoureuse d'autres lettres ; par exemple des lettres adressées à des femmes, mais exceptées les épouses et les filles.

Elder et Mullen⁶⁵ (2019, p. 165), l'usage fréquent du *code-switching* dans la *Correspondance*, en particulier avec Atticus et les familiers, s'explique plus par l'*amicitia* que voue Cicéron à ses correspondants qu'à la création d'une élite masculine toute puissante.

Dernière remarque qui montre que le choix de la *Correspondance* pour caractériser *l'ethos* de notre auteur est pertinent : la façon dont le grec est inséré dans les lettres, par rapport au reste des œuvres du corpus cicéronien. Nous ne mènerons pas d'étude comparative de l'emploi du grec entre les lettres et les traités de rhétorique ou de philosophie par exemple – ce n'est pas l'objet du présent écrit – mais nous reprendrons les conclusions de Kruck (2014) et Nicolas (2005) qui ont étudié ce phénomène.

Alors qu'il étudie la relation entre le traducteur (*the translator*) et l'auteur du texte qu'il traduit (*the source author*), Kruck (2014, p. 222) remarque une différence dans la posture de Cicéron vis-à-vis du grec employé dans les lettres et dans le reste du corpus⁶⁶: presque jamais, dans la *Correspondance*, Cicéron justifie l'usage d'un terme grec. Alors que, comme nous le verrons (cf. *infra*, p. 78), il répugne souvent à recourir au grec – déniant la relative « pauvreté » de la langue latine (*patrii sermonis egestas*) – jusqu'à s'en excuser quand il en est contraint, il ne s'en prive pas dans les lettres. Nous pensons qu'un tel écart dans la pratique du grec de Cicéron est révélateur de la construction d'un *ethos* épistolaire.

Nous pourrions alors envisager que l'usage du grec est spécifique de cet *ethos* épistolaire. Cette hypothèse se vérifie – il y a bien un « grec » de la *Correspondance* et un « grec » des traités rhétoriques et philosophiques – mais elle n'explique qu'en partie le phénomène. En effet, plus souvent que ce que nous pouvons le penser de prime abord, Cicéron exploite les ressources du latin pour « forger une terminologie latine qui traduise celle du grec » (Nicolas, 2005, p. 132). Entre autres, il « utilise des termes grecs parfaitement intégrés » (*ibid.*, 2005, p. XXVI), tels que *philosophia* et *philosophus*, des « vocables entièrement latinisés, des emprunts aboutis » (*ibid.*, 2005, p. XXVI). Nous ne pouvons donc pas circonscrire la pratique du grec de Cicéron à la *Correspondance* pour caractériser *l'ethos* de notre auteur : il faudrait la comparer au reste du corpus. Réservant cette piste de travail pour de futures recherches plus approfondies, nous nous contenterons ici de suivre Nicolas

⁶⁵ Elder et Mullen (2019, p. 153) ont mené une étude approfondie des relations qu'entretenaient Cicéron avec ses correspondants – entre autres : Appius (p. 154) ; Atticus (p. 158) ; César et Pompée (p. 165).

⁶⁶ « Ciceron frequently uses Greek terms in his letters, but the difference is that in the letters he does not pause to translate the Greek term into Latin » (Kruck, 2014, p. 222).

(2005, p. XXVIII) quand il précise que Cicéron, en styliste, « choisit le plus souvent sa tournure en fonction de critères illocutoires : tantôt souci pédagogique (...), tantôt volonté d'information encyclopédique, tantôt désir de se faire valoir lui-même ». Il est toutefois indéniable que Cicéron – orateur, philosophe, épistolier ou encore poète – entretient des relations complexes et ambiguës avec la langue – latine et grecque – qui forge son *ethos*.

3. L'ethos grec et la persona⁶⁷ latine

Guérin (2009b ; 2011) a mené une étude approfondie des liens qui unissent les deux civilisations – latine et grecque – à travers la notion de *persona* qui constitue, en quelque sorte, le pendant latin de *l'ethos* grec. Nous nous fonderons sur ces deux ouvrages pour exposer, d'abord, quelles similitudes partagent les deux concepts puis, nous nous intéresserons à un usage particulier de la *persona* propre à l'éloquence : l'usage du rire. Nous terminerons en esquissant le portrait de l'orateur idéal selon les Romains du temps de Cicéron.

3.1. Parenté des deux concepts

Selon Guérin (2009b, p. 9), « la notion *d'ethos* (caractère) permit de concevoir le rapport entre les qualités propres de l'orateur et la manière dont celui-ci devait les présenter ou les dissimuler à son auditoire ». Guérin conçoit *l'ethos* d'un point de vue strictement rhétorique, et se réfère à la relation qu'entretient l'orateur avec son public. Or, le lien avec la notion latine de la *persona* s'effectue par l'intermédiaire de l'orateur, en particulier de Cicéron. Pour Guérin (2009b, p. 14) en effet, le concept de *persona*, « à la fois différente et comparable à celle de *l'ethos* grec », se développe dès le début du I^{er} siècle avant J.-C. et s'enrichit avec les traités cicéroniens de 46-44. Si les œuvres de notre auteur sont prises comme référence pour justifier l'émergence de la notion de *persona* latine, c'est parce que selon Guérin (2009b, p. 19), Cicéron est un des premiers⁶⁸ à l'appliquer « de façon beaucoup plus directe à l'orateur » ; avec lui, « la *persona* devient

⁶⁷ Le corpus d'étude de Guérin (2009b ; 2011) sur lequel est fondée cette section se compose des textes suivants : *Rhétorique à Herennius* (86-83 avant J.-C.) ; Cicéron : *De Inuentione* (84-83 avant J.-C.), *De oratore* (55 avant J.-C.), *Brutus* (46 avant J.-C.), *L'Orator* (46 avant J.-C.), *De optimo genere oratorum* (46 avant J.-C.), *Topica* (44 avant J.-C.) et *Partitiones oratoriae* (date indéterminée).

⁶⁸ Cicéron n'est pas « le *primus inuentor* de la notion de *persona* » mais il s'est fondé « sur les premiers acquis de la réflexion rhétorique latine dont il avait hérité – et qu'il avait lui-même mis en forme dans le *De inuentione* – pour développer une théorie originale du rôle joué par la personne de l'orateur » (Guérin, 2011, p. 413).

ainsi un objet pleinement discursif⁶⁹ ». Progressivement, l'auteur étoffe sa définition de la *persona* latine, jusqu'à la faire coïncider avec le domaine de la rhétorique (comme son pendant grec) et, au-delà, avec les caractéristiques du discours (« discursif »).

Mais la *persona* est en réalité une notion beaucoup plus complexe, et elle n'est pas le reflet exact de *l'ethos* grec : « le substantif *persona* est une notion englobante, une sorte d'hyperonyme qui ne doit pas masquer les spécificités d'autres termes essentiels, en particulier ceux qui appartiennent au lexique du comportement oratoire » (Guérin, 2009b, p. 15). Aussi, quand *l'ethos* grec pouvait s'appliquer, dans certains cas⁷⁰, à l'individu (ou au groupe d'individus) et désigner alors ses traits de caractères ou ses dispositions stables, la notion latine de *persona* semble se concevoir uniquement à travers la figure de l'orateur, et par l'exercice de son métier : elle renvoie au domaine de la rhétorique et ne considère pas l'individu dans sa singularité mais dans la relation avec son auditoire. En réalité, ce n'est pas tout à fait le cas : la *persona* latine est un concept protéiforme qu'il faut concevoir sur deux plans bien distincts : celui de l'orateur envers lui-même d'une part, et envers son public d'autre part.

Les deux concepts – *persona* et *ethos* – se rejoignent par rapport au domaine auquel ils s'appliquent : l'exercice de la rhétorique, et par l'effet visé par l'orateur : convaincre (*probare* : « démontrer », « trouver bon », « approuver ») et persuader (*persuadere*) son public. La *persona*, perçue par le prisme de la rhétorique, traduit trois qualités à la fois différentes et complémentaires (Guérin, 2009b, p. 22) : la fonction de l'orateur au sein de la cité (donné prédiscursif), les qualités propres de l'orateur (donné prédiscursif) et la traduction des deux premières *personae* « dans et par la pratique oratoire » (donné discursif). Comme nous l'avons vu (cf. *supra*, p. 19) pour *l'ethos* grec, il existe donc une *persona* prédiscursive et une *persona* discursive, mais cette première semble jouer un rôle plus important dans la construction de l'image de l'orateur.

De plus, la *persona* se rattache à l'expression des passions puisque selon Guérin (2009b, p. 20) : « l'orateur est (...) *auctor* de sa *persona* dans un second sens, celui de garant : ses qualités propres, son statut, sa valeur viennent étayer et valider les manifestations

⁶⁹ Guérin (2009b, p. 19) précise encore, en référant à Cicéron : « les œuvres cicéroniennes de maturité donneront à la notion son extension rhétorique maximale en l'appliquant à l'orateur, et lui feront embrasser à la fois des réalités prédiscursives et des enjeux proprement discursifs ».

⁷⁰ Par exemple, pour Maingueneau (2002, p. 57), la définition de *l'ethos* grec selon Aristote diverge entre la *Rhétorique* d'une part (*ethos* proprement rhétorique) et *l'Éthique à Nicomaque* ou la *Politique* d'autre part (*ethos* qui désigne les dispositions stables d'un individu).

pathétiques. [A]bordées sous l'angle des passions, la *persona* peut donc prendre une valeur pleinement discursive : elle correspond au comportement qu'adopte l'orateur au moment où il prononce le discours ». Nous retrouvons là un lien avec la rhétorique d'Aristote, avec l'art de convaincre et de persuader par *l'ethos* (la crédibilité de l'orateur face à son auditoire), le *pathos* (les effets du discours de l'orateur sur l'auditoire) et le *logos* (la logique et la rationalité). L'humaniste Gibert⁷¹ (XVIII^e siècle) a une formule qui fait la synthèse de la rhétorique antique : « on instruit par les arguments (*logos*) ; on remue par les passions (*pathos*) ; on s'insinue par les mœurs (*ethos*) ».

Ainsi, *ethos* grec et *persona* latine sont bien deux notions distinctes, la *persona* latine n'est pas le calque de *l'ethos* grec. La *persona* recouvre trois domaines liés à la personne même de l'orateur, repris par Guérin (2011, p. 409) : les exigences morales, sociales et institutionnelles qui constituent le premier versant de la *persona* prédiscursive de l'orateur ; ses qualités individuelles qui composent le deuxième ; enfin, la manifestation par le discours des différentes qualités prédiscursives de l'orateur. Les orateurs romains – et Cicéron en particulier – ont certes forgé la notion de *persona* sur celle de *l'ethos* grec mais l'ont adaptée à leurs réalités. Pour preuve, un aspect spécifique de la *persona* : celui de la pratique du rire ou *risum mouere*.

3.2. L'usage du rire

Dans l'objectif de caractériser la fonction des citations poétiques de la *Correspondance* qui nous intéressent ici, nous avons jugé utile de traiter de l'usage du rire chez les Anciens, si, comme nous le verrons, certaines de ces citations peuvent se teinter d'humour et avoir pour visée de susciter le rire.

Dans son ouvrage sur la rhétorique antique, Pernot (2000, p. 163) précise « le rire n'est peut-être pas la première chose qui vient à l'esprit quand on pense à la rhétorique romaine, et à Cicéron en particulier. Et pourtant : les discours de Cicéron sont parsemés de traits d'humour et d'ironie (...) ». Et de même pour les lettres de la *Correspondance* : comme nous l'avons vu (cf. *supra*, p. 34), une des fonctions du grec est de susciter la bienveillance de son correspondant, en créant une connivence à travers la langue partagée. L'usage du rire, étudié ici dans le cadre des discours prononcés par Cicéron, est aussi révélateur de *l'ethos*, ou plutôt, comme l'a montré Guérin (2011), de la *persona* oratoire.

⁷¹ Cité par Maingueneau (2002, p. 56).

Quelques exemples significatifs

Pernot (2000, p. 162) mentionne quelques exemples dévoilant l'habileté de Cicéron à se jouer de son (ses) interlocuteur(s), et dans le cas d'un discours, de son (ses) adversaire(s). Nous citons ceux proposés par Pernot et nous y ajoutons quelques exemples issus de la *Correspondance*:

- l'éloge ironique :

(...) Rullus, homo non cupidus neque appetens (...) (« Rullus, cet homme sans cupidité ni ambition »), Sur la loi agraire, II, 20.

Publius Servilius Rullus, tribun de la plèbe pour l'année 63 avant J.-C., est un personnage assez décrié : celui-ci proposa une réforme agraire radicale⁷², qui consistait à vendre au profit du peuple toutes les terres qui composaient *l'ager publicus* dans les provinces. L'argent de la vente devait servir à l'achat de terres en Italie pour les plus pauvres mais aussi les plus susceptibles de provoquer des révoltes. Autrement dit, il était donc tout le contraire que ce que prétend de lui ici Cicéron.

Dans la *Correspondance*, citons par exemple la lettre *Att*. II.19.2 (Rome, milieu de juillet 59) où Cicéron raille les prétentions politiques de Marcus Calpurnius Bibulus, consul aux côtés de César en 59 avant J.-C. :

Bibulus in caelo est, nec quare scio, sed ita laudatur quasi

Vnus homo nobis cunctando restituit rem⁷³.

Cicéron applique à Bibulus un célèbre vers des *Annales* d'Ennius (mentionné ci-dessus en caractères gras) à propos de Quintus Fabius Maximus Verrucos, dit Cunctator (« le Temporisateur »), personnage célèbre de l'histoire de Rome qui lutta ardemment contre Hannibal. Or, Bibulus était en profond désaccord avec son collègue Jules César sur plusieurs réformes politiques – contre l'avis de César, il refusa par exemple l'attibution de terres aux vétérans de Pompée et aux nécessiteux de Rome. Vivement blâmé par les césariens, il s'enferma alors dans sa maison pendant les derniers huit mois de son consulat, délaissant totalement les affaires politiques et déléguant par là même la gestion de l'État à César. En le comparant (*quasi*) à Fabius Cunctator – dont l'action pour la *res publica* est

-

⁷² Il s'agit de la *lex Seruilia* qui ne fut jamais votée.

 $^{^{73}}$ « Bibulus est porté aux nues : pourquoi ? je n'en sais rien ; mais on le loue comme s'il était vrai qu' À lui seul, en temporisant, / Il a sauvé la République ».

louable – par l'intermédiaire de la citation d'Ennius, Cicéron le rabaisse et le ridiculise donc.

- jeu sur le nom de l'adversaire :

[à propos d'un personnage lié au procès de Verrès, qui conduit Cicéron à rédiger et prononcer ses *Verrines*] :

Sed repente e uestigio ex homine tamquam aliquo Circaeo poculo factus est Verres; (...) nam ex illa pecunia magnam partem ad se uertit (« Comme s'il avait pris un breuvage de Circé, tout à coup, sur-le-champ, le voici devenu un Verrès; (...) cet argent, il en verse dans ses caisses la plus grande partie »), Discours contre Q. Caecilius, 57.

Dans cet exemple, Cicéron joue sur le nom de son adversaire, Verrès. En effet, *uerres* « porc », « verrat » fait écho phonétiquement aux verbes *(e)uerro* « balayer », « rafler ». Grâce à la mention de Circé, Cicéron active l'intertextualité homérique⁷⁴ (et traite donc Verrès de « porc » en l'accusant de faire du profit avec l'argent du trésor public, quand il « rafle » *(uerrit)* « dans ses caisses la plus grande partie »).

Nous pouvons faire le parallèle avec les nombreux surnoms⁷⁵ que Cicéron utilise pour mentionner, à mots couverts, certains individus dans ses lettres : par exemple, l'épithète homérique βοῶπις en *Att.* II.9.1. (et ses dérivés grecs : βοώπιδος, *Att.* II.12.1. et *Att.* II.14.1. ; βοῶπιν, *Att.* II.22.5. et latins : *Boopidis*, *Att.* II.23.3.) désignant Héra, épouse de Zeus et qui réfère très probablement, dans la *Correspondance*, à Clodia, la sœur du tribun Clodius, ennemi de Cicéron.

Pernot (2000, p. 163-164) mentionne encore : le jeu de mots, l'usage de pérégrénismes⁷⁶, reparties souriantes ou au contraire cinglantes, le recours au persiflage etc. Pernot (2000, p. 164) précise ainsi que le *Pro Murena* dans son ensemble est conçu de manière à faire rire⁷⁷. L'usage du rire est donc une stratégie efficace pour l'orateur, non seulement pour convaincre (en utilisant la raison, le *logos*) que pour persuader (en suscitant

Pour un examen approfondi et un inteprétation détaillée de tous les surnoms utilisés par Cicéron dans la *Correspondance*, consulter Collard, 2004.

⁷⁴ Circé transforme en porcs les compagnons d'Ulysse, cf. *Odyssée*, X, 187-260. La mention de Circé oriente ici le choix de l'acception de *uerres* et permet ainsi une double actualisation du sens (Verres/*uerres*) par un jeu d'homonymie.

Correspondance, consulter Conard, 2004.

76 « Utilisation de mots d'origine étrangère, qui stigmatisaient l'adversaire plus sûrement que des insultes, Cicéron jouant sur les préjugés nationalistes de l'auditoire en même temps que sur ses préjugés moraux » (Pernot, 2000, p. 163).

⁷⁷ « Avec beaucoup de verve, il [Cicéron] railla d'abord la science juridique, ses minuties et son formalisme, puis ridiculisa la philosophie stoïcienne, sa dureté et son intransigeance » (Pernot, 2000, p. 165).

les émotions, le *pathos*) son auditoire. Cicéron lui consacre un long excursus dans le *De oratore*, II, 216-290 qui nous renseigne sur la *persona* oratoire.

Le risum mouere⁷⁸: un marqueur de la persona

La notion de *risum mouere* est abordée par César Strabon⁷⁹, écrivain contemporain de Cicéron mis en scène dans le *De oratore* (II, 216-291), dans un *excursus* couramment appelé *De ridiculis*. Au paragraphe 235⁸⁰, il expose le plan de son exposé qui comprend « cinq questions » : « 1° quelle est la nature du rire ? 2° qu'est-ce qui le produit ? 3° convient-il à l'orateur de vouloir l'exciter ? 4° jusqu'à quel point le doit-il ? 5° quels sont les divers genres de plaisanteries ? ». Il répond successivement à ces cinq interrogations puis, à partir du paragraphe 240 au paragraphe 248, il développe deux genres de plaisanteries : de choses d'une part, de mots d'autre part. À partir du paragraphe 249 et jusqu'à la fin de *l'excursus* (paragraphe 291), Strabon détaille les moyens d'exciter le rire inhérents à chaque genre de plaisanteries. L'exposé de Strabon sur le rire et ses usages est très précieux pour nous, d'une part parce que si les Grecs les premiers ont théorisé les moyens de faire rire, aucun de ces ouvrages ne nous est parvenu⁸¹, d'autre part parce qu'il nous en apprend davantage sur les liens entre rire et manifestation de la *persona*.

Guérin (2011, p. 148) a commenté cet *excursus* en l'appliquant à la notion de *persona*, et souligne en particulier le fait que le rire ne s'enseigne pas : « don de la nature, l'art de faire rire échappe aux règles et ne peut s'enseigner. Intrinsèquement lié à la nature de l'orateur, la capacité à déclencher le rire devient par conséquent un révélateur de la *persona* ». Il précise de plus que Cicéron concevait deux *personae* oratoires : la première,

⁷⁸ Les œuvres de Cicéron qui constituent la référence en matière de *risum mouere* sont les suivantes : *De oratore*, II, 216-291 (désigné généralement « *excursus De ridiculis* du *De oratore* ») ; *L'Orator*, 88 et *De officiis*, I, 103.

⁷⁹ Avocat, homme politique et écrivain romain du I^{er} siècle avant J.-C. (130-87), César Strabon est connu pour son usage de la plaisanterie et de l'humour dans ses discours. Cf. *Brutus*, 63, 226.

⁸⁰ Ac ne diutus uos demorer, de omni isto genere quid sentiam perbreuiter exponam. De risu quinque sunt quae quaerantur: unum, quid sit; alterum, unde sit; tertium, sitne oratoris risum uelle mouere; quartum, quatenus; quintum, quae sint genera ridiculi (...) (Cicéron, De oratore, excursus De ridiculis, 216-291).
⁸¹ César Strabon lui-même le déplore: Itaque cum quosdam Graecos inscriptos libros esse uidissem « de

Strabon lui-même le déplore: Itaque cum quosdam Graecos inscriptos libros esse uidissem « de ridiculis », non nullam in spem ueneram posse me ex iis aliquid discere. Inueni autem ridula et salsa multa Graecorum – nam et Siculi, in eo genere et Rhodii et Byzantii et praeter ceteros Attici excellunt –; sed qui eius rei rationem quandam conati sunt artemque tradere, sic insulsi extiterunt, ut nihil aliud eorum nisi ipsa insulsitas rideatur (« Un jour que j'avais mis la main sur certains ouvrages grecs ayant pour titre Ce qui fait rire, j'avais conçu l'espoir qu'ils m'apprendraient quelque chose. J'y ai trouvé bon nombre de ces saillies piquantes, si communes chez les Grecs, (car les Siciliens, les Rhodiens, les Byzantins y excellent et, pardessus tous, les Attiques); mais lorsqu'ils ont voulu donner la théorie de la plaisanterie et la réduire en préceptes, ils se sont montrés singulièrement fades, au point que, s'ils font rire, c'est de leur fadeur ») (Cicéron, De oratore, 217).

spécifique au magistrat et référant aux domaines moral et civique, est fixe et doit toujours demeurer identique; la seconde, composé des particularismes de l'orateur qui l'individualisent, est souple mais complémentaire de la *persona* fixe. Ainsi, la manière de faire rire employé par l'orateur est fonction de sa *persona*.

L'habileté à manier la plaisanterie est donc un des moyens permettant de percevoir la *persona* de l'orateur, et en particulier de juger de ses qualités naturelles, culturelles et sociales. En suivant l'exposé de Strabon et en le complétant du propos de Guérin (2011), nous allons successivement présenter deux aspects qui rendent compte des ces qualités afin de brosser, dans la section suivante, le portrait de l'orateur idéal selon les Romains.

La cauillatio et la dicacitas : deux sortes de plaisanteries qui mettent en évidence les qualités naturelles de l'orateur

Ces deux genres de plaisanterie constituent la principale division du *risum mouere* selon Guérin (2011, p. 156) et peuvent être des indices pour interpréter l'usage du grec dans la *Correspondance*. Voici comment les définit Strabon (*De oratore*, 218) :

Etenim quom duo genera sint facetiarum : alterum aequabiliter in omni sermone fusum, alterum peracutum et breue, illa a ueteribus superior cauillatio, haec altera dicacitas nominata est⁸².

La *cauillatio* relève de la plaisanterie continue tandis que la *dicacitas* correspond au trait d'esprit. L'orateur qui sait manier la première est *facetus*⁸³; celui qui excelle dans la seconde est *dicax*⁸⁴. Ces deux types de plaisanterie correspondent à deux états différents de l'orateur qui discourt : la *cauillatio* est à relier à *l'hilaritas*, et la *dicacitas* à *l'ingenium*. Guérin (2011, p. 170) précise en effet que Cicéron⁸⁵ distingue *hilaritas* et *risus* : « différente du rire, qui est explosif et forcément passager, [*l'hilaritas*] est un état continu d'enjouement qui s'oppose lui-même à l'état de *seueritas* ou de *tristitia* ». Appliquée à la *Correspondance*, *l'hilaritas* traduirait en quelque sorte « un état d'esprit », qui serait

83 « L'orateur capable de faire rire pourra alors être désigné comme *facetus* de manière générale, et recevoir le même qualificatif quand il excellent dans les imitations ou les récits spirituels qui sont le propre du *risum mouere* continu » (Guérin, 2011, p. 156).

⁸⁵ Cicéron a proposé plusieurs définitions de *l'hilaritas*: voir en particulier *Brutus*, 322 (différence entre *hilaritas* et *risus*); *Tusculanes*, IV, 49 (*l'hilaritas* par opposition à la colère, *iracundia*); *Tusculanes*, IV, 15 (*l'hilaritas* est le résultat de la passion qu'est la joie ressentie, *laetitia*). Voir encore *De officiis*, I, 108.

⁸² « Il y a, en effet, deux sortes de plaisanteries : l'une est répandue également sur tout l'ensemble du discours, l'autre consiste en traits vifs et courts. Nos pères ont donné à la première le nom de 'railleries' (*cauillatio*), à la seconde celui de 'bons mots' (*dicacitas*) ».

⁸⁴ « S'il excelle dans les mots d'esprit et les réparties brèves, il sera alors qualifié de *dicax*, adjectif correspondant à la qualité de *dicacitas* » (Guérin, 2011, p. 157).

suscité « par le déclenchement d'une passion » mais désignerait aussi « une qualité éthique naturelle, définitoire d'un certain type de *persona* » (*ibid.*, 2011, p. 171). Par ailleurs, la dicacitas (appelée aussi ridiculum in uerbo) comprend six types de plaisanteries, chacun soulignant d'une façon différente l'ingenium de l'orateur : les mots à double entente (uerba ambigua; Cicéron, De oratore, II, 251, 253-254) qui manifeste la capacité de l'orateur à dominer la langue et les mots : la paronomase (parua uerbi immutatio ; Cicéron, De oratore, II, 256-257) qui consiste à susciter le rire en modifiant une lettre dans un mot (il s'agit le plus souvent d'un nom propre) ; l'usage d'un vers ou d'un proverbe (modifié si nécessaire pour s'adapter au contexte), stratégie typique de l'orateur dit facetus (Cicéron, De oratore, II, 257-258). Ce dernier peut encore feindre d'entendre un mot selon la lettre et non selon l'esprit, procédé que Strabon qualifie de « piquant » (salsus) (Cicéron, De oratore, II, 259-260) et qui, s'il est maîtrisé, est très apprécié par l'auditoire ; enfin, il peut user de toute la palette des figures de style à sa disposition : allégorie (immitata oratio), métaphore (uerbi translatio), antiphrase (inuersio uerborum) (Cicéron, De oratore, II, 261-262) et antithèse (uerba relata contrarie; Cicéron, De oratore, II, 263). De tous ces types de plaisanteries qui sont autant d'indices de la persona de l'orateur, nous retenons surtout la stratégie qui consiste au « remploi⁸⁶ » d'un vers ou d'un proverbe ; nous verrons (cf. infra, p. 208) en effet que ce procédé semble très prisé par Cicéron dans la Correspondance.

L'orateur, par sa capacité à susciter le rire, apparaît encore « comme un *homo festiuus* et comme un *homo uenustus* : *uenustus* par son usage des traits d'esprit [*dicacitas*], *festiuus* par celui de la *cauillatio* » (Guérin, 2011, p. 188). Or, parmi les orateurs dont Cicéron vante les talents oratoires, Crassus fut sans doute l'un des plus appréciés ; il est même l'exemple par excellence de l'orateur qui combine à la fois la *festiuitas* et la *uenustas* :

Nam esse quamuis facetum atque salsum non nimis est per se ipsum inuidendum; sed quom omnium sit uenustissimum et urbanissimus, omnium grauissimum et seuerissimum et esse et uideri, quod isti contigit uni, mihi uix ferendum uidebatur⁸⁷.

⁸⁶ Nous empruntons ce terme à Ledentu (2011, p. 287).

^{87 «} Être spirituel à souhait, exceller dans la raillerie, ce n'est pas, en soi, un talent des plus enviables. Mais que l'homme qui a le plus de grâce enjouée (*uenustissimus*) et de finesse dans l'esprit (*urbanissimus*), soit aussi l'orateur qui a le plus de noblesse (*grauissimus*) et de gravité (*seuerissimus*), voilà une chance qui n'appartient qu'à lui, et voilà ce que j'ai eu souvent de la peine à lui pardonner » (Cicéron, *De oratore*, 228) [Antoine à propos de Crassus, à qui il envie et la célébrité, et le talent oratoire]. Voir aussi *Brutus*, 39, 143.

Crassus dispose ainsi de toutes les qualités qui définissent un orateur au temps de Cicéron. En particulier, et c'est peut-être ce pourquoi il est tant envié, sa *persona* concentre à la fois des atouts naturels et culturels. Il possède certes un talent oratoire inné (quoique longuement travaillé) mais surtout occupe une place de choix au sein de l'élite de la société, ce que traduit le superlatif *urbanissimus* employé par Cicéron.

Le rire – *risum mouere* – est donc une des stratégies à la disposition de l'orateur pour s'attirer la bienveillance de son public et réaliser l'objectif de son discours. Au paragraphe 284 de *l'excursus De ridiculis*, Strabon précise encore que « de toutes [l]es plaisanteries, les meilleures sont celles que l'on n'attend point⁸⁸ »; ce sont celles qui charment le plus l'auditoire, et qui prouvent l'excellence de l'orateur qui est capable non seulement de jouer avec les mots mais aussi de faire preuve de tact. L'orateur qui se met en scène, dans la Rome du I^{er} siècle avant J.-C., prend alors le risque d'être jugé sur ses qualités à la fois naturelles, culturelles et sociales, autant de manifestations de sa *persona* oratoire. Celui dont la *persona* s'accorde le mieux avec ces qualités et avec son auditoire est alors considéré comme le meilleur.

3.3. Portrait de l'orateur idéal dans l'Antiquité gréco-romaine

Cicéron, s'appuyant sur sa propre pratique – lui-même orateur, il est aussi connu pour son désir excessif de gloire⁸⁹ – donne sa définition de l'orateur idéal dans son traité de rhétorique *L'Orator* (100-101). Évoquant la théorie des « genres » de styles que nous avons détaillée ci-dessus (cf. *supra*, p. 26), l'orateur idéal est pour notre auteur celui qui sait manier tous les styles :

Complectar breui, disseram pluribus. Is est enim eloquens, qui et humilia subtiliter et alta grauiter et mediocria temperate potest dicere. (...) Is erit igitur eloquens, ut idem illud iteremus, qui poterit parua summisse, modica temperate, magna grauiter dicere⁹⁰.

⁸⁸ Sed ex his omnibus nihil magis ridetur quam quod est praeter exspectationem (Cicéron, De oratore, II,

⁸⁹ Καὶ μέγιστον μὲν ἴσχυσεν ἐν τῇ πόλει τότε, πολλοῖς δ' ἐπίφθονον ἑαυτὸν ἐποίησεν ἀπ' οὐδενὸς ἔργου πονηροῦ, τῷ δ' ἐπαινεῖν ἀεὶ καὶ μεγαλύνειν αὐτὸς ἑαυτὸν ὑπὸ πολλῶν δυσχεραινόμενος (« Étant alors très puissant dans l'État, Cicéron s'attira beaucoup d'inimitiés, non qu'il commît aucune mauvaise action, mais sa constante habitude de se louer et de se vanter indisposa beaucoup de gens ») (Plutarque, *Vies*, « Vie de Cicéron », 24.1).

⁹⁰ « L'homme éloquent est celui qui est capable de dire les choses terre à terre avec précision, les choses élevées avec force, les choses moyennes d'un ton intermédiaire. (...) Celui-là donc sera éloquent, répétons-le, qui sera capable de dire les petites choses sans hausser le ton, les moyennes d'un ton intermédiaire, les grandes avec force » (Cicéron, *L'Orator*, 100-101).

Mais il est vain de chercher un tel homme, prévient Cicéron en référant à la théorie des idées de Platon selon laquelle si nous ne percevons pas quelque chose par les yeux, cela ne signifie pas que cette chose n'existe pas, puisque nous pouvons très bien nous l'imaginer par la pensée. De même, si pour Cicéron l'orateur idéal – selon ses propres critères – n'existe pas parmi le commun des mortels, il peut néanmoins le caractériser et approcher sa forme par la pensée.

Une des stratégies qui nous permettrait de cerner *l'ethos* de cette figure idéale est de le définir par la négative, en observant d'abord ce qu'il ne doit pas être. Ainsi, dans *l'excursus De ridiculis* (239), Strabon présente deux contre-modèles que tout orateur, s'il veut être convenablement reçu par son public, doit à tout prix éviter : le *scurra* (« bouffon ») et le *mimus* (« mime »). Selon Guérin (2011, p. 265), ces deux figures rendent compte de la limite (*quatenus*) à ne pas franchir dans la pratique du rire et concernent directement la *persona* discursive de l'orateur. En reliant chacun de ces deux contre-modèles aux deux principaux types de plaisanterie énoncées par Strabon (*De ridiculis*, 218) – *cauillatio* et *dicacitas* – et en constatant en quoi ils ne sont pas conformes à l'idéal oratoire, nous parviendrons alors à appréhender la *persona* discursive de l'orateur idéal.

Dans un ouvrage qu'il consacre à l'étude de cette notion dans le cadre du *risum mouere*, Guérin (2009a, p. 230) distingue ainsi deux modalités dans l'usage du rire⁹¹: détruire l'adversaire (*frangere aduersarium*) et faire valoir l'orateur. En effet, le rire peut aussi prendre une dimension agressive: dans une logique d'humiliation publique, l'orateur stigmatise son adversaire en exposant à l'auditoire ses déviances par rapport à la norme collective; en condamnant par exemple son attitude ou son apparence, il réaffirme par là même « les valeurs du groupe et (...) s'inclu[t] lui-même dans ce groupe » (Guérin, 2009a, p. 233). Si l'usage du *frangere aduersarium* peut se révéler particulièrement efficace pour s'attirer la *beneuolentia* du public, c'est une stratégie qui comporte certains risques, lesquels peuvent facilement déteindre sur la *persona* de l'orateur. C'est pourquoi le rire doit être régulé selon différents paramètres détaillés par Cicéron: l'orateur – tout comme

⁹¹ Selon Guérin (2011, p. 286), les cinq fonctions du *risum mouere* détaillées par Strabon au paragraphe 236 de l'excursus *De ridiculis* sont les suivantes : 1) le rire provoque *l'hilaritas* qui induit la *beneuolentia* ; 2) la verve de l'orateur suscite l'admiration de son auditoire ; 3) cette verve contribue alors à modifier l'image de sévérité projetée par l'orateur et son discours ; 4) l'orateur doit construire de lui l'image d'un individu « socialement et culturellement acceptable » (*politus, eruditus, urbanus*) ; 5) l'une des modalités de l'usage du rire est de faire preuve de *frangere aduersarium*.

l'épistolier d'ailleurs – doit veiller au respect du convenable (*quod decet, decorum*), faire preuve de retenu dans les saillies (*dicacitatis moderatio*; *De oratore*, II, 238), préserver sa gravité (*grauitas*; *De oratore*, II, 229), se contrôler (*temperantia*; *De oratore*, II, 247), enfin ne pas lancer trop fréquemment des traits piquants (*raritas dictorum*; *De oratore*, II, 247). Les préconisations de Cicéron sur l'usage du *frangere aduersarium* ne réfèrent donc pas à la violence du propos lui-même mais au comportement de l'orateur lui-même. Comme le précise Guérin (2009a, p. 237), ce dernier « ne doit pas se laisser aller à la violence, et doit parvenir à contrôler sa propre image ».

Une autre astuce visant à affaiblir son adversaire est d'utiliser les *facetiae*. Celles-ci se présentent sous deux formes : le récit (*fabella narratur*; *De oratore*, II, 240) et l'imitation comique (*deprauata imitatione*; *De oratore*, II, 242). Cette dernière, associée au second des deux contre-modèles qui nous intéressent ici – le *mimus* – consiste par exemple à reprendre un geste ou une inflexion de voix de l'adversaire dans le but de déclencher le rire de l'auditoire.

Les modèles – *scurra* et *mimus* – que nous venons de caractériser sont donc définis par rapport à leurs excès : la bassesse morale et le manque d'éducation et de culture. Or, le *mimus* qui, selon Guérin (2011, p. 301), traduit une référence sociale et le *scurra* qui représente un type éthique sont en fait deux personnages que Cicéron invoque pour préciser sa définition de l'orateur légitime.

Si, comme nous l'avons précisé au début, l'orateur idéal n'existe pas pour Cicéron mais n'est qu'une vue de l'esprit; si celui-ci est défini en négatif par ce qu'il n'est pas – ni *scurra*, ni *mimus* – il semblerait qu'un des moyens d'approcher cet idéal serait d'appréhender son style, en particulier les effets qu'il produit sur l'auditoire. De fait, dans son traité *De optimo genere oratorum*, Cicéron associe genre d'orateur et tripartition des fonctions *docere*, *delectare et (per)mouere*:

Optimus est enim orator, qui dicendo animos audientium et docet et delectat et permouet. Docere debitum est, delectare honorarium, permouere necessarium⁹².

Le meilleur orateur est celui dont la parole agit sur l'âme en l'instruisant (docere), en la charmant (delectare), et enfin l'émeuvant (permouere). Cependant, il n'existe pas une

⁹² « Le meilleur orateur est celui dont la parole instruit ses auditeurs, les charme et les émeut. Les instruire est son devoir, les charmer vient par surcroît, les émouvoir est nécessaire » (Cicéron, *De optimo genere oratorum*, 3).

seule et unique figure idéale de l'orateur selon Cicéron, qui correspondrait à un genre de style en particulier⁹³: ainsi, dans le *Brutus* (respectivement 194 et 198), Cicéron reconnaît en Q. Scaeuola et L. Crassus deux maîtres de l'éloquence, pourtant leur style diffère : quand celui de Scaeuola est soigné et élégant (*politius aut elegantius*), celui de Crassus est riche et travaillé (*uberius dicendi genus et ornatius*). En réalité, ce qui compte pour s'approcher de cet idéal visé par Cicéron, c'est moins le style employé que la capacité de l'orateur à s'adapter aux situations et aux publics qui témoigne de sa *persona* discursive. Cette dernière se construit non seulement dans et par le discours, mais résulte aussi et surtout de l'effet produit par ce discours sur l'auditoire : la parole joue certes un rôle essentiel dans la caractérisation de la *persona* discursive de l'orateur, son comportement face au public n'en est pas moins important. L'orateur légitime est celui qui fait preuve de *moderatio*, de *temperantia* et de *prudentia*.

Dans ce premier chapitre, nous avons montré que la notion grecque *d'ethos* – et son adaptation latine : la *persona* – constitue le pivot de la rhétorique gréco-romaine. Concept au périmètre fluctuant et soumis à de fortes évolutions – en témoignent les divergences et les désaccords sur le choix d'une définition unique, précise et complète parmi les chercheurs, encore aujourd'hui – *l'ethos* se construit en partie dans et par la langue, que celle-ci soit orale ou écrite. Le parole, considérée comme support de *l'ethos*, induit des interactions entre locuteur et interlocuteur ; ceux-ci investissent alors chacun une même situation de communication dans laquelle ils donnent à voir de leur personne, se mettent en scène et se jugent l'un l'autre. Les deux individus – locuteur et interlocteur à l'oral, destinateur et destinataire à l'écrit – utilisent toutes les potentialités du langage normées par la rhétorique pour construire la meilleure image d'eux-mêmes, celle qui leur correspond le mieux mais aussi celle qui leur permettra de persuader leur auditoire.

Les orateurs antiques attachaient une grande importance à la parole, cherchant toujours le mot juste, l'expression qui détonne, le trait qui pique. Parmi les moyens de s'attirer la *beneuolentia* du public, il en est un particulièrement efficace qui consiste à insérer dans son discours des vers ou des proverbes (cf. Cicéron, *De oratore*, II, 258), autrement dit des

⁹³ Sed quot officia oratoris, tot sunt genera dicendi: subtile in probando, modicum in delectando, uehemens in flectendo, in quo uno uis omnis oratoris est (« Mais autant de devoirs de l'orateur, autant il y a de genres de style: précis dans la preuve, moyen dans le charme, véhément quand il s'agit de fléchir, car c'est là seulement que réside toute la puissance de l'orateur ») (Cicéron, L'Orator, 69).

paroles rapportées. Voici comment Strabon définit cette stratégie rhétorique qui fait partie du *risum mouere* (*excursus De ridiculis*, 257) :

Saepe etiam uersus facete interponitur, uel ut est uel pauculum immutatus, aut aliqua pars uersus (...)⁹⁴.

Reprendre à son propre compte les paroles d'autrui, le citer, est certes un phénomène linguistique complexe, mais particulièrement intéressant pour comprendre comment se construit *l'ethos* d'un individu. Ne référant plus au seul locuteur mais désormais aux échos des autres locuteurs dont les paroles sont rapportées, *l'ethos* se démultiplie et s'enrichit. Afin d'affiner notre compréhension du concept *d'ethos* dans le champ de l'énonciation, il nous semble donc nécessaire d'analyser l'insertion de citations – entendues comme la reprise des mots d'autrui, qu'elle s'effectue dans la langue d'origine ou que les paroles rapportées soient traduites – dans un énoncé. C'est l'objet du deuxième chapitre dans lequel nous étudierons la pratique de la citation dans l'Antiquité gréco-romaine pour situer celle de Cicéron dans la *Correspondance*.

⁹⁴ « Souvent on intercale dans le discours un vers ou une portion de vers, sans y rien changer ou en y changeant peu de chose, et l'effet est plaisant ».

Chapitre 2. Les contours linguistiques de la citation et son application dans l'Antiquité gréco-romaine

Dans ce deuxième chapitre, nous nous intéressons à la séquence textuelle choisie pour mener notre étude : la citation. Nous verrons d'abord quelles définitions lui sont attachées puis, nous nous focaliserons sur la citation grecque en particulier, en analysant les modalités d'insertion au sein d'un énoncé latin. Pour ce faire, il nous faudra considérer l'environnement bilingue de Rome au temps de Cicéron, et comprendre comment interagissaient non seulement les deux langues mais aussi les deux cultures, latine et grecque. Enfin, nous nous attacherons à caractériser l'usage de la citation chez Cicéron, d'un point de vue général d'abord, puis appliquée à la *Correspondance*.

1. Définitions d'un concept linguistique complexe

Il peut sembler étonnant qu'un phénomère linguistique aussi courant⁹⁵ et récurrent au sein d'une conversation – souvent sans le percevoir, nous intégrons pourtant des paroles rapportées à nos énoncés quand nous parlons, ne serait-ce pour rapporter ce qui vient d'être dit entre un locuteur A et un locuteur B à un troisième locuteur C qui échange avec A ou B – n'apparaisse pas dans les textes de l'Antiquité qui nous sont parvenus⁹⁶. Non que les Romains et les Grecs n'utilisaient pas la citation, au contraire : *l'Iliade* et *l'Odyssée* en sont remplie⁹⁷ et on ne compte plus les énoncés rapportés d'un personnage à un autre directement ou par un intermédiaire qui joue le rôle de messager⁹⁸. Ce que les Anciens ne possédaient pas, et que nous possédons aujourd'hui, c'est une dénomination précise de ce phénomène : Svenbro (2004) a bien montré qu'il n'existait pas de verbe signifiant « citer »

⁹⁵ Svenbro (2004, p. 266) précise à juste titre que « les mots qui appartiennent à une langue sont inlassablement répétés, réutilisés, recyclés. C'est la condition de toute langue. De ce point de vue, la langue est comme une chambre d'échos ».

⁹⁶ Précision importante : si les auteurs des textes qui nous sont parvenus ne mentionnent pas explicitement la citation, cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas eu d'écrit traitant de ce phénomène. En effet, celuici est peut-être perdu. Ce qui est étonnant est donc plutôt qu'un tel concept n'ait pas été théorisé dès l'Antiquité.

⁹⁷ Svenbro (2004, p. 266), à propos d'Homère et de l'usage de la citation : « d'un poète qui a la manie de l'autocitation et d'une poésie où la citation est portée jusqu'au paroxysme, car la répétition de formules entières nous suggère sans doute quelque chose de l'ordre de la citation ».

⁹⁸ Létoublon (2006) a étudié l'usage de la citation et de la formule (deux concepts qu'elle distingue) chez Homère : pour illustrer notre propos, nous pensons en particulier à un épisode de *l'Iliade*, chant XXIV (commenté par Létoublon, 2006, p. 20) qui met en jeu toute une chaîne de messages répétés : entre Zeus et la messagère Iris, puis entre Iris et Thétis (Iris transmet les paroles de Zeus à Thétis) puis entre Thétis et son fils Achille (Thétis transmet les paroles de Zeus que lui a transmises Iris à Achille), et ainsi de suite. S'ensuit une chaîne complexe de messages rapportés, parfois avec des variations mineures dues à la syntaxe et aux transformations de personnes, parfois avec des variations plus significatives.

dans l'Antiquité, seulement des équivalents approchants⁹⁹. Aussi, dans la situation où un poète contemporain utilise une forme toute prête ou un « paquet de mots » emprunté tel quel à un autre texte, « ce paquet de mots tend (...) à constituer une citation : le souvenir du texte auquel les mots sont empruntés va orienter la réception du passage où apparaît la citation » (Svenbro, 2004, p. 266). De cette première approche de la citation et de la pratique citationnelle dans l'Antiquité, nous retenons qu'elle signale des paroles rapportées constituées de mots – de « paquets de mots » dit Svenbro – empruntés par un locuteur A qui échange avec un locuteur B à un individu tiers, aussi bien à l'oral, qu'à l'écrit. Mais ce que nous avons jusqu'à présent qualifié de « citation » recouvre une réalité beaucoup plus complexe, difficile à cerner et à définir d'un point de vue linguistique.

1.1. Différentes définitions pour une même notion

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à cet objet d'étude, mais sans jamais parvenir à un consensus quant à une définition unique de la notion. Au contraire, nous trouvons dans la littérature de multiples définitions de la citation qui se complètent les unes les autres et apportent chacune de nouveaux éléments pour caractériser ce concept fluctuant. Aussi, en nous appuyant sur plusieurs études, il nous semble essentiel d'appréhender d'abord la polysémie du terme « citation » qui constitue le cœur de notre sujet, avant de nous intéresser aux autres concepts qui lui sont rattachés.

Dans un ouvrage éclairant, *La seconde main ou le travail de la citation*, Compagnon (1979, p. 81) nous donne une première indication pour cerner notre objet d'étude : « la citation est un énoncé répété et une énonciation répétante : en tant qu'énoncé, elle a un sens, 'l'idée' qu'elle exprime dans son occurrence première (t dans S₁) ; en tant qu'énoncé répété, elle a également un sens, 'l'idée' qu'elle exprime dans son occurrence seconde (t dans S₂) ». Comme nous le verrons plus précisément dans les sections suivantes, Compagnon étudie la citation par le prisme de l'énonciation, en distinguant sa valeur dans un énoncé 1 (« l'énoncé source », pourrait-on dire) et sa valeur une fois intégrée dans un énoncé 2 (« l'énoncé cible », qui constitue la reprise et l'intégration de « l'énoncé source » dans un nouvel énoncé). En observant l'objet « citation » à la lumière de la situation

⁹⁹ En étudiant un corpus de textes grecs uniquement, Svenbro (2004) distingue quatre façons de dire « citer », chacune pouvant prendre plusieurs sens différents : νέμειν (trois sens : « citer », « faire entendre, réciter », « dire »); l'actif παρατιθέναι (« servir », « fournir »; cf. Plutarque, *Moralia*, 12 d-f) et le moyen παρατίθεσθαι (« mettre devant soi » ; cf. Platon, *Politique*, 275 b) ; προς-χρᾶσθαι : « utiliser à cette fin » (προς- : à cette fin ; χρᾶσθαι : utiliser ; cf. Platon, *Politique*, 275 b) ; l'auteur souligne enfin l'existence de λέξεις ἐξελειγμέναι (« morceaux choisis ») qui correspondent sans doute à des recueils de citations que se composaient les écrivains antiques pour faciliter le travail de rédaction.

d'énonciation, Compagnon modalise parfaitement le processus qui nous intéresse directement pour notre étude : le « copier-coller » d'une séquence textuelle d'un énoncé 1 à un énoncé 2. Aussi, tel que Compagnon le décrit, il ne semble pas avoir de modification quelconque entre les deux actes « copier » et « coller » : la citation est prélevée textuellement de l'énoncé 1 et est collée textuellement dans l'énoncé 2 ; si son sens change d'un énoncé à l'autre, c'est uniquement en raison du contexte de l'énoncé dans lequel elle est intégrée. Or, comme nous l'expliquons dans la partie 2 de ce travail, lorsque nous précisons la méthodologie suivie pour le recueil de nos données, nous avons remarqué que certaines des citations grecques versifiées mentionnées par Cicéron dans ses lettres ne sont pas littérales, mais tronquées, et parfois même modifiées. Nous nous interrogerons dans la partie 3 (chapitre 6) réservée au traitement de nos données sur les implications de ce phénomène quant à *l'ethos* de notre auteur, cependant il nous semble important d'insister d'ores et déjà sur cette singularité dans la pratique citationnelle de Cicéron, alors que nous précisons les divers sens du terme « citation ».

Dans une autre partie du même ouvrage, Compagnon (1979, p. 17) prend en considération ces éventuelles modifications inhérentes à l'acte de citer et précise les conséquences sur le sens de la citation : « lorsque nous citons, nous mutilons le texte et le détachons de son contexte pour l'intégrer dans un contexte différent. Cette intégration modifie le sens originel du texte cité, ou plutôt les deux sens se superposent sans que le plus récent efface totalement la perception de l'ancien¹⁰⁰ ». Ainsi, de même que l'objet « citation » ne possède pas de définition unique, le « sens » de toute citation d'un texte quelconque n'est pas univoque, mais résulterait de l'accumulation de tous les sens de cette citation dans chaque énoncé où elle est apparue. Considérant ce fait, le sens d'une citation n'est donc pas fixe mais varie non seulement en fonction du contexte de l'énoncé dans lequel elle est intégrée, mais aussi selon la réception que l'interprétant en fait. Autant il y a d'interprétants, autant le sens de la citation fluctue, étant en plus soumis à la subjectivité de chacun d'eux.

Après avoir proposé une première approche de la citation, Compagnon entre véritablement dans le sujet et retrace l'histoire de cette notion, qui débute dans l'Antiquité, alors que la rhétorique se développe et, avec elle, la définition des « genres » de styles dont nous avons déjà donné un aperçu (cf. *supra*, p. 26). Pour Compagnon (1970, p. 179), il

¹⁰⁰ Compagnon, 1979, p. 17, cité par Cousin, 2006, p. 267.

existerait deux espèces de citations, en fonction de la nature de la séquence textuelle répétée : d'une part, la répétition de pensées (*repetitio sententiarum*), d'autre part, la répétition de mots (*repetitio uerborum*). Toutefois, ces deux espèces de citations ne se valent pas : la répétition de pensées est jugée meilleure parce qu'elle permet d'éduquer l'individu en lui proposant des *exempla* à reproduire, là où la répétition de mots se contente seulement de redire, sans susciter l'interprétation qui inciterait à la mise en pratique. Compagnon (1979, p. 181-182) rapproche alors la *repetitio sententiarum* de la *sententia* et la *repetitio uerborum* de la *uox* et précise que « la répétition de pensée, la *repetitio sententiarum*, c'est évidemment la bonne *sententia*¹⁰¹ : elle reste proche des choses, elle touche le sens et les sens, elle survit à son énonciation, car elle est d'abord conceptuelle ».

Nous avons vu avec Compagnon une première définition de la citation; nous voulons maintenant en présenter une deuxième proposée par Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 147) qui a également étudié ce concept par le prisme de l'énonciation, dans un ouvrage intitulé *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*. S'intéressant aux faits énonciatifs pour en établir une typologie, Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 162) rappelle qu'un « texte n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une succession, ou un emboîtement selon les cas, d'isotopies énonciatives, qui s'opposent les unes aux autres par la nature et/ou la modalité d'inscription de L [l'émetteur] dans l'énoncé ». Or, il nous semble qu'il est possible de considérer la citation comme une des « modalité[s] d'inscription » de l'émetteur dans l'énoncé, si la façon de rapporter des paroles – autrement dit de citer – n'est pas universelle mais varie (entre autres) en fonction de la subjectivité de l'émetteur et de sa posture par rapport à l'énoncé.

Plus loin dans le même ouvrage, Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 164-165) distingue deux types de citation : les citations implicites, « dont la source énonciative, aucune marque formelle ne venant signaler l'existence d'un L₁ distinct de L₀, reste effectivement implicitée, mais dont la teneur est explicitement mentionnée dans l'énoncé » et les citations présuposées, « dont le statut est tout autre, et plus difficile encore à circonscrire ». Nous entrons ici dans un autre niveau de précision de l'objet « citation », qui sépare ce qui se présente implicement comme une citation de ce qui en est probablement une, l'appartenance d'une citation à l'une ou à l'autre de ces deux catégories étant déterminée en fonction de la posture de l'énonciateur. Si Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 166-167)

¹⁰¹ Nous aurons l'occasion de définir la *sententia* dans la section suivante (1.2.) en étudiant les concepts apparentés à la citation.

mentionne « cet opérateur citationnel particulier que constituent les guillemets », précieux indice pour identifier une citation – les guillemets signalent « en général une séquence directement rapportée » – le problème se complique pour nous qui étudions des citations grecques versifiées puisque, s'il est attesté que les Grecs et les Romains utilisaient déjà des signes de ponctuation¹⁰², il est évident que ceux-ci n'étaient pas régis par les mêmes normes qu'aujourd'hui. Il faudra donc s'appuyer sur d'autres critères pour décider si telle séquence grecque versifiée est une citation. Pour ce premier travail dédié à la caractérisation de *l'ethos* épistolaire de Cicéron, comme nous le précisons dans la partie 2, nous avons suivi les choix des éditions de référence de la *Correspondance* qui signalent les citations en italique.

Notre étude a pour objectif d'expliquer l'emploi d'une citation par Cicéron dans telle partie de l'énoncé plutôt que dans une autre, puisque le grec ne survient jamais de façon anodine dans la *Correspondance*. Pour ce faire, il faut d'abord étudier la manière dont sont introduites les citations, c'est-à-dire repérer leur statut discursif. Dans sa typologie des citations, Maingueneau (1976) distingue quatre types de citation et attibue une fonction à chacun. Nous résumons son propos dans le tableau ci-dessous.

¹⁰² Pour plus de détails sur la ponctuation dans l'Antiquité, consulter de Poccetti (2011, p. 19-35) qui retrace l'histoire de la ponctuation depuis ses débuts chez les Grecs et les Latins : « la notion de 'point', comme noyau de la ponctuation, à l'origine même de la terminologie de la ponctuation dans les langues modernes européennes, est née au sein de la latinité » ; « Les Grecs ont élaboré des règles de ponctuation, en utilisant notamment des ponctuants polyfonctionnels, pour aider à la lecture à haute voix (…), pour signaler les unités syntaxiques porteuses du sens et enfin pour établir l'édition philologique des textes » (p. 34).

	Citation-preuve	Citation-relique	Citation-épigraphe	Citation-culture
Fonctions	Dans une argumentation: pour réfuter, défendre ou étayer un argument. La citation-preuve est privilégiée pour son contenu ou pour son auteur; s'il s'agit de son auteur, alors elle prend la fonction de « citation- autorité ».	Incarner « un fragment de 'discours vrai', authentique et, en conséquence, d'authentifier le discours citant, de lui conférer le sceau fondateur ».	Les épigraphes ont pour fonction de « relier le discours à un ensemble plus vaste, [de] l'intégrer dans un ensemble d'énoncés antérieurs ».	La citation culture est un signe de connivence, de « culture » partagée. Maingueneau rapproche la citation-culture de la citation-relique; la différence la citation-relique; la différence sur la « fonction phatique » — selon la formulation de Jakobson (2003 [1963], p. 217).

Tableau (1) Typologie des citations selon Maingueneau (1976, p. 126-127)

La citation-culture en particulier nous semble pertinente pour notre étude, Cicéron partageant avec ses correspondants – Atticus le premier – un fort degré de connivence qui résulte d'une culture partagée entre membres d'une même communauté intellectuelle.

Par ailleurs, Maingueneau (1976, p. 126) précise à juste titre que les citations constituent des énoncés rapportés dont le statut varie en fonction des types de discours. Deux types de discours doivent être considérés : le discours direct et le discours indirect – l'auteur (1976,

¹⁰³ Maingueneau (1976, p. 126-127), à propos de la citation-culture : « Ces citations ne sont pas innocentes ; leur fonction phatique est essentiellement quête d'une connivence dans la mesure où elles provoquent une adhésion presque automatique ».

- p. 123) écarte volontairement la troisième forme de discours, le discours indirect libre, qu'il estime « assez artificicielle » et « réservée à la littérature romanesque ». Entre discours direct et discours indirect donc, la différence se situe au niveau des modalités d'insertion de la parole rapportée dans le nouvel énoncé que nous avons qualifié « d'énoncé cible » ci-dessus :
- le discours direct « insère une situation de commentaire dans une autre en leur laissant leur indépendance, discours dans le discours, chacun conservant ses repérages propres ; le discours direct reproduit les propos, les répète purement et simplement » ;
- le discours indirect « ne maintient stable que le contenu du discours cité : c'est l'interprétation du discours cité et non sa reproduction. Le discours citant surbordonne tout à son 'optique', il n'y a plus qu'une seule source d'énonciation ».

À nouveau, d'un point de vue typographique, il serait possible de séparer discours direct et discours indirect en se fondant sur la présence de guillemets pour les paroles rapportées au discours direct. Cependant, cet indice n'est pas pertinent dans notre cas. Nous ne pouvons alors nous intéresser, pour authentifier avec certitude une citation, qu'à son environnement latin, en cherchant par exemple des marqueurs du style indirect par exemple, même si la seule présence du style indirect dans l'énoncé latin ne prouve en rien que la séquence considérée est une citation.

Létoublon (2006, p. 17-32) a été confrontée à un problème similaire dans les épopées homériques. En effet, *l'Iliade* et *l'Odyssée* se caractérisent par un taux élevé de répétitions, mais il semble difficile de parler de citation; si tel était le cas, ce serait alors le poème entier qu'il faudrait qualifier de citation. Létoublon (2006, p. 19) propose alors de distinguer « citation » et « formule » ; ce dernier terme étant plus approprié pour désigner le processus de mémorisation à l'œuvre « pour les aèdes, dans le repérage des personnages et des 'histoires' par eux aussi bien que par le public » et qui est couramment appelé « mémoire formulaire ». Mais l'auteure pousse encore plus loin le paradoxe qu'elle applique aux épopées homériques en rejetant le terme « citation » pour tout texte daté de l'époque archaïque et de l'Antiquité classique : « il faut renoncer à parler de 'citation' pour la Grèce de l'époque archaïque, peut-être pour une grande partie de l'antiquité classique, au moins aussi longtemps que la diffusion limitée de textes écrits empêche de fait les auteurs de dire explicitement 'comme le dit Untel' ». Nous ne serons pas aussi restictive dans notre définition de la citation, en partie parce que, comme nous le verrons, Cicéron

mentionne parfois le nom de sa source avant de la citer – ce qui revient justement à dire « comme le dit Untel ». Par ailleurs, en parlant de « diffusion limitée » des textes, Létoublon ne semble pas prendre en compte la tradition orale qui circule beaucoup dans l'Antiquité, y compris dans la Grèce archaïque.

Comme alternative à la qualification de « citation » — du moins concernant l'œuvre d'Homère — Létoublon (2006, p. 31) propose de parler « d'allusion », ce qui lui permet alors « d'intégrer dans la catégorie étudiée divers passages pour lesquels nous n'avons pas de texte répété à proprement parler, mais seulement l'impression que l'énonciateur et le public comprenne de quoi il s'agit ». L'auteur souligne ici une partie du problème dans la définition de la citation, à laquelle nous sommes aussi confrontée : tout repose sur « l'impression », autrement dit sur la réception des paroles du locuteur par son interlocuteur — impression qui est subjective et alors variable en fonction des interlocuteurs.

Autre fait que nous voulons préciser ici, dans le cadre l'analyse des citations d'Homère par Cicéron que nous serons amenée à effectuer, le cas de la « maxime proverbiale » que Létoublon (2006, p. 32), citant Foley¹⁰⁴, rapproche de la « référentialité traditionnelle (traditional referentiality) » plutôt que de la « citation » ou de « l'allusion ». Pour l'illustrer, elle prend l'exemple de la répétition des mots adressés à Andromaque par Hector dans *l'Iliade* (VI, 490-493), paroles curieusement reprises par Télémaque qui s'adresse à sa mère Pénélope dans *l'Odyssée*, et par deux fois (I, 356-359 et XXI, 350-352). Létoublon (2006, p. 30-31) émet plusieurs hypothèses pour expliquer ce phénomène, mais aucune d'elles ne lui semble convaincante. Notre corpus comprenant une majorité de citation de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*, dont certaines paraissent constituer un *leitmotiv*, il nous faut garder à l'esprit cette piste d'interprétation.

Définir le concept de « citation » n'est donc pas aisé, et nécessite de recourir à plusieurs domaines : linguistique, sociologique et littéraire. Il n'existe pas une seule définition pour la citation, mais une pluralité, en fonction du champ d'études considéré et de la subjectivité de l'interprétant. De plus, la frontière sémantique entre la « citation » et d'autres concepts que nous croyons (à tort) synonymes, est parfois si ténue que l'usage du mot mérite selon nous d'être bien précisé.

¹⁰⁴ Foley J.-M., *Traditional Oral Epic: The Odyssey, Beowulf, and the Serbo-Croationa Return Song*, Berkeley, University of California Press, 1990.

1.2. Les autres concepts apparentés

Dans la perspective de définir la citation, Compagnon (1979) la rapproche des concepts de *gnômé* et de *sententia*.

La gnômé

Compagnon (1979, p. 154) mentionne deux termes qui permettent d'apréhender la notion de gnômé: la *paroimia* – le « proverbe », la « locution » – et *l'apophtegma* – « l'apophtegme » – qui désigne une expression laconique qui se rapproche de l'énigne et qui consiste à ne pas dire ce qu'on entend pourtant. Pour Compagnon, « le proverbe et l'apophtegme, qui sont deux formes postives de la répétition des mots d'autrui, permettront (...) de dessiner le contour de la *gnômé*, de préciser ce qu'elle est : non pas forme mais fonction, le proverbe et l'apophtegme prenant, entre autres, valeur de *gnômé* ». Par ailleurs, Aristote conférait au proverbe et à l'apophtegme une valeur de symbole en précisant notamment qu'ils apparaissent la plupart du temps à la chute d'une phrase, à la conclusion d'un raisonnement ou encore à la clausule.

Ces deux termes permettent à Compagnon (1979, p. 158) de caractériser la *gnômé* et de la situer par rapport à la citation : faisant primer le général sur l'action, la *gnômé* est « la citation dialectique exemplaire, le modèle de toute citation, symbole pur de la pensée dans le discours – elle porte en elle sa propre *ratio* – , et du coup celle qui est la plus propre à convaincre ». La *gnômé* est la citation rhétorique par excellence, le mot qui détonne dans le discours et qui par là même permet à l'orateur d'instruire (*docere*) son public, à la fois en exposant le comportement moral à observer en société et en dénonçant les vices à éviter – rappelons d'ailleurs que γνώμη est le déverbal de γιγνώσκω qui signifie « apprendre » et, par suite, « connaître, faire connaître ». Aristote attribue d'ailleurs trois valeurs à la gnômé qui contribue à la fois au *logos*, au *pathos* et à *l'ethos* du discours de l'orateur.

La sententia

La *sententia* a largement été étudiée par Quintilien qui la définit comme « la forme spécifique de la répétition des mots d'autrui dans le discours » (Compagnon, 1979, p. 170). Si ce dernier reprend la pensée aristotélicienne selon laquelle la répétition (ou la citation) a valeur : soit de preuve inartificielle (appelé « témoignage » par Aristote), soit d'élément de preuve artificielle (la *gnômé*) qui intervient dans *l'inuentio*, soit enfin de métaphore qui est spécifique de *l'elocutio*, Compagnon (1979, p. 170) remarque que Quintilien y apporte des modifications importantes : « si témoignage, la citation le demeure – c'est même là son

seul sens latin, où la *citatio* est une convocation devant le tribunal – , il n'en fait plus mention dans le chapitre (V, 10) de *l'Institution oratoire* qui traite de la preuve artificielle par déduction, *l'argumentum* latin qui traduit l'enthymème grec ». Contrairement à Aristote pour lequel la citation n'est qu'une variété de métaphore par analogie et ne nécessite donc pas une étude particulière, « Quintilien la met sur pied d'égalité avec l'ornement, l'amplification, le trope » (Compagnon, 1979, p. 175), autant d'éléments de l'éloquence. Aussi, quand Aristote attribue à la *gnômé* le rôle de preuve qui trouve sa place dans *l'inuentio*, Quintilien place la *sententia* du côté de *l'elocutio* en la faisant passer pour un ornement. Cette divergence dans la pensée de nos auteurs s'explique par le fait que, depuis l'époque de Cicéron, l'enjeu de la rhétorique n'est plus l'efficacité ou la persuasion mais désormais la qualité du discours. Ainsi Compagnon (1979, p. 176) précise que pour Cicéron la *sententia* « ne sert pas toujours à prouver, mais quelquefois à orner ».

Ledentu (2011) a étudié en particulier les citations qui se présentent comme des sententiae dans l'œuvre cicéronienne, en limitant son enquête à deux auteurs : Ennius pour le latin, Euripide pour le grec. Fait notable et pertinent pour notre étude, ces sententiae versifiées, définies comme des « unités circonscrites (d'un à quatre vers), exprimant une pensée de portée générale » (ibid., p. 278), si elles sont quasiment absentes de la Correspondance (Ledentu dit en avoir rencontré moins de dix occurrences, principalement dans les lettres Ad Atticum), sont néanmoins un indice significatif de la culture littéraire in utraque lingua partagée entre Cicéron et Atticus. Pour preuve, « les sententiae empruntées à Euripide dominent par rapport à l'unique citation ennienne (Fam. VII.6.) et elles sont systématiquement présentées en grec, trait caractéristique du code épistolaire » (Ledentu, 2011, p. 280). À notre tour, nous verrons dans le traitement de nos données si ces remarques se vérifient.

Ainsi, la *gnômé* et la *sententia*, plus que des concepts apparentés à la citation, en sont des sous-catégories qui nous informent sur sa fonction : la *gnômé* confère à la citation une portée universelle, son propos est applicable par tous et traduit la bonne attitude à suivre ou au contraire le comportement néfaste à éviter ; la *sententia*, tout aussi universelle, joue davantage le rôle d'ornement et, parce qu'elle dépend de la subjectivité du locuteur qui décide de son thème et du moment le plus approprié pour la placer dans son discours, contribue à contruire, nous semble-t-il, une part de son *ethos* discursif.

La maxime

Autre notion qui se rapproche de la citation, la maxime. Dans un article sur l'usage des maximes de Térence chez Cicéron, Hermand (2011, p. 296) précise deux caractéristiques spécifiques de la maxime : « sa formulation générale et sa portée éthique ». Pour illustrer son propos, elle commente l'usage, chez Cicéron, du vers 77¹⁰⁵ de *l'Heautontimoroumenos* de Térence, connut pour être un exemple de maxime d'humanisme ou, du moins, « comme principe de la notion *d'humanitas* chez Cicéron » (Hermand, 2011, p. 296). Or, elle observe que ce dernier ne cite jamais littéralement le texte qu'il tronque, modifie (ex. *De officiis*, I, 29-30; *De legibus*, I, 33) ou même réécrit (*De finibus*, III, 63). Hermand (2011, p. 297) en conclut que, d'une part « Cicéron ne déploie pas véritablement sa notion *d'humanitas* à partir de cette maxime », d'autre part que si ce dernier reprend à son compte la maxime de Térence c'est avant tout pour élaborer sa propre réflexion éthique : en aucun cas la maxime ne lui sert d'argument d'autorité ; celle-ci vient seulement étayer son propos en jouant le rôle *d'exemplum*.

Même si l'auteure ne fait qu'évoquer la différence entre maxime et sentence (sententia) et maxime et citation, nous pouvons toutefois relever deux faits notables pour caractériser la citation: premièrement, Hermand (2011, note de bas de page 5 p. 296), en précisant que Cicéron n'emploie pas les maximes de Térence comme des « exemples de sententia » et que l'usage des maximes de cet auteur peut servir « pour interroger la forme de la sententia et son fonctionnement », semble considérer la maxime comme une sous-catégorie de la sententia, qui posséderait non seulement la portée universelle de la sententia, mais aussi une dimension éthique supplémentaire. Deuxièmemement, en commentant un passage du De amicitia de Cicéron (Laelius. De amicitia, 93-95), elle montre qu'une citation n'est pas obligatoirement une sententia, ce qui nous laisse alors penser que la sententia est une sous-catégorie de la citation – toutefois plus proche de la maxime que de la citation. Aussi, à l'image des arbres phylogénétiques utilisés en biologie qui permettent d'établir des regroupements (ou des parentés) en fonction des caractères partagés entre les individus et alors de déterminer lesquels sont les plus proches parents, il serait possible de décider quel degré de proximité lie la citation et un de ses concepts apparentés que nous étudions ici.

-

¹⁰⁵ Homo sum: humani nil a me alienum puto (« Je suis homme, je pense que rien d'humain ne m'est étranger »), cité et traduit par Hermand (2011, p. 296).

¹⁰⁶ Si la citation étudiée n'est pas une *sententia* pour Hermand (2011, p. 301-302), elle s'en rapproche toutefois « par certains procédés formels comme le jeu sur les polyptotes (...) et les effets de symétrie ».

La mention

Parfois, il n'est pas possible de parler de citation, quand le texte cité est trop fragmenté par exemple : le terme « mention » semble alors plus approprié pour qualifier les paroles ainsi rapportées. Citant Compagnon (1979), Darbo-Peschanski (2004, p. 9) rappelle que la citation est marquée par « l'ambivalence, la collusion, la confusion de l'actif et du passif ». La mention serait un cas particulier de la citation, dans lequel n'est retenu que le caractère passif, et qui se détache du reste de l'énoncé, considérant que, contrairemment à la citation, la mention ne forme pas avec le discours d'accueil l'unité d'une double énonciation. Pour l'auteure (2011, p. 9), une citation est une mention « en ce que le discours direct signifierait la matérialité linguistique des paroles sans en signifier le sens, en vertu du pouvoir du langage de renvoyer parfois à lui-même et non au monde ». Ducrot (1985, p. 95-96) définit le sens par opposition à la signification : alors que la signification est « une valeur sémantique attachée à la phrase », le sens réfère à « celle de l'énoncé, c'est-à-dire l'ensemble des actes de langage (...) que le locuteur prétend accomplir au moyen de son énonciation : le sens de l'énoncé constitue ainsi une représentation partielle de l'énonciation par l'énonciateur ». La mention serait donc en quelque sorte une citation à laquelle nous aurions ôté le sens (qui est seulement suggéré), ce dernier devant être alors déterminé par la seule culture du destinataire. C'est pourquoi le sens d'une citation n'est jamais fixé mais ouvert « à la succession non fermée des interprétants » (Darbo-Peschanski, 2004, p. 12). Cela est d'autant plus vrai lorsque nous considérons la notion dans l'imagerie antique : étudiant les rapports entre mention et citation et image, Cousin (2006, p. 265) rappelle en effet que « les représentations ont souvent été considérées comme des citations imagées de la littérature ». De même que le sens d'une citation dans le domaine littéraire est soumis au jugement du lecteur, à sa subjectivité, de même l'œuvre d'art prête à l'interprétation, laquelle varie selon sa réception par le spectateur, sa sensibilité. La différence entre citation littéraire et citation iconographique ne se situe donc pas au niveau du récepteur (le lecteur ou le spectateur) mais au niveau de l'émetteur (l'écrivain ou l'artiste), si parmi « les faits que le poète narre les uns après les autres, l'artiste doit en choisir le plus significatif ou les assembler en un temps et un lieu uniques » (Cousin, 2006, p. 266). Il résulte que « presque toute image, à défaut d'être citation, est mention » (*ibid.*, 2006, p. 266) : elle ne réfère pas à l'ensemble du récit mais seulement aux épisodes les plus significatifs. Par ailleurs, il nous semble que la citation (et la mention) iconographique, par rapport à la citation (et la mention) littéraire est sujette à une double

interprétation : avant de représenter l'épisode qu'il a choisit de peindre, le peintre doit d'abord se le figurer en pensée et, pour ce faire, interpréter le texte – interprétation qui dépend de sa réception du texte et de sa lecture personnelle du récit. Enfin, il est remarquable que les citations – cette fois considérées dans une acception littéraire – apparaissant sur des œuvres d'art antiques constituent « le point de départ de narrations d'épisodes épiques, de discussions, de récitations de poèmes » : servant « d'aide-mémoire mythologique et poétique ; elles incitent chacun à s'impliquer verbalement et à montrer ses compétences culturelles ». Comme sujet principal de l'échange, la citation – et peut-être encore plus la mention, grâce à sa puissance de suggestion – permet la création d'une connivence entre les différents membres de la communauté qui partagent les mêmes connaissances.

Ainsi, Aubert-Baillot (2019, p. 21) a bien montré que, dans la *Correspondance*, lorsque le grec n'est pas traduit, « il est présent à titre d'allusion, de mention ou de citation d'une source grecque que Cicéron cherche (...) à indiquer à son correspondant, par clin d'œil humoristique ou pour enrichir une argumentation ». Parmi les formes du grec qu'elle identifie, elle distingue d'une part la nature du grec cité (citation, mention ou allusion), d'autre part ses enjeux (les raisons et les effets). La nature du grec est déterminée en fonction du rapport que Cicéron entretient avec la source du texte cité¹⁰⁷:

la citation désigne dans la *Correspondance* « tout mot ou groupe de mots rédigé en grec dont la source est explicte, précise et reproduite avec exactitude dans le cas de la prose (par la mention d'un auteur et/ou d'un titre d'ouvrage), ou dont la référence à un modèle poétique est assurée par la scansion dans le cas de fragment en vers » ;

la mention représente « une référence qui, sans comporter la même exactitude que la citation, renvoie, par la spécificité de son vocabulaire ou de sa formulation, à un ou des textes précis que le correspondant de Cicéron ne pouvait manquer d'identifier » ;

l'allusion consiste en « une évocation fugitive d'un auteur, d'un ouvrage, d'une école ou d'une doctrine, qui ne répète pas un texte originel mais se réfère malgré tout à une, voire à des source(s) philosophique(s) identifiable(s) par le destinataire du message ».

61

¹⁰⁷ La définition de la citation, de la mention et de l'allusion sont empruntées à Aubert-Baillot (2019, p. 122). Aubert-Baillot précise en outre que, considérant ces trois définitions, seuls les titres d'ouvrages cités dans la *Correspondance* peuvent s'apparenter à des citations, la plupart des termes isolés ou groupés faisant donc partie des catégories « mention » et « allusion ».

De plus, *mention* et *allusion* se distinguent par le caractère authentique du grec cité : quand Cicéron a vérifié sa référence (par exemple, en consultant le livre dont est extraite la séquence grecque rapportée ou ses notes de lecture) alors il s'agit d'une mention ; au contraire, quand il paraît que la séquence grecque est rapportée de mémoire, alors il s'agit d'une allusion.

Les subtilités entre ses trois définitions caractérisant les diverses formes du grec rencontrées dans la *Correspondance* montrent ainsi l'importance du travail préalable, pour nous, qui consiste à identifier les sources mentionnées lorsqu'elles ne sont pas explicitées par Cicéron lui-même pour décider de la nature du grec cité.

Aussi, alors que nous considérions jusqu'à présent la mention ou l'allusion comme des sous-catégories de la citation, il apparaît désormais que, pour le cas de la *Correspondance* au moins, il est nécessaire de distinguer citation, mention et allusion pour justifier l'emploi du grec par Cicéron. Or, même si notre recherche concerne les citations grecques versifiées de la *Correspondance*, nous verrons lors de la phase de traitement de nos données que certains cas prêtent à discussion.

Mention, narration et allusion

Les liens entre tous ces concepts se resserrent encore si nous considérons, avec Gangloff (2006, p. 101-122) que la citation implique la notion de « droit d'auteur » qui, si elle n'était pas étrangère de la rhétorique gréco-romaine, prenait une tout autre signification. L'auteure établit une classification entre allusion, mention et narration¹⁰⁸, « reposant à la fois sur le critère du développement de l'exemple et sur celui de la connaissance par le public de la référence donnée¹⁰⁹ » (Gangloff, 2006, p. 102).

Ainsi, **la mention** est définie comme « une référence relativement brève et, sans être absolument nominative, suffisament précise pour que les auditeurs comprennent aussitôt le message, soit parce que les éléments mentionnés sont assez connus pour lui permettre de les contextualiser, soit parce qu'ils sont assez illustratifs en soi ». Cette autre définition de la mention souligne le degré de précision dans la suggestion de l'idée seulement insinuée

¹⁰⁸ Pour la définition de chacune de ces notions, voir Gangloff (2006, p. 102).

¹⁰⁹ L'auteure s'appuie sur Quintilien (*Institution oratoire*, V, 11, 15-16) pour définir les trois catégories que sont l'allusion, la mention et la narration. Selon Quintilien en effet, « les faits doivent être tantôt racontés dans les détails, tantôt évoqués : la précision de la narration dépend de la notoriété de ces faits, de leur utilité pour le sujet ou de leur attrait » (*ibid.*, 2006, note de bas de page 2 p. 102).

par les paroles rapportées : celles-ci doivent être assez évocatrices pour être identifiées par le public et produire l'effet escompté par l'orateur ou l'écrivain.

La différence entre narration et allusion est plus subtile : les narrations sont en général « plus longues et plus détaillées que les mentions » et sont associées par l'auteur au critère moderne de « processus narratif, qui souligne l'action et sa portée dans le récit ». Avec la narration, les paroles rapportées semblent clairement constituer un texte¹¹⁰ prélevé d'un énoncé et inséré dans un autre. Quant à l'allusion, elle dénote « une référence caractérisée par l'absence d'indications relatives à son auteur et à son contexte d'origine » ; autrement dit, concernant le degré de précision des paroles rapportées, l'allusion se situerait un niveau en-dessous la mention : c'est au public ou au lecteur d'interpréter l'énoncé et d'identifier ce qui ne relève pas du discours de l'orateur ou de l'auteur mais d'une source annexe. Aussi, considérant la Correspondance, il nous semble évident que l'allusion atteint un niveau plus subtil dans la création d'une connivence entre Cicéron et son correspondant. En conséquence, l'allusion – en plus de permettre à Cicéron de parler sans crainte à mots couverts – quand elle est repérée et décryptée par le destinataire de la lettre produirait donc chez lui une satisfaction plus importante, symbole de la culture partagée avec son interlocuteur. Il sera donc important, dans le cadre de l'étude de la Correspondance que nous menons, de toujours référer au destinataire de la lettre afin d'affiner notre classement des séquences grecques rapportées dans l'une des catégories susnommées.

Citation et répétition

Enfin, nous voulons mentionner le cas particulier, déjà entraperçu (cf. *supra*, p. 50), où la répétition permet de qualifier la séquence rapportée de citation. Ainsi pour Svenbro (2004, p. 267) : « une fois fixés par l'écriture, les poèmes homériques et hésiodiques semblent comme prédestinés à être lus comme des machines à citation ou, plutôt à allusions ». La répétition d'une formule, considérée sur le temps long, serait donc un signe supplémentaire pour authentifier une citation, ou un de ses concepts apparentés telles que la mention ou l'allusion. Mais cet indice seul ne suffit pas : si une citation se caractérise bien, comme le précise Compagnon (1979, p. 81), par « un énoncé répété et une

¹¹⁰ Nous suivons la définition de Rastier (1989) dans *Sens et textualité* selon lequel un *texte*, par opposition à un *discours*, désigne « une suite linguistique autonome, qu'elle soit orale ou écrite, constituant un objet empirique, cohésif et cohérent, et produite par un énonciateur dans le cadre d'une pratique sociale spécifique ».

énonciation répétante » alors, si nous voulons véritablement délimiter la notion, il faut s'attacher plus précisément à caractériser les modalités d'énonciation.

1.3. Citation et énonciation

Avant de traiter des modalités d'énonciation dans le cas de la citation, il nous semble important de rappeler, avec Ducrot (1985, p. 95) la différence entre, d'une part, la phrase et l'énoncé; d'autre part, entre l'énoncé et l'énonciation. **Une phrase** est définie « comme un être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences », **l'énoncé**, en revanche, constitue « l'occurrence particulière, la réalisation *hic et nunc* de la phrase ». Pour notre étude, nous parlerons donc « d'énoncé » plutôt que de « phrase », puisque nous considérons les séquences grecques versifiées de la *Correspndance*, en particulier. Par ailleurs, alors que **l'énoncé** réfère à « l'objet produit par le locuteur ayant choisi d'employer une phrase », **l'énonciation** est comprise « comme l'action qui consiste à produire un énoncé, c'est-à-dire à donner à une phrase une réalisation concrète ». Notre support d'étude est donc constitué d'énoncés (les citations grecques versifiées), pour lesquels nous étudions les modalités d'énonciation (comment celles-ci sont-elles produites et intégrées dans l'énoncé).

Ayant dit cela, nous pouvons alors nous focaliser sur les acteurs qui interviennent dans l'énonciation qui sont au nombre de deux : **le sujet empirique** qui produit l'énoncé mais qui lui est extérieur (c'est le cas pour un narrateur extradiégétique : extérieur à la diégèse, il s'adresse directement au lecteur ; ex. Homère — considéré comme narrateur et non comme auteur — qui raconte les aventures d'Ulysse) ; au sein de l'énoncé même : **le locuteur** défini comme l'être du discours, celui qui tient la responsabilité du propos tenu d'une part ; l'énonciateur, « qui est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur de théâtre ou le narrateur à l'auteur du récit¹¹¹ ». Pour les lettres de la *Correspondance*, il semble que Cicéron soit donc à la fois locuteur et énonciateur puisqu'il est « responsable » de son propos et auteur de son propre récit. En revanche, dans le cas du discours citationnel qui nous intéresse, défini par Darbo-Peschanski (2004, p. 12) comme la combinaison du discours rapporté et du discours d'accueil, un seul énoncé est attribué à deux locuteurs différents.

¹¹¹ Darbo-Peschanski (2004, p. 12), reprenant la théorie de Ducrot (1985).

L'exemple des citations homériques qui composent la majeure partie de notre corpus est significatif de la complexité du discours citationnel, lorsqu'il est perçu à deux échelles différentes de l'énonciation: d'une part si nous nous focalisons sur les « pseudocitations 112 » au sein de l'œuvre d'Homère en elle-même (*Iliade* et *Odyssée*) – autrement dit, les paroles rapportées entre les différents personnages des deux épopées – , d'autre part, si nous nous intéressons à leur reprise par Cicéron et leur intégration dans un nouvel énoncé et donc un nouveau contexte. Un phénomène certes délicat à étudier – Homère procède par « enchâssement 113 » de paroles rapportées entre ses héros pour construire son récit – mais pertinent du point de vue de *l'ethos* qui caractérise notre auteur: en effet, en déterminant à quels héros homériques appartiennent les citations grecques versifiées de la *Correspondance*, et en utilisant ce que nous savons sur la personnalité de chacun d'entre eux, nous pensons pouvoir reconstituer les différents rôles joués par notre auteur. De cette façon, nous percevrons mieux quelle image Cicéron veut donner de lui.

L'étude des citations homériques qui nous occupe se complexifie davantage si nous considérons que, comme le signale Létoublon (2006, p. 27), les paroles d'un personnage répétées par un autre peuvent constituer un cas d'autocitation homérique. Van Den Heuvel (1989, p. 159) définit l'autocitation comme le fait de « se citer littéralement, donc de rapporter directement ses propres paroles »; l'énonciateur, précise-t-il, « de narrateur premier devient locuteur second ». De fait, avant d'analyser les citations homériques de notre corpus, il nous faudra au préalable caractériser la citation au sein de l'œuvre ellemême en déterminant, par exemple : quel héros parle, à qui, si son discours fait partie d'une « chaîne de messages répétées » (Létoublon, 2006, p. 20), enfin si nous pouvons qualifier les paroles rapportées comme un cas d'autocitation. Létoublon (2006, p. 27) nous donne un indice pour identifier l'autocitation homérique : lorsque « la nécessité de la communication ne peut pas expliquer la répétition », c'est-à-dire lorsque deux personnages semblent tenir le même discours, sans pour autant avoir été en contact ; c'est le cas par exemple quand il s'agit de définir le caractère d'un personnage, caractère qui constitue une constante connue de tous. Dans ce cas, Létoublon (2006, p. 28), qui cite l'exemple des propos d'Hécube (*Iliade*, XXIV, 203-205) et d'Achille (*Iliade*, XXIV, 519-521) traitant

Nous renvoyons à l'étude de Létoublon (2006) qui préfère parler « d'allusion » plutôt que de « citation » pour l'œuvre homérique.
 Un exemple « d'enchâssement » des épisodes des récits dans l'œuvre homérique est commenté par

¹¹³ Un exemple « d'enchâssement » des épisodes des récits dans l'œuvre homérique est commenté par Schaeffer (1989, p. 93) : « du célèbre passage de *l'Odyssée* où Ulysse raconte lui-même une partie de ses aventures : le récit d'Ulysse est enchâssé dans le récit du narrateur, c'est-à-dire qu'il est situé temporellement et spatialement à l'intérieur de l'univers fictif construit par la narration à la troisème personne ».

tous deux Priam de « cœur de fer » (σιδήρειόν ἦτορ), pense que « s'il y a citation, cela ne peut être que par le narrateur, non par le personnage ». Et en effet, si nous considérons qu'Homère est le narrateur des épopées, celui-ci est omniscient et sait donc tout, à la fois des péripéties du récit et des différents personnages, tel que leur caractère.

La variété des citations de la *Correspondance* – tant du point de vue des auteurs que des œuvres – révèle la plasticité du discours de notre auteur dont la voix, loin d'être monocorde, se démultiplie et résonne en fonction des effets recherchés. Cette polyphonie¹¹⁴ semble être une caractéristique de *l'ethos* de Cicéron, qui cite abondamment non seulement dans ses lettres, mais aussi dans des œuvres plus sérieuses, telles que les *Tusculanes*. Salamon (2004, p. 135-136), qui étudie justement cette œuvre, précise que, si nous admettons qu'une citation se définit comme un passage clairement identifié comme faisant partie d'un fragment d'un auteur, alors dans les livres I et II des *Tusculanes*, les citations poétiques représentent 50% du total. Cependant, toutes les citations du corpus cicéronien ne sont pas à considérer sur le même plan: pour Salamon (2004, p. 136), les citations poétiques des *Tusculanes* ne sont « qu'un ornement du discours » et « seraient dans leur nature et leur fonction radicalement différentes des citations des philosophes ». De fait, pour l'auteur, contrairement aux citations de poètes, les citations de philosophes auraient une visée éducative et participeraient au projet cicéronien d'adapter les concepts de la philosophie grecque à la langue latine.

L'analyse des citations poétiques des *Tusculanes* menée par Salamon peut nous être particulièrement utile pour l'étude de nos données, en nous offrant un contre-point dans la pratique citationnelle de Cicéron. Dans ce traité de philosophie, l'œuvre d'où est issue la citation grecque est souvent mentionnée, plus rarement le nom de l'auteur. Pour les citations latines en revanche, les références à la source (œuvre et auteur) sont presque toujours lacunaires : « bien souvent Cicéron n'indique ni l'œuvre citée, ni le nom de l'auteur, ni même celui du personnage qui est en scène » (Salamon, 2004, p. 141). Salamon explique ce phénomène par plusieurs raisons, qu'il serait judicieux de comparer avec ce que l'on trouve dans la *Correspondance* : d'une part, la plupart des citations, généralement assez longues, interviennent dans le cours même de la phrase de Cicéron (ex. *Tusculanes*,

¹¹⁴ Il est notable que Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 19) précise en ce sens que la lettre, « tout en pouvant comporter certaines formes de dialogisme (ou de 'polyphonie', laquelle consiste à mettre en scène différentes voix énonciatives) (...) est magré tout de nature monologale (puisqu'elle est généralement produite par un seul et unique scripteur) ». L'auteure fait en outre remarquer que la « correspondance », contrairement à la lettre, est quant à elle bien de nature « dialogale ».

I, 10; 68-69), ce qui engendre alors un changement de rythme; or, « pour Cicéron, le rythme de la prose doit absolument se distinguer du rythme poétique 115 ». D'autre part, la majeure partie des citations des poètes latins sont bien connus de ses lecteurs « parce qu'elles appartiennent à la culture de tout Romain digne de ce nom » (Salamon, 2004, p. 141). L'auteur fait alors le lien avec ce que nous appelerions aujourd'hui « le plaisir du lecteur » et qui consiste, pour celui-ci, à retrouver par lui-même l'auteur et/ou l'œuvre de la citation. Salamon (2004, p. 146) conclut ainsi son article en remarquant que, les citations des poètes comme des philosophes, sont un moyen pour Cicéron « de faire naître des voix autres que la sienne au cœur même de son texte » ; celui-ci « fait parler les poètes (ou leurs personnages) et les philosophes, mais il donne aussi la parole, et toujours au style direct, à des héros ».

Cette dernière remarque concernant le style (direct) est particulièrement intéressante dans le cas des énoncés rapportés et nous permettrait peut-être de qualifier une séquence grecque versifiée de citation. En effet, selon Maingueneau (1976, p. 124), « le seul fait d'introduire le discours direct 'authentifie' les énoncés rapportés » alors que « dans le discours indirect, la fidélité est au niveau de l'invariance sémantique, et il n'est pas pertinent de prétendre retrouver les propos exacts ». Plutôt que de rechercher des marqueurs du discours indirect au sein de l'énoncé latin comme nous le proposions (cf. supra, p. 55), il faudrait donc nous attacher à trouver des indices du discours direct – hormis la présence des guillemets, comme nous l'avons déjà souligné. De plus, si Maingueneau (1976, p. 124) invoque le critère de la « fidélité » ou de « l'exactitude » des propos pour identifier un énoncé rapporté, dans le cas du discours direct il prévient « qu'il s'agit d'un 'effet de réel' lié aux structures linguistiques, et que cela n'implique pas que les propos rapportés en style direct soient plus exacts pour autant ! ». Aussi, nous pouvons certes utiliser l'argument du discours direct pour qualifier une séquence grecque de citation, mais ce seul indice ne suffit toujours pas. Par ailleurs, par rapport aux exemples de citation mentionnés par Maingueneau qui concernent une seule langue (ex. une citation française intégrée dans un énoncé également en français), nous sommes confrontée au problème du bilinguisme : Cicéron écrit en latin ses lettres mais rapportent les paroles des

¹¹⁵ Incidere uero omnes in orationem etiam ex hoc intellegi potest, quod uersus saepe in oratione per imprudentiam dicimus. Est id vehementer uitiosum sed non attendimus neque exaudimus nosmet ipsos; (« Que tous [les nombres] se rencontrent en prose, on peut également s'en rendre compte du fait que nous faisons souvent des vers dans notre prose sans le vouloir. C'est extrêmement défectueux, mais nous ne faisons pas attention et nous ne nous écoutons pas nous-mêmes ») (Cicéron, L'Orator, 189).

auteurs grecs qu'il cite en grec (sauf cas exceptionnel de traduction et/ou d'adaptation, comme nous le verrons). Pour comprendre alors ce qui motive notre auteur à user ainsi des deux langues, il faut d'abord caractériser l'environnement bilingue dans lequel il évoluait.

2. Altérité linguistique entre Romains et Grecs

Dupont (2005, p. 270) a bien décrit l'environnement bilingue de Rome à l'époque de Cicéron, en associant citoyenneté romaine et langue grecque : « La langue latine est (...) un espace d'accueil de termes étrangers qui après avoir été pérégrins, deviendront citoyens grâce à l'usage ». La métaphore traduit parfaitement le processus d'intégration du grec à Rome qui s'est déroulé progressivement, par « l'usage » répété d'un même terme sur le temps long, jusqu'à ce que celui-ci ne soit plus considéré comme un pérégrinisme mais comme un terme de la langue latine. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce mécanisme complexe qui consiste en l'intégration d'un terme étranger – ici grec – dans une langue – dans notre cas, le latin.

Nous allons, dans les sections qui suivent, commenter les faits relatifs à l'environnement linguistique de Rome à l'époque républicaine. En particulier, en nous appuyant sur des sources antiques que nous citerons afin de voir jusqu'à quel point Rome adapta la langue grecque à son environnement.

2.1. Les apports de la langue et de la culture grecques à la langue et culture latines

S'il est bien établi¹¹⁶ que la langue latine et la langue grecque se rapprochent par certains aspects sur le plan grammatical, le domaine poétique constitue aussi un point de rencontre des deux langues. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, alors que Rome est loin d'égaler la Grèce en matière de production poétique, les poètes latins s'inspirent de leurs homologues grecs pour composer leurs œuvres.

Meillet (2004 [1928], p. 110) précise à ce propos que « les mots grecs ont pénétré dans la langue [latine] car les poètes comiques en tirent des dérivés, et cette dérivation¹¹⁷ latine de mots grecs ajoute à l'effet comique ». La présence de jurons grecs dans la bouche des

¹¹⁶ Colombat (2001, p. 1045), à propos de la grammaire latine : « tout en étant issue de la grammaire grecque, la grammaire latine s'est imposée sur le long terme comme le modèle le plus commun de la description des langues, puisqu'elle a servi à donner la première description de la plupart des langues du monde, non seulement des vernaculaires européens, mais aussi de langues beaucoup plus exotiques, et ce dès le XVI^e siècle ».

¹¹⁷ Nicolas (2005, note de bas de page 70 p. 132) insiste d'ailleurs sur le fait qu'il « est d'usage de dire que le latin répugne davantage à la composition que le grec et recourt plus facilement à la dérivation ».

personnages issus du peuple est en ce sens significative de la diffusion du grec familier à tous les niveaux de la société : citons par exemple ces jurons célèbres qu'il est presque possible de trouver sous la plume de n'importe quel auteur antique : hercle/mehercle (« par Hercule!»); ecastor/mecastor (« par Castor!»); pol/edepol (« par Pollux!»); euge/eugepae (« bravo! »). Ainsi, pour Meillet (2004 [1928], p. 117) qui mentionne encore plusieurs exemples, « le latin a été soumis à une forte influence du grec », qui a atteint aussi bien le peuple que l'élite. Or, cette « contamination » de la langue latine par la langue grecque a été facilitée par le travail des prosateurs et des poètes qui, « du III^e au I^{er} siècle avant J.-C. ont travaillé, discrètement, à introduire à Rome la culture hellénique, à donner aux Romains une littérature de type hellénique » (Meillet, 2004 [1928], p. 205). Et Cicéron a joué un rôle prépondérant dans cette acculturation du grec à Rome, en particulier dans le domaine de la philosophie. Cependant, comme nous le verrons (cf. infra, p. 77), l'introduction du grec à Rome ne se déroula pas sans méfiance ni sans résistance de la part des grammairiens et de Cicéron lui-même : si celui-ci était certes bilingue, Meillet (2004 [1928], p. 206) prévient à juste titre « qu'il ne pouvait introduire en public sa culture grecque que latinisée », c'est pourquoi il a « naturalisé dans la langue latine la culture grecque ». S'il est impossible de dater l'assimilation du grec à Rome, au moins savonsnous qu'elle résulte de processus complexes et très progressifs, à considérer sur le temps long donc, et qui ne se sont pas effectués de manière pacifique, au contraire 118.

Pourtant, et la *Correspondance* en est la preuve, Cicéron, homme lettré et cultivé appartenant à l'élite de la société, fait abondamment usage du grec dans ses écrits, pas seulement dans ses lettres¹¹⁹. Toutefois, Michel (1973, p. 144) a bien montré que Cicéron n'employait un terme grec que sous certaines conditions :

- dans le livre III du *De Finibus*, Cicéron affirme lui-même « qu'il est permis de se servir de mots techniques » grecs :

Atque ut omittam has artis elegantes et ingenuas, ne opifices quidem tueri sua artificia possent, nisi uocabulis uterentur nobis incognitis, usitatis sibi¹²⁰.

Dubuisson (1981, p. 38) fait remarquer que « les Romains sont capables de parler grec, mais ils s'en abstiennent volontairement (...) : on n'emprunte pas sa langue à un peuple soumis ». C'est pourquoi « mêler du grec à son latin était (...), pour un écrivain, assez mal vu » (*ibid.*, p. 43).

¹¹⁹ Cf. *supra*, p. 66 et les remarques de Salamon (2004, p. 135-146) sur les *Tusculanes*.

120 « Sans parler davantage de ces arts, qui sont distingués et libéraux, les artisans eux-mêmes ne pourraient pas assurer la tradition de leurs métiers, s'ils n'avaient pas un vocabulaire, que nous ne connaissons pas, nous, mais qui leur est familier » (Cicéron, *De Finibus*, III, 4).

Cicéron fait certainement référence à des termes grecs spécifiques du lexique des professions artisanales. L'emploi du grec peut alors se justifier de deux façons : soit ces termes ne possèdent pas d'équivalent latin, soit il serait délicat de les traduire sans perdre un aspect du sens du terme grec. Aussi Cicéron, qui pourtant se montre réticent lorsqu'il s'agit d'employer un terme grec, cherchant toujours un terme latin qui s'en approche le plus, admet-il leur usage dans ce cas.

- comme nous le verrons plus en détail ci-après (cf. *infra*, p. 78), certains termes grecs sont déjà entrés dans l'usage latin, il est donc inutile de les rejeter. Cicéron en cite des exemples dans le livre III du *De Finibus*:

Quamquam ea uerba quibus instituto ueterum utimur pro Latinis, ut ipsa philosophia, ut rhetorica, dialectica, grammatica, geometrica, musica, quamquam Latine ea dici poterant tamen, quoniam usu percepta sunt, nostra ducamus¹²¹.

Pour Michel (1973, p. 144-145), à propos de ces termes grecs ancrés de longue date dans la langue latine, il y aurait « quelque affectation à vouloir les remplacer par d'autres expressions, qui seraient des néologismes et heurteraient l'auditeur ». Un phénomène à l'opposé de ce que nous pouvons dire de l'emploi du grec dans la *Correspondance*, où les créations lexicales abondent. Aussi la *Correspondance* constitue-t-elle un ensemble à part entière du corpus cicéronien qui expose un usage inédit du grec par notre auteur.

Cette originalité de la *Correspondance* semble également confirmée par Kircher et Mellet (2001, p. 819) qui s'intéressent à la création lexicale en latin et ont proposé une étude statistique des adjectifs dérivés. Dans le graphe 1 qui expose les résultats du classement des auteurs antiques en fonction de la récurrence, dans leurs œuvres, de plusieurs suffixes (-anus, -inus, -lis/-ris, -eus, -cus, -ensis, -ulentus, -rius et -osus), elles obtiennent deux blocs bien distincts : d'un côté se situent les prosateurs (Tite-Live, Salluste, César, Tacite, Suétone, Cicéron, Quinte-Curce et Sénèque), de l'autre les poètes, et en particulier les poètes élégiaques (Tibulle, Virgile, Ovide, Properce, Perse et Ausone) ainsi que trois prosateurs (Caton, Vitruve et Pétrone). Pour Kircher et Mellet si les prosateurs et les poètes se trouvent ainsi opposés, c'est parce que les seconds emploient davantage de suffixes qui caractérisent « une langue (...) parfois technique, et en tous cas propice à la création

¹²¹ « Il est vrai que certains mots, institués de longue date, sont employés par nous à la place de mots latins, comme le mot même de 'philosophie', comme les mots 'rhétorique', 'dialectique', 'grammaire', 'géométrie', 'musique'; ce sont sans doute des choses qu'on aurait pu dire en latin; mais puisque l'usage a rendu ces termes pleinement intelligibles, considérons-les comme étant nôtres » (Cicéron, *De Finibus*, III, 5).

lexicale » (Kircher-Mellet, 2001, p. 820). Or, Cicéron est classé dans le bloc des prosateurs, ce qui signifie pour nous que, d'une part, les caractéristiques de sa langue ne sont pas celles d'un langage poétique, d'autre part que la création lexicale occupe une place mineure dans l'ensemble du corpus. Ainsi, la *Correspondance*, pour laquelle le style d'écriture est tout à fait différent que celui des traités (rhétoriques et philosophiques), doit véritablement être considérée comme une œuvre singulière du reste du corpus cicéronien.

Le latin et le grec coexistent donc bien au sein d'un même environnement et d'une même communauté d'individus. L'œuvre de Cicéron en témoigne, qui est remplie de termes grecs : termes techniques dans les traités, plus courants et même parfois curieux dans la *Correspondance* (pensons aux nombreux néologismes forgés par notre auteur dans ses lettres). Cependant, bien que comme le précise Griffin (2008, p. 697), le processus d'hellénisation de la société romaine s'accroît au cours I^{er} siècle avant J.-C. – donc à l'époque de Cicéron – le grec que parlent les Romains n'est pas celui qu'un Grec parlerait en Grèce, et encore moins celui que Cicéron emploie dans ses lettres.

2.2. Un environnement bilingue : « le grec des Romains 122 »

L'environnement de la Rome républicaine qui nous intéresse se caractérise par un bilinguisme accru de la population, même s'il faut considérer des niveaux différents dans l'appropriation et l'usage du grec par les Romains. Dans le but d'estimer le degré de maîtrise du grec de Cicéron – et ainsi mieux justifier son emploi dans la *Correspondance* – nous allons d'abord préciser de quel type de bilinguisme il s'agit, avant de nous intéresser plus spécifiquement à sa mise en œuvre dans la société gréco-romaine.

Caractéristiques de la langue de l'individu bilingue

Swain (2002, p. 128-167) différencie deux types de bilinguisme dans l'Antiquité qui correspondent à deux façons de posséder la langue étrangère : d'une part, *full « balanced » bilingualism*, d'autre part *« imperfect/partial » bilingualism*. Pour comprendre et caractériser l'usage du grec de Cicéron dans la *Correspondance*, il nous semble important de tenir compte de cette distinction et de garder à l'esprit que Cicéron est avant tout un Romain.

Swain (2002, p. 128) fait l'hypothèse que l'enfant qualifié de *full « balanced »* bilingualism a des parents de nationalités différentes qui communiquent avec lui dans les

¹²² Nous empruntons cette expression à Valette-Cagnac (chap. 1, p. 42-43) cité dans Dupont (2005, p. 263).

deux langues ou que celui-ci a été en contact avec la langue seconde (qui s'ajoute à sa langue maternelle) dès le plus jeune âge, soit parce qu'il est scolarisé dans un pays étranger (il apprend alors la langue seconde à l'école), soit parce qu'il réside dans un pays où se côtoient plusieurs langues, employées dans diverses situations ¹²³ de la vie quotidienne (l'apprentissage de la langue seconde s'effectue alors selon la place et les besoins de l'individu dans la société). Le choix, pour l'individu full « balanced » bilingualism, d'utiliser une langue plutôt qu'une autre dans telle situation donnée est appelé par Swain « unmarked choice » et correspond à un usage adapté à la situation. Lorsque l'individu viole (violate), généralement sans le vouloir, les règles appropriées à la situation, alors celui-ci commet « a marked choice 124 ». L'individu « imperfect/partial » bilingualism souffre d'importantes lacunes dans sa langue seconde; toutefois, il possède une bonne compréhension de cette langue qu'il ne parle pas couramment. Cet écart dans la maîtrise des deux langues influe alors sur leur usage respectif puisque, par rapport à l'individu full « balanced » bilingualism, Swain (2002, p. 129) précise que : « he cannot access in full the dual culturals choices open to the perfect bilingual ». Autrement dit, le choix d'utiliser une langue plutôt qu'une autre dépend de sa capacité à formuler son propos dans cette langue, et non de la situation à laquelle il est confronté.

Swain (2002, p. 129) dit de Cicéron : « [he] (...) was able to compose Greek prose and verse to deliver set speeches in Greek before a Greek audience ». L'auteur souligne en outre l'équivalence des deux langues – latine et grecque – pour un locuteur romain de l'époque de Cicéron qui baignait dès son plus jeune âge dans une culture *utraque lingua*. Ainsi, Cicéron serait un *full « balanced » bilingualism*. Témoignage important pour nous, Cicéron lui-même précise son emploi du latin et du grec et leurs avantages respectifs pour la pratique de l'éloquence dans un passage du *Brutus* (310) :

Commentabar declamitans (sic enim nunc loquuntur) saepe cum M. Pisone et cum Q. Pompeio aut cum aliquo cotidie, idque faciebam multum etiam Latine sed Graece saepius, uel quod Graeca oratio plura ornamenta suppeditans consuetudinem

¹²³ Swain (2002, p. 129) précise qu'un individu qui parle plusieurs langues fait un usage différent de chaque langue en fonction des situations auxquelles il est confronté : il cite, entre autres, l'usage quotidien, privé, public et religieux de la langue.

public et religieux de la langue.

124 Swain (2002, p. 129) explique qu'un « marked choice » se produit dans le cas où un mot (ou une phrase) isolé, connu dans les deux langues par l'individu, ne constitue pas une condition nécessaire à la réalisation de l'acte énonciatif. Autrement dit, son emploi dans une langue plutôt que dans une autre n'est pas justifié dans le contexte de la phrase.

similiter Latine dicendi afferebat, uel quod a Graecis summus doctoribus, nisi Graece dicerem, neque corrigi possem neque doceri¹²⁵.

Le grec est certes un moyen pour Cicéron de s'entraîner à la déclamation (declamitans) mais lui est surtout utile pour se faire comprendre des orateurs grecs, ces maîtres de l'éloquence (a Graecis summus doctoribus): l'usage du grec apparaît alors à la fois comme un divertissement et une nécessité pour notre auteur. Or, Swain (2002, p. 137) remarque que s'il est vrai que les Romains utilisent le grec « to express rhetorical and philosophical technical terms », Cicéron en fait un tout autre usage dans la Correspondance: même si une partie des termes grecs employés par celui-ci dans ses lettres relèvent d'un grec technique, de nombreuses lexies et séquences grecques réfèrent à d'autres domaines de la culture, quand il ne s'agit pas de créations lexicales d'ailleurs assez originales de la part de notre auteur. Swain (2002, p. 137-138) émet plusieurs hypothèses pour expliquer le grec de Cicéron dans ses lettres:

- la « déficience » de la langue latine (« the 'deficiency' of Latin ») en matière de vocabulaire et de précision lexicale. Nous développerons cet argument dans la section suivante.
- la capacité de la langue grecque à exprimer le mot juste, là où le latin recourrait à une périphrase, par exemple (« the brevity offered by a Greek term » ; « the selection of the *mot juste* »).
- les termes mentionnés en grec par Cicéron ont entièrement pénétré la langue et ne peuvent donc pas être considérés comme des emprunts¹²⁶.
- le fait que le grec relève d'un langage secret et codé, utilisé par les personnages importants de la société romaine afin d'être compris uniquement de leur correspondant (« Greek was in regular use as a 'language of intimacy' among the Roman nobility of the Late Republic »)¹²⁷.

page 194.

^{125 «} Je composais des déclamations (c'est le terme qu'on emploie aujourd'hui), souvent avec Marcus Piso et Quintus Pompeius, d'autres fois avec quelqu'un d'autre, mais <régulièrement> tous les jours; et ces exercices, je les faisais souvent en latin, mais plus fréquemment en grec, parce que le grec, plus riche en effets de style, m'accoutumait à des procédés oratoires applicables en latin, et aussi parce que les meilleurs maîtres de la rhétorique grecque n'auraient pu, si je n'avais parlé leur langue, ni corriger mes fautes ni me donner des préceptes » (Cicéron, *Brutus*, 310).

Swain se fonde sur l'étude de Steele (1900, p. 388-389).
 Swain cite alors Dubuisson M., « Le grec à Rome à l'époque de Cicéron : extension et qualité du bilinguisme », *Annales* (ESC), 1992 b, 47, p. 187-206. L'argument de Dubuisson évoqué ici se trouve à la

Ces quatre hypothèses nous donnent des pistes d'interprétation pertinentes pour le traitement de nos propres données. Si nous ne pouvons toutefois pas les vérifier, ces arguments nous prouvent en tout cas que les Romains de l'époque de Cicéron étaient exposés à un fort degré de bilinguisme, parlant aussi bien latin que grec et sachant parfaitement quand recourir à l'une ou l'autre langue.

Le bilinguisme de la société romaine du I^{er} siècle avant J.-C.

Si les Romains étaient totalement bilingues, c'est parce qu'ils étaient initiés très tôt à l'usage des deux langues : ils entendaient parler latin et grec dès la naissance et quand ils avaient atteint l'âge d'aller à l'école, les jeunes Romains suivaient des cours à la fois en latin et en grec. De plus, le rôle de la mémoire¹²⁸ a semble-t-il grandement favorisé l'apprentissage des leçons, si nous nous référons aux exercices progressifs et quotidiens (*progymnasmata*) pratiqués par les Romains. Ceux-ci sont décrits par Chiron (2018) qui souligne l'importance de la répétition dans le processus de mémorisation, compétence qui doit être développée à la fois pour l'oral et pour l'écrit : par exemple, la lecture et l'audition, deux des cinq exercices quotidiens pratiqués par les écoliers romains, sont complémentaires : « si la lecture procède par imprégnation physique et mentale, l'audition fait davantage appel aux procédures de rétention, de mémorisation » (*ibid.*, p. 190). Or, ce que Chiron précise ici à propos de la mémorisation, nous pouvons l'appliquer à l'apprentissage d'une langue qui nécessite à la fois d'être parlée et écrite pour être intégrée.

Un exemple typique de l'Antiquité qui illustre le rôle de la répétition dans le processus de mémorisation est certainement les vers formulaires de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*: pour Létoublon (2006, p. 19), « les formules jouent un rôle important dans la mémorisation de l'épopée pour les aèdes, dans le repérage des personnages et des 'histoires' par eux aussi bien que par le public ». Dans une société où l'oral prime l'écrit, le processus qui consiste à la mémorisation des œuvres homériques par le poète passe par la déclamation répétée des vers. Si le grec s'étend à toutes les classes sociales, c'est surtout grâce à sa pratique orale : en outre, s'il existe d'une part un grec spécifique des Grecs et un grec spécifique des Romains, d'autre part, au sein même de la socité romaine, nous trouvons deux types de grec : l'un se diffuse par l'oral, l'autre par l'écrit. Un terme qualifie cette langue particulière parlée par les Romains, qui n'est ni complètement du grec, ni complètement du

¹²⁸ Sur le rôle de la mémoire dans l'Antiquité, nous renvoyons au développement de Quintilien, *Institution oratoire*, XI, 2, 40 qui en donne une définition et précise ses bénéfices.

grec mêlé au latin : la langue de la *koinè* qui s'apparente à ce que nous pourrions appeler le « grec vivant¹²⁹ ».

Cicéron savait aussi bien manier la langue grecque littéraire – des philosophes et poètes grecs, tels que Platon ou Homère par exemple – que le grec de la *koinè* : son niveau de bilinguisme était si élevé¹³⁰ qu'il pouvait user à sa guise de toutes les potentialités de la langue, en se permettant des jeux de mots en grec, par exemple : « Cicero demonstrates familiarity with range of different registers ans styles of Greek, from Homeric quotations to the Koine, and moreover proves himself adept at clever coinages » (Elder et Mullen, 2019, p. 149) . Cette capacité à forger des néologismes (*coinages*) dans une langue seconde est la preuve du degré élevé de bilinguisme de notre auteur, puisqu'il semble évident que la création lexicale nécessite au préalable une bonne compétence dans cette langue, mais aussi une bonne connaissance de l'environnement socio-culturel des individus la pratiquant : par exemple, dans la lettre à Atticus I.13.5., quand Cicéron qualifie le style de son ami de Åττικώτερα (« un style plus Attique »), il sait que le terme fera sourire Atticus.

Aussi, une partie du grec de la *Correspondance* sert moins à exprimer des réalités techniques grecques impossibles à traduire en latin qu'à se livrer à un jeu plaisant¹³¹ sur les mots, pour se divertir et créer une connivence avec son correspondant. Le phénomène linguistique qui consiste à employer des termes d'une langue 2 (le grec ici) au sein d'un énoncé prononcé (ou rédigé) dans une langue 1 (le latin dans notre cas) s'appelle le *codeswitching*. Selon Elder et Mullen (2019, p. 7), « *code-switching* in writing can be defined as the switch from one language to another within a single text, comparable to the definition of spoken *code-switching* as the use of more than one language within the same conversation or sentence ». Les auteurs (2019, p. 18), qui étudient un corpus de textes antiques, dénombrent « three categories of bilingual phenomena » : *l'interférence*

¹²⁹ Marrou (1965, p. 351) : « Et ce grec spontané est un grec vivant, qui n'a rien de livresque (Cicéron est même le seul témoin d'un bon nombre de mots grecs qu'il emploie), empruntés au vocabulaire de la κοινή de son temps ».

¹³⁰ Dans un passage de la « Vie de Cicéron » (5.2.), Plutarque souligne le rapport étroit que Cicéron entretenait avec la langue et la culture grecques, lien quasi affectif qui constituait un sujet de moquerie pour ses détracteurs : καὶ ταῖς ἀρχαῖς ὀκνηρῶς προσήει καὶ παρημελεῖτο, ταῦτα δὴ τὰ Ῥωμαίων τοῖςβαναυσοτάτοις πρόχειρα καὶ συνήθη ῥήματα, Γραικὸς καὶ σχολαστικὸς ἀκούων (« Il hésitait à briguer les magistratures, et l'on faisait peu de cas de lui : il s'entendait appeler de ces noms de Grec* et d'écolier, que le bas peuple de Rome a l'habitude d'employer si facilement »). *Cicéron était qualifié de Γραικός et non pas d'ελλην; or *Graecus* (ou *Graeculus*) sont des termes méprisants pour un Romain de cette époque (cf. Cassius Dion, *Histoire romaine*, XLVI, 18, 1).

Marrou (1965, p. 351) : « Le grec lui sert si souvent, en effet, à préciser une nuance de sa pensée, grâce à la richesse de son vocabulaire. Il lui sert aussi à varier, à plaisanter » ; (*ibid.*, 1965, p. 353) : « au badinage spontané des lettres à Atticus! ».

(interference) définie comme « the unintentional transfer of first language features into the second language », l'emprunt (borrowing) et le code-switching (ou alternance codique). Ceux-ci insistent sur la difficulté, pour le chercheur antiquisant, de classer une séquence grecque dans l'une de ses trois catégories et de justifier ce choix. Dans le but d'établir notre propre classification des citations grecques de la Correspondance, nous allons voir dans quels cas se produisent l'interférence et l'emprunt. Concernant le phénomène de code-switching, nous renvoyons à notre précédent travail¹³² ainsi qu'au chapitre 3 du livre de Adams (2003), Bilingualism and the Latin Language, qui établit une classifaction pertinente du grec de la *Corresponance* qui relève du *code-switching*.

L'interférence (interference)

Dubuisson (1981, p. 28) rapproche le phénomène d'interférence de « l'emploi simultané de deux langues ». En effet, lorsque le locuteur s'exprime dans deux langues différentes, par exemple en latin et en grec, il associe – consciemment ou non – ces deux langues qu'il place sur le même plan linguistique. De cette façon, il établit une comparaison entre elles et prend alors conscience des « lacunes, objectives ou subjectives » entre les deux systèmes linguistiques. L'interférence survient quand la lacune présente dans l'une des deux langues peut être « comblée » par l'usage de l'autre. Voici un exemple d'interférence issue de la Correspondance (Att. I.16.13.):

Qua re, ut upinor, φιλοσοφητέον, id quod tu facis, et istos consulatus non flocci facteon.

L'emploi de facteon pour faciendum, terme forgé à l'imitation du grec φιλοσοφητέον employé juste avant dans la phrase, constitue une interférence syntaxique : Cicéron transfère – consciemment ici – certaines caractéristiques grammaticales de la langue A (le grec) à la langue B (le latin). Autrement dit, il transpose les caractéristiques grammaticales de l'adjectif verbal suffixé en - τέον dans la langue latine, ce qui crée alors une interférence syntaxique¹³³.

¹³² Jullion, « Étude du bilinguisme gréco-latin dans le corpus épistolaire de Cicéron », Mémoire de master 1 mention Arts, Lettres, Civilisation, Université Grenoble Alpes, 2020.

[[]En ligne] : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02895452
Swain (2002, p. 155) dit à ce propos qu'en créant une telle interférence, Cicéron « violates Myers-Scotton's system morpheme principle », en admettant toutefois que « Latin and Greek are typologically similar languages ». Pour une description complète du modèle développé par Carol Myers-Scotton, nommé Matrix-Language-Frame et abrégé MLF, nous renvoyons à Swain (2002, p. 141).

L'emprunt (borrowing)

Pour expliquer le phénomène d'emprunt, Meillet (2004 [1928], p. 213) indiquait que certains « termes grecs (...) rendent mieux [le] sentiment profond que [certaines] expressions latines ». Cicéron, qui admet certes que le grec exprime de façon plus explicite des réalités parfois intraduisibles en latin, préfère toutefois à l'emprunt le processus qui consiste à charger les mots latins d'un sens grec : d'un point de vue linguistique, il crée alors des emprunts de sens, moins susceptibles « d'altérer le caractère latin de sa langue » que des emprunts grecs selon Meillet (2004 [1928], p. 214). Ce dernier mentionne l'exemple du mot latin *ars* qui, employé dans un sens technique, prend une partie du sens du mot grec τέχνη : utilisé ainsi, le mot latin *ars* équivaut alors au mot grec τέχνη.

Swain (2002, p. 158) qualifie d'emprunt les termes grecs écrits en alphabet latin qui conservent une sonorité grecque : comme exemple, il cite le nom propre *Piraeum* apparaissant dans la lettre à Atticus VII.3.10. Il commente ce type d'emprunt en précisant que « the phenomenon has been observed particularly in the case of educated speakers, whose refusal to integrate borrowings phonologically is a deliberate statement of social distinction ». Aussi, il semblerait que si le phénomène d'interférence survienne de façon involontaire – le locuteur bilingue ne sachant pas encore manier les caractéristiques syntaxique, morphologique et sémantique de la langue seconde – l'emprunt, au contraire, relève véritablement de la volonté du locuteur qui, s'il ne cherche pas tout simplement à créer un effet de style, cherche à exprimer de façon plus adéquate le sens véhiculé par un terme. Cependant, l'interférence aussi bien que l'emprunt semblent tous deux concourir au même but : combler une lacune d'une langue A en utilisant une langue B. Dans la relation qui unit la langue grecque à la langue latine à l'époque de Cicéron, ce processus correspond à ce que les Anciens appellaient la *patrii sermonis egestas* ou « l'indigence de notre langue maternelle¹³⁴ ».

2.3. Pratiques antiques du code-switching

S'il est pourtant un fervent défenseur de sa langue, Cicéron admet pourtant la supériorité du grec sur le latin, à certains égards. Comme nous le disions pour caractériser le phénomène d'interférence en citant Dubuisson (1981, p. 28), l'environnement bilingue de Rome au I^{er} siècle avant J.-C. a incité les Romains à comparer sans cesse les deux langues et, bien malgré eux, à conclure à l'infériorité de la langue latine sur la langue

¹³⁴ Traduction proposée par Dubuisson (1981, p. 29).

grecque : c'est ce que Dubuisson (1981, p. 28) nomme le « complexe d'infériorité » des Romains.

La déficience, relative, dont souffre le latin semble avoir été déplorée très tôt par les auteurs : déjà Cicéron, rapportant le sentiment de l'opinion commune, qualifie sa langue de *inops* (*nostra lingua*, *quae dicitur esse inops* « notre langue, qu'on dit pauvre », *Pro Caecina*, 51). Au contraire, celui-ci fait référence à la langue grecque en termes élogieux : *Graeci, quorum copisior est lingua quam nostra* (« les Grecs, dont la langue est plus riche que la nôtre », *Tusculanes*, II, 35). Toutefois, cette « pauvreté » prétendue de la langue latine, devenu un *topos* de l'Antiquité qui est presque passé en proverbe depuis le mot la *Correspondance*, en particulier pour les citations versifiées, nous allons déterminer les causes probables de la *patrii sermonis egestas* du latin, ainsi que les conséquences qui en résultent, dont l'une se traduit par l'usage du *code-switching*.

La patrii sermonis egestas : feindre de parler et d'écrire grec

Ce que nous disions à propos de Cicéron admettant malgré lui la pauvreté de sa langue doit être reconsidéré et surtout recontextualisé. En effet, Dubuisson (1981, p. 28) qui évoque ces exemples précise qu'en réalité « ces deux passages se situent (...) dans un contexte où Cicéron tente de réfuter cette idée ». Pour preuve, cet autre extrait cité par Dubuisson (1981, p. 32) issu de *De Finibus* (I, 3, 10), dans lequel « il refuse catégoriquement de souscrire à cette opinion blessante pour l'orgueil romain » :

(...) sed ita sentio et saepe disserui, Latinam linguam non modo non **inopem**, ut uulgo putarent, sed **locupletiorem** etiam esse quam Graecam¹³⁶.

Comment comprendre ce revers de position? Comment expliquer la création d'un « véritable protectionnisme linguistique 137 » de la part des Romains et non d'une simple méfiance à l'égard de la langue grecque? En effet, au siècle suivant, Sénèque proclame toujours *l'egestas* de la langue latine, comme si le temps n'avait pas passé depuis. Dans la lettre 58 (§ 1-5) adressée à Lucilius, il constate la grande pauvreté du vocabulaire latin

¹³⁵ Lucrèce, *De rerum natura*, I, 139 (à propos de *l'egestas* de la langue latine); I, 832 et III, 269 (à propos de la formule *patrii sermonis egestas*).

¹³⁶ « Je pense, déclare-t-il, et je l'ai souvent exposé, que le latin non seulement n'est pas, comme on pense généralement, une langue pauvre (*inopem*), mais qu'il est plus riche (*locupletiorem*) que le grec ». La traduction est celle de Dubuisson (1981, p. 32).

Nous empruntons cette expression à Dubuisson (1981, p. 37).

lorsqu'il s'exclame: Quanta uerborum nobis, paupertas, immo egestas sit, numquam magis quam hodierno die intellexi¹³⁸.

La posture des Romains quant à l'hellénisation de leur société est ambivalente, et se cristallise autour d'une réflexion sur la langue, en particulier sur le vocabulaire. Les lettrés romains cherchent en effet à justifier laquelle de la langue grecque ou latine est la mieux appropriée à exprimer leur pensée. Les positions sont là aussi divergentes et parfois suprenantes : d'un côté, Cicéron observe que dans « un certain nombre de cas (...) plusieurs mots latins couvrent le champ sémantique d'un seul mot grec la l'autre, d'exprimer une notion de façon plus nuancée d'un seul mot grec la l'autre, sénèque qui, se confiant à Lucilius, est bien en peine de ne pas parvenir à traduire un mot grec d'une syllabe unique (*unam syllabam*) en latin. Ces réactions dissonantes sur la richesse lexicale d'une langue, qui perdurent sur le temps long (I^{er} siècle avant J.-C. – I^{er} siècle après J.-C.), sont la preuve d'une altérité linguistique naissante entre Romains et Grecs de Rome qui conduit chacune des parties à repenser tout le système grammatical de leurs langues respectives.

Dupont (2005, p. 258) a bien montré ce phénomène ambigu d'attirance et de rejet de la langue grecque dans la société romaine, quand elle explique que « la médiation grecque ne consiste ni à traduire en grec des réalités romaines, ni à imiter des réalités grecques mais à 'jouer' avec la langue grecque, en lui empruntant des termes dont la dénotation est changée et la connotation conservée ». Elle cite l'exemple significatif du terme *xystos* qui dénote en grec « une piste de course couverte dans un gymnase » mais connote en latin « une allée d'arbres dans un jardin ». Or, le mot grec qui dénote ce que le latin exprime par là n'est pas *xystos* mais *paradromidês*. Elle conclut alors « qu'il y a donc (...) deux mots '*xystos*', un

-

¹³⁸ « Que notre vocabulaire est pauvre, pour tout dire, indigent! Jamais je ne l'ai compris comme aujourd'hui » (Sénèque, *Lettres à Lucilius*, 58, 1).

¹³⁹ Cicéron, *Tusculanes*, II, 35 : *labor* et *dolor* à côté de πόνος.

¹⁴⁰ Cicéron, *Tusculanes*, III, 10 : à propos des termes latins qui désignent la folie (*amentia*, *dementia*, *insania* et *furor*).

¹⁴Î Sénèque déplore le fait qu'il ne puisse pas trouver d'équivalent latin acceptable pour traduire le grec τὸ ὄν, qu'il traduit alors, un peu par défaut, par le latin quod est. Cf. Sénèque, Lettres à Lucilius, 58, 7: Magis damnabis angustias Romanas, si scieris unam syllabam esse, quam mutare non possum. Quae sit haec, quaeris? τὸ ὄν. Duri tibi uideor ingenii: in medio positum, posse sic transferri, ut dicam « quod est ». Sed multum interesse uideo: cogor uerbum pro uocabulo ponere: sed si ita necesse est, ponam « quod est » (« Oui, tu condamneras plus vivement la pénurie de l'idiome romain quand tu sauras qu'il s'agit d'une syllabe unique, à laquelle je ne puis rien substituer. Tu demandes: quelles est-elle? τὸ ὄν. Je te parais d'une intelligence bien dure: la traduction est à la portée de tout le monde; je n'ai qu'à dire 'quod est, ce qui est'. Mais j'y vois beaucoup de différence, me trouvant obligé de mettre à la place d'un nom un tour verbal. Pourtant, s'il le faut, je mettrai: 'ce qui est' »).

mot grec et un mot latin », dont le sens diffère d'une langue à l'autre. Ce cas révèle bien l'altérité linguistique qui s'élabore autour du sens des mots, et qui mène, à terme, à la création de ce que Dupont (2005, p. 259) appelle « deux Grèces romaines ». Autour de ces deux entités s'élaborent deux dichotomies : la première, normative, entre « Grèce incluse et Grèce exclue », la seconde, sans valeur normative, entre « Grèce externe et Grèce interne ». Pour illustrer la deuxième, Dupont (2005, p. 259) reprend l'exemple précédent du terme *xystos* et commente :

« quand *xystos* désigne en latin une allée d'arbres, ce n'est pas un simple signifiant qui est intégré dans l'espace romain mais le signe lui-même, signifiant et signifié ; et si sa signification romaine se sépare de la signification grecque, c'est à cause du changement de contexte, c'est-à-dire de référent ».

Cette remarque est pertinente pour notre étude puisqu'elle peut parfaitement s'appliquer à notre objet d'étude. En effet, dans notre cas, le sens des citations grecques versifiées change en fonction du référent : la citation prend un sens 1 dans un contexte 1 (l'énoncé source) et revêt un sens 2 dans un contexte 2 (le nouveau contexte, lorsqu'elle se trouve introduite par Cicéron dans l'énoncé cible). Or, c'est l'enjeu de notre travail que de déterminer des « oppositions l'42 » ou au contraire des « passages » lors du transfert de la citation originale dans le nouveau contexte.

Une des manifestations qui conduit les Romains à changer ainsi le sens des mots grecs qu'ils utilisent, en leur ajoutant une coloration latine, est l'usage du *code-switching*. Nous avons déjà entraperçu ce concept lorsque nous traitions de l'interférence et de l'emprunt (cf. *supra*, p. 76-77). Nous allons désormais en préciser les fonctions afin de mieux percevoir ces usages par Cicéron, qui en use abondamment dans la *Correspondance*.

Fonctions discursives du code-switching

Le précurseur en matière de définition et de caractérisation de la notion de *code-switching* est sans doute le linguiste américain John Joseph Gumperz (1922-2013) qui l'appliqua aux situations de communication. Swain (2002, note de bas de page 25 p. 140) mentionne les fonctions discursives que Gumperz attribue au code-switching : elles sont au nombre de six :

¹⁴² Nous empruntons les expressions « oppositions » et « passages » à Dupont (2005, p. 259) : « La première dichotomie [Grèce incluse *vs* Grèce exclue] pose des *oppositions*, la seconde [Grèce externe *vs* Grèce interne] introduit des *passages* ». C'est nous qui soulignons.

```
to report quoted speech;to specify a particular addressee;
```

- to carry interjections, tags, proverbs, etc.;
- to reiterate one's message;
- to qualify one's message;
- to make personalizing statements (vs objectivizing statements).

Ces six fonctions sont essentielles non seulement pour comprendre dans quelles mesures Cicéron recourt au *code-switching* dans ses lettres, mais aussi pour déterminer l'effet produit par le passage, parfois inattendu, d'une langue à l'autre. Plusieurs études nous renseignent sur la présence accrue du grec chez Cicéron : afin de mieux cerner l'enjeu de notre travail, nous allons en rappeler les conclusions.

Cicéron et l'usage du code-switching

Dans une étude sur les problèmes posés par le bilinguisme romain, Dubuisson (1981, p. 27-45) mentionne le cas du « grec de Cicéron » et propose des pistes pour en justifier l'usage. Outre ce que nous avons dit sur la patrii sermonis egestas – la « relative » pauvreté de la langue latine - Dubuisson (1981, p. 32) émet deux hypothèses qui pourraient expliquer la fréquence élevée de termes grecs dans l'ensemble du corpus cicéronien. La plupart de ces hypothèses sont fondées sur ce que Cicéron dit lui-même à propos de la théorie des « genres » de style et de la langue grecque en général. La première de ces deux hypothèses concerne la richesse lexicale de la langue grecque, qui serait plus propice à l'ornement que la langue latine : dans le Brutus (310), Cicéron admet en effet que Graeca oratio lura ornamenta suppeditans / (« [le grec est] plus riche en effet de style »). Par ailleurs, il est notable que dans les Académiques, Atticus conseille à son interlocuteur d'utiliser le grec toutes les fois qu'il ne parviendra pas à formuler sa pensée en latin¹⁴³. Cette première piste d'interprétation de l'usage du grec par Cicéron est à relier avec le phénomène qui amène un interlocuteur bilingue à exprimer une réalité déplaisante dans la langue étrangère, de façon à produire une distance qui permet peut-être, à long terme, de mieux l'accepter.

¹⁴³ Cicéron, Académiques, I, 25.

L'étude d'Adams (2003) qui s'intéresse à l'usage du *code-switching* dans la *Correspondance* nous donne de plus amples détails sur « le grec de Cicéron ». Adams établit en effet une classification sur laquelle nous pouvons nous fonder pour analyser nos propres données. Dans le tableau (2) ci-dessous, nous décrivons les différentes catégories de ce classement en reprenant les caractéristiques principales mentionnées par Adams.

Catégorie	Description
Critical terms	«() the most common type of switching in the letters (at least those Atticus) consists of brief characterisations (usually by a single Greek adverb or sometimes by a short phrase) of someone's words ».
Code-switching as form of coding or exclusion	« There was a concern about the security of letters in antiquity, in the absence of formal postal system, and here Ciceron expresses his that letters may betray him ».
	« He means partly but not exclusively the use of Greek substitute terms for proper names » : ex. « () the frequent use of $\beta o \tilde{\omega} \pi \iota \varsigma$ for Clodia () ».
	ex. Att. II.20.3. : ἀλληγορίαις ; Att. VI.7.1. : ἐν αἰνιγμοῖς.
Code-switching as distancing or euphemism	« A switch into a second language which is not the native language of the addressee may have a distancing effect. Thus switches into Greek are sometimes made for euphemistic purposes ».
	ex. « () Cicero switches into Greek in alluding to characteristics of his own which might be construed as faults ».
	ex. « () criticisms of others (or references to their possible defects) are softened by switches into Greek ».
Code-switching and proverbial or fixed expressions	«() clichés from one language may be known ever to monolingual speakers of another, and thus if worked into speech by a bilingual even when addressing a monolingual thay may serve to establish the solidarity of joint understanding ».
	«() proverbs, particularly in the form of literary tags, in many cases belonged to Greek literary culture, and their use had much the same function as the use of technical terms from the various <i>artes</i> or of phrases from Greek literature: they placed the user and the recipient within the hellenophile cultural <i>élite</i> ».
Code-switching and the mot juste	« The Roman were well aware of the existence of Greek words difficult to render into Latin ».
	« Sometimes Greek offered not merely a single word appropriate to Roman concerns, but a whole group of cognates terms, nominal, verbal, adjectival and adverbial, which allowed a topic to be discussed in a more economical and varied way than might have been possible in Latin ».
	ex. the derivatives of πόλις.
Code-switching and medical terminology	« Whereas some disciplines, most notably rhetoric and philosophy, were being actively Latinised in the Republican period, medicine preserved its Greek identity longer ».
	« The use of medical Greek in the letters evokes the Greekness of the <i>ars</i> , though that said Cicero would hardly have code-switched under such circumstances in a public speech; the topic or domain is only influential

	within the framework of the hellenising mixed language in which Cicero and Atticus communicated in private ».
Special cases: the evocativeness of code-switching	(() the use of the proper Greek term by Cicero to evoke an object or the like ».ex. (() using the Greek form of the scultptor's name »; « Cicero often
	gives the titles of Greek literary works in Greek ».

Tableau (2) Catégorisation du grec de la Correspondance selon Adams (2003, p. 323)

Adams établit ainsi sept catégories pour classer le grec de la *Correspondance*. Deux d'entre elles sont particulièrement intéressantes pour notre travail : « *code-switching* and proverbial or fixed expressions » et « special cases : the evocativeness of *code-switching* ». En effet, nous verrons que de nombreuses citations grecques versifiées sont issues des œuvres d'Homère et d'Euripide, les deux représentants grecs en matière de culture littéraire pour un Romain de l'époque de Cicéron. Par ailleurs, et cela dépend sans doute de la définition de la citation que nous adoptons, une partie de nos données constituent ce que nous pourrions appeler des « special cases », selon le mot de Adams : non pour qualifier des œuvres d'art ou des ouvrages grecs mentionnés en grec par Cicéron mais plutôt pour suggérer, en utilisant un seul et unique terme, des *realia* grecs. Nous détaillerons ce second cas lors du traitement de nos données (partie 3).

Après avoir mentionné ainsi quelques pistes d'interprétation du grec utilisé par Cicéron, hypothèses particulièrement utiles pour notre étude, nous allons désormais nous focaliser plus spécifiquement sur la nature du grec cité dans la *Correspondance*.

Tout d'abord, il ne nous semble pas inutile de préciser, avec l'article de Swain (2002, p. 148) quelques données d'ordre quantitatif sur la *Correspondance*. Celui-ci observe que la majorité des termes grecs de la *Correspondance* se concentrent dans les lettres adressées à Atticus, ce qu'il explique en citant un passage de Cornelius Nepos (*Les Vies des grands capitaines*, « Pomponius Atticus », IV, 1):

Sic enim Graece loquebatur, ut Athenis natus uidetur; tanta autem suauitas erat sermonis Latini, ut appareret in eo natiuum quendam leporem esse, non ascitum 144.

¹⁴⁴ « [Atticus] parlait si bien le grec qu'il semblait être né à Athènes ; quant à son usage de la langue latine, il était d'une telle grâce que son élégance paraîssait être naturelle plutôt que travaillée », cité par Swain (2002, p. 148). Traduction personnelle.

Le fort attrait d'Atticus pour la langue grecque coïncide ainsi avec le fait que Swain (2002, note de bas de page 61 p. 149) estime la fréquence du *code-switching* dans l'édition anglaise de Shackleton Bailey à « 16 switches » toutes les deux pages et demie.

Concernant maintenant la chronologie de l'usage du code-switching, Swain observe des fluctuations en fonction et du contexte politique du moment et de l'état émotionnel et affectif de Cicéron. Ainsi, durant la période de l'exil (années 58-57 avant J.-C.; lettres Ad Atticum, Ad Familiares et Ad Quintum fratrem), durant celle de la bataille de Pharsale qui qui voit s'affronter Césariens et Pompéiens et donne la victoire aux premiers (année 48 – été 47 ; lettres Ad Atticum et Ad Familiares) et enfin pour les lettres datées du mois de mars 45 (plus précisément du 7 au 15 mars 45) au cours duquel Cicéron doit faire face à la mort de sa fille Tullia, Swain ne recense aucun terme grec. Au contraire, de mai 51 à décembre 50, alors que Cicéron est proconsul de Cilicie, Swain remarque une recrudescence de l'usage du code-switching qui concerne seulement les lettres à Atticus. La tentation est alors forte de « psychologiser (psychologize) » (Swain, 2002, p. 150) ces résultats, en pensant que l'emploi du code-switching est fonction de l'état d'esprit de Cicéron, autant par rapport aux évenements politiques et à son « irrésolution » (Grimal, 2012, p. 442) à choisir entre le camp de César et celui de Pompée que par rapport au lien affectif qu'il entretient avec son correspondant. Mais Swain note à juste titre que cette hypothèse n'est pas cohérente puisqu'il ne compte presque aucun terme grec (excepté ceux relevant du domaine médical) dans les lettres adressées à sa femme Terentia et à sa fille Tullia, desquelles il était pourtant très proche. Swain (2002, p. 150) conclut alors modestement: « Cicero uses virtually no Greek to his many correspondents from the public sphere or political and intellectual life ». S'il est difficile d'expliquer les raisons qui motivent Cicéron à user ainsi du code-switching dans la Correspondance, sans dévier vers une interprétation psychologisante des faits, nous pouvons toutefois tenter de déterminer la nature du grec cité.

Dans une récente étude sur le grec et la philosophie dans la *Correspondance* de Cicéron, Aubert-Baillot (2019) s'est aussi intéressée aux différentes occurrences grecques et en a proposé un classement. Elle compte 18 citations grecques versifiées parmi lesquelles elle n'en retient que 14 qui sont pertinentes pour son sujet. Pour ces citations, elle remarque que Cicéron semble se livrer à un véritable jeu d'intertextualité puisque « par-delà Homère, Pindare ou Stésichore, c'est à un penseur grec (...) ayant déjà livré une analyse philosophique de ces textes qu'il fait référence » (*ibid.*, p. 128). De ces 14 citations en

effet les références fluctuent, non seulement les auteurs, mais aussi les genres littéraires : elle recense ainsi : 8 citations d'Homère (5 extraites de *l'Iliade* et 3 de *l'Odyssée*), 2 de Pindare, 2 d'Euripide, une de Sophocle et une également de Stésichore ; quant aux sources de ces citations, elles sont donc issues à la fois de la poésie épique, tragique et lyrique.

Alors qu'elle étudie les citations indirectes de Platon dans la *Correspondance*, Aubert-Baillot (2019, p. 286-287) remarque que, sur un total de 11 citations, 7 d'entre elles sont issues des œuvres d'Homère, les 4 autres provenant respectivement des ouvrages d'Épicharme, de Sophocle et de Pindare. Les enjeux, pour Cicéron, de se livrer à un tel exercice d'intertextulaité, sont multiples : il peut s'agir d'apporter une touche d'humour à la lettre grâce à la connaissance partagée du sous-texte entre l'auteur et son correspondant, d'enrichir la perception du contexte historique et politique d'une lettre, ou encore de conférer une dimension philosophique à un développement. Pour les citations homériques en particulier, qui nous intéressent directement pour notre étude, Aubert-Baillot (2019, p. 287) y voit « une intertextualité au carré, (...), puisqu'elle est médiatisée par le filtre de Platon ». Nous reviendrons dans la partie 3 sur cette hypothèse de lecture pertinente sur le plan dialogique.

Bouvier (2004, p. 36) qui s'est également intéressé à la présence d'Homère chez Platon en l'appliquant à la relation entre le dialogue et la citation, explique ainsi que « la citation permet (...) de multiplier le dialogue au carré, le dialogue est désormais réfléchi dans ce que j'appellerais un méta-dialogue ». Du point de vue de l'énonciation, la citation renvoie à la parole d'un tiers, ce qui complexifie la relation dialogique entre le « je » et le « tu » : deux contextes d'énonciation sont en fait superposés, d'une part celui du dialogue, d'autre part celui de la première énonciation de la citation. Du fait que notre corpus contient une majorité de citations homériques, il serait alors intéressant, pour chacune d'entre elles, non pas d'identifier l'énonciateur premier et de reconstituer toute la chaîne d'énonciation jusqu'à Cicéron – ce qui s'avèrerait assez ardu à cause de l'incertitude des sources pour cette période – mais plutôt de déterminer le locuteur et l'interlocuteur de la citation homérique mentionnée par Cicéron. Ainsi, nous pourrons faire le lien entre le personnage de l'épopée auquel s'identifie notre auteur et la construction de son *ethos*, construction médiatisée par la citation.

Nous terminerons cette section sur les pratiques antiques du code-switching en mentionnant le cas des proverbes, un autre type 145 de paroles rapportées également présent dans la Correspondance, dans une fréquence moindre cependant. Notre corpus n'en contient qu'un seul : d'auteur inconu, il nous a été transmis par Zénobios. Dans son étude, Aubert-Baillot (2019, p. 123) classe cinq formules grecques dans la catégorie des proverbes en précisant toutefois que chacune d'entre elles a un statut différent : pour certaines, il s'agirait davantage de maximes ou de sententiae que de proverbes. Si l'auteure (2019, p. 123) choisit tout de même d'intégrer ces formules à la catégorie des proverbes, c'est surtout pour leur portée générale qui en fait des énoncés proverbiaux « connus de tous, transmis oralement et porteurs d'une vérité d'expérience ». Nous avons déjà dit ce que nous entendons par « maxime » et « sententiae »; concernant le proverbe, nous suivons la définition proposée par Achard¹⁴⁶ – et reprise par Aubert-Baillot (2019, p. 125) – qui le définit comme « une sentence ramassée, souvent imagée, aisément mémorisable grâce à une formule particulière exprimant la sagesse populaire et souvent répétée ». Pourtant, l'auteure (2019, p. 127-128) observe que dans l'ensemble de l'œuvre cicéronienne,

« le proverbe est (...) rarement repris dans la forme qui devrait être la sienne dans le parler populaire ou le genre théâtral : Cicéron 'déproverbialise' en quelque sorte, en ne conservant pas toujours les trois caractéristiques importantes que doivent présenter les vrais proverbes (...) : un jeu formel sur les sonorités ou les rythmes, la *breuitas* et une image forte ».

De plus, tout comme pour l'usage des citations grecques versifiées, l'emploi et l'insertion de proverbes dans les lettres de la *Correspondance* est donc assez libre et varie selon l'intention de l'auteur puisque, toujours selon Aubert-Baillot (2019, p. 127-128), « Cicéron prend aussi plaisir à faire allusion aux adages, sans les reprendre textuellement : il préfère sans conteste l'allusion à la citation, allusion qui permet un clin d'œil au correspondant ou à l'auditeur ». Notre corpus ne comprenant qu'un seul proverbe, nous ne pourrons pas aborder ces faits, pourtant pertinents dans la relation entre intentionnalité de l'auteur et

¹⁴⁵ Van Den Heuvel (1989, p. 160) précise à juste titre la difficulté à caractériser le proverbe d'un point de vue discursif en se demandant s'il est encore possible de « parler de discours rapporté quand la parole est cédée à la collectivité anonyme, à une instance indéterminée à laquelle celle du locuteur est intégrée ».

Achard G., « Les proverbes dans l'œuvre de Cicéron », in F. Biville (éd.), *Proverbes et sentences dans le monde romain : actes de la table-ronde du 26 novembre 1997*, Paris, de Boccard, 1999, p. 91-104.

construction de son *ethos*. Dans une prochaine étude consacrée cette fois à l'ensemble du grec de la *Correspondance*, nous pourrons ainsi explorer cette piste plus précisément.

Étudier le grec de la *Correspondance* de Cicéron, c'est donc en premier lieu constater l'émergence et le développement progressif d'une altérité linguistique entre Romains et Grecs; c'est en second lieu la comprendre et l'expliquer. Dans notre cas, nous avons vu que la parenté linguistique entre les deux langues – le latin et le grec – qui peut de prime abord surprendre, est bien réelle. Celle-ci peut être favorisée par la coexistence, au sein d'un même espace géographique, de locuteurs parlant les deux langues. Or, d'après Saussure¹⁴⁷ lorsque deux langues sont en contact, les locuteurs bilingues sont inévitablement amenés à les comparer, et alors à juger de la supériorité de l'une sur l'autre. C'est cette situation de tension entre deux idiomes qui interagissent que caractérise l'expression patrii sermonis egestas dont nous avons vu qu'elle se réalise, chez Cicéron, entre autres par l'usage du *code-switching*. Ce dernier peut prendre diverses formes, parmi lesquelles celle que nous étudions : la citation. Or, si le *code-switching* qui porte sur une ou plusieurs lexies peut facilement¹⁴⁸ s'expliquer par l'emprunt ou l'interférence par exemple, il est plus complexe d'expliquer le recourt à ce phénomène dans le cadre de séquences rapportées intégralement ou partiellement. En effet, ce second cas nécessite la prise en compte d'une donnée supplémentaire : le rapport à la source. C'est à cette relation entre source de la citation et citateur (voire traducteur) que nous allons désormais nous intéresser

3. L'usage de la citation : comprendre l'autre, le traduire et s'approprier sa parole

Si pour nous, lettrés modernes, il est impensable de ne pas citer sa source lorsque nous employons les mots ou les paroles d'autrui, ce n'était pas une coutume pour les Anciens que de référer à la source à laquelle ils empruntaient. Aussi, comme nous l'avions déjà dit (cf. *supra*, p. 62), si la notion de droit d'auteur a existé dans l'Antiquité, elle était régie par de tout autres règles et principes. Dans le cas qui nous occupe, nous trouvons ainsi très peu

-

¹⁴⁷ « Ajoutons encore que chaque peuple croit à la supériorité de son idiome. Un homme qui parle une autre langue est volontiers considéré comme incapable de parler ; ainsi le mot grec *bárbaros* paraît avoir signifié 'bègue' et être parent du latin *balbus* » (Saussure, 2016 [1916], p. 332).

¹⁴⁸ Affirmation à nuancer toutefois dans le cadre de la *Correspondance*: comme nous l'avons montré dans un précédent travail, l'emploi de certaines séquences grecques demeure difficile à interpréter, à l'exemple de la subordonnée hypothétique (syncopée) εἰ δὲ μὴ (« sinon ») de la lettre à Atticus II.16.4. En effet, pourquoi Cicéron a-t-il choisi le grec ici alors que le latin *sin* ou *si minus* aurait aussi été syntaxiquement et sémantiquement possible ?

de référence explicite à la source citée, ce qui explique pourquoi la source d'une partie de nos données reste anonyme, tout au plus pouvons-nous établir des rapprochements avec d'autres œuvres, parfois plus tardives, dont il est probable que l'auteur ait emprunté la citation à la même source que Cicéron.

3.1. Cicéron et le rapport aux sources

Dans une étude consacrée au réemploi des maximes tragiques chez Cicéron, Ledentu (2011, p. 281) observe deux cas différents dans la mention de la source de la citation par celui-ci : pour Euripide, le nom de l'auteur ainsi que la référence à la pièce d'où la citation est extraite ne sont pas toujours mentionnés¹⁴⁹; en revanche, pour Ennius, si le nom de l'auteur est plus fréquemment mentionné (ex. *apud Ennium, Ennius dicit*), les termes *sententia* et *praeceptum* – qui permettraient, dans une moindre mesure, d'identifier la parole auctoriale d'Ennius – sont presque toujours absents. Par ailleurs, celle-ci précise que Cicéron cite quelquefois le nom du personnage de la pièce d'où est issue la citation pour les citations du tragique grec ; beaucoup plus souvent pour les citations d'Ennius (ex. *Medea, Neptolemus, Patrocles, Telamo*). Comment expliquer ces faits ?

Pour répondre, il semble qu'il faille nous intéresser au rapport qu'entretenaient les Anciens entre la parole empruntée d'une part et la source à laquelle cette parole est empruntée d'autre part. Autrement dit, il semblerait que les écrivains antiques ne perçoivent pas de la même façon la source de la citation et la citation elle-même. D'ailleurs, l'aisance avec laquelle Cicéron « joue » avec les citations, s'amusant à les modifier et à les tronquer pour en distordre le sens en est un bon exemple. Or, l'exercice de la traduction auquel est souvent confronté l'écrivain romain – une des conséquences de l'environnement bilingue dans lequel se trouve Rome à cette époque (cf. *supra*, p. 71) – peut constituer un angle d'étude pertinent dans la définition et la caractérisation de ce rapport parfois ambigu.

Kruck (2014, p. 212) a étudié les liens qui unissent le traducteur et le texte qu'il traduit en prenant comme exemple le cas de Cicéron. De sa pratique de la traduction, l'auteur dit « he claims to translate not *ad uerbum*, but *ut orator* » et cite cet extrait du *De optimo genere oratorum* (14):

¹⁴⁹ Ledentu (2011, p. 281) observe que « deux fois seulement apparaît explicitement le titre de la pièce : uersus de Phoenissis (Off. III.82.) et Qua est sententia in Cresphonte usus Euripides (Tusc. I.115.).

nec conuerti ut interpres, sed ut orator, sententiis isdem et earum formis tamquam figuris, uerbis ad nostrum consuetudinem aptis. In quibus non uerbum pro uerbo necesse habui reddere, sed genus omne uerborum uimque seruaui¹⁵⁰.

Kruck commente ce passage en précisant que Cicéron, en tant que traducteur, ne se focalise pas sur ce que dit le texte qu'il traduit (le texte source) mais sur la façon dont il le dit. Autrement dit, il ne s'intéresse pas au contenu du message en lui-même mais à son sens : « he privileges meaning, style, force and figure of speech if they Latin usage over the actual words of the original ». Kruck qualifie alors cette façon de traduire de *ad sensum* : or, il est intéressant de remarquer que le substantif latin *sensus, us, m*, avant de signifier « le sens » (compris d'un point de vue linguistique : cf. Ducrot, 1985, p. 95-96), dénote « l'action de percevoir par les sens, de sentir » et « d'éprouver une sensation/un sentiment ». De là résulte peut-être aussi le fait qu'une traduction reste avant tout une interprétation subjective des paroles d'autrui, si ce n'est une appropriation intégrale ou partielle, comme nous le verrons pour une partie de nos données.

Après avoir constaté les liens étroits et ambigus qui unissent le traducteur au texte source, il nous faut maintenant nous intéresser à la façon dont celui-ci choisit de traiter la parole d'autrui. Dans notre cas, nous allons voir, avec Nicolas (2001; 2006) comment Cicéron introduit des citations grecques au sein d'un énoncé initialement rédigé en latin. Il s'agit là d'un cas particulier de réception et d'appropriation de la parole d'autrui qui n'est pas traduite mais intégrée telle que, dans la langue seconde (le grec ici), ce qui ne signifie pas pour autant que ces séquences rapportées ne sont pas modifiées ou tronquées. Ainsi, si elles ne sont pas traduites, de tels changements et distorsions des mots d'autrui, comme nous le verrons, présument que ces séquences rapportées sont au moins comprises, sinon parfaitement interprétées.

Dans une étude sur la syntaxe de la mention appliquée au corpus cicéronien, Nicolas (2001, p. 502) mentionne le cas où l'autonyme¹⁵¹ cité par Cicéron est grec. Il ne traite pas

¹⁵⁰ « je ne les [les discours des orateurs Eschine et Démosthène] ai pas pas transposés en traducteur, mais en orateur : j'ai conservé la même pensée, mais pour la forme de même que pour la physionomie j'ai employé des mots conformes à nos habitudes. Je n'ai pas cru nécessaire devoir traduire mot à mot, mais des mots, j'ai conservé tout leur caractère et toute leur force », cité par Kruck (2014, p. 212). Traduction personnelle.

Pour définir l'autonyme, Nicolas (2006, p. 125) précise que « dans la mesure où le mot en mention nécessite un retour réflexif sur lui-même, les logiciens, relayés par les linguistes, le nomment souvent *autonyme*, étymologiquement 'le nom de soi-même', 'le mot qui se désigne lui-même' ». Sur les divergences quant à la qualification de ce concept linguistique, consulter Nicolas (2006, notes de bas de page 1 et 2 p. 125).

du cas des citations grecques versifiées qui nous occupe mais des séquences grecques formées d'une ou plusieurs lexies et des phrases grecques. Dans les deux études de cet auteur (2001, p. 497; 2006, p. 125), est employé la notion « d'énoncé en mention » et « d'énoncé en usage », dont nous rappelons la définition : « le mot avec lequel on parle est en usage, inséré dans le langage; le mot dont on parle est en mention, inséré dans le métalangage » (Nicolas, 2006, p. 125). C'est à ce second cas que nous faisons référence ici, quand nous nous proposons d'étudier l'usage de l'autonyme grec chez Cicéron afin de mieux percevoir son rapport à la langue grecque.

Le cas de l'autonyme grec est un bon exemple qui illustre « la tendance intégrationniste » (*ibid.*, 2001, p. 502) de Cicéron. En général, les autonymes grecs rencontrés dans le corpus cicéronien sont des substantifs, et la forme casuelle dominante est le nominatif-étiquette¹⁵² (exemples¹⁵³ (6) et (7)).

- (6) mirabilia Stoicorum, quae παράδοξα nominantur (« les admirables [maximes] des Stoïciens que l'on nomme paradoxes », Cicéron, Académiques, II, 136, traduction personnelle).
- (7) signifero in orbe, qui Graece ξωδιακὸς dicitur (« dans le ciel étoilé, que les Grecs appellent zodiaque », Cicéron, De divinatione, II, 89, traduction personnelle).

Dans chacun de ces deux exemples, le terme grec est inséré dans la phrase latine dans un emploi autonymique et au nominatif-étiquette.

Une situation qui pose plus de difficultés à Cicéron est lorsqu'il s'agit « d'exprimer une dérivation (*X ab Y ducitur*) » (*ibid.*, 2001, p. 503) nécessitant l'emploi d'un ablatif ou quand la phrase latine suppose l'usage d'un gérondif : en effet, le grec ne possède ni ablatif¹⁵⁴, ni gérondif. Recourir au nominatif-étiquette dans le premier cas ou utiliser un infinitif dans le second peut être une bonne alternative à ce problème. Cependant, le purisme d'un auteur tel que Cicéron fait « qu'il préfère à cette situation claire des palliatifs qu'il juge plus conformes à la grammaire mais qui 'créolisent¹⁵⁵, ou obscursissent

Tous les exemples sont issus de Nicolas (2001, p. 502-504), à l'exception de l'exemple (9) : Nicolas (2006, p. 143).

90

¹⁵² Ou « nominatif dénominatif » définit comme une des « facultés du nominatif à désigner la notion de la manière la plus pure » (Nicolas, 2001, p. 500).

^{(2006,} p. 143).

154 Plus précisément, le grec ne possède d'ablatif morphologique. Pour plus de détails sur ce problème que Nicolas (2001, p. 503; 2006, p. 140) nomme « créolisation », cf. note suivante.

Nicolas (2006, p. 139-140) explique le principe de la créolisation à partir d'un exemple où « l'étymon unique (...) est casualisé en grec avec la proposition $\dot{\alpha}\pi\dot{o}$ » en précisant que dans un tel cas, « on attend *ab* pour introduire l'autonyme étymon. En syntaxe intégrationniste il faut donc mettre l'étymon à l'ablatif. Mais

considérablement son propos » (*ibid.*, 2001, p. 503). L'alternative employée par Cicéron consiste alors à « helléniser l'entour de l'autonyme grec, en l'occurrence la préposition devenant περί, et casualiser le terme grec selon la syntaxe grecque (exemple (8)) » ou à « penser la construction du verbe latin *interest* d'après l'analogie διαφέρει pour faire apparaître un infinitif substantivé au génitif (exemple (9)) » (*ibid.*, 2001, p. 503).

- (8) ad illam Diodori contentionem, quam περὶ δυνατῶν appelant (« à ce qu'on appelle la [question] des possibles, cette éloquence animée de Diodore, Cicéron, De Fato, 17, traduction personnelle).
- (9) Sed plane gaudeo quoniam τὸ νεμεσᾶν interest τοῦ φθονεῖν (« Mais je me réjouis tout à fait non pas par *jalousie* mais par *l'indignation que cause l'injustice*, puisque cela est différent », Cicéron, *Ad Familiares*, XV, 2, traduction personnelle).

Un autre recours assez original de la part de Cicéron consiste « à latiniser l'autonyme grec pour n'avoir plus affaire qu'à un énoncé entièrement latin, tout en prétendant écrire du grec (exemple (10)) » (*ibid.*, 2001, p. 503).

(10) Has Graeci stellas **Hyadas** uocitare suerunt, a **pluendo** (ὕειν enim est **pluere**), nostri imperite **Suculas**, quasi a **subus** essent, non ab **imbribus** nominatae (« ces étoiles, les Grecs les ont nommées *Hyades*, du verbe *pleuvoir* (ὕειν signifie en effet 'pleuvoir'); nous, par méprise, les avons appelées *Suculae*, comme si l'origine en était les porcs et non les pluies », Cicéron, *De natura deorum*, II, 3, traduction Nicolas, 2001, p. 504).

Ce dernier exemple illustre parfaitement la pratique intégrationniste de notre auteur qui supprime le premier segment (a pluendo remplace en effet ab "vev) et le id est et qui ne garde alors que la traduction latine. Nicolas (2006, p. 143) commente ce processus : « on est alors dans l'implication pure et simple de l'étymon étranger ». Cette situation n'est pourtant pas la plus confuse que nous puissions rencontrer dans le corpus cicéronien puisque le fait que Cicéron précise "vevenim" est pluere nous permet tout de même de comprendre que le mot expliqué est "Hyades" et que l'étymon théorique postulé est "pluere". Pour éclaircir la compréhension de cette phrase, Nicolas (2006, p. 143) propose alors « un énoncé du type "Hyades" "ab "vevent du procé de la pluie, non du nom grec du porcé " (une autre alternative incluant le principe

les mots grecs n'ont pas d'ablatif. Donc on hellénise l'ensemble du syntagme prépositionnel et ab + ablatif devient $\dot{\alpha}\pi\dot{\alpha}$ + génitif grec » (ibid., 2006, note de bas de page 12 p. 140).

91

de créolisation aurait été : *Hyades* ἀπὸ τοῦ ὕειν, *id est a pluendo* ; *ibid.*, 2006, note de bas de page 13 p. 143).

Ces quatre exemples nous renseignent sur les diverses stratégies de Cicéron face à un terme grec, qu'il choisit d'intégrer comme tel au sein de l'énoncé latin en utilisant les propriétés du nominatif-étiquette ou qu'il décide de « traduire » en latin, selon les possibilités grammaticales des deux langues.

Pour ce qui est des citations, Salamon (2006, p. 69-79) a observé deux phénomènes significatifs dans la façon de citer de Cicéron. L'auteur étudie d'une part l'influence du choix du style – direct ou indirect – pour rapporter des propos et d'autre part de la littéralité des citations du livre III des Tusculanes. Il observe ainsi que les citations philosophiques apparaissent autant au style direct qu'au style indirect, ce qu'il explique par des raisons « d'ordre essentiellement littéraire : le style indirect est utilisé pour les points de doctrines tandis que sont au style direct les propos qui, illustrant la conduite des philosophes dans des situations concrètes, prennent valeur d'exemplum » (Salamon, 2006, p. 69). Quant à la littéralité, il remarque que Cicéron s'en soucie fort peu, ce qui peut paraître étonnant puisque ce traité a avant tout une visée éducative : il doit permettre aux Romains de se familiariser avec les concepts philosophiques grecs que Cicéron traduit et/ou adapte en latin. Dans un cas particulier cependant Cicéron respecte la littéralité de la citation : pour les citations d'Épicure, quand il s'agit pour lui de contredire les points de doctrines du philosophe : « citer littéralement le περί τέλους est la meilleure façon de souligner (...) les 'incohérences' de la doctrine qu'il combat et de justifier du même coup l'acharnement qu'il met à la combattre » (*ibid.*, 2006, p. 79). C'est ainsi que, comme le résume parfaitement Salamon (2006, p. 77-79) c'est moins des citations que du rôle que Cicéron leur attribue qu'il convient d'étudier, ce dernier surbordonnant « toujours la forme de ses citations à l'usage qu'il a choisi d'en faire » comme le présuppose la rhétorique.

De ce que nous avons observé sur la façon de citer de Cicéron, nous pouvons dire qu'il entretient un rapport ambigu avec ses sources en se consacrant moins au contenu du message délivré qu'à son sens (compris d'un point de vue linguistique). Soucieux du respect de la syntaxe latine autant que de la syntaxe grecque, il recourt ainsi à différentes stratégies : de l'usage du nominatif-étiquette à l'intégration totale de l'autonyme grec dans l'énoncé latin. Enfin, le choix entre style direct et style indirect se justifie plus par des raisons d'ordre littéraire que linguistique, Salamon estimant que le style direct est plus approprié pour faire valloir un *exemplum*. Quant à la littéralité, si elle est peu respectée par

notre auteur, elle est fonction du but assigné à la citation par Cicéron : dans le cas du livre III des *Tusculanes*, la littéralité des citations d'Épicure est en quelque sorte utilisé contre lui. Il n'est donc pas vraiment possible d'établir une grille de critères précis sur l'usage de la citation par Cicéron ; ce que nous pouvons en revanche souligner, c'est leur grande variété : autant par rapport aux sources mentionnées qu'à la façon de les insérer dans le nouvel énoncé.

3.2. Traduire pour s'approprier la parole de l'autre : les stratégies de Cicéron

L'environnement bilingue¹⁵⁶ qui dominait à Rome à l'époque de Cicéron a certainement favorisé l'entreprise de traduction de certains écrivains latins. Les traités philosophiques des auteurs grecs ont par exemple suscité un grand intérêt chez les Romains qui ne connaissaient pas cette science et les Grecs ont d'ailleurs grandement contribué à élargir le spectre de la connaissance romaine sur certains points puisqu'il est désormais admis que la seule discipline véritablement romaine est le droit. Or, le travail de Cicéron pour rendre accessible à ces concitoyens les concepts de la philosophie grecque, entre autres, fut immense¹⁵⁷. Il a su adapter à la langue latine un grand nombre de mots grecs et a longuement réfléchi sur les mécanismes de traduction d'une langue à une autre, sur l'expression qui rendrait le plus fidèlement possible son sens dans la langue d'origine. Nous sommes donc d'accord avec Meillet (2004 [1928], p. 215) quand il pense que « pour juger de la manière dont Cicéron a donné à la pensée grecque une forme toute latine, il faut voir comment il traduit ». De fait, nous allons à présent décrire et commenter les stratégies de traduction de Cicéron, avant de nous intéresser véritablement, pour clore ce chapitre, aux citations grecques de la Correspondance. Nous pensons en effet pouvoir relier la pratique citationnelle de Cicéron avec sa façon de traduire, celle-ci l'ayant initié à la langue grecque.

D'un point de vue linguistique d'abord, Nicolas (2005, p. 133) constate qu'en matière de traduction, « Cicéron utilise toute la palette des possibles : xénismes (...), spécialisation de lexies (...), néologismes sémantiques univerbaux (« calques sémantiques » au sens large, dont des équivalences de traduction et des calques macro-sémantiques), néologismes formels à base de calques morphologiques plus ou moins précis ». De ce qu'il observe dans

¹⁵⁶ Marrou (1965, p. 329-330) souligne que « il n'y a pas d'un côté une civilisation hellénistique, de l'autre une civilisation latine, mais, comme l'exprime bien l'allemand (...) une hellenistisch-römische kulture ».

¹⁵⁷ Marrou (1965, p. 343) : « L'œuvre de Cicéron, du *De Republica* au *De Officiis*, avait la même portée que son œuvre oratoire : créer en latin une langue technique qui permit de 'volgarizzare' l'étude de la pensée grecque : dès lors, il devenait possible d'instituer un enseignement proprement romain de la philosophie ».

l'ensemble du corpus cicéronien, Correspondance exceptée, la tendance générale est moins l'usage du xénisme – qui consiste dans ce cas à un emprunt grec – que celui de la néologie.

En pratique, nous pouvons penser que Cicéron a une façon pour le moins originale¹⁵⁸ de présenter ses stratégies de traduction. En effet, c'est lors d'un dialogue qui le met en scène ainsi que Caton, au livre III du De Finibus, qu'il expose sa théorie sur l'adaptation de la doctrine stoïcienne à la pensée latine. Kruck (2014, p. 217) a bien montré que Cicéron élabore « three translation strategies » que nous résumons ainsi :

- premièrement, s'il consent à ce que Caton emploie le vocabulaire technique des Stoïciens, il faut que ce soit dans le même usage que celui de Zénon de Kition, fondateur du stoïcisme en 301 ; autrement dit, le travail de traduction nécessite au préalable une réflexion sur le sens du mot grec afin de choisir le meilleur équivalent latin, s'il existe.
- ensuite, toujours dans le but de restituer au mieux le sens véhiculé par le terme grec, Cicéron préconise à Caton de recourir à la paraphrase, toutes les fois qu'il jugera inapproprié à la doctrine stoïcienne l'équivalent latin trouvé.
- enfin, s'il s'avère impossible de traduire le terme grec, alors il vaut mieux le conserver tel quel, en grec ; toujours dans une optique de préservation du sens.

Ces « trois stratégies de traduction » ont des conséquences diverses, en conduisant par exemple Cicéron à créer de nouveaux mots¹⁵⁹ (ex. comprehendibilis, medietas, beatitudo 160), à conférer un nouveau sens à un mot déjà existant (ex. finis équivaut à τέλος dans le De Finibus; εὐταξία est traduit par modestia mais avec le sens de ordinis conseruatio dans le De officiis, I, 142), à recourir à la paraphrase (ex. pour les termes « éthique », « physique » et « logique » dans les Académiques, I, 19 et les Tusculanes, V, 68; pour « monarchie », « oligarchie » et « démocratie » dans le De Republica, I, 42; enfin pour τέλος qu'il traduit par extremum, ultimum et summum dans le De finibus, III, 26) ou encore à emprunter – en dernier recours, comme nous l'avons vu avec Nicolas cidessus – un mot à la langue grecque (ex. l'usage récurrent du terme philosophia : « (...) the

When Cicero presents the options to Cato, he is also speaking to the audience and descripbing how he translates » (Kruck, 2014, p. 217).

¹⁵⁹ Concernant la néologie (ou la création lexicale), Meillet (2004 [1928], p. 215) mentionne le substantif latin qualitas crée sur le même modèle que l'adjectif grec poios (« lequel ») qui a pour abstrait poiotes (« le fait d'être tel ou tel, d'avoir telle ou telle propriété »). Meillet explique que « sur poios : poiotes, Cicéron a calqué qualitas dérivé de qualis ».

Tous les exemples sont issus de Kruck (2014, notes de bas de page 72, 73 et 74 p. 218). Celui-ci reprend l'étude menée par Powell J.G.F., « Cicero's Translations fron Greek », in J.G.F. Powell, 1995a, p. 273-300.

term is a borrowing and is not naturalized¹⁶¹ into Latin is shown by a passage in *de Officiis*, II, 5 (...) »).

Par ailleurs, Kruck (2014, p. 222) remarque que si pour plupart des traités (de rhétorique et de philosophie) Cicéron prend soin de justifier l'emploi d'un terme grec, en expliquant pourquoi il n'a pas choisi de le traduire en latin par exemple, ce n'est pas le cas pour la *Correspondance*: « Cicero frequently uses Greek terms in his letters, but the difference is that in the letters he does not pause to translate the Greek term into Latin ». Nous avons déjà souligné que l'emploi récurrents de termes grecs dans la *Correspondance* pouvait s'expliquer à la lumière des liens de proximité et de familiarité que Cicéron entretient avec ses correspondants, mais il peut aussi s'agir de termes considérés comme « intraduisibles », justement parce qu'ils font partie du vocabulaire de la *koinè*. Ne pas traduire ces termes permet donc à la fois de renforcer la connivence entre Cicéron et son destinataire – en lui adressant un clin d'œil qui leur rappelle leur culture commune – mais contribue aussi à enrichir la langue en créant des « ponts » (*gaps*) entre les mots et en élaborant de nouveaux sens.

Si l'appellation « intraduisible » peut prêter à confusion ici, puisque si le terme est « intraduisible » le traducteur ne l'aurait volontairement pas traduit, il existe en revanche des cas où aucun équivalent latin adéquat n'existe. Mentionnant le *Dictionnaire des intraduisibles* de Cassin (2004), White (2015, p. 3-4) explique ainsi que :

« in the attempt to translate an original text, a translator has to use words from the target language which have different meanings, cultural values, and interrelationships from those of the source language, meaning that some aspect of original is inevitably altered or lost ».

Les « intraduisibles » du corpus cicéronien réfèrent surtout au domaine de la philosophie qui, comme nous l'avons vu, appartient intégralement à la culture grecque. White mentionne un exemple intéressant de terme considéré comme « intraduisible » qui a pourtant fortement nourri la réflexion de Cicéron en matière de traduction. Le problème porte sur la traduction du terme grec ἄτομος (« atome ») que Lucrèce, philosophe épicurien contemporain de Cicéron, traduit alternativement par le latin *corpusculum* ou *corpus*. Or, Cicéron, en désaccord avec ce dernier sur le sens véhiculé par le terme grec et sa restitution

¹⁶¹ Pour les concepts de « naturalization » et de « denativization », cf. *infra*, p. 98.

en latin, préfère sa translittération latine *atomus*. White (2015, p. 9) commente ainsi ce choix :

« In making the choice to use the term *atomus*, Cicero, unlike Lucretius, maintains the phonetic value and Greek sound patterns of the original (...). He also employs a term that is less natural to Latin discourse, and whose –*us* ending violates the normal patterns for feminine nouns ».

Aux dépens du respect des règles de la syntaxe latine, Cicéron préfère donc ici translittérer le terme grec, probablement pour privilégier le sens du terme tel qu'il se comprend en grec, certainement en tout cas pour signaler un terme technique du lexique philosophique à traiter différemment

Après avoir précisé brièvement quelles stratégies de traduction Cicéron adopte face à différentes situations, nous pouvons à présent nous intéresser plus précisément au grec de la *Correspondance* et, parmi les termes grecs, aux citations.

3.3. Le grec de la Correspondance : les citations grecques

S'il est plus aisé de déterminer la nature des termes grecs de la *Correspondance*, en les classant par exemple suivant les neuf parties du discours – nom (commun et propre), déterminant, adjectif, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction (de surbordination et de coordination) et interjection – il est plus complexe d'en justifier l'emploi.

Aubert-Baillot (2019, p. 138) a proposé plusieurs hypothèses pour expliquer la fonction de grec dans les lettres de Cicéron. Pour ce faire, elle se fonde sur l'étude de Gangloff (2006, p. 101-122) qui attribue trois fonctions aux mentions et citations identifiées dans le corpus de Dion Chrysostome. Après avoir décrit ces trois fonctions, nous verrons comment elles peuvent être appliquées à la *Correspondance*.

Fonctions du grec de la Correspondance : ornement, modèle et preuve

Premièrement, Gangloff (2006, p. 114) précise que les mentions et les citations remplissent une fonction d'ornement (ou une fonction esthétique). Recourir à des références mythico-poétiques qui ont valeur *d'exemplum* a pour but de susciter le plaisir de l'auditoire et permet ainsi, pour l'orateur, de s'attirer la faveur de son public. L'auteur le plus fréquemment cité pour charmer et séduire l'auditoire est Homère. Mentions et citations peuvent aussi jouer le rôle de modèle, défini comme « un exemple que l'orateur propose à ses auditeurs pour les exhorter à le suivre ou, au contraire, pour les en détourner » (Gangloff, 2006, p. 114). L'auteure remarque en outre que « les modèles

négatifs sont beaucoup plus utilisés que les modèles positifs » (ibid., 2006, p. 115), et que Homère et Euripide sont les deux auteurs de prédilection des orateurs pour dénoncer les vices de l'homme. Enfin, Gangloff associe aux mentions et citations du corpus de Dion Chrysostome une fonction de preuve, qui est de surcroît la plus fréquente. Cette dernière fonction met en jeu l'auctorialité de la source citée pour appuyer un argument ou étayer un développement. Cependant, Gangloff prévient sur le caractère auctorial qui peut être attaché à une citation : ce n'est pas parce que l'auteur cite Homère ou Euripide qu'il reprend pour autant sa pensée ou qu'il s'accorde avec elle, bien au contraire : dans le cas de Dion Chysostome, celui-ci « utilise l'autorité dont bénéficie le Tragique [Euripide] auprès des auditeurs pour valider ce qu'il affirme, mais il a présenté sa propre pensée avant celle du poète, qu'il réduit ainsi, dans l'usage, au statut de support secondaire » (ibid., 2006, p. 115). Dans ce cas, c'est donc moins la parole des Anciens qui compte que celle des contemporains, même si Romains et Grecs demeurent très attachés aux œuvres de leurs prédecesseurs qu'il considèrent comme des exempla. En outre, étudier la façon de sélectionner et d'utiliser les citations poétiques d'un auteur antique peut s'avérer particulièrement fécond non seulement pour caractériser sa posture personnelle mais aussi pour comprendre comment il se situe par rapport à la collectivité, si nous admettons avec Gangloff (2006, p. 122) que les textes poétiques constituent « une matière commune au plus grand nombre ».

À l'instar de Aubert-Baillot (2019, p. 138), nous prenons ces trois critères comme base à l'étude de nos données. Dans le corpus cicéronien des lettres, la fonction de modèle du grec joue un rôle didactique. Le cas des proverbes grecs à caractère philosophique est un bon exemple d'illustration de la valeur *d'exemplum* du grec : reposant sur l'opinion, ils n'exigent ni argumentation ni démonstration mais présentent agréablement le propos et favorisent la plaisanterie. Nous retrouvons là deux des trois tâches lée dédiées à tout orateur s'il veut atteindre le but visé par son discours : *probare* (« prouver ») et *delectare* (« plaire », « charmer »). La fonction de modèle est enfin caractéristique du ton du *sermo* associé à la conversation et au genre épistolaire lé³. La fonction esthétique (ou d'ornement) est la plus fréquente de la *Correspondance* et s'applique à la fois aux proverbes et aux

¹⁶² Pernot (2000, p. 283) définit ainsi les devoirs de l'orateur (*oratoris officia*) : 1. instruire, informer : *docere* ou prouver : *probare* ; 2. plaire, charmer : *delectare* ou gagner, se concilier : *conciliare* ; 3. émouvoir : *mouere*, *permouere* ou fléchir : *flectere*. Pour plus de précisions, consulter Cicéron, *De optimo genere oratorum*, 3 ; *De oratore*, II, 115, 128 ; *Brutus*, 185, 276 ; *L'Orator*, 69.

¹⁶³ Sur les liens entre conversation et genre épistolaire, cf. *infra*, p. 130.

citations versifiées. En effet, les citations poétiques d'un corpus épistolaire en particulier peuvent être perçues comme un ornement stylistique, en conférant de la grâce et de l'élégance à la missive. Certaines de ces citations, et notamment celles qui se composent d'un seul vers, prennent la forme de sentences (γνωμαι / sententiae) : c'est le cas pour les vers des Tragiques, Sophocle et Euripide¹⁶⁴. Par ailleurs, selon Aubert-Baillot (2019, p. 139), les citations grecques versifiées qui nous intéressent directement pour notre étude appartiendraient toutes à la catégorie du delectare, mais pour autant « ne possèdent pas toutes en elles-mêmes une dimension édifiante, morale et didactique ». En général, cellesci sont dotées d'un intertexte philosophique platonicien ou aristotélicien et peuvent ainsi être interprétées comme « une analyse philosophique in absentia, à la façon des images qui permettent de se souvenir de pans entiers d'un discours selon la mnémotechnie de Simonide » (*ibid.*, 2019, p. 139). Nous voyons là un lien avec ce que Létoublon (2006, p. 19) a dit sur les formules dans *l'Iliade* et *l'Odyssée* dont la récurrence (dans et entre les deux œuvres) aide à la mémorisation. Enfin, le recours au grec peut aussi prendre la fonction de preuve et servir par exemple à démontrer la pertinence d'un argument avancé. Cette troisième et dernière fonction s'applique toujours à des citations en prose ou à des proverbes. Comme Gangloff (2006, p. 122) le disait à propos des textes poétiques qui constituent « une matière commune » pour la communauté, Aubert-Baillot (2019, p. 140) constate que Cicéron cite préférentiellement des auteurs grecs de l'âge épique (Homère), archaïque (Stésichore et Pindare) ou classique (Sophocle et Euripide) dont les œuvres présentent une tonalité plutôt grave et sérieuse : à une moindre échelle donc, Cicéron renverrait ainsi à des autorités, c'est-à-dire « à des écrivains que ses correspondants reconnaissaient comme étant par excellence porteurs de sagesse » et considérés comme des exempla à suivre et à imiter.

Le grec de la Correspondance expliqué par le latin

Swain (2002, p. 128-167) a également attribué des fonctions au grec de la *Correspondance*. Il y observe un concept linguistique de façon récurrente et qu'il nomme « naturalization et denativization » du grec. En lisant l'ensemble des lettres du corpus

¹⁶⁴ Ledentu (2011, p. 285-286) précise l'effet produit par l'usage de la sentence dans deux lettres de Cicéron : dans la première (*Ad Familiares*, VII.6.), Cicéron cite la *Médée* d'Ennius ; dans la seconde, (*Ad Familiares*, XIII.15), une pièce inconnue d'Euripide (cf. fragment n°905 Nauck et notre corpus). Ledentu commente ainsi ces deux exemples : « Dans ces deux lettres, qui traitent des relations avec un puissant, César, la sentence, par le décrochage qu'elle introduit dans l'énonciation et l'effet de distanciation qu'elle produit, est utilisé comme un outil rhétorique pour construire un message reposant sur la double lecture, la double réception ».

cicéronien, il s'aperçoit que trois racines grecques de mots issus du vocabulaire de la philosophie grecque apparaissent dans leur équivalence translittérée latine : il s'agit de φιλοσοφ-; ίστορ- et πολιτ-. Or, Cicéron employant ces termes tantôt en grec, tantôt en latin, Swain pense que leur usage peut être un indice pour caractériser le grec de la Correspondance. Par exemple, concernant la racine grecque φιλοσοφ-, Swain (2002, p. 156) observe que si Cicéron l'utilise sous les deux formes – latine et grecque – dans les traités, c'est la forme grecque qui est la plus fréquente dans les lettres à Atticus. De même pour la racine grecque ίστορ- : Cicéron emploie de façon récurrente le terme historicus mais préfère utiliser la forme grecque lorsqu'il correspond avec Atticus 165. Mais le cas peut-être le plus intéressant à étudier est celui de l'emploi de la racine grecque πολιτ- pour laquelle Swain (2002, p. 157) dit : « is virtually never found naturalized in Latin »; en effet, celui-ci note que Cicéron emploie une seule et unique fois politicus et alors qu'il est en lien avec philosophus (Cicéron, De oratore, III, 109). En revanche, πολιτικ- apparaît 37 fois dans l'ensemble du corpus cicéronien et en majorité dans les lettres à Atticus : 31 occurrences dans la Correspondance dont 26 dans les lettres à Atticus 166 auxquelles il faut ajouter trois occurrences dans le *Brutus* et trois également dans le *De finibus*. Ainsi, même si ce n'est pas notre objectif ici, une étude de l'emploi de ces trois racines grecques et de leur translittération en latin d'une part, en fonction du but du message délivré, d'autre part de la relation entretenue avec le correspondant peut s'avérer particulièrement utile pour justifier le recours en grec dans certains cas.

L'exception homérique

Nous allons clore ce chapitre en évoquant le cas particulier d'Homère, la source majeure des citations grecques de la *Correspondance*.

Cuny-le-Callet (2016) interroge le rôle joué par Cicéron dans celle nouvelle guerre de Troie qu'il transpose à la société romaine de son époque. Pour ce faire, l'auteur détermine à quels héros Cicéron s'associe afin de comprendre en quoi ceux-ci nous renseignent sur sa personnalité et son *ethos*. La réflexion progresse suivant l'ordre chronologique des événements politiques à Rome : partant de la conjuration de Catilina (année 63), puis de l'exil (année 58) et du rappel (année 57), elle aboutit au meutre de César (année 44). Entre les deux, Cicéron doit successivement faire face à la guerre civile entre Pompée et César

¹⁶⁵ Att. I.19.10. (ἱστορικά) ; Att. VI.1.8. (ἱστορικόν) ; Att. II.3. (ἱστορικώτατος) et Att. XIII.10.1. (ἱστορίαν).

(fin année 50 – début année 49) qui mène à la victoire de ce dernier à Pharsale (année 48). Au cours de ces années, Cuny-le-Callet explique que Cicéron s'inspire du rôle des héros des deux épopées homériques qu'il endosse véritablement en transposant leurs combats aux conflits politiques de la Rome républicaine. Incarnant tour à tour Hector et Achille¹⁶⁷, il « entend s'approprier à la fois la puissance invincible d'Achille et le dévouement sublime d'Hector » et réaliser alors, en quelque sorte, « la synthèse parfaite entre ces deux héros ». Ajoutons aussi que Cicéron élabora des liens si étroits avec les héros homériques qu'il conçut d'écrire un poème à la gloire de son propre consulat – le *De consulatu meo* (« Sur mon consulat ») – censé célébrer ses prouesses politiques et militaires : nous y reviendrons à l'occasion de l'étude des œuvres poétiques de Cicéron, dans le chapitre suivant.

Plus que de simplement endosser le rôle de ses héros homériques – de feindre d'être le nouvel Hector ou le nouvel Achille - Cicéron se prend au jeu, pourrait-on dire, puisqu'il transpose la situation de Troie à celle de Rome : « la guerre de Troie est une guerre totale, comme la guerre civile opposant les défenseurs de la République à ceux qui veulent l'anéantir » (*ibid.*, 2016). Si Cicéron se voit certes comme l'unique homme pouvant sauver Rome de la guerre entre César et Pompée, il prétend régler le conflit non par la violence – comme c'est le cas en temps de guerre – mais grâce au triomphe de la raison : en outre, « Cicéron entend proposer à ses citoyens un nouveau modèle héroïque (...) : celui du héros usant pour servir la patrie, non (...) de la force des armes, mais de la force du raisonnement et de la puissance des mots (...) et promouvoir ce nouveau modèle héroïque qui constitue à ses yeux un dépassement du modèle épique » (ibid., 2016). Cicéron crée ainsi un nouveau type de héros qui ne lutte plus contre des hommes mais contre des idées et confère à la violence habituelle du combat une dimension philosophique : il l'imagine en effet « comme une lutte permanente de l'homme contre les erreurs de jugement induisant les passions » (ibid., 2016) et non comme l'assouvissement de l'instinct bas et animal propre aux guerriers.

Cependant, sous le masque du héros à la vaillance indéfectible, se cache un homme tiraillé par le déchirement entre les deux camps, Césariens et Pompéiens. Mais, loin de se laisser abattre par la gravité de la situation, Cicéron revêt tantôt le costume d'Ulysse, le héros

-

¹⁶⁷ Pour l'identification de Cicéron à Hector, voir la lettre à Atticus X.1. (domaine de Latérium, 3 avril 49) où Cicéron cite un passage de *l'Iliade* dans lequel Hector se dit prêt à affronter Achille afin que toujours ses compagnons se souviennent de sa vaillance.

endurant et ingénieux, tantôt celui de Nestor, le sage qui guide et conseille le peuple par sa parole inconstestable. La mort en couches de sa fille Tullia, en février 45, dévoile un homme meurtri par la vie et submergé par le chagrin : c'est dans le personnage de Télamon, père du grand Ajax, que Cicéron trouve alors refuge, en même temps qu'il choisit de se retirer dans l'étude et la rédaction de traités philosophiques (principalement les *Tusculanes*). Ce retrait (ponctuel) de la vie politique pour la philosophie fait alors naître en lui de nouvelles passions et sa soif de connaissance, représenté cette fois par Ulysse, lui permet d'apaiser sa douleur. Mais cette mise à l'écart n'est que ponctuelle et déjà Cicéron songe à faire son retour aux côtés de César. En effet, comme le précise Cuny-le-Callet (2016), Cicéron considère « qu'il est de son devoir de rester disponible pour le service de l'État ». Or, comme nous le verrons, cette rentrée politique est également placée sous le signe des épopées homériques, Cicéron se plaisant à citer tantôt *l'Iliade*, tantôt *l'Odyssée*, et à revêtir le costume des héros homériques qui correspondent le mieux à son état d'esprit du moment.

Ainsi pouvons-nous conclure que Cicéron réécrit en quelque sorte une nouvelle guerre de Troie qui ne s'achèverait pas sur la victoire d'un des deux camps mais sur celle d'un seul homme, lui-même, Cicéron, dont la personnalité, protéiforme, est douée d'une étonnante faculté d'adaptation aux situations les plus délicates. Cette grande plasticité dans la diversité des rôles joués par notre auteur au cours de ces années résulterait selon Cuny-le-Callet (2016) de sa capacité à assimiler « la vie morale de l'homme à une dramaturgie où chacun doit jouer honorablement le rôle qui convient le mieux à sa nature, sans prétendre incarner un autre personnage ». Or, les citations homériques – et en général versifiées – de la *Correspondance* se révèlent être le support adéquat pour permettre à cette *persona* de s'épanouir et de prospérer, à défaut d'être effectivement représentée sur scène.

Au terme de ce chapitre, nous avons défini les contours linguistiques et littéraires de la citation et caractérisé son application dans l'Antiquité gréco-romaine. Pour ce faire, nous nous sommes d'abord intéressée à saisir le concept de la citation d'un point de vue linguistique, en constatant finalement que si celui-ci n'est pas nommé dans l'Antiquité,

¹⁶⁸ Selon Cuny-le-Callet (2016), il existait deux types de *persona* pour Cicéron : « le premier est commun à toute l'humanité et traduit la nature rationnelle de l'homme. Le deuxième est propre à chaque homme ; il exprime sa personnalité, le caractère faisant de lui une personne différente des autres ». Cf. Cicéron, *De officiis*, I, 107.

cela qui ne signifie pas pour autant que la pratique qui consiste à citer ou à reprendre à son propre compte les paroles d'autrui était étrangère aux Anciens. En effet, non seulement le terme « citation » partage des liens étroits avec d'autres notions apparentées – telles que la sententia, la maxime ou la mention pour lesquelles il n'y a pas de consensus dans leur définition – mais il est aussi associé au champ plus vaste de l'énonciation. Partant de ces quelques informations d'ordre formel sur la citation, nous avons ensuite observé son application dans l'Antiquité par le prisme du bilinguisme gréco-romain, particulièrement répandu à l'époque de notre auteur. Nous avons entre autres émis l'hypothèse que la relative pauvreté de la langue latine ou patrii sermonis egestas, reconnue et rejettée en même temps par les auteurs latins, pouvait être un des facteurs ayant favorisé la fréquence de l'usage du grec à l'oral et à l'écrit. Chez Cicéron, et tout particulièrement dans la Correspondance, nous avons vu que l'usage du grec correspond au concept linguistique du code-switching que nous avons définit en citant différents travaux, certains en lien avec le domaine de la socio-linguistique. Nous avons terminé notre étude de la citation en observant le rapport entretenu entre le traducteur, l'auteur du texte qu'il traduit, et ce texte lui-même, pour remarquer que dans le cas de Cicéron, ce n'est pas tant le message délivré par le texte qui importe mais bien plutôt son sens. Nous nous sommes ainsi attachée à déterminer quelques-unes de ses stratégies de traduction pour mieux apprécier son usage du grec dans la Correspondance et en particulier des citations grecques versifiées qui sont notre objet d'étude.

Après avoir défini et caractérisé le concept *d'ethos*, puis établi un bref aperçu de la pratique citationnelle dans l'Antiquité gréco-romaine à l'époque de Cicéron, nous pouvons désormais nous intéresser à la dernière partie de notre sujet : la versification, d'un point de vue général d'abord, puis en l'appliquant au genre épistolaire.

Chapitre 3. La pratique de la versification dans l'Antiquité grécoromaine et son extension au genre épistolaire

Dans ce troisème chapitre, nous nous attachons à caractériser ce qui constitue le support matériel de nos données : la lettre, ou plus précisément la catégorie à laquelle elle appartient : le genre épistolaire. Pour ce faire, nous avons choisi comme point de départ la pratique de la versification dans l'Antiquité qui, comme nous le verrons, est plus souvent qu'on ne le pense liée à l'écriture épistolaire. Aussi, nous serons amenée tout d'abord à visualiser les liens qui unissent Rome et la poésie, en considérant le contexte bilingue de ses rapports avec le monde hellénique. Ayant posé les jalons de la poésie latine en l'étudiant par le prisme de la poésie grecque, nous nous focaliserons alors sur la notion de genre : d'un point de vue général dans un premier temps, puis appliqué en particulier au « genre épistolaire ». Nous terminerons par une brève analyse de l'objet au cœur de notre objet d'étude : la lettre, que nous considérerons du point de vue de l'Antiquité, puis plus spécifiquement selon la pratique qu'en fait notre auteur, Cicéron.

1. Rome dans son rapport à la poésie

À côté des poètes grecs tels que Homère, Hésiode, ou les Tragiques – Eschyle, Sophocle et Euripide – dont les œuvres font désormais partie de notre patrimoine, Rome avait aussi ses poètes latins, certes moins connus mais tout aussi prolifiques. En effet, si les Romains ne sont pas renommés pour leur verve poétique, cela ne signifie pas pour autant qu'ils dénient totalement la poésie : en effet, comme le précise Dangel (2010, p. 25) : si « à Rome, il n'existe pas de traité de Poétique, à la différence de ce que l'on observe en Grèce (...), les réflexions sur le style en poésie » ne sont pas inexistantes mais « intégrées à celle de la rhétorique ». Ainsi, les Latins voient plus en Homère un maître de l'éloquence qu'un poète, comme le précise Cicéron (*Brutus*, 40-50) qui prend l'exemple de l'aède pour illustrer sa théorie des « genres » de style :

40. Neque enim iam Troicis temporibus tantum laudis in dicendo Vlixi tribuisset Homerus et Nestori quorum alterum uim habere uoluit, alterum suauitatem, nisi iam tum esset honos eloquentiae. (...) 50. Menelaum ipsum dulcem illum quidem tradit Homerus, sed pauca dicentem¹⁶⁹.

¹⁶⁹ « En effet déjà à l'époque de la guerre de Troie, Homère n'aurait pas accordé tant d'éloge à la parole d'Ulysse et à Nestor, auxquels il a voulu donner, pour l'un la puissance, pour l'autre la douceur, si déjà alors

Dans le domaine de l'éloquence, les héros homériques deviennent les archétypes illustrant les différents « genres » de style (cf. *supra*, p. 26) : Ulysse incarne le grand style, Ménélas le style moyen, enfin Nestor représente le style simple. Si l'œuvre homérique permet ainsi la rencontre de l'éloquence et de la poésie, ces deux disciplines maîtrisées par tout Romain désirant faire carrière ne sont pas pour autant régies par les mêmes règles de composition ; l'orateur et le poète ne visent pas les mêmes buts pour s'attirer la *beneuolentia* de leur public.

1.1. Comment les Romains de l'époque de Cicéron concevaient-ils la poésie ?

Dangel (2010, p. 29) fait remarquer à juste titre que « le poète, s'il travaille lui aussi le sens en technicien des signes (...) le sens ne s'impose pas en soi ; il est une lecture certes technique, mais personnelle, admettant différents degrés de compétence ». Le texte de l'orateur et celui du poète sont tous les deux porteurs d'une signification¹⁷⁰, mais la réception de chacune de ces œuvres – discours et poème – diverge, si les deux ne s'inscrivent pas dans le même genre textuel ni dans le même horizon d'attente.

C'est ainsi que Varron (*De lingua latina*, V, 8) situe la poésie au quatrième et dernier degré dans sa classification « de la mise en sens et de sa réception » (Dangel, 2010, p. 29) :

Quartus, ubi est adytum et initia regis: quo si non perueniam ad scientiam, at opinionem aucupabor, quod etiam in salute nostra nonnumquam facit cum aegrotamus medicus¹⁷¹.

La poésie se trouve au *quartus gradus* parce qu'elle constitue la partie la plus chargée en signification, réservée « au Prêtre du Verbe, sorte de roi sacré » (*ibid.*, 2010, p. 29). Dans une conception stoïcienne du langage, c'est par la poésie seule que nous accéderions au sens premier des mots. Les trois autres degrés concernent (énumérés dans l'ordre croissant « de la mise en sens et de sa réception ») : la compréhension populaire (opinion), les grammairiens (philologie et critique alexandrines) et les philosophes explicatifs.

D'après Ducrot (1985, p. p. 95): quand **la signification** désigne « une valeur sémantique attachée à la phrase », **le sens** concerne « celle de l'énoncé, c'est-à-dire de l'ensemble des actes de langage (en entendant pas là les 'actes illocutoires') que le locuteur prétend accomplir au moyen de son énonciation : le sens de

l'énoncé constitue ainsi une représentation partielle de l'énonciation par l'énonciateur ».

l'éloquence n'avait pas été en honneur. (...) En ce qui concerne Ménélas, Homère rapporte qu'il valait par sa douceur, mais s'exprimait brièvement », cité par Dangel (2010, p. 25).

¹⁷¹ « Le quatrième degré est celui où se trouvent le sanctuaire et les rites initiatiques réservés au *rex*. À ce degré-là, si je ne parviens pas à la connaissance, je resterai du moins à l'affût de l'opinion, attitude que le médecin va parfois jusqu'à prendre lorsqu'il s'agit de notre salut, au cours d'une crise », cité par Dangel (2010, p. 29).

Les citations poétiques — grecques et latines — que Cicéron intègre dans ses lettres serviraient-elles à dissimuler ses objectifs en ne les suggérant que par l'allusion ? Désirait-il concevoir un nouveau mode d'expression, en développant un langage codé compris de quelques privilégiés seulement ? Déjà, le simple fait de citer atteste de l'originalité de la *Correspondance* par rapport au reste de ses écrits d'une part, par rapport aux œuvres de ses contemporains d'autre part. Pour nous qui étudions les lettres de la *Correspondance* aujourd'hui — et peut-être aussi pour les correspondants de Cicéron à son époque — il ne suffisait pas « d'identifier le discours dans lequel a été prélevée la citation ou d'étudier la transformation qu'il a subie, il [fallait] en outre rendre compte de son sens, de son statut, dans la nouvelle structure à laquelle il est intégré » (Maingueneau, 1976, p. 125). Ayant déjà traité de l'aspect citationnel de notre objet d'étude — les citations grecques versifiées de la *Correspondance* — nous allons désormais nous focaliser sur la relation des Romains avec la poésie, d'abord en rappelant comment celle-ci leur est enseignée.

À l'époque de Cicéron, les jeunes Romains des familles les plus aisées bénéficiaient d'un enseignement scolaire strict et rigoureux; ils apprenaient et savaient parler couramment les deux langues, le latin et le grec. Or, la poésie constituait la base de cette éducation romaine « à la grecque » (the Greek style of education), comme le précise Griffin (2008, p. 710). Ainsi, pour l'auteure, il n'est pas étonnant de voir associer le nom de César ou de Quintus Cicéron à celui d'une œuvre poétique : « Caesar 172 composed a poem on his journey from Rome to Spain, and Quintus Cicero, when serving on Caesar's staff in Gaul, wrote four tragedies in sixteen days ». Si les faits sont certainement exagérés (four tragedies in sixteen days), faire des vers était considéré comme une pratique courante à l'époque républicaine, qui permettait à la fois de prouver ses connaissances et d'exposer sa culture littéraire.

Par ailleurs, il est significatif que celui qui est considéré comme le premier poète latin, Livius Andronicus de Tarente, soit aussi le premier (en date) des maîtres de grec enseignant à Rome. Celui-ci, nous précise Marrou (1965, p. 340), « traduisit *l'Odyssée* en latin, en se servant du vieux mètre indigène, le saturnien ». Si sa traduction littérale (vers par vers) fut par la suite reprise et améliorée par ses successeurs tel que Ennius (qui utilisa pour sa traduction l'hexamètre dactylique), il n'en demeure pas moins qu'il eut l'audace, le

Griffin (2008, p. 710) mentionne les deux références suivantes : Caesar, *Iter* : Suetone, *Iul.*, 56.5.; Quintus Cicero : Cicero, *Q.fr.*, III.5(6).7.

premier, d'adapter Homère à la langue latine. Pourquoi Homère, plutôt qu'Hésiode, par exemple ?

Selon Pernot (2000, p. 14), dans les deux épopées homériques – *l'Iliade* et *l'Odyssée* –, les propos des personnages « reflètent toutes les formes imaginables de l'échange verbal : monologue et dialogue, question et réponse, récit, énumération et catalogue », ce qui constitue une base solide d'exercices d'entraînement – ou *progymnasmata*¹⁷³ – pour les jeunes Romains désireux de faire carrière dans la politique. Plus encore, toujours selon Pernot (2000, p. 14), « à côté des échanges inter-individuels, prennent place des situations de parole institutionnalisées, dans lesquelles le discours est utilisé pour persuader et pour conseiller », deux qualités indispensables à tout orateur. Ainsi, certains personnages type de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* qui présentent une aptitude oratoire particulière peuvent être pris comme *exempla* par les futurs orateurs Romains, à l'exemple de Nestor et Ulysse, bons diseurs et conseillers. Au contraire, d'autres héros font figure de repoussoir par leurs propos grossiers et déplacés, c'est le cas notamment pour Thersite ou Iros. Tout cela amène Pernot (2000, p. 15) à associer l'épopée – en particulier homérique – à « une galerie d'orateurs ».

Ainsi, la poésie grecque constitue un modèle à Rome, utile à la fois pour apprendre la langue et pour s'entraîner à la pratique oratoire. Or, Homère et les Tragiques semblent être les deux références privilégiées par les Romains, comme nous allons le voir.

1.2. Les références à Homère et aux Tragiques dans la littérature latine

Dans leur étude sur les citations littéraires dans un corpus de textes antiques, Elder et Mullen (2019, p. 94) ont bien montré que Homère constitue une source fréquemment citée : dans le corpus cicéronien, ils comptent 50 citations dans les lettres à Atticus, 8 dans les lettres aux familiers, 6 dans les lettres à son frère Quintus, auxquelles s'ajoutent 17 citations issues de la correspondance de Pline le Jeune, 14 de celle de Fronton et 11 extraites de l'ensemble du corpus de Suétone. Parmi tous les auteurs étudiés, Homère est le plus cité, juste avant Euripide (12 citations pour les lettres à Atticus, 3 pour les lettres aux familiers et 1 pour les lettres à son frère Quintus). Elder et Mullen (2019, p. 94-98) commentent ainsi leurs résultats : « but perhaps more surprising is that only two authors are used by all four authors : Homer and Euripides, and twenty-three entries are only

¹⁷³ Pour plus de précisions, consulter Chiron (2018).

attested in the work of a single author». Par ailleurs, pour les citations homériques en particulier, Gangloff (2006, p. 103) observe que :

- d'une part « *l'Iliade* était traditionnellement préférée par les lettrés et dans les écoles, *l'Odyssée* par les philosophes » ;
- et que, d'autre part, les chants les plus fréquemment cités de *l'Iliade* sont les deux premiers chants ainsi que les chants IV, IX et XXII ; pour *l'Odyssée*, il s'agit des chants IV et XI.

Les résultats de ces deux études nous offrent un point de comparaison avec la *Correspondance*. Nous les confronterons à nos résultats dans la partie 3 consacrée au traitement des données. Par ailleurs, nous remarquons que les œuvres de ces deux auteurs grecs – Homère et Euripide – semblent constituer un *topos* de l'Antiquité puisque nous en retrouvons des citations à différents siècles : I^{er} siècle avant J.-C. (Cicéron), I^{er} siècle (Pline le Jeune, Fronton et Dion Chrysostome), et I^{er} – II^e siècles (Suétone). En nous fondant sur ce constat, nous allons voir en quoi ces deux auteurs grecs en particulier – Homère et Euripide – constituent des sources privilégiées des écrivains latins.

Homère

Il semblerait que les Romains aient entretenu très tôt des liens étroits avec l'œuvre homérique. Une des premières traductions en latin de *l'Odyssée* est due au poète Livius Andronicus (III^e siècle avant J.-C.). Sa traduction, littérale et en mètre saturnien, permit véritablement de faire voyager Homère en terre romaine. Pourtant, ce n'est pas l'œuvre d'Andronicus qui attire le plus l'attention des Antiquisants aujourd'hui, mais plutôt celle d'un¹⁷⁴ de ses successeurs : Quintus Ennius (II^e siècle avant J.-C). Selon Kruck (2014, p. 67), certes « Livius Andronicus brought the *Odyssey* to Rome, but Ennius looks beyond a text that is an imperfect representation of the poet, and instead brings Homer himself ». Ennius travailla en effet beaucoup sur la langue, s'efforçant toujours de retranscrire au mieux les réalités grecques en latin : c'est ainsi qu'il introduisit par exemple le génitif latin /-oeo/ qui correspond au grec /-ouo/ (Kruck, 2014, p. 68). Ce n'est pas notre sujet que d'étudier le corpus ennien mais il nous semble tout de même important de signaler deux

¹⁷⁴ Pour notre étude et à l'instar de Dangel (2011, p. 177-187), nous retenons quatre noms de poètes et dramarturges latins ayant marqué l'histoire de la poésie et de la tragédie latines : Livius Andronicus (considéré comme le fondateur de la tragédie romaine), Quintus Ennius, Marcus Pacuvius et enfin Lucius Accius. Dans une prochaine étude, nous avons l'intention d'étendre notre analyse des citations de la *Correspondance* aux citations latines : nous verrons ainsi quel usage Cicéron fait des œuvres de ces poètes latins.

contributions de ce poète pour la langue et la pensée latines en matière de poésie : d'une part, c'est lui, le premier, qui adapta le mètre utilisé dans *l'Iliade* et *l'Odyssée* – l'hexamètre dactylique – à la langue latine¹⁷⁵ ; d'autre part, au lieu de reprendre l'œuvre de son prédecesseur – Livius Andronicus – et de l'améliorer, il fit des choix audacieux et totalement divergents¹⁷⁶ en matière de traduction. De fait, les poètes latins qui traduisent des œuvres grecques sont particulièrement exposés à ce phénomène de transposition ou d'adaptation des *realia* d'une société donnée. Aussi, si la voix d'Homère est omniprésente dans l'Antiquité, elle ne résonne pas partout de la même façon et dépend de la réception de chacun, en fonction de ses connaissances et de sa culture¹⁷⁷. Pour ce qui nous concerne, nous verrons lors du traitement de nos données que Cicéron fait lui quant à lui un usage très personnel des citations homériques : comme nous le verrons dans la troisème partie de ce travail, il en tronque certaines, en modifie d'autres, selon l'effet qu'il veut produire sur son correspondant.

Euripide

D'après Gangloff (2006, p. 103-104), Euripide serait, des trois Tragiques grecs, le plus cité par les écrivains latins. L'auteure (2006, p. 105) nous fournit une explication sur cette préférence euripidéenne : selon elle, « l'importance d'Euripide est attestée par l'usage scolaire : considéré (...) comme le 'grand classique en matière de tragédies' (Marrou, 1965, p. 248), il éclipsait Eschyle et Sophocle ». Si la parole d'Euripide peut apparaître sous la plume de Cicéron pour cette raison, il semble toutefois que ce dernier emploie ses sentences moins pour leur dimension auctoriale que pour leur pouvoir oratoire. C'est l'hypothèse de Ledentu (2011, p. 287) quand elle s'intéresse aux citations des *Phéniciennes* dans le corpus cicéronien. Celle-ci montre à plusieurs reprises comment Cicéron s'empare de la parole euripidéenne qu'il reprend à son compte et décontextualise. Un exemple qui nous paraît particulièrement intéressant est un passage du *De officiis* (daté

¹⁷⁵ « Yet the most important thing that Ennius did in acting as the Latin Homer was to bring the dactylic (epic) meter to Rome, an achievement that is important in Ennius' attempt to displace his predecessors. The adaptation of a foreign metre to a new language is a noteworthy achievement. The effet of the translation of the metre is striking: using the same metre as Homer causes an association of Ennius' *Annales* with the Greek epic tradition while separating Ennius from the previous epic authors Livius Andronicus and Naevius who use the Saturnian metre », Kruck (2014, p. 68).

¹⁷⁶ Sur les choix de traduction de Livius Andronicus et de Quintus Ennius concernant le premier vers de *l'Odyssée*, nous renvoyons à Kruck (2014, p. 65) et à Dangel (2010, p. 25-47) sur les styles poétiques à Rome.

¹⁷⁷ Gangloff (2006, p. 106-107) précise ainsi que « parmi les poètes, Homère est jugé plus important encore, parce qu'il possède une dimension plus universelle : le sophiste [Dion Chrysostome] affirme que son œuvre peut être soumise à différents niveaux de lecture et qu'elle convient par conséquent à un public de tout âge ».

de la fin 44) dans lequel Cicéron s'approprie totalement les paroles du Tragique en les traduisant en latin :

Ipse autem socer in ore semper Graeco uersus de Phoenissis habebat, quos dicam ut potero; incondite fortasse sed tamen, ut res possit intellegi:

« Nam si uiolandum est ius, regnandi gratia,

uiolandum est ; aliis rebus pietatem colas » (Euripide, Phéniciennes, 524-525)

Capitalis Eteocles uel potius Euripides, qui id unum quod omnium sceleratissimum fuerit, exceperit¹⁷⁸.

Dans la pièce d'Euripide, il s'agit d'une tirade d'Étéocle à propos de la soif de pouvoir de certains hommes politiques qui n'hésitent pas à mépriser et à humilier leurs adversaires pour gravir les échelons. Cependant, dans sa pièce, le poète laisse sous-entendre que la question politique de la légitimité à s'emparer du pouvoir et à en user – voire à en abuser – est démentie par le coryphée qui dénonce fermement cette posture dans la réplique suivante. Or, à en lire le commentaire qui suit directement la citation, ce changement d'appréciation dans le sens des propos d'Étéocle ne semble pas pris en considération par Cicéron qui taxe Euripide de capitalis (« coupable »). Par ailleurs, en appliquant ces paroles à la gestion du pouvoir par d'éminents personnages romains tels que César (le beau-père, socer) et Pompée (nommé implicitement un peu avant), Cicéron prélève sans la recontextualiser la citation d'Euripide. Le sens – et l'interprétation en même temps – changent, ce qui produit un tout autre effet sur le lecteur que celui désiré par Euripide dans sa pièce. C'est pourquoi d'après Ledentu (2011, p. 292) « la sententia vient ainsi inscrire l'Étéocle d'Euripide à la tête d'une lignée d'hommes ambitieux et avides de pouvoir personnel, lignée qui se prolonge et s'incarne dans les deux figures d'imperatores rivaux et néanmoins unis par des liens familiaux, Pompée et César ». Comme c'est le cas ici pour les citations d'Euripide, il nous faudra donc être particulièrement attentive au contexte de la citation dans son énoncé source – c'est-à-dire qu'il faudra toujours penser à la recontextualiser en nous référant au texte original – avant d'émettre des hypothèses d'interprétation.

¹⁷⁸ « Quant au beau-père [César], il avait toujours à la bouche des vers grecs des Phéniciennes que je traduirai comme je pourrai, d'une façon peu élégante peut-être, mais qui en fasse comprendre le sens : 'S'il faut violer le droit pour régner, / on doit le violer ; pour le reste, qu'on respecte la piété'. Bien coupable, Étéocle ou plutôt Euripide, pour avoir excepté ainsi ce seul crime, le plus abominable de tous » (Cicéron, *De officiis*, III, 82) : cité et traduit par Ledentu (2011, p. 291).

Cependant, avant de citer les plus grands auteurs de l'époque et de reprendre ainsi leurs paroles à son propre compte en les déformant, Cicéron s'est lui-même essayé à la poésie, même s'il est évident que c'est davantage de ses œuvres rhétoriques, au mieux de ses œuvres philosophiques, que nous nous rappelons aujourd'hui. En effet, très peu de ses poèmes nous sont parvenus, comme nous allons le voir.

1.3. Cicéron et la poésie

Dans la perspective de mieux comprendre l'usage des citations grecques versifiées de la *Correspondance*, il nous paraît important, au préalable, d'appréhender l'œuvre poétique de Cicéron et notamment la relation qu'il entretient avec la versification qui caractérise ce genre littéraire. Nous nous fonderons principalement sur Soubiran (1972) pour approcher *l'ethos* de poète de Cicéron. Nous commencerons par présenter brièvement ses œuvres en les différenciant en deux catégories – écrits de jeunesse d'une part, écrits de maturité d'autre part. Nous préciserons ensuite quel fut l'usage d'Homère et des Tragiques par Cicéron poète, afin d'avoir un point de comparaison avec les citations de ses auteurs dans la *Correspondance*.

L'œuvre poétique de Cicéron

Notre connaissance de l'œuvre poétique de Cicéron est très lacunaire, la plupart des indications que nous possédons aujourd'hui nous ont été transmises par des écrivains postérieurs, sous forme d'allusions seulement. Julius Capitolinus, le biographe de Gordien I, cite leur titre et nous en fournit une brève description dans les notices de *L'Histoire Auguste*. Nous avons fait le choix de les présenter dans un tableau, sous forme de synthèse descriptive.

	Œuvres perdues mentionnées par des sources annexes	Fragments
	Pontius Glaucus: petit poème en tétramètres trochaïques.	Alcyones: œuvre poétique la plus ancienne de Cicéron dont nous possédons un fragment. Poème qui raconte l'histoire de deux naufragés transformés en alcyons.
Œuvres de jeunesse	Nilus: connu grâce à une notice de L'Histoire Auguste rédigée par Julius Capitolinus. Sans doute un poème sur le Nil.	Aratea: traduction en latin du poème astronomique et météorologique d'Aratos (276-274 avant JC.). Les commentateurs divisent le poème en de trois parties: Φαινόμενα (v. 1-450) Συνανατολαὶ καὶ συγκαταδύσεις (v. 451-732); Προγνώσεις κατὰ σημείων Διοσημεῖαι (v. 733-1154). Concernant le nombre de vers de chacune des trois parties qui nous est parvenue, consulter Soubiran (1972, p. 16).
	Vxorius: transmis par Julius Capitolinus. Une traduction du titre pourrait être « Le mari docile », ce qui suggère une œuvre comique. Thalia maesta: connu grâce à une notice de Servius (fin du IV ^e siècle). Œuvre intermédiaire entre l'épigramme et l'élégie. Limon: recueil de poèmes qui nous est connu par une citation de Suétone-Donat. Composition: poésies diverses et épigrammes ou recueil d'excerpta aux sujets variés.	
Œuvres de maturité	De temporibus suis : œuvre de l'exil connue grâce à des notices de la Correspondance et aux allusions du pseudo-Salluste et de Quintilien. En 3 livres, Cicéron se serait inspiré du De consulatu suo pour sa composition. Le poème daterait des années 55-54 avant JC.	De consulatu suo: œuvre composée en grec à la gloire de son propre consulat à laquelle il est souvent fait allusion dans la Correspondance (ex. Att. I.19.10; Att. II.1.1.). En 3 livres, le poème daterait des années 60 avant JC.
	Épopée à César sur l'expédition en Bretagne: poème à la gloire de César composé avec son frère Quintus. De cette œuvre, nous ne disposons ni fragment, ni témoignage direct.	Marius: poème épique à la gloire de Marius auquel Cicéron s'identifiait. Composé entre 52 et 46-45 avant JC., nous n'en possédons que de brefs et rares fragments.

Tableau (3) L'ensemble de l'œuvre poétique de Cicéron

Si l'œuvre poétique de Cicéron semble importante dans sa jeunesse (7 œuvres sur un total de 11), elle déclina progressivement dans les années 50. Même si nous n'en avons qu'une connaissance partielle (parmi l'ensemble des 11 œuvres, 7 sont perdues et ne nous sont connues que par des sources annexes), nous remarquons qu'elle fut riche et précoce – Cicéron aurait composé l'un de ses premiers poèmes alors qu'il n'était âgé que 12 ou 13 ans. De cet ensemble parcellaire, nous retenons deux œuvres majeures qui attestent du philhellénisme de notre auteur : la traduction en latin de l'œuvre du poète grec Aratos (les *Aratea*, œuvre de jeunesse) et la composition, en grec, d'un poème à la gloire de son propre consulat (*De consulatu suo*, œuvre de maturité). Aussi, si elle paraît minime à côté des traités de rhétorique et de philosophie, l'œuvre poétique de Cicéron mérite selon nous d'être reconsidérée : elle pourrait fournir des indices précieux qui nous permettraient de mieux comprendre la relation de Cicéron à la versification. De fait, il est probable que ce fut ce lien étroit entretenu dès son plus jeune âge avec la poésie qui lui aurait donné le goût d'orner ses lettres de citations grecques versifiées.

Les traductions de la vieillesse pourraient également expliquer l'habitude de Cicéron de citer les poètes grecs dans la *Correspondance*; en particulier, elles nous permettraient d'appréhender l'usage des sources antiques par notre auteur. En effet, Soubiran (1972, p. 54-55) nous apprend que la troisième partie de la carrière littéraire de Cicéron – à partir des années 45, alors qu'il doit faire face au décès soudain de sa fille Tullia – est « antipoétique »; que « la philosophie a pris pour lui le pas sur la poésie, et que celle-ci se met humblement au service des idées morales ». « Humblement » parce qu'alors que Cicéron semblait totalement s'emparer de l'œuvre d'Aratos qu'il évoquait par la tournure *Prognostica mea/nostra* ou *Aratea nostra*, désormais il introduit les citations d'Homère et d'Euripide par des formules telles que *ut ait Homerus/Euripides*. À partir de cette période donc, Cicéron paraît revêtir un nouveau costume – marqueur d'une autre facette de son *ethos* ? – il délaisse la poésie et s'engage sur la voie de la traduction 179 et, par là même, sur celle de l'interprétation.

Il semblerait, d'après ce qu'en dit Soubiran (1972, p. 57), que l'habitude de Cicéron de citer des vers remonte à l'été 45-44, période durant laquelle celui-ci pare ses traités d'un nombre considérable *d'excerpta* versifiés. C'est à partir de ce moment que Cicéron utilise

¹⁷⁹ Nous renvoyons à la page 56 de l'ouvrage de Soubiran (1972) qui établit un « catalogue » des traductions de Cicéron.

ces citations, si nous nous fions aux données quantitatives mentionnées par Soubiran (1972, p. 57-58) d'après le « catalogue » des traductions de Cicéron qu'il établit :

- 9 citations d'Homère (7 de *l'Iliade*, 2 de *l'Odyssée*) totalisant 53 hexamètres ;
- 2 citations d'Eschyle (une longue et une courte) totalisant 32 sénaires ;
- 2 citations de Sophocles (une longue et une courte également) totalisant 50 sénaires ;
- enfin, 33 sénaires répartis en 10 fragments (d'un à six vers) pour les œuvres d'Euripide.

Outre ces auteurs, Soubiran recense également 16 vers répartis en 11 fragments (*Graecorum fragmenta*) issus des œuvres d'auteurs variés tels que Solon, Simonide, Épicharme, Aristophane et Chérémon, auxquels il ajoute encore des vers oraculaires (à Crésus et Brennus) et des épitaphes (Épaminondas et Sardanapale).

Au regard de tout ce que Soubiran observe, il semblerait donc que l'œuvre poétique de Cicéron soit relativement sous-estimée aujourd'hui. En effet, même si nous ne possédons que quelques bribes de poèmes dans certains cas, et que, de surcroît, nous ne pouvons pas toutes les authentifier, il est certain que Cicéron, comme bien d'autres écrivains latins de son siècle, a lui aussi apporté sa contribution à l'histoire de la poésie latine. Observant de nombreuses citations versifiées dans la *Correspondance* – à la fois en latin et en grec – il est donc probable que la poésie ait joué un rôle important dans l'élaboration de *l'ethos* épistolaire de Cicéron.

Les apports de la poésie dans la construction de l'ethos épistolaire de Cicéron

Le premier intérêt que présente l'œuvre poétique de Cicéron est, pour Soubiran (1972, p. 86) comme pour nous, la connaissance de l'homme : « Cicéron fut une personnalité si riche et si complexe (...) révélée de surcroît, grâce à la correspondance, jusqu'au plus profond comme au plus changeant d'elle-même, qu'on oublie volontiers, en lui, le poète, celui du moins qu'il voulut et crut être ». En effet, et nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, la poésie n'est pas le domaine où Cicéron excellait le plus : il préférait davantage traduire les poèmes des autres ou, de ses épopées historiques, versifier ce qu'il avait écrit en prose. Aussi, ce qui intéressait avant tout Cicéron était moins la création poétique que la traduction, à propos de laquelle Soubiran (1972, p. 87) précise devoir distinguer entre « conception antique » et « tendances personnelles » d'une part, entre les *Aratea* et les fragments de l'été 45-44 avant J.-C de l'autre. Dans la perspective de mieux cerner les

caractéristiques de son *ethos* d'auteur de vers, nous allons voir en quoi la traduction des *Aratea* diffèrent de celle des œuvres homériques et euripidéennes.

▶ Les Aratea

En effet, la singularité de la traduction d'Aratos, par rapport aux traductions contemporaines, est qu'elle offre un double latin de l'original grec, du moins en matière de proportions (par exemple, 480 vers des *Phaenomena* correspondent à environ 470/2 vers d'Aratos). Cependant, cette affirmation doit être fortement nuancée, puisqu'il faut remarquer que les traducteurs antiques n'avaient pas la même conception de la traduction que nous, Modernes, et encore moins la même notion de la fidélité à l'original. En outre, Soubiran (1972, p. 88) parle d'un « nouvel Aratos en latin », observant des différences significatives entre les deux « œuvres ». C'est donc moins une traduction qu'une adaptation – voire une réécriture – de l'œuvre d'Aratos que Cicéron composa alors, préférant ignorer l'idéal de modestie et de sobriété qui caractérise la poésie grecque. Il en est tout autrement pour les traductions de l'été 45-44 considérées cette fois, et à juste titre, comme fidèles à leur original.

➤ Homère et les Tragiques grecs

Si les modifications dues au traducteur sont moindres pour les traductions d'Homère et des Tragiques grecs, par rapport aux *Aratea*, il ne faut pas pour autant croire qu'elles offrent un parfait reflet de l'original grec. En effet, Soubiran (1972, p. 94) observe tout de même des remaniements importants (ex. les *Trachiniennes* d'Euripide : ajouts, expressions condensées, modifiées, édulcorées, déplacements, coupes etc.) de même que deux difficultés, sur le plan de l'expression, qui semblent particulièrement avoir rebuté Cicéron : les métaphores et les épithètes homériques. Là encore, Cicéron préfère largement au style rare et recherché de la poésie grecque le style orné et parfois même ostentatoire de la poésie latine (cf. Soubiran, 1972, p. 95).

Ainsi Cicéron fait plus que traduire : il change, modifie, remanie mais aussi réécrit, crée et invente à partir de l'assise que lui confère la poésie grecque. Il élabore alors un style propre¹⁸⁰, un trait d'écriture qui le caractérise et le singularise, mais qui semble avoir été trop personnalisé pour être repris par la postérité.

¹⁸⁰ À propos de ce « style » d'écriture qui caractérise les poésies de Cicéron, nous renvoyons aux observations très éclairantes de Soubiran (1972, p. 96-105).

Même si les débuts de la poésie latine sont surtout marqués par Homère et les Tragiques qui constituent des modèles autant pour les jeunes Romains, à l'école, que pour les premiers poètes (Livius Andronicus, Quintus Ennius etc.) fascinés par leurs œuvres, celleci se détache progressivement de sa proche parente grecque, au style beaucoup plus raffiné et modeste. En effet, comme le montre l'exemple de la traduction d'Aratos de Cicéron, la tendance latine est plus à l'ornementation et à la richesse, à la description minutieuse et au pittoresque. Il est par ailleurs indéniable que Cicéron se soit davantage illustré par ses traductions que par ses poèmes, souvent moqués et vivement critiqués par les écrivains des générations suivantes. La traduction des classiques grecs semble en outre avoir davantage profité à Cicéron qui s'en imprègne et reprend leur parole à son propre compte.

La *Correspondance* qui abonde de références grecques constitue ainsi une sorte de laboratoire où Cicéron expérimente les effets que peut produire une citation versifiée, généralement fameuse et donc connue de son interlocuteur. Or, la pratique qui consiste à citer des vers dans ses lettres peut nous surprendre aujourd'hui, quand nous considérons qu'écrire un poème et rédiger une lettre résultent de deux actes énonciatifs différents. Pourtant, et comme pour l'ensemble des « genres littéraires », le « genre poétique » et le « genre épistolaire » se rapprochent par certains aspects : en effet, un texte n'appartient jamais totalement à un seul et unique genre, mais possède une dominante générique qui nous permet de lui attribuer un « genre ». La notion de « genre » – si tant est qu'elle existait – paraît donc avoir eu d'autres implications dans l'Antiquité, où il était courant d'enrichir ses lettres de vers.

2. La notion de « genre » et ses implications

Martin et Gaillard (2013, p. 11), après avoir longuement insisté sur la difficulté à saisir ce concept fluctuant et protéiforme du point de vue de l'Antiquité, font le choix de distinguer quatre « genres » dont chacun prend différentes « formes ». Ces « formes » – qui dénotent en fait « les genres au sens courant du terme » – varient en fonction de divers critères tels que le contenu, l'écriture, ou les deux en même temps. Quatre « genres » donc, dont la qualification repose sur quatre adjectifs : dramatique, narratif, démonstratif et affectif. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur chacun d'entre eux, notamment lorsque nous classerons nos données en fonction du genre littéraire auquel elles réfèrent. Pour l'instant, nous voulons comprendre ce que signifie la notion de « genre » –

en particulier dans l'Antiquité – et selon quels paramètres nous pouvons dire qu'un texte appartient à tel genre (textuel ou littéraire) et pas à un autre.

2.1. Qu'est-ce qu'un « genre »?

Si comme le précise Perret¹⁸¹, « on a pleinement raison de distinguer des genres dont chacun à ses caractères », avant de déterminer ces « caractères » et d'en déduire un classement, il faut d'abord comprendre ce que « genre » signifie ici. Or, comme nous allons le voir, les spécialistes ayant réfléchi à cette question – depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours – ne semblent toujours pas en accord sur une définition claire, précise et unique du « genre ». Nous faisons le choix d'étudier la notion sous l'angle de l'acte communicationnel dans la lignée de Schaeffer (1989).

Signalons d'abord que la notion de genre, à chaque fois qu'elle apparaît dans des études – que ce soit dans le domaine de la linguistique ou de la littérature – est fortement liée à la notion de texte¹⁸². C'est ainsi que pour Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 170) :

« Ce terme 'genre' dénote un 'artefact', un objet construit, par abstraction généralisante, à partir de ces objets empiriques que sont les textes, qui ne sont jamais que des représentants impurs de tel ou tel genre : tel texte se caractérise par un certain taux de poéticité, de polémicité, etc. Tout genre se définit comme une constellation de propriétés scientifiques, que l'on peut appeler des 'typologèmes', et qui relèvent d'axes distinctifs hétérogènes (syntaxiques, sémantiques, rhétoriques, pragmatiques, extralinguistiques, etc. ».

De cette remarque, nous pouvons faire deux constats : non seulement que le genre varie en fonction de la définition adoptée pour le texte (qui, par ailleurs, le constitue), mais aussi que si nous admettons que les textes sont des « objets empiriques » alors la notion de genre n'a d'existence que de façon virtuelle. Nous comprenons ainsi davantage la difficulté à cerner un concept qui est faussement rattaché à un autre, celui de texte – dont la définition ne va pas de soi par ailleurs – et qui, de fait, varie selon la réception dudit texte par chacun, si le « taux de poéticité, de polémicité, etc. » qui le caractérise dépend du jugement personnel et subjectif de chaque interprétant. Tout comme semble le préconiser Kerbrat-

¹⁸¹ Perret J., Qu'est-ce qu'un texte? (chapitre 1), p. 13-14, cité par Martin et Gaillard (2013, p. 16).

Nous rappelons que nous suivons la définition de Kerbrat-Orecchioni (1980, p. 162) selon laquelle « un 'texte' n'est pas une entité énonciative homogène. Il se présente en général comme une succession, ou un emboîtement selon les cas, d'isotopies énonciatives, qui s'opposent les unes aux autres par la nature et/ou la modalité d'inscription de L dans l'énoncé », L désignant ici l'émetteur.

Orecchini, nous sommes alors d'avis de reconsidérer la notion de genre en lui conférant des « propriétés scientifiques (...) des 'typologèmes' », ce qui permettrait d'en faire un concept tangible.

C'est la direction que suit également Schaeffer (1989, p. 82) quand il se propose d'affecter au genre des critères disctinctifs en faisant reposer la notion sur l'acte communicationnel. En effet, il remarque que « lorsqu'on parcourt la liste des noms de genres usuels, il apparaît très vite que l'hétérogénéité des phénomènes qu'ils identifient tient tout simplement du fait qu'ils n'investissent pas le même niveau discursif, mais se réfèrent tantôt à l'un, tantôt à l'autre et, le plus souvent, à plusieurs d'entre eux à la fois » (ibid., 1989, p. 81). Or, comme il le précise un peu avant, les théoriciens de l'information ont l'habitude d'associer cinq paramètres à tout acte discursif : « Who says what in which channel to whom with what effect? » (« Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quel effet ? »). De cette question, Schaeffer (1989, p. 81) sépare les conditions de l'acte communicationnel ou le cadre communicationnel (qui parle, à qui et avec quel effet?) du message réalisé ou du texte (qu'est-ce qui est dit et comment?). Les conditions de l'acte discursif sont alors les suivantes : le support communicationnel doit être investi d'une « intention de communication », ce qui suppose qu'une énonciation ayant un but visé parvienne à un destinataire. Schaeffer se sert de ces paramètres pour construire la définition du genre qu'il considère à différents niveaux de l'acte communicationnel. Nous ne décrirons pas ici en détail ces différents paliers mais tâcherons d'en résumer le principe.

Le premier niveau de l'acte communicationnel est celui de l'énonciation définie par Schaeffer (1989, p. 83) comme « l'ensemble des phénomènes qui relèvent du fait qu'un acte discursif, pour pouvoir exister, doit être énoncé par un être humain, que ce soit sous forme orale ou écrite ». Nous retiendrons tout particulièrement cette dernière spécificité qui précise que l'acte discursif peut se produire autant à l'oral qu'à l'écrit. Schaeffer (1989, p. 83) décrit ensuite trois phénomènes ayant un rôle dans la distinction entre les genres : le statut ontologique de l'énonciateur (réel, fictif ou feint), le statut logique (énonciation sérieuse ou fictionnelle) et physique (oral ou écrit) de l'acte d'énonciation et le choix des modalités d'énonciation (narration ou représentation). Un commentaire de Schaeffer (1989, p. 84) sur le statut logique de l'acte d'énonciation précise qu'un « énonciateur réel peut faire une énonciation fictive », comme c'est d'ailleurs le cas pour l'autofiction. Dans cette perspective, « l'auteur réel, identifié par son nom d'auteur, assume un récit fictif (...) l'énonciateur est réel, mais ses énonciations sont imaginaires » ; nous pensons ici tout

particulièrement à Cicéron incarnant le rôle d'un héros homérique, tel Hector, Achille ou Ulysse : Cicéron est l'énonciateur réel mais les paroles qu'il emprunte à Homère sont issues d'une fiction.

Par ailleurs, le fait que les épopées d'Homère aient d'abord été des œuvres orales et que ce sont précisément les références homériques qui dominent dans la *Correspondance* peut se comprendre si nous admettons que les lettres de Cicéron peuvent être assimilées à un cas particulier d'acte énonciatif qui se situe à mi-parcours entre l'oral et l'écrit. Schaeffer (1989, p. 86) précise en effet : « *en principe* rien ne s'oppose à ce que la même chaîne syntagmatico-sémantique soit réalisée oralement ou par écrit, même si *de facto* un acte discursif oral se réalise en général différemment d'un acte discursif écrit ». Nous reviendrons sur ce constat dans la section 3 ci-dessous, quand nous étudierons plus spécifiquement le cas de la lettre.

Le deuxième niveau de l'acte communicationnel concerne la destination « au sens de 'direction', c'est-à-dire en tant qu'il désigne le pôle du récepteur auquel s'adresse l'acte discursif » (ibid., 1989, p. 96). Schaeffer identifie trois paramètres qui influent sur la distinction entre les dénominations des genres : les messages à destinataire déterminé ou indéterminé; la différence entre destination réflexive (l'énonciateur s'adresse à lui-même) et destination transitive (l'énonciateur s'adresse à un tiers) ; enfin le fait que le destinataire soit réel ou fictif. En tant que chercheur-interprète des lettres de Cicéron, nous sommes en effet dans une situation quelque peu ambigue : celle d'une correspondance apparemment privée¹⁸³ qui a été rendue publique. Aussi, nous nous trouvons être non pas les destinataires des lettres de Cicéron mais de véritables interprètes, à la fois avertis du contexte historique de leur rédaction et essayant de déterminer l'intentionnalité de leur auteur. Cette distinction entre correspondant antique et chercheur-lecteur moderne, tous deux récepteurs du message délivré par la lettre mais ne poursuivant pas les mêmes objectifs, joue alors un rôle prépondérant pour caractériser et interpréter l'acte énonciatif de notre auteur – les citations grecques versifiées, en ce qui nous concerne. Ainsi, nous ne pouvons pas émettre certaines hypothèses parce que, si nous n'avons pas les mêmes buts que le correspondant réel, nous ne participons pas en plus à l'échange entre le destinateur et le destinataire, mais ne sommes que des observateurs et, qui plus est, d'une conversation qui a eu lieu il y a plusieurs millénaires. Par ailleurs, l'interprétation des lettres de la Correspondance par

¹⁸³ Sur le caractère privé ou public de la *Correspondance*, tout comme sur la question de sa publication posthume, nous renvoyons aux commentaires de Martin et Gaillard, 2013, p. 456-457.

l'intermédiaire de l'étude de l'acte énonciatif se complexifie davantage si nous considérons que nous occupons la position d'un intrus non prévu par l'épistolier, qui voit tout et en sait plus sur la situation que le destinataire réel.

Enfin¹⁸⁴, la fonction correspond au troisième niveau de l'acte communicationnel. Elle intervient selon différentes modalités dans la détermination des noms génériques. D'abord, Schaeffer (1989, p. 101) remarque à juste titre que « de nombreux noms génériques semblent liés à des *actes illocutoires* spécifiques », compris selon la taxinomie de Searle¹⁸⁵ qui établit cinq types d'actes illocutoires (assertifs, directifs, promissifs, expressifs et déclaratifs). Or, comme nous le verrons lorsque nous nous intéresserons au « genre épistolaire » (cf. *infra*, p. 126), il semblerait que la lettre recouvre tour à tour ces cinq types d'actes illocutoires : *assertif* lorsque Cicéron décrit à Atticus la situation à Rome alors que ce dernier est en Grèce ; *directif* quand il lui demande de lui envoyer des œuvres d'art grecques pour décorer ses différentes villas ; *promissif* alors qu'il lui assure qu'il recevra bientôt des nouvelles de lui ; *expressif* lorsqu'il se confie sur ses craintes à la veille de son exil ; enfin *déclaratif* par le fait même d'écrire et de livrer ses pensées à autrui.

Nous constatons donc avec Schaeffer (1989) que la notion même de genre fluctuante et surtout soumise à la compréhension et à la réception de chacun selon les communautés et les époques. Elle pourrait toutefois trouver une base dans le domaine de la linguistique, et en particulier dans le champ de l'énonciation. Cependant, ce sont là des concepts modernes, totalement inconnus des Anciens qui, s'ils percevaient des différences entre les textes – par exemple dans le but visé ou l'effet produit ; ce que nous appèlerions actes illocutoires et actes perlocutoires – ne classaient pas ceux-ci en « genres », du moins pas comme nous l'entendons aujourd'hui.

La distinction de Schaeffer (1989, p. 104) entre « fonction sérieuse » et « fonction ludique » ne concerne par directement notre étude, aussi nous la mentionnons ici seulement à titre informatif.
 Searle J.R., « Taxinomie des actes illocutoires », Sens et Expression, traduction française J. Proust, Paris,

¹⁸⁵ Searle J.R., « Taxinomie des actes illocutoires », Sens et Expression, traduction française J. Proust, Paris, Minuit, 1982, p. 41.

2.2. Les « genres » dans l'Antiquité

Nous proposons ici d'un bref aperçu (Aristote, Horace et Quintilien¹⁸⁶) et nous renvoyons pour le détail à la classification de nos données en fonction du genre (chapitre 5).

Les Anciens emploient davantage la notion d'écriture plutôt que celle de genre. En effet Aristote, dans la Rhétorique et la Poétique, mentionne trois types d'écriture : poétique, narrative et oratoire. Comme le laissent supposer les deux ouvrages d'Aristote, les théoriciens de l'Antiquité distinguent deux pans dans les diverses façons de s'exprimer : d'un côté se trouve la rhétorique ou « l'art de la communication quotidienne » (Ratti, 2006, p. 3) et qui se rattache à la pratique oratoire en public, de l'autre la poétique qui est aussi «l'art de l'évocation imaginaire» (ibid., 2006, p. 3). Selon Aristote (Rhétorique), la rhétorique se compose deux « genres » (γενή) en fonction du type d'auditeurs. Si ce dernier est spectateur, alors il s'agit du genre épidictique (Ratti, 2006, p. 3 précise : « on assite à une exhibition, ἐπίδειξις : représentation dramatique ou jeu »); s'il est juge, alors il peut s'agir soit du genre judiciaire, soit du genre délibératif. Ratti explique que le juge représentant le premier exerce au tribunal de l'Héliée et statue sur « le passé » alors que le second, qui siège à l'Assemblée (Ecclesia) ou au Conseil (Boulê), juge « l'avenir ». Pour résumer, « dans le genre délibératif, on conseille, on dissuade (...) dans le genre judiciaire, on accuse, on se défend (...) enfin, dans le genre épidictique, on loue, on blâme » (ibid., 2006, p. 3).

Aristote serait le premier auteur à faire de la poésie le cœur de la réflexion sur les genres ; du moins « il est le premier qui soutienne explicitement que la définition de l'art poétique trouve son prolongement naturel dans l'analyse de sa constitution générique » (Schaeffer, 2013, p. 11). Sur ce point il rompt avec la pensée de Platon qui, s'il a aussi étudié la poésie, l'a essentiellement perçue sous l'angle « de la création, de l'inspiration du poète, de la valeur philosophique de la *mimèsis* » (*ibid.*, 2013, p. 11). En outre, alors que Platon, dans la *République*, classe les textes en fonction de critères liés aux modalités d'énonciation – le narratif, le mimétique et le mode mixte – Aristote, s'il classe aussi les textes en fonction de

¹⁸⁶ Le choix d'aborder ces trois auteurs en particulier se fonde sur l'ouvrage de Schaeffer (2013). Celui-ci considère Aristote comme « le premier auteur grec à aborder de manière suivie la poésie sous l'angle générique (...) le premier qui soutienne explicitement que la définition de l'art poétique trouve son prolongement naturel dans l'analyse de sa constitution générique » (p. 11). Quintilien est pour lui le représentant de ce qu'il nomme « l'énumération empirique » en « se bornant à énumérer les qualités rhétoriques des différents auteurs » (p. 28-29). Quant à Horace, il représente « l'atttiude normative » en donnant « des conseils pratiques pour la confection d'œuvres réussies » (p. 29-30).

telles modalités, n'en retient que deux : le mimétique et le narratif. D'où provient la différence entre les deux classements? En fait, quand Platon sépare « les œuvres transmises sous la dénomination commune de 'tragédies' et celles transmises sous la dénomination 'épopée' » (*ibid.*, 2013, p. 12), il réfère non pas à l'essence d'une œuvre mais au rôle énonciatif du poète : « soit il raconte, soit il imite, soit il mélange les deux » (*ibid.*, 2013, p. 12). Au contraire, Aristote se rapporte bien à l'essence de l'œuvre quand il dit, au début de la *Poétique* (1447a) :

Περὶ ποιητικῆς αὐτῆς τε καὶ τῶν εἰδῶν αὐτῆς, ἥν τινα δύναμιν ἕκαστον ἔχει, καὶ πῶς δεῖ συνίστασθαι τοὺς μύθους, εἰ μέλλει καλῶς ἕξειν ἡ ποίησις, ἔτι δ'ἐκ πόσων καὶ ποίων ἐστὶ μορίων, ὁμοίως δὲ καὶ περὶ τῶν ἄλλων ὅσα τῆς αὐτῆς ἐστι μεθόδου, λέγωμεν, ἀρξάμενοι κατὰ φύσιν πρῶτον ἀπὸ τῶν πρώτων¹⁸⁷.

Par là même, Aristote présuppose donc que la poésie « forme un genre, donc possède une unité interne » (Schaeffer, 2013, p. 12). Comme le déduit Schaeffer (2013, p. 12), la méthode d'Aristote consiste en une « approche en arbre qui va du *genos* (genre) à *l'eidos* (espèce) à l'aide de définitions déterminant les différences spécifiques des divers *eidè* ». En outre, pour Aristote, la poétique est un *genos* qui se subdivise en différentes espèces telles que l'épopée, la poésie tragique, la comédie, le dithyrambe ou encore l'art de la flûte et de la cithare.

Cependant, c'est à l'époque hellénistique (environ 323 – 30 avant J.-C.) que remontent les premiers classements des œuvres, avec l'émergence de la science littéraire alexandrine qui constitue ce que Ratti (2006, p. 4) appellent « le fonds aristotélicien scolarisé ». Pour leurs élèves, les philologues d'Alexandrie établissent des listes d'auteurs. De ces premières listes découle un deuxième classement qui subdivise les « genres » principaux – épopée, tragédie, comédie – en fonction des vers utilisés : épique, iambique ou élégiaque. Le « genre » littéraire est donc d'abord pour les Anciens une suite de noms d'auteurs classés en fonction de constantes qui caractérisent leurs œuvres. Tout l'enjeu serait alors de déterminer quelles sont ces constantes et en quoi elles présentent des critères discriminants pertinents pour distinguer une œuvre d'une autre. Or, comme nous le verrons en détail dans chapitre 5, un des critères permettant de classer une œuvre dans un « genre » est la

¹⁸⁷ « Nous allons parler de l'art poétique en lui-même et de ses espèces, de l'effet propre à chacune d'elles, de la façon de composer la fable si l'on veut que la composition poétique soit belle, puis du nombre et de la nature des parties ainsi que de tous les autres sujets qui se rattachent à la même recherche ; et, selon l'ordre naturel, nous traiterons d'abord de ce qui vient en premier lieu » (Aristote, *Poétique*, 1447a).

métrique : par exemple, dans l'Antiquité, si l'épopée est composée en hexamètres dactyliques, le distique élégiaque caractérise la poésie lyrique.

Ainsi Horace, poète lyrique (Martin et Gaillard, 2013, p. 324) contemporain de Cicéron, a joué un rôle important dans l'élaboration de classifications génériques fondée sur le principe du modèle à imiter, qui pourrait également être une de ces constantes dont nous parlions ci-dessus (le choix de regrouper certaines œuvres sous le même nom générique serait alors fonction du modèle à imiter). Schaeffer (2013, p. 29-30), qui qualifie cette attitude de « normative », précise cependant qu'il s'agit moins pour Horace d'établir une théorie de la poésie ou des genres – comme nous l'avons pu l'observer, sous forme embryonnaire certes, avec Aristote et Platon – mais plutôt « de donner des conseils pratiques pour la confection d'œuvres réussies » (*ibid.*, 2013, p. 30). La réflexion d'Horace en matière de poésie repose sur deux principes essentiels : celui de l'unité conçue par analogie avec l'unité de tout organisme vivant d'une part ; celui de la « convenance réciproque du sujet et de la forme » d'autre part. C'est ce que signifie la phrase *Singula quaeque locum teneant sortita decentem* (« Que tout [poème] garde la place appropriée qui lui a été allouée ») de *L'Art Poétique*, vers 92.

En parallèle de cette vision des « genres » perçu par le prisme de la poétique, se développe une autre conception : celle de la théorie des niveaux de style – dont nous avons déjà dit quelques mots au chapitre 1 (sections 2.1. et 2.2.) – « témoignage parmi d'autres de la soumission de la poétique à la rhétorique typique de l'antiquité » (Schaeffer, 2013, p. 31). Pour ne pas nous répéter, nous préciserons seulement avec Schaeffer (2013, p. 31) qu'il faut prendre garde de séparer la « théorie essentialiste des genres » (représentée par Aristote et Platon) de la « théorie des niveaux de style », la différence se situant dans le fait « qu'un même texte peut combiner différents *genera dicendi*, de sorte que ceux-ci ne recouvrent pas nécessairement des classes de textes mutuellement exclusives ». Schaeffer pointe ici ce qui constitue peut-être le nœud du problème : s'il est toujours plus ou moins artificiel – encore aujourd'hui d'ailleurs – de classer tel texte dans tel genre littéraire, c'est parce que ce texte n'appartient pas un genre en particulier mais à plusieurs à la fois, de sorte qu'il y aurait « contamination » entre ceux-ci, comme si la frontière entre chacun n'était pas hermétique mais poreuse.

Au I^{er} siècle de notre ère, la réflexion sur la notion de « genre » progresse encore avec Quintilien qui l'associe au classement des lectures préconisées par le *grammaticus* au futur orateur. Voici par exemple les conseils qu'il donne au livre X, 1 de *L'Institution oratoire* :

(...) fateor enim pluris legendos esse quam qui a me nominabuntur. Sed nunc genera ipsa lectionum, quae praecipue conuenire intendentibus ut oratores fiant existimen, persequor¹⁸⁸.

Ratti (2006, p. 4) propose de regrouper ces genres de lectures en quatre « genres » (grecs et latins): la poésie, l'histoire, l'éloquence et la philosophie. Schaeffer (2013, p. 28-29) est plus précis et distingue six catégories dans ce qu'il nomme « l'énumération empirique » : les écrits en hexamètres (non seulement l'épopée mais aussi tous les poèmes narratifs en hexamètres, comme par exemple les œuvres d'Hésiode), l'élégie, l'iambe et le vers lyrique, la comédie et la tragédie, l'histoire, l'art oratoire et la philosophie; notons que dans cette perspective, épopée, tragédie et comédie ne forment pas des « genres » à part entière, ce qui laisserait penser que le classement proposé par Quintilien au Ier siècle après J.-C. repose encore sur celui d'Aristote (IV^e siècle avant J.-C.). Par ailleurs, selon Ratti (2006, p. 4), chez les Grecs, la poésie serait représentée par Homère, Hésiode, Théocrite ; les Tragiques: Eschyle, Sophocle et Euripide; et Ménandre. Thucydide et Hérodote représentent le « genre » de l'histoire alors que les orateurs attiques illustrent celui de l'éloquence. Chez les Latins, la poésie comprend cinq genres représentés par : Virgile, Ovide, Valerius Flaccus et Lucain (épopée) ; Catulle, Tibulle et Properce (élégie) ; Horace et Perse (satire) ; la tragédie est représentée par Accius et Varius alors que Térence illustre la comédie. Salluste et Tite-Live sont quant à eux les références en matière d'historiographie; Cicéron, Asinius Pollion et Messala sont cités pour le domaine de l'éloquence ; Cicéron (encore) et Sénèque représentent la philosophie. Nous sommes consciente que cette classification est artificielle et loin d'être exhaustive, qu'elle simplifie peut-être exagérement la vision des Anciens et qu'en cela elle est parfaitement contestable. Cependant, si nous avons quand même fait le choix de l'adopter, c'est qu'elle présente selon nous l'avantage d'être synthétique et efficace, d'entrer juste suffisamment dans le détail de ce qui nous concerne directement.

Ce bref aperçu nous a permis de voir que ce problème de classification des œuvres littéraires n'était pas étranger aux Anciens. En outre, les théoriciens gréco-romains ont posé les jalons de la notion de genre littéraire en élaborant une typologie embryonnaire qui aurait conduit, les siècles passant, à celle dont nous nous servons aujourd'hui, quand par

¹⁸⁸ « Je dois reconnaître qu'il y a davantage d'auteurs à lire que ceux que je vais nommer; mais je vais donner à présent une liste des genres de lectures qui, selon moi, conviennent le mieux à ceux qui cherchent à devenir orateurs », cité et traduit par Ratti (2006, p. 4).

exemple l'année scolaire d'un collégien est divisée en quatre grand temps qui se rapportent aux différents « genres » : roman, tragédie, comédie et argumentation. Après avoir exposé la vision des Anciens sur les genres littéraires, nous allons désormais nous intéresser à un « genre » — si tant est que nous puissions l'appeler ainsi — en particulier : celui de l'épistolaire sur lequel se fonde ce travail, et qui n'a pas été théorisé par tous les auteurs précédemment cités jusqu'à présent.

2.3. Le « genre épistolaire »

La question de l'existence d'un « genre épistolaire » est posée par Martin et Gaillard (2013, p. 454) qui la rapproche de la posture de l'écrivain, de l'intentionnalité de son œuvre et de son but visé :

« Quand quelqu'un rédige une pièce de théâtre, un roman, un traité moral ou scientifique, il accomplit un acte dont la spécificité est évidente, acte qui consiste à écrire pour une masse plus ou moins importante, mais en principe anonyme, constituant ce qu'il est convenu d'appeler 'le public'; il n'est plus alors un simple 'scripteur', mais un 'écrivain' ».

Dans cette perspective, l'individu qui écrit des lettres ne peut pas être considéré comme un écrivain ; auquel cas nous serions en effet tous des « écrivains » : « nous écrivons tous des lettres, mais il ne nous viendrait pas pour autant à l'idée de dire que nous sommes des écrivains » précisent les deux auteurs (*ibid.*, 2013, p. 454). En outre, ces derniers ne considèrent pas l'action de rédiger une lettre comme « spécifiquement littéraire » – ce qui est justement du ressort de l'écrivain – mais plûtot comme « une action banale (...) qui est le simple substitut d'une conversation rendue impossible par l'éloignement » (*ibid.*, 2013, p. 454).

Certes, écrire une lettre ne fait pas de nous des écrivains, mais faut-il pour autant exclure l'épistolaire des genres littéraires en présupposant que seules les œuvres des écrivains peuvent être qualifiées comme tel ? Certainement pas, et d'ailleurs Martin et Gaillard (2013) invoquent un autre critère pour appréhender le problème : celui de la publication : « Dira-t-on alors qu'il suffit de publier ? » (*ibid.*, 2013, p. 454). Mais ce paramètre est trop ambigu – surtout pour la période antique – et ne permet pas d'apporter une réponse convaincante. En effet, s'il est communément admis que les lettres de Cicéron furent

¹⁸⁹ Faisant allusion à « l'épistolarité » d'un texte, Martin et Gaillard (2013, p. 456), après en avoir donné la définition, estiment convenable de « ranger sous la même rubrique les lettres de Cicéron, écrites

publiées après sa mort, pour autant la *Correspondance* est généralement classée dans le « genre épistolaire ». Le nœud du problème se situerait ailleurs, peut-être dans ce nous appelons « public » : « si j'écris une lettre que je n'ai nulle intention de 'publier', mais dont je sais qu'elle sera lue par plusieurs personnes, est-ce que n'écrit pas déjà pour un 'public' ? », font remarquer, à juste titre, Martin et Gaillard (2013, p. 454). La question fait réfléchir et mérite d'être observée de près. Deux références bibiographiques sont données par Martin et Gaillard (2013, p. 455) qui pourraient nous orienter : l'ouvrage de Lanson G., *Choix de lettres du XVII*^e siècle (Paris, Hachette, 1901)¹⁹⁰ et la thèse du critique littéraire Deissmann qui distingue la « lettre » (*brief*) de « l'épître » (*epistel*)¹⁹¹. Mais les précisions fournies par ces deux références ne suffisent par aux auteurs pour caractériser la « lettre ».

Aussi, parvenant à une aporie dans leur réflexion, Martin et Gaillard (2013, p. 455) prennent alors en considération un autre critère : celui de l'envoi. Citant de nouveau Lanson, ce serait alors l'envoi qui permettrait de distinguer « la véritable lettre de sa contrefaçon : à partir du moment où une lettre est réellement *envoyée à un destinataire précis* (...) elle est une lettre véritable ». Cette hypothèse présente deux inconvénients selon les auteurs : d'une part, elle ne permet pas de distinguer la lettre de tout autre texte ; or, une des caractéristiques de la lettre est que « l'on y *parle* (ou on feint d'y parler) *directement à quelqu'un* », d'autre part, elle ne prend pas en compte « qu'une lettre n'a pas besoin d'être envoyée pour être adressée à quelqu'un » : nous pourrions en effet très bien envisager le cas d'une lettre qui aurait comme destinataire le destinateur lui-même ou un objet – cf. la lettre 20 d'Horace (*Épîtres*, I, 20) dans laquelle il feint de s'adresser à son propre livre – explicitement ou implicitement.

Les auteurs (2013, p. 456) en restent au critère formel et placent comme appartenant au genre épistolaire « tout texte, quel que soit son contenu, sa longueur ou son degré d'élaboration stylistique, qui commence et se termine par les formules traditionnellement

probablement sans la moindre intention de publication, celles de Sénèque à Lucilius, écrites au contraire principalement, voire uniquement pour être publiées, celle de Pline le Jeune, fort ambigües à cet égard, celle de saint Cyprien, adressées à titre de circulaires aux ouailles de l'évêque ».

Dans cet ouvrage, Lanson précise que : « Il n'y a pas de genre épistolaire, dans le sens littéraire du mot genre... La forme épistolaire, dans les véritables lettres, n'est pas une forme esthétique. Ce n'est pas une intention d'art qui la fait préférer, c'est la nécessité qui l'impose : on écrit ce qu'on ne peut pas dire, et voilà tout ».

¹⁹¹ Pour Deissmann, la lettre se caractérise d'une part par l'absence « d'art et de préoccupations esthétiques », d'autre part du fait qu'elle « est individuelle et établit une relation personnelle entre deux êtres ». Au contraire, la forme de l'épître est similaire à celle d'une œuvre d'art et elle se destine à un public déterminé, défini comme « un destinataire collectif et pluriel visé soit directement soit par l'intermédiaire d'un destinaitaire individuel ».

employées à Rome dans les missives, à savoir, en tête, 'Untel salue Untel' et *in fine*: 'porte-toi bien' ». À notre tour, nous adoptons cette définition que nous appliquons au corpus épistolaire de Cicéron.

Avant de nous intéresser plus spécifiquement au cas de la *Correspondance*, nous allons détailler les critères qui caractérisent un texte comme une lettre¹⁹². Selon Gibson et Morrison qui reprennent la typologie élaborée par Trapp (Morello et Morrison, 2007, p. 3) pour qu'un texte soit qualifié de lettre, voici les conditions qu'il doit remplir :

- a. a written message from one person (or set of people) to another;
- b. requiring to be set down in tangible medium;
- c. which itself is to be physically conveyed from sender(s) to recipient(s);
- d. overtly addressed from sender(s) to recipient(s), by the use at beginning and end of one limited set of conventional formulae of salutation (or some allusive variation on them) which specify both parties to the transaction;
- e. [usually involving] two parties [who] are physically distant (separated) from one another, and so are unable to communicate by unmediated voice or gesture;

f. normally expected to be of relatively limited length.

Certains de ces critères ont déjà été précisés par Martin et Gaillard (2013) – comme le fait qu'une lettre se caractérise par une formule d'ouverture et de clôture – cependant il nous semble que la typologie proposée par Trapp est plus précise : les paramètres choisis sont plus précis et semblent davantage correspondre à la définition de la lettre ébauchée par Martin et Gaillard (2013) (en particulier le critère c. sur le moyen d'acheminement et le e. sur l'impossibilité, pour le destinateur et le destinataire, de communiquer en face à face). Elle présente tout de même des limites : selon ces critères, le traité *Des Devoirs* de Cicéron pourrait être considéré comme une lettre. Dans l'ouvrage *Cicero : On Duties* (Cambridge, 1991), Griffin-Atkins (Morello et Morrison, 2007, note de bas de page 29 p. 10) dit à ce propos : « The literary inspiration for this 'guidance and advice' that young Cicero is to keep with his notes on Cratippus' lectures (...) is, in fact, the Letter to a Son ». Remarque

remarques de Wittgenstein auxquelles nous faisons allusion plus bas – il s'agirait plutôt de lettres familières.

126

¹⁹² Nous considérons ici la lettre comme un des textes communément rattachés au « genre épistolaire ». Nous sommes toutefois consciente que ce dernier est beaucoup plus vaste, se composant entre autres de textes aussi divers que la lettre familière, l'épître, le billet ou encore la carte postale, selon les précisions données par Haroche-Bouzinac (1995, p. 23). Concernant la typologie de Trapp que nous citons ici – comme pour les

surprenante, d'autant que l'ouvrage de Cicéron est en général qualifié de « philosophical essay » ou de « treatise » (Morello et Morrison, 2007, p. 10). Pourtant les auteurs démontrent, en suivant la typologie de Trapp, que cette hypothèse vaut la peine d'être approfondie : tous les critères s'appliquent en effet au traité, à l'exception de celui concernant la longueur qu'une lettre doit respecter (cf. critère f. ci-dessus) pour être considérée en tant que telle ; le traité *Des Devoirs* est en effet rédigé en trois livres, et chacun d'entre eux est composé de plusieurs chapitres.

Quoique pertinente et novatrice, la typologie élaborée par Trapp comporte donc des failles, ce qui amènent les auteurs à explorer d'autres pistes. L'une d'entre elles réfère à la théorie établie par Wittgenstein¹⁹³ selon laquelle, pour comprendre ce qu'est un « genre littéraire », il faut avant tout s'intéresser aux similitudes que présentent certaines familles de textes déjà établies (*the family ressemblance concept*). Son étude conduit plus ou moins aux mêmes résultats que Martin et Gaillard (2013) qui font remarquer à plusieurs reprises qu'il existe des connexions entre les « genres » – tels que nous les percevons aujourd'hui – et qu'un texte ne peut jamais faire partie intégrante de l'un d'entre eux. Pour ce qui concerne le « genre épistolaire » en particulier, à défaut de trouver une solution convaincante, Gibson et Morrison (2007, p. 14), formulent plus clairement le problème en précisant que s'il est toujours aussi complexe d'attribuer à un texte le qualificatif de « lettre », c'est parce qu'aucun critère discriminant permettant de séparer la lettre d'un autre type de texte n'a été à ce jour défini. En outre, « all literature is really or metaphorically epistolary, but to note that several texts can display characteristics similar to or reminiscent of letters ».

Que déduire de tout cela? D'après Gibson et Morrison, que la question initiale – à savoir, qu'est-ce qu'une lettre? – est mal formulée : face à un texte, il ne faut pas se demander « is *this* a letter? » mais bien plutôt « are *these* letters? » (Gibson et Morrison, 2007, p. 15). De fait, pour déterminer le caractère épistolaire d'un texte ou non, il ne faut pas l'étudier séparément mais le relier à la « famille » de textes à laquelle il appartient et/ou est le plus

¹⁹³ Dans un ouvrage intitulé *Philosophical Investigations* (transl. G.E.M. Anscombe, Oxford, 1967; cf. en particulier les paragraphes 65 à 71), Morello et Morrison (2007, p. 13).

proche ou, s'il s'agit d'une collection¹⁹⁴ – comme c'est le cas pour la *Correspondance* – le lire en le recontextualisant au sein de l'ensemble.

Après avoir apporté quelques pistes de réponse à la question complexe de savoir ce qu'est un genre littéraire, aussi bien dans l'Antiquité (sous forme embryonnaire) qu'aujourd'hui, et avoir cerné les principaux enjeux du problème posé par la dénomination de « genre épistolaire », nous allons désormais nous intéresser à caractériser la lettre. Celle-ci constitue le support matériel de nos données et, comme nous allons le voir, était régie par un code d'écriture précis et rigoureux.

3. La lettre comme objet d'étude

Selon Schneider (2014, p. 11), « c'est en tant que création littéraire hautement élaborée que la lettre avait de la valeur ». En effet, la lettre dans l'Antiquité, si elle ne constituait pas véritablement un « genre littéraire » à part entière – comme nous venons de le montrer – était soumise à des règles résultant d'un code, celui de la rhétorique. Or, si nous suivons Schneider (2014, p. 14) qui croit que « l'élaboration rhétorique d'une lettre contribue à lui donner un statut littéraire », ce serait précisémenent ce code rédactionnel qui ferait de la lettre un texte digne d'être lu et étudié.

Aussi, pour clore ce chapitre sur la pratique de la versification dans l'Antiquité, en général puis appliquée au « genre de l'épistolaire », nous allons nous focaliser sur la lettre que nous percevrons d'abord d'un point de vue linguistique en étudiant notamment les liens entre lettre et conversation, écrit et oral; puis, nous présenterons en détail le code rédactionnel à respecter en faisant allusion à la théorie du convenable (en latin *aptum* ou *decorum*; en grec $\pi \rho \hat{\epsilon} \pi o \nu$) en particulier. Nous terminerons par donner un bref aperçu des lettres de Cicéron en en précisant les signes distinctifs, comme l'insertion de citations (grecques) versifiées, phénomène que nous analyserons dans la partie 3.

3.1. La lettre antique, considérée du point de vue linguistique

Nous avons déjà commencé à souligner les liens entre la lettre et la conversation, lorsque nous nous intéressions aux caractéristiques du « genre épistolaire » (cf. section 2.3. ci-dessus et le mot de Lanson : « on *écrit* ce qu'on ne peut pas *dire* », Martin et Gaillard, 2013, p. 455). Nous allons désormais voir en quoi « dialogue épistolaire » et « dialogue *in*

¹⁹⁴ « We can only achieve a full appreciation of such letters-collections by taking seriously their claims to epistolarity, and by remembering that the letter is not a type of text devoid formal, structural and thematic connections with other types of text » (Gibson et Morrison, 2007, p. 16).

praesentia » diffèrent, en nous fondant notamment sur l'étude réalisée par Garcea (2003, p. 187-202) sur le discours dans la *Correspondance* de Cicéron.

Comme le remarque Garcea (2003, p.188), la *Correspondance* fait partie du genre épistolaire, dont l'une des spécificités « consiste à commencer le texte par les noms des correspondants (dans l'ordre, l'expéditeur au nominatif et le destinataire au datif), suivis d'une formule de salutation (par exemple : *Cicero Attico salutat*; *M. Cicero salutem dicit Curioni*; *Marcus Quinto fratri salutem* etc.). Par ailleurs, comme nous l'avons souligné alors que nous définissions le « genre épistolaire », Garcea (2003, p. 189) est également d'avis de concevoir la lettre comme une forme dialogale; aussi, pour lui, « par analogie avec le dialogue *in praesentia*, il est possible de considérer chaque épître comme une intervention dialogale indirecte ». Cependant, « analogie » de signifie pas similitude; aussi, nous allons exposer sous forme de tableau les différences entre ces deux types de dialogue.

Critères de distinction	Dialogue épistolaire (ou dialogue <i>in absentia</i>)	Dialogue in praesentia
Unité énonciative	La fin d'une unité énonciative correspond à l'envoi matériel de la	La fin d'une unité énonciative – le moment où le locuteur passe la parole à son
	lettre, qui se clôt par une indication	interlocuteur – est marquée par la présence
	explicite (congé et salutation : ex.	d'indicateurs de deux types : linguistiques
	cura ut ualeas; uale; fac, mi	(syntaxe et intonation) et extralinguistiques
	frater, ut uales etc.).	(signaux et gestes).
	La prise de parole de l'interlocuteur	Le moment où l'interlocuteur peut prendre
Prise de	correspond au moment où celui-ci a	la parole à son tour est signalé par la fin
parole	terminé la lecture de la lettre à	d'une unité énonciative du locuteur.
	laquelle il doit désormais répondre.	
	La séparation entre la fin d'une	La séparation entre la fin de la prise de
	intervention et le début de la	parole du locuteur et le début de celle de
Changement	suivante est marquée par des tours	son interlocuteur peut être perturbée par des
de locuteur	qui ne présentent pas d'ambiguïtés :	interruptions ou des superpositions du
	les deux locuteurs « parlent »	dialogue.
	chacun leur tour.	

Tableau (4) Différences entre dialogue épistolaire (ou dialogue *in absentia*) et dialogue *in praesentia* (Garcea, 2003, p. 189-190)

Pour l'auteur (2003, p. 190), les divergences entre dialogue *in praesentia* et dialogue *in absentia* « orientent le lecteur dans un parcours textuel » qui l'obligent à relire ce qui a été dit auparavant. Concernant les lettres rédigées en latin, trois indices le suggèrent :

- les rappels thématiques (11) signalés par le syntagme de + ablatif ;

(11) Att. I.10.2-6.: 2. Primum tibi **de** nostro amico [sc. Lucceio] placando aut etiam plane restituendo polliceor (...) 5. **de** fratre, confido ita esse ut semper uolui et elaboraui (...) 6. **de** comitiis meis, et tibi me permisisse memini et ego iam pridem hoc communibus amicis qui te exspectant praedico (...)¹⁹⁵.

¹⁹⁵ « 2. En premier lieu, je te promets que j'apaiserai notre ami [sc. Luccéius], ou même que j'obtiendrai une réconciliation complète (...) 5. En ce qui concerne mon frère, j'ai tout lieu de croire que la situation est ce que j'ai toujours désiré et travaillé à obtenir (...) 6. Pour mon élection, je n'oublie pas que je t'ai laissé toute

- les métaphore spatiales (12) ou temporelles (13) qui induisent des renvois déictiques :
 - (12) Fam. XVI.21.7. (à Tiron): Emisse te praedium uehementer gaudeo feliciterque tibi rem istam euenire cupio. **Hoc loco me tibi gratulari noli mirari**; eodem enim fere loco tu quoque emisse te fecisti me certiorem¹⁹⁶.
 - (13) Att. IX.10.4-8.: Nam cum ad hunc locum uenissem, euolui uolumen epistularum tuarum quod ego <sub> signo habeo seruoque diligentissime. Erat igitur in ea quam X Kal. Febr. dederas hoc modo: (...) deinde VIII Kal. Febr.: (...) 5. sequitur χρησμὸς VI <Kal.> Febr.: (...) deinde VII Id. Febr. (...) concludis epistulam quandam hoc modo: (...) 6. deinde III Id. Febr. iterum mihi respondes consulenti sic: (...) inde, ut opinor, cum tu as me quaedam γενικώτερον scripsisses (...) detestaris hoc diligenter XI Kal. Mart.: (...) 8. deinde in ipsa fuga V Kal. Mart.: (...) deinde III Non. Mart. (...) tamen ponis hoc¹⁹⁷.

Dans l'exemple (13), Cicéron mentionne les lettres qu'il commente dans l'ordre chronologique. Chaque mention est précédée d'un adverbe temporel qui comporte selon Garcea (2003, note de bas de page 7 p. 190) une « connotation métatextuelle, comme le prouve aussi l'emploi du présent verbal ».

- enfin, l'usage de formules « topicalisantes » (14) du type *quod attinet / pertinet ad* + accusatif :
 - (14) Fam. VIII.10.5. (à Célius): **Quod** ad tuum decessum **attinet**, illud tibi non possum polliceri, me curaturum ut tibi succedatur; illud certe praestabo, ne amplius prorogetur¹⁹⁸.

Garcea (2003, p. 191) précise que ces renvois remplissent deux fonctions : d'une part, ils situent le paragraphe auquel l'interlocuteur répond (fonction de « structuration

¹⁹⁶ « Je suis ravi que tu aies acheté une propriété rurale et je souhaite que cette affaire tourne bien pour toi. Ne t'étonne pas que mes félicitations viennent à cet endroit de ma lettre, puisque c'est à peu près au même endroit de la tienne que tu m'as informé de ton achat », texte cité et traduit par Garcea, 2003, p. 190.

latitude, et depuis longtemps je dis bien haut à nos amis communs qui s'attendent à te voir arriver (...) », texte cité et traduit par Garcea (2003, p. 190).

^{197 «} Car, en étant venu à ce point, je relis les lettres que je tiens réunies en un rouleau scellé et que j'enferme avec le plus grand soin. Dans celle du 21 janvier, on lit (...). Ensuite, le 23 janvier (...). 5. Suit un *oracle*, du 25 janvier (...). Ensuite, le 7 février (...) tu conclus une lettre en ces termes (...). 6. Vient ensuite, le 11 février, cette réponse à une nouvelle consultation (...). Puis, sur une lettre de toi, je pense *un peu trop générale*, (...) tu en repousses vivement la responsabilité le 19 février (...). 8. Ensuite, lorsqu'il était déjà en fuite, le 25 février (...). Ensuite, le 4 mars (...) tu prends néamoins le temps d'écrire », texte cité et traduit par Garcea (2003, p. 191).

par Garcea (2003, p. 191).

198 « Quant à ton départ de la province, je ne puis te promettre d'obtenir qu'on te donne un sucesseur ; du moins ferai-je en sorte qu'on ne te proroge point », texte cité et traduit par Garcea (2003, p. 191).

textuelle »); d'autre part, ils rendent effective la prise de parole, ce qui signale alors la suite du dialogue (fonction « conversationnelle »).

Nous constatons grâce à toutes ces précisions – notamment celles de l'exemple (13) où Cicéron multiplie les détails temporels – que non seulement la lettre, dans l'Antiquité, semble être régie par un code strict et rigoureux (ce que nous verrons dans la section suivante) mais aussi qu'elle remplit le rôle d'une véritable conversation en face à face. Tout est fait pour combler l'absence que suggère la nécessité d'écrire, ce que résume parfaitement Burnet (2003) quand il précise, citant le Pseudo-Libanios (*Caractères épistolaires*, 2): « La lettre est donc une sorte de conversation mise par écrit avec quelqu'un de qui l'on est séparé. Elle remplit un besoin défini : on y parlera comme quelqu'un de présent à des gens présents ». Haroche-Bouzinac (1995, p. 88) rappelle aussi que Cicéron concevait la lettre comme « une conversation entre des amis absents » (*Conloquia absentium amicorum, Philippiques*, II, 4, 7) avouant même à Atticus, dans la lettre XII.39.2. : « J'éprouve un soulagement quand je te parle dans l'absence » (*Adleuor cum loquor recum absens*). Ainsi la lettre permettait-elle l'impossible : rapprocher des êtres éloignés, qu'il s'agisse d'un père et de son fils, de deux amis ou même d'un maître et de son esclave.

La métaphore de l'absence semble donc avoir été un *topos* durant toute l'Antiquité, et la lettre une « bienfaitrice » parce qu'elle « met en œuvre une illusion, illusion de présence, illusion de dialogue, voix recréée dans le silence d'une lecture muette » (Haroche-Bouzinac, 1995, p. 70). En outre, plus qu'une brève missive, la lettre antique constitue un véritable exercice de style, avec un plan de rédaction clair et précis.

3.2. La lettre dans l'Antiquité : un code à respecter

L'épistolier, dans l'Antiquité, avait des devoirs (officium/officia) à respecter et auxquels il ne devait en aucun cas déroger. Burnet (2003) précise ainsi que « l'usage épistolaire faisait l'objet d'un apprentissage complet, dispensé par le grammaticus (...) [qui] apprenait à ses élèves l'art épistolaire par exemple ». L'écriture des lettres était donc codifiée et suivait les règles de la rhétorique. Parmi ces règles se trouve une théorie dont Cicéron fut l'un des représentants les plus fidèles : le respect de la convenance que désignent les termes latin aptum et decorum.

La théorie du convenable (aptum et decorum)

Absent des premiers écrits de Cicéron, la doctrine du convenable prend progressivement de l'importante dans sa réflexion théorique, au point de devenir centrale (cf. *De oratore*, III, 52-55 et 212; *De officiis*, I, 93-161; *L'Orator*, XXI, 69-79). Voici comment il la définit dans le *De officiis* (I, 94):

Nam et ratione uti atque oratione prudenter et agere quod agas, considerate omnique in re quid sit ueri, uidere et tueri decet¹⁹⁹.

Ainsi, selon Bernard (2004, p. 19), « le convenable est ce qui sied à la personne, à la nature, et aux circonstances » ; il s'agit d'un « considérant » moral, social et linguistique à la fois, « qui vise l'utilité » — c'est-à-dire ce qui est pratique et avantageux — « et l'honnêteté ». Le convenable est par ailleurs étroitement lié à la notion de *persona* (cf. *supra*, p. 45) : chaque « personnage » que la nature nous a attribué a des devoirs à remplir et un rôle à jouer dans la société, selon le respect de la *dignitas* — ou « l'honneur et l'autorité impartis à chacun selon sa personnalité et son rang » (*ibid.*, 2004, p. 19). Sur le plan de la rhétorique, le convenable se manifeste par la capacité de l'orateur à adapter son langage aux circonstances, à adopter le bon ton, enfin à faire preuve d'ingéniosité dans la rédaction de son discours en considérant à la fois la nature de la cause et de son auditoire.

C'est ainsi que pour Bernard (2004, p. 19) – qui prend l'exemple de la *Correspondance* de Cicéron, mais ses arguments peuvent tout aussi bien s'appliquer pour la lettre (« familière », selon la définition de Haroche-Bouzinac, 1995, p. 24) en général – écrire une lettre est perçu comme un *officium* dans l'Antiquité, « un devoir de citoyen vis-à-vis des autres (…) : devoir d'informer, devoir de recommander, d'agir à distance quand on est absent (…) devoir de maintenir les liens avec ses protégés, avec ses amis, avec sa famille ».

Le souci du style

_

En outre, dans l'Antiquité, si la lettre est le seul moyen de communiquer à distance, l'épistolier soigne avant tout son style. Ce dernier est en lien étroit avec la convenance et n'est pas neutre mais « révèle toujours les hiérarchies (...), maintient les distances ou établit au contraire des connivences » (Bernard, 2004, p. 20). Ainsi, dans ses lettres,

¹⁹⁹ « Se servir de la raison et du langage avec prudence, faire ce que l'on fait avec réflexion, en toute chose voir ce qu'il y a de vrai et le défendre, c'est le convenable », cité et traduit par Bernard (2004, p. 19).

l'épistolier adapte son écriture non seulement en fonction des sujets qu'il traite, mais aussi de la relation qu'il entretient avec son correspondant : le ton peut être celui du *sermo* et se rapprocher alors de celui d'une « vraie » conversation, en face à face, ou à l'inverse celui de *l'oratio*, plus grave et solennel. Mais dans les deux cas – *sermo* ou *oratio* – l'épistolier doit veiller au respect de sa *dignitas* et de celle des autres, « dans une société qui unit étroitement 'et les idées politiques et le souci de l'expression' » (*cum sensus* (...) de re publica tum cura scribendi, Att. XV.7.; cité et traduit par Bernard, 2004, p. 20). Dans une société aussi structurée que celle de la Rome républicaine, mieux vaut donc choisir ses mots avec minutie en suivant les normes prescrites par l'élite²⁰⁰, comme l'illustre l'exemple de cette lettre « admirablement écrite » (*scriptum praeclare*; Att. XVI.7.7.) selon l'avis de Cicéron, rédigée par Brutus et Cassius à l'attention de Marc Antoine.

Le souci du style qui prend sa source dans l'Antiquité a perduré jusqu'au XVIII^e siècle au moins : en effet, nous en retrouvons la trace dans un chapitre de l'ouvrage *L'Élève de Rhétorique* (Le Père Jouvancy (S.J.), *Candidatus Rhetoricae*, 1712) qui sert de référence aux professeurs jésuites. Dans un passage cité par Haroche-Bouzinac (1995, p. 38) qui rappelle les qualités essentielles à toute lettre – à savoir : la brièveté, la précision et un langage certes familier, qui se rapproche de celui de la conversation, mais non moins dépourvu « d'une grâce naturelle » – il est précisé que « toutes les lettres se ramènent à l'un des trois genres d'éloquence » (démonstratif, judiciaire ou délibératif). Preuve que la rhétorique antique a servi de modèle pour les nombreux siècles qui suivirent.

Une écriture codifiée

La lettre dans l'Antiquité est soumise à un code strict et déterminé, que chaque épistolier se doit de suivre s'il ne veut pas s'attirer les critiques de son correspondant²⁰¹. S'il est parfois dit que la lettre est une « forme spontanée » (Burnet, 2003), cela ne signifie pour autant qu'elle n'obéisse à aucun plan d'écriture. Au contraire, comme le rappelle Burnet (2003), « tout au long de l'Antiquité, les lettres obéirent à un formulaire immuable

Affirmation à nuancer, si nous suivons l'avis de Burnet (2003) : « dans un monde littéraire où tous les écrits doivent se soumettre à une tyrannie des règles des genres, la forme épistolaire restait le meilleur sauf-conduit pour prétendre à une certaine liberté d'expression ».

²⁰¹ Schneider (2014, p. 18) cite l'exemple de Libanios qui reproche « à un de ses correspondants de lui avoir envoyé ses fils sans rédiger une lettre ». Si celle-ci ne l'aurait en rien informé sur ce service que lui demande son correspondant, elle aurait au moins permis de répondre à la « loi d'adresse » (νόμος προσρήσεως). Pour Schneider, cet exemple est significatif du fait que « la fonction référentielle et conative d'une lettre est beaucoup moins importante que sa fonction phatique et émotive ». Sur les fonctions de la lettre précédemment mentionnées, consulter Jakobson (2003, p. 218 à 220).

que le latin et le copte héritèrent du grec : une formule d'ouverture (praescriptio), un souhait de bonne volonté (formula ualetudinis) et une formule de conclusion ».

Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 15-36), qui a décrit les caractéristiques de l'interaction épistolaire, a expliqué dans quelle mesure la communication épistolaire s'apparente à une conversation mais en diffère à la fois. Sans reprendre ici toute son étude, aussi nous nous intéresserons spécifiquement aux stratégies d'ouverture et de clôture d'une lettre, qui participent de sa codification.

> L'ouverture

D'après Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 19), dans une conversation en face à face, nous utilisons des « ouvreurs » qui jouent un rôle dans la salutation (ex. « bonjour! »; « salut! ») et la « salutation complémentaire » (question sur la santé du destinataire du type « (comment) ça va? »). L'incipit d'une lettre, en revanche, ne comporte pas de salutation mais une formule d'adresse, ni de questions relatives à la santé du destinataire qui surviennent plus loin dans la lettre. L'ouverture d'une lettre est donc commandée par un code spécifique et unique de ce type d'écrit et comprend les actes suivants :

- un commentaire sur le cadre spatial où se situent soit le scripteur (15), soit le destinataire, soit les deux.
 - (15) Att.VI.9.1. (Athènes, 15 octobre 50): In Piraeea cum exissem pr. Idus Octobr., accepi ab Acasto seruo meo statim tuas litteras²⁰².
- en général, un remerciement qui peut être formulé soit explicitement, soit implicitement (16), soit les deux.
 - (16) Att. VII.3.1. (domaine de Trébule, 9 décembre 50) : A. d. VIII. Idus Decembr. Aeculanum ueni et ibi tuas litteras legi quas Philotimus mihi reddidit. E quibus hanc primo aspectu uoluptatem cepi quod erant a te ipso scriptae, deinde earum accuratissuma diligentia sum mirum in modum delectatus²⁰³.

²⁰² Att. VI.9.1. (Athènes, 15 octobre 50): « Je venais tout juste de débarquer au Pirée, le 14 octobre, quand

mon esclave Acaste m'a remis ta lettre ».

203 Att. VII.3.1. (domaine de Trébule, 9 décembre 50) : « Je suis arrivée le 6 décembre à Aeculanum et j'y ai lu ta lettre, que me remit Philotime. De prime abord j'en eus le plaisir de la voir écrite de ta main ; et ensuite la plénitude et le détail de son contenu me comblèrent de joie ».

➤ La clotûre

Dans une conversation en face à face, la clôture est amorcée par une « préclôture » suivie d'une « relance » initiée par l'un ou l'autre des deux interlocuteurs. Par ailleurs, celui des deux interlocuteurs qui engage la clôture de la conversation doit s'en justifier. La séquence de clôture est marquée par l'acte de salutation – que celle-ci soit verbale ou non verbale – auxquels peuvent se joindre d'autres actes annexes, tels que le remerciement et la perspective d'une prochaine rencontre. Si la préclôture dans la lettre est exceptionnelle, nous pouvons trouver en revanche une « postclôture » (le *P.-S.* ou *post-scriptum*) qui peut prendre une longueur et des fonctions diverses. De plus, dans le cas d'une lettre, les justifications classiques peuvent être enrichies d'un « sentiment d'avoir selon les cas tout dit, ou trop à dire » (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 24) (17) ou le souhait de voir sa lettre s'acheminer au plus vite vers sa destination (18).

- (17) Att. VII.13.a.4. (Minturnes, 23 janvier 49): Loquacitati ignosces, quae et me leuat ad te quidem scribentem et elicit tuas litteras²⁰⁴.
- (18) Att. VII.17.5. (domaine de Formies, 2 février 49): Quicquid huc erit a Pompeio adlatum, statim ad te scribam; tuasque de istis rebus litteras exspectabo²⁰⁵.

Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 25) note également que dans les lettres la clôture se réalise principalement par un énoncé performatif (19) ou par un énoncé précisant la nature du lien socio-affectif unissant le scripteur à son destinataire (20).

- (19) Fam. XVI.7. (à Tiron ; Corcyre, le 16 novembre 50) : Cura ut ualeas. Etiam atque etima, Tiro noster, uale. XV. Kal. [Nou.] Corcyra²⁰⁶.
- (20) Fam. XIV.5.2. (à Terentia; Athènes, 16 octobre 50): Nos, si dii adiuuabunt, circiter Idus Nou. in Italia speramus fore. Vos, mea suauissima et optatissima Terentia, si nos amatis, curate ut ualeatis. Vale. Athenis a. d. XVII. Kal. Nou²⁰⁷.

²⁰⁴ Att. VII.13.a.4. (Minturnes, 23 janvier 49): « Tu me pardonneras mon bavardage: cela me soulage de t'écrire, à toi; et c'est façon d'appeler tes lettres ».

²⁰⁵ Att. VII.17.5. (domaine Formies, 2 février 49) : « Toute nouvelle qui parviendra de Pompée, je te l'écrirai aussitôt ; et j'attendrai tes lettres sur ce qui se passe à Rome ».

²⁰⁶ Fam. XVI.7. (à Tiron; Corcyre, 16 novembre 50): « Prends soin de ta santé. Encore bonne santé, notre Tiron, et au revoir. Le 16, de Corcyre ».

²⁰⁷ Fam. XIV.5.2. (à Terentia ; Athènes, 16 octobre 50) : « Nous espérons, avec l'aide des dieux, être en Italie vers le 13 novembre. Vous autres, ma chérie et très désirée Terentia, si vous nous aimez, prenez soin de votre santé. Au revoir. Athènes, le 16 octobre ».

Ainsi, toute interaction – orale ou écrite – se caractérise par la présence d'une ouverture et d'une clôture qui seraient, selon Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 27), « des moments particulièrement délicats pour les interactants », ce qui contribuerait à leur caractère fortement « ritualisé ». De plus, ces structures d'ouverture et de clôture, effectives aussi bien pour un dialogue *in praesentia* que *in absentia*, joueraient un rôle de valorisation du lien social. Par certains aspects cependant la conversation en face à face et la lettre diffèrent : d'abord, si la salutation est omniprésente en face à face, elle est quasi inexistante lors de l'échange épistolaire ; ensuite, à la différence d'une « vraie » conversation, la lettre s'interprète comme « une disjonction spatiale et temporelle²⁰⁸ » (*ibid.*, 1998, p. 29). Par ailleurs, une lettre débute souvent par une allusion à un « passé épistolaire » (*ibid.*, 1998, p. 29) commun, précisement :

- un renvoi à des informations précédemment communiquée par le scripteur lui-même ;
- un renvoi à une lettre antérieure de son correspondant, dont un passage est repris « diaphoniquement²⁰⁹ » (*ibid.*, 1998, p. 29) par le nouvel énonciateur (21).

(21) Att. VII.1.1. (Athènes, 16 octobre 50): Sin iam illas accepisti, scis me Athenas uenisse pr. Idus Oct., e naui egressum in Piraeum tuas ab Acasto nostro litteras accepisse, conturbatum quod cum febre Romam uenisses, bono tamen animo esse coepisse quod Acastus ea quae uellem de alleuato corpore tuo nuntiaret²¹⁰.

Pour Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 30), ces deux renvois montrent que « si la lettre est un texte monologal (qui peut mimer le dialogue par des procédés de diaphonie fictive tels que 'Quel long silence me diras-tu...'), ce texte est normalement conçu pour venir s'insérer dans une série, c'est-à-dire dans un véritable *échange dialogué*²¹¹ (ou 'dialogal') ».

²⁰⁸ Étudiant les caractéristiques temporelles de l'échange épistolaire, Haroche-Bouzinac (1995, p. 77) note que « tout auteur de lettre sait que le présent de l'écriture correspond au futur de la réception, tout récepteur sait également que le présent de la réception renvoie au passé de l'expédition ».

Selon Roulet (cité par Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 29), la diaphonie « consiste à reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci ». C'est un tour que nous observons d'ailleurs de façon récurrente dans la *Correspondance*.

²¹⁰ Att. VII.1.1. (Athènes, le 16 octobre 50): « Si tu as déjà reçu l'autre [référence à une lettre antérieure dont Cicéron résume brièvement le propos], tu sais que je suis arrivé à Athènes le 14 octobre, qu'à mon débarquement au Pirée j'ai eu ta lettre des mains de notre Acaste; que, bouleversé d'apprendre que tu étais arrivé à Rome avec la fièvre, j'ai pourtant commencé à reprendre confiance quand Acaste, répondant à mes souhaits, m'a appris l'amélioration de ton état ».

²¹¹ Sur les liens entre échange épistolaire et dialogue, consulter Garcea (2003, p. 196) et la notion de « paires

²¹¹ Sur les liens entre échange épistolaire et dialogue, consulter Garcea (2003, p. 196) et la notion de « paires adjacentes ». L'auteur mentionne, en prenant l'exemple de la *Correspondance*, que « le texte-source est interprété comme l'ensemble de la première partie des paires adjacentes du type question/réponse ; proposition/acceptation ou refus ; assertion/commentaire etc., et que le L₀ [locuteur actuel] reproduit et auxquelles il ajoute la seconde partie demandée par chaque type de paire adjacente ». Dans le cas qui nous

L'étude de Kerbrat-Orecchioni (1998) que nous venons de survoler brièvement ainsi que les exemples extraits de la *Correspondance* cicéronienne illustrent donc que conversations en face à face et échanges épistolaires présentent de fortes similitudes mais aussi quelques différences; les deux résultent néanmoins d'un système d'interaction hautement codifié. Si comme le précise pour conclure Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 35) « la lettre est un objet étrange, tout à la fois complet et incomplet », une des caractéristiques permettant peut-être de la distinguer d'une conversation *in praesentia* est sa lenteur, puisque « les mots se forment lentement, ils s'acheminent lentement, et l'on peut prendre son temps pour y répondre » (*ibid.*, 1998, p. 35).

Après avoir déterminé les principales caractéristiques de la lettre dans l'Antiquité et ce qui la différencie d'une conversation *in praesentia*, nous allons désormais nous intéresser aux lettres de la *Correspondance* cicéronienne.

3.3. L'originalité des lettres de Cicéron

Dans son ouvrage sur l'épistolaire, Haroche-Bouzinac (1995, p. 25) qui retrace l'histoire de la lettre de l'Antiquité jusqu'à nos jour précise que « La lettre cicéronienne demeure dans *L'Encyclopédie* la référence de la familiarité, dans la mesure où le moi social y prévaut sur le moi privé ». Pourtant, comme nous venons de le constater, il ne faut pas comprendre – et cela peut être le cas aujourd'hui – que de cette « familiarité » résulte une écriture imprécise et sibylline, les mots apparaissant sur le papier au fil de la pensée. La présence du grec dans une majorité de lettres de la *Correspondance* l'atteste bien, même s'il est vrai qu'une grande partie des Romains de l'époque de Cicéron étaient bilingues. Nous l'avons vu avec Swain (2002 ; cf. *supra*, p. 71), parler couramment grec et latin et plaisanter en grec alors que sa langue première est le latin, est différent. Faire des jeux de mots dans une langue étrangère nécessite en effet d'avoir au préalable cerné ce qui, dans cette culture, est sujet à rire ; c'est en outre avoir accepté l'altérité de l'autre et s'être approprié son mode de vie.

C'est cette dualité entre « moi social » et « moi privé », qui se perçoit entre autres par la présence abondante du grec dans les lettres (en majorité dans les lettres à Atticus) qui conduit Bernard (2004, p. 22) à parler « d'une correspondance unique en son genre, à la fois document et monument, irréductible aux seules catégories de la politique ou de la

littérature, ni entièrement du côté de la parole publique, ni tout à fait du côté de la parole privée ». Avant de clore ce chapitre et de détailler la méthodologie suivie pour le recueil de nos données, nous voulons encore insister sur deux éléments qui font, selon nous, toute l'originalité de la *Correspondance* de Cicéron : d'une part ce que Garcea (2003, p. 191) nomme « la représentation et la reproduction du discours », et qui semble spécifique des lettres cicéroniennes; d'autre part, en lien avec notre étude des citations grecques versifiées, le cas pour lequel l'écriture épistolaire se double d'une dimension poétique.

> Représentation et reproduction du discours dans la Correspondance

Garcea (2003, p. 192) distingue deux formes impliquées dans la représentation et la reproduction du discours : les formes explicites – « caractérisées par la présence d'un 'cadre métacommunicatif²¹²', qui consiste en la portion de discours introduisant ou signalant explicitement le caractère de représentation d'un discours d'autrui ou de fragments d'un tel discours - à travers l'usage de ut scribis et des propositions détachées en quod; et les formes implicites, qui peuvent être interprétées seulement à l'intérieur de l'interaction dialogique entre les deux partenaires communicatifs et grâce aux informations contextuelles » (*ibid.*, 2003, p. 196) et qui sont un indice de connaissances partagées.

Dans la Correspondance, l'emploi de la tournure ut scribis permet, selon Garcea (2003, p. 192), « d'envisager des formes de fidélité majeure ou mineure entre message rapporté et message original et des niveaux différents d'intégration syntactique ». Pour ce faire, le locuteur recourt à divers outils linguisitiques :

- des citations directes ;

(22) Fam. XIV.1.1. (à Terentia; Thessalonique, 25 novembre 58): Quae si, tu ut scribis, « facto facta » putarem, ferrem paulo facilius²¹³.

- des paraphrases ;

(23) Att. VII.5.2. (domaine de Formies, vers le 15 décembre 50) : De Tirone uideo tibi curae esse²¹⁴.

²¹² Garcea (2003, p. 192) définit le « cadre métacommunicatif » comme une sorte d'a parte qui appartient au niveau du « discours » alors que la partie citée se situe quant à elle au niveau du « récit », d'où le cadre

devient une sorte de « glose » ou « d'annotation ».

²¹³ Fam. XIV.1.1. (à Terentia; Thessalonique, 25 novembre 58): « Si je pensais, comme toi tu me l'écris, que tout cela est 'l'œuvre du destin' je le supporterais un peu plus facilement », cité et traduit par Garcea (2003, p. 193).

214 Att. VII.5.2. (domaine de Formies, vers le 15 décembre 50) : « Je vois que tu te soucies de Tiron ».

- des résumés ;

(24) Att. III.20.2. (Thessalonique, 5 octobre 58): De domo et Curionis oratione, ut scribis ita est²¹⁵.

Les propositions détachées en *quod* se caractérisent par une proposition qui débute par *quod* suivie d'un verbe de citation :

(25) Att. VII.8.4. (domaine de Formies, 25-26 décembre 50): Quod quaeris [verbe de citation] ecquae spes pacificationis sit, quantum ex Pompei multo et accurato sermone perspexi, ne uoluntas quidem est²¹⁶.

Dans son article, Garcea (2003, p. 194-195) distingue trois groupes de verbes : les verbes décrivant des états de choses réels ou hypothétiques (assertions et questions : *quaerere* dans l'exemple (25) ci-dessus) ; les verbes d'attitude propositionnelle (opinions ; désirs, espoirs et craintes ; excuses ; éloges, expressions de joie et remerciements ; remarques et expressions de contrariété) ; enfin les verbes qui expriment des actions (actions de l'expéditeur, verbes « commissifs » et actions du destinataire, verbes « directifs »). La présence des verbes de citation mais aussi des reprises et des reformulations sont à interpréter comme l'expression du « lien entre les deux textes et la distance qui les sépare l'un de l'autre dans leur autonomie réciproque » (*ibid.*, 2003, p. 196).

Les formes implicites décrites par Garcea (2003, p. 196) se caractérisent par des « pseudo-assertions » ou « non-assertion » qui signalent que le locuteur « devient momentanément le porte-parole²¹⁷ de quelqu'un d'autre, qui, lui, est entièrement responsable de la vérité de ce qui est affirmé ». Dans la *Correspondance*, nous rencontrons ce cas lorsque Cicéron reprend à son propre compte les paroles d'Homère narrateur ou d'un de ses héros, ce qui se produit très fréquemment comme nous le verrons dans la partie 3. Garcea (2003, p. 197) prend l'exemple de la lettre à Quintus I.3.1. dans laquelle « le contenu propositionnel est attribué au frère, la forme interrogative à la responsabilité de Cicéron ».

²¹⁵ Att. III.20.2. (Thessalonique, 5 octobre 58): « Au sujet de ma maison et du discours de Curion, c'est bien comme tu le dis », cité et traduit par Garcea (2003, p. 193).

²¹⁶ Att. VII.8.4. (domaine de Formies, 25-26 décembre 50): « Tu me demandes s'il y a quelque espoir d'apaisement: je n'en ai pas même senti le désir, tout au cours de la conversation longue et détaillée de Pompée », cité et traduit par Garcea (2003, p. 194).

²¹⁷ Ce qui implique une distinction entre locuteur et énonciateur : « le locuteur est le simple sujet de l'énonciation, celui qui peut dire *ego*, *hic*, *nunc* ; l'énonciateur est le vrai responsable de la vérité de ce qui est affirmé » (Garcea, 2003, p. 196).

Ces formes d'implicite sont aussi la marque d'une connivence entre l'épistolier et son correspondant qui partagent des connaissances similaires. Or, l'auteur remarque que « la représentation des mots d'autrui peut aller de la reprise du message entier (c'est-à-dire du thème et du rhème) jusqu'à la simple indication de ce que le L_0 [le locuteur actuel] veut avoir reconnu comme thème par le L_1 [le locuteur-source] ». Là encore, différents cas de figure doivent être distingués :

- la citation directe;
- la paraphrase ou la reformulation;
- le cas limite pour lequel seul un acte linguistique est indiqué, sans le contenu qui en est l'objet.

Le lien avec le partage de connaissances se construit par la succession des messages qui, dans le cas particulier d'un échange épistolaire, « ne se réfèrent pas seulement aux croyances socio-culturelles communes à tous les lecteurs de culture moyenne, mais aux connaissances spécifiques de l'individu auquel elles s'adressent » (Garcea, 2003, p. 199). La présence du grec, notamment des jeux de mots et des plaisanteries le montre alors assez bien. En outre, de même que le remarquait Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 30), Garcea (2003, p. 199-200) conclut que la lettre est un texte particulier, que nous pourions « véritablement définir comme une forme intermédiaire entre le dialogal et le monologal ».

Écriture épistolaire et écriture poétique

Si les épistoliers de l'Antiquité devaient se soumettre à un code strict et rigoureux pour rédiger une lettre, afin, entre autres, de reproduire le processus d'une conversation en face à face et ainsi de véritablement dialoguer, il semble qu'il faille considérer aussi un autre cas singulier de l'écriture épistolaire : celui pour lequel celle-ci se double d'une dimension poétique. Nous avons déjà signalé que les lettres de Cicéron contenaient des termes grecs en quantité importante et, parmi ceux-ci des citations grecques et latines versifiées ou en prose. Or, comme le précise (certes au XVII^e siècle) Paul Jacob dans *Le Parfait Secrétaire* (1646 ; cité par Haroche-Bouzinac, 1995, p. 108) :

« Il n'y a rien de plus puissant pour vaincre une âme qu'une lettre enrichie de belles pensées et il est de nos paroles comme des miroirs. Ceux-ci représentent quel est le visage de notre corps et celles-ci font connaître la face de notre âme. On y voit l'amour et la haine, la joie et la tristesse : enfin toutes les passions qui s'y découvrent et s'y montrent ».

L'analogie est peut-être trop aisée mais pourrions-nous voir dans les lettres de Cicéron, plus que dans aucun autre de ses écrits, le « miroir de son âme » ? Et considérer alors les citations grecques versifiées qui nous intéressent ici comme un reflet de son *ethos* non plus seulement épistolaire mais aussi poétique ? Bernard (2004, p. 17-18) émet l'hypothèse en repensant le lien entre écriture épistolaire et écriture poétique qui se fonde selon la théorie des Anciens sur *l'imitatio* : « comme les poèmes d'Horace, de Virgile ou d'Ovide, les lettres de Cicéron sont parsemées de citations, d'allusions, d'emprunts, de réminiscences qui sollicitent la sagacité du destinataire et enchante sa culture de lettré ». À nous désormais de décider ce qu'il en est en interprétant nos données.

Nous avons voulu dans ce chapitre étudier la pratique de la versification dans l'Antiquité gréco-romaine en la théorisant d'abord puis en l'appliquant au « genre épistolaire ». Nous avons débuté en décrivant les liens qui unissaient Rome à la Grèce dans le domaine poétique, en nous focalisant d'abord sur Homère et les Tragiques – références essentielles pour un Romain du I^{er} siècle avant J.-C. – puis en examinant plus précisément le cas cicéronien et la traduction d'Aratos. Nous avons poursuivi en essayant de cerner la notion de « genre », telle qu'elle était perçue dans l'Antiquité et telle que nous la définissons aujourd'hui, ce qui nous a conduit à reconsidérer l'appellation de « genre épistolaire ». Enfin, voulant comprendre les spécificités d'une lettre, et notamment en quoi elle se rapproche mais aussi se distingue d'une « véritable » conversation en face à face, nous l'avons prise comme objet d'étude et en avons déterminé les principales caractéristiques. Nous constatons que la lettre, non seulement à l'époque de Cicéron mais aussi bien au-delà est une forme codifiée, soumise à des normes précises que tout épistolier se doit de suivre. Les lettres de Cicéron en constituent le témoignage parfait en mettant en parallèle « moi social » et « moi privé » grâce aux ressources de la langue.

Après avoir ainsi défini la notion *d'ethos* chez les Anciens dans un premier chapitre, puis nous être focalisée sur les contours linguistiques de la citation – concept particulièrement délicat à cerner – (chapitre 2) et sur la pratique de la versification en l'appliquant spécifiquement au « genre épistolaire » (chapitre 3), nous pouvons désormais préciser la méthodologie du recueil de nos données (partie 2, chapitre 4).

Partie 2

-

MÉTHODOLOGIE

Chapitre 4. Recueil et présentation des données

Dans ce chapitre, nous allons tout d'abord détailler la méthodologie employée pour recueillir les données de notre corpus avant de les classer quantitativement sous forme de tableaux. Ceux-ci nous serviront de base pour la partie 3 de ce travail, consacrée à l'analyse qualitative de ces données.

1. Définition du corpus d'étude et recueil des données

Dans le cadre de l'étude des citations grecques versifiées de la Correspondance que nous menons, il est nécessaire d'établir un corpus de données strict et rigoureux, afin d'obtenir des résultats représentatifs et interprétables. Nous commencerons donc par définir ce corpus puis nous décrirons la méthodologie que nous avons suivie pour recueillir nos données.

1.1. Définition et délimitation du corpus d'étude

Comme la notion d'ethos repose en grande partie sur l'interaction mutuelle entre locuteur et interlocuteur, nous avons choisi de traiter l'ensemble des lettres de la Correspondance – non seulement tout destinataire confondu mais aussi, pour l'ensemble Ad Familiares, les réponses aux lettres de Cicéron. Ainsi, en interprétant les résultats obtenus, nous pourrons mieux évaluer la posture de notre auteur, et décider si celle-ci dépend de son correspondant.

La Correspondance de Cicéron a été éditée et commentée assez tardivement en France: en effet, c'est en 1934 que Constans, traducteur aux Belles Lettres, publie le premier volume (tome I) de lettres. Auparavant, c'était l'édition anglaise Tyrrell-Purser²¹⁸ qui faisait autorité. Dans celle-ci, les lettres, classées par ordre chronologique, étaient toutes – ou presque – complétées d'un commentaire. L'édition allemande Teubner²¹⁹ compte deux volumes (pour la plus ancienne) et le texte y a été établi par Wesenberg. Cependant aujourd'hui, même si l'édition Tyrrell-Purser reste toujours indispensable à l'étude de la Correspondance, c'est une autre édition anglaise qui fait référence : celle de Schackleton Bailey (date de parution du premier volume: 1965 chez Cambridge

²¹⁸ Cicéron, The correspondence of M. Tullius Cicero, arranged according to its chronological order, texte établi et commenté par T.Y. Tyrrell & L.C. Purser, Hildesheim, Olms, 1969 (= London – Dublin, Longsmans Green – Hodges & Figgis, 1879-1901¹), 7 volumes.

²¹⁹ Cicéron, *Marci Tulli Ciceronis Epistulae*, texte établi par A.S. Wesenberg, Leipzig, Teubner, 1872-1873, 2 volumes.

University Press) dont le texte est enrichi de nombreuses notes très précieuses pour notre travail.

Pour notre étude, nous avons consulté deux éditions, l'édition française de Constans (et d'autres traducteurs²²⁰) et l'édition anglaise de Shackleton Bailey pour l'identification précise de la source, de l'œuvre – voire des éventuels liens entre les citations (éléments intertextuels) – des données de notre corpus, l'édition anglaise, étant beaucoup plus riche et détaillée que l'édition française.

Notre corpus d'étude couvre les livres I à XI de la *Correspondance*, et comprend un total de **94 lettres** contenant des citations grecques versifiées²²¹. Une lettre pouvant contenir plusieurs citations et une même citation pouvant apparaître plusieurs fois²²², nous obtenons un total de **118 citations**. Dans le tableau (5) ci-dessous nous détaillons cette répartition en fonction des différents correspondants.

	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	Total
Nombre de lettres	79 (84.04%)	8 (8.51%)	7 (7.45%)	94
Nombre de citations grecques versifiées (ou probables)	94 (79.66%)	13 (11.02%)	11 (9.32%)	118

Tableau (5) Répartition des données de notre corpus en fonction des correspondants

Aucune des lettres adressées à Brutus (*Ad Brutum*) ne contient de citations grecques versifiées. Par ailleurs, qu'il s'agisse du nombre de lettres ou du nombre de citations grecques versifiées (avérées ou probables), c'est l'ensemble des lettres adressées à Atticus qui est le plus significatif avec 79 lettres (soit 84.04% de l'ensemble des lettres) et 94 citations (soit 79.66% de l'ensemble des citations).

Cette vue d'ensemble de notre corpus a nécessité, sur le plan méthodologique, plusieurs étapes, comme nous les détaillons la méthodologie suivie dans la section suivante.

²²⁰ Pour le détail, consulter la bibliographie à la fin de ce travail.

Ou probablement versifiées, cf. *infra*, p. 147.

Pour le détail, cf. *infra*, p. 210.

1.2. Méthodologie du recueil des données

La constitution de notre corpus a débuté par un recueil manuel des données après une lecture intégrale des lettres de la *Correspondance*, tout correspondant confondu – c'est-à-dire à la fois les lettres *Ad Atticum*, *Ad Familiares*, *Ad Quintus fratrem* et *Ad Brutum*. Puis, nous avons relevé les citations grecques versifiées en utilisant de manière complémentaire nos deux éditions de référence.

2. Méthodologie du classement des données

Pour le classement des données, nous avons utilisé, hormis les dictionnaires et les grammaires de latin et de grec, deux outils informatiques²²³ : la librairie numérique *Perseus Digital Library* et le site fondé par Elder et Mullen, *Code-Switching in Roman Literature* (abrégé *CSRL*). Dans les sections suivantes, nous allons expliquer en quoi ils nous ont été particulièrement utiles dans notre travail d'identification et de classement.

2.1. Première étape : l'identification des citations grecques versifiées

En utilisant la librairie numérique *Perseus Digital Library*, nous avons classé, de façon chronologique, les citations grecques versifiées selon quatre paramètres :

- la référence (correspondant et numérotation de la lettre, lieu de rédaction, date de rédaction ; ex. *Att.* I.1.4., Rome, après le 17 juillet 65) ;
- la séquence grecque ;
- sa traduction;
- les premières indications sur la source de la citation.

Après avoir procédé ainsi pour les onze volumes, nous nous sommes intéressée plus spécifiquement non seulement à la source des citations (auteur et œuvre) mais aussi à sa littéralité (c'est-à-dire à l'état de la citation empruntée par Cicéron et intégrée à l'énoncé latin).

-

²²³ Pour les liens vers ces deux outils informatiques, consulter la sitographie à la fin de ce travail.

2.2. Deuxième étape : l'identification de la source et de la littéralité de la citation Identification de la source

Nous avons distingué trois ensembles de lettres :

- lettres contenant des citations grecques versifiées dont la source est identifiée ;

```
(GHomI1):

Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse,
ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον οὐδὲ βοεἵην.

(« Je pense, quant à moi, que même s'il en est ainsi, je mérite le pardon :

Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, / Ni même pour la peau d'un bœuf... »).

Source : Homère, Iliade, XXII, 159.
```

- lettres contenant des citations grecques versifiées dont la source est inconnue ;

```
(GFragPoé1):
```

(« Pour Domitius,

De Domitio,

```
σύκφ, μὰ τὴν Δήμητρα, σῦκον οὐδὲ ε̈ν / οὕτως ὅμοιον γέγονεν,
```

quam est ista περίστασις nostrae (...).

Non, par Déméter, jamais une figue / Ne ressembla plus à une autre figue

que ne ressemble à la mienne sa situation (...) »).

Source : fragment d'un poète grec comique inconnu.

- lettres contenant des citations grecques probablement en vers dont la source est inconnue.

```
(GPCit1):
```

- (...) Quae mihi istim adferuntur! Quae hic uideo! « μέν, ἀτελοῦς δέ... » (...).
- (« (...) Les nouvelles qui m'arrivent de Rome! Les faits dont je suis témoin ici! 'Entreprise superbe, mais inachevée...' (...) »).

Source : probablement une citation (cf. Constans). SB (*Att.* VI. p. 224) précise que cette citation est peut-être issue de pièce de théâtre.

Nous présentons l'intégralité des résultats de manière détaillée dans la section 3 ci-dessous.

Identification de la littéralité

Quand nous avons identifié la source des citations de notre corpus, nous avons ensuite examiné la littéralité de chacune d'entre elles, c'est-à-dire leur conformité au modèle. Il s'agit principalement des œuvres d'Homère (*l'Iliade* et *l'Odyssée*), de celle d'Hésiode, *Les*

travaux et les jours, des comédies d'Aristophane, et des œuvres des trois Tragiques grecs Eschyle, Sophocle et Euripide. Deux cas de figure se présentent :

- La citation est tronquée : par exemple dans : (Att. II.16.4.) Quod de Quinti fratris epistula scribis, ad me quoque fuit πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ...²²⁴ (Iliade, VI, 181).
- La citation est modifiée : par exemple dans : (Att. VII.3.5.) Sed, quoniam res eo deducta est, non quaeramm, ut scribis, Ποῦ σκάφος τὸ τῶν ἀτρειδῶν; mihi σκάφος unum erit quod a Pompeio gubernabitur²²⁵ (Euripide, Troyennes, v. 455).

Nous détaillerons les conséquences de ces phénomènes, récurrents dans la *Correspondance*, dans la partie 3 (chapitre 6) de ce travail où nous classerons les données de notre corpus en fonction de leur littéralité. De même, nous définirons précisément ce que nous appelons ici citation « littérale », « modifiée » ou encore « tronquée ».

Concernant les citations que nous n'avons pas pu vérifier par nous-même²²⁶, nous reprenons les conclusions de D.R. Shackleton.

En voici un exemple : (Att. I.20.3.)

Nam ut ait **Rhinton**, ut opinor,

οί μεν παρ' οὐδέν είσι, τοῖς δ' οὐδεν μέλει²²⁷.

D'après D.R. Shackleton Bailey²²⁸, cette citation est effectivement issue d'une œuvre de Rhinton (*ut ait Rhinton*...), fondateur du genre de « l'hilarodie » ou de « l'hilarotragédie » (ίλαροτραγωδίαι), des comédies burlesques de sujet tragique. Néanmoins, d'autres

 $^{^{224}}$ « Tu me parles de la lettre que t'a écrite mon frère Quintus : moi aussi j'en ai reçu une qui était $Lion\ par\ devant,\ et\ par\ derrière...$ ».

Nous précisons que toutes nos traductions sont issues de l'édition française. Pour la référence exacte de chaque volume, consulter la bibliographie à la fin de ce travail.

Le vers de *l'Iliade* cité par Cicéron ici est incomplet. Voici le vers tel qu'il apparaît dans le texte « d'Homère » (nous soulignons les termes manquants) : πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα (« lion par devant, serpent par derrière, et chèvre au milieu », il s'agit de la description de la Chimère).

Les traductions des citations des deux épopées homériques sont, sauf exception explicitement mentionnée, celles de P. Mazon (Paris, Les Belles Lettres, 1937-1938, rééd. Gallimard, « Folio », 1975) pour *l'Iliade* et de V. Bérard (Paris, Les Belles Lettres, 1ère éd. 1924) pour *l'Odyssée*.

225 « Mais puisqu'on en est venu là, je ne quêterai point, pour reprendre ta citation, *où est le vaisseau des*

²²⁵ « Mais puisqu'on en est venu là, je ne quêterai point, pour reprendre ta citation, *où est le vaisseau des Atrides* il n'y aura pour moi de *vaisseau* que celui dont Pompée tiendra le gouvernail ».

Voici le texte de la pièce d'Euripide (nous mettons en caractères gras les changements effectués par Cicéron): Ποῦ σκάφος τὸ τοῦ στρατηγοῦ; ποῖ πόδ΄ ἐμβαίνειν με χρή; (« Où est le vaisseau du chef ? où dois-je m'embarquer ? »).

²²⁶ Il s'agit principalement des *Poetae Comici Graeci*, des *Tragicorum Graecorum Fragmenta* et du *Corpus paroemiographorum Graecorum*. Les références exactes de ces ouvrages sont indiquées dans la bibliographie.

²²⁷ « Car, comme le dit Rhinton, si je ne me trompe : Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent ».

²²⁸ Shackleton Bailey D.R., Commentary, Att. vol. I, p. 342.

sources (Kaibel, *Com.Graec.Fr.*, I, p. 189 et Koërte *RE*) qui rejettent quant à eux l'attribution de cette citation à Rhinton et la rapprochent plutôt des œuvres de Phinton (inconnu par ailleurs) ou de Philémon (poète grec de la Nouvelle Comédie, vers 360-262) ou associent cette citation à un fragment de *l'Oeneus* d'Euripide²²⁹.

Identifier la source et la littéralité de notre recueil de citations grecques versifiées a nécessité du temps et de la rigueur mais ce fut un travail passionnant. Nous avons beaucoup appris des divers outils à notre disposition : notes et commentaires des traducteurs, lecture des apparats critiques et examen des différentes leçons proposées et retenues, consultation du *TLG*, etc. En croisant les sources et en vérifiant les diverses hypothèses émises, notre recueil de données s'est transformé en une véritable enquête.

2.3. Troisième étape : le classement des citations grecques versifiées en fonction du genre littéraire

Étudiant la littéralité de nos données, nous nous sommes alors rapidement aperçue que certains auteurs et certaines citations étaient mentionnés de façon récurrente. Cependant, face à la très grande variété et à l'éclectisme de nos données, nous avons préféré un classsement par genre littéraire, là encore en ne prenant en considération que les citations grecques dont la source est identifiée. L'intégralité des résultats de ce classement est présentée dans la section 3.

Par ailleurs, nous avons fait le choix de distinguer les citations homériques (issues de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*) de celles des autres poètes (Hésiode, Stésichore, Pindare et Rhinton de Tarente) parce que la prédominance des références aux œuvres d'Homère dans notre corpus est un phénomène suffisamment saillant pour mériter d'être traité à part.

Après nous être ainsi renseignée sur la source et sur la littéralité des citations grecques recueillies et avoir envisagé un premier type de classement de nos données en fonction des genres littéraires, nous allons désormais présenter de manière détaillée les données classées de notre corpus.

-

²²⁹ Voici le fragment de *l'Oeneus* d'Euripide cité par D.R. Shackleton Bailey (*Commentary*, *Att.* vol. I, p. 342) : οἱ μὲν γὰρ οὐκέτ' εἰσίν, οἱ δ' ὄντες κακοί qui présente tout de même des similitudes avec la citation de Cicéron.

3. Présentation quantitative des données

3.1. Répartition des citations grecques versifiées dans les lettres du corpus

Les tableaux (6.a.) et (6.b.) ci-dessous présentent le classement des lettres de la *Correspondance* en fonction de la nature des séquences grecques relevées. Les pourcentages du tableau (6.a.) sont calculés en fonction du nombre de lettres contenant des citations grecques (colonne 1) alors que ceux du tableau (6.b.) sont calculés en fonction des trois ensembles de lettres (colonnes 2, 3 et 4).

	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	Total
Nombre de lettres contenant des citations grecques versifiées dont la source est identifiée	65 82.28%	7 8.86%	7 8.86%	79 80.61%
Nombre de lettres contenant des citations grecques versifiées dont la source est inconnue	7 77.78%	2 22.22%	0	9 9.18% 9
Nombre de lettres contenant des citations grecques probablement en vers dont la source est inconnue	9 90%	1 10%	0	10 10.2%
				98

Tableau (6.a.) Répartition des lettres de chaque ensemble en fonction de la nature des séquences grecques relevées (% calculés en fonction du nombre de lettres contenant des citations grecques)

Dans le tableau (6.b.) ci-dessous, nous présentons nos données en calculant les pourcentages en fonction des trois ensembles de lettres : *Ad Atticum, Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem*.

	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	
Nombre de lettres contenant des citations grecques	65	7	7	
versifiées dont la source est identifiée	80.25%	70%	100%	
Nombre de lettres contenant des citations grecques	7	2	0	
versifiées dont la source est inconnue	8.64%	20%		
Nombre de lettres contenant des citations grecques	9	1	0	
probablement en vers dont la source est inconnue	11.11%	10%	· ·	
Total	81	10	7	98
	82.65%	10.2%	7.14%	70

Tableau (6.b.) Répartition des lettres de chaque ensemble en fonction de la nature des séquences grecques relevées (% calculés en fonction des trois ensembles de lettres)

L'auteur de la citation ainsi que l'œuvre d'où elle est issue sont en général bien identifiés : par exemple, sur un total de 81 lettres²³⁰ (82.65%) adressées à Atticus, 65 (80.25%) contiennent des citations grecques versifiées dont la source – auteur et œuvre – est identifiée. Sur les sept lettres adressées à Quintus, la source de toutes les citations a été identifiée. Connaître la source de chaque citation de notre corpus est en effet essentiel pour notre étude, si nous considérons que la source citée permet de mieux cerner *l'ethos* épistolaire de Cicéron.

Les tableaux (7.a.) et (7.b.) ci-dessous exposent le classement des citations grecques de la *Correspondance* en fonction des trois ensembles de lettres. De la même façon que pour les deux tableaux précédents, les pourcentages du tableau (7.a.) sont calculés en fonction du nombre de citations grecques (colonne 1) alors que ceux du tableau (7.b.) sont calculés en fonction des trois ensembles de lettres (colonnes 2, 3 et 4).

²³⁰ Une lettre pouvant contenir plusieurs citations, le total du nombre de lettres et celui du nombre de citations diffèrent.

	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	Total
Nombre de citations grecques versifiées dont la source est identifiée	78 78.79%	10 10.1%	11 11.11%	99 83.9%
Nombre de citations grecques versifiées dont la source est inconnue	7 77.78%	2 22.22%	0	9 7.63%
Nombre de citations grecques probablement en vers dont la source est inconnue	9 90%	1 10%	0	10 8.47%
				118

Tableau (7.a.) Répartition des citations grecques de chaque ensemble en fonction de la nature des séquences grecques relevées (% calculés en fonction des citations grecques)

Dans le tableau (7.b.) ci-dessous, nous présentons nos données en calculant les pourcentages en fonction des trois ensembles de lettres : *Ad Atticum, Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem*.

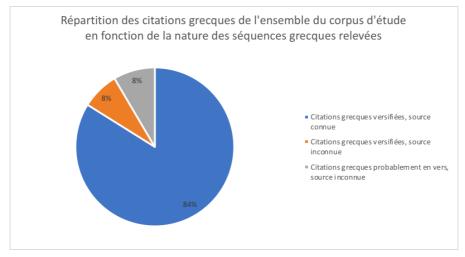
	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	
Nombre de citations grecques versifiées dont la source est identifiée	78 82.98%	10 76.92%	11 100%	
Nombre de citations grecques versifiées dont la source est inconnue	7 7.45%	2 15.38%	0	
Nombre de citations grecques probablement en vers dont la source est inconnue	9 9.57%	1 7.69%	0	
Total	94 79.66%	13 11.02%	11 9.32%	118

Tableau (7.b.) Répartition des citations grecques de chaque ensemble en fonction de la nature des séquences grecques relevées (% calculés en fonction des trois ensembles de lettres)

Quelle que soit la nature de la citation (versifiée, source connue; versifiée, source inconnue et probablement en vers, source inconnue), c'est l'ensemble de lettres *Ad Atticum* qui domine avec, respectivement : 78 (82.98%), 7 (7.45%) et 9 (9.57%) citations, pour un total de 94 (79.66%) citations sur les 118 de l'ensemble du corpus. De plus, l'ensemble des lettres adressées à son frère Quintus ne comporte que des citations versifiées dont la source est identifiée. Il sera alors intéressant, et pour cet ensemble en particulier, d'étudier les différentes sources, d'observer quel(s) sont les auteurs les plus cités, et de proposer des

hypothèses qui nous permettraient de caractériser *l'ethos* épistolaire de Cicéron, ce que nous ferons dans la partie 3 de notre travail.

Le graphique (1) ci-dessous illustre les résultats des deux tableaux précédents (7.a.) et (7.b.).



Graphique (1) Répartition des citations grecques en fonction de la nature des séquences grecques relevées

En résumé, sur un total de 118 citations grecques, 99 (84%) sont versifiées et de source connue, 9 (8%) sont versifiées et de source inconnue, 10 (8%) sont probablement en vers et de source inconnue également. La majorité des données de notre corpus est donc composée de citations grecques versifiées dont la source a pu être identifiée.

3.2. Répartition des citations grecques par genre littéraire

En nombre de **lettres**, nous obtenons la répartition par genre littéraire exposée par les tableaux (8.a.) et (8.b.) suivants. Dans le tableau (8.a.), les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de citations grecques de chaque genre (colonne 1); dans le tableau (8.b.), ils sont calculés en fonction des trois ensembles de lettres – *Ad Atticum*, *Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem* – (colonnes 2, 3 et 4).

Ensembles de lettres Genres	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	Total
	Poésie			-
Poésie (1)	37	4	3	44
épopée : Homère	84.09%	9.09%	6.82%	52.38%
Poésie (2)				
épopée : Hésiode				
lyrique/élégiaque: Stésichore et	9	1	0	10
Pindare	90%	10%	·	11.9%
comique : Épicharme				
épigramme : Rhinton de Tarente				
Théâtre : comédie	8	0	1	9
	88.89%	U	11.11%	10.71%
Théâtre : tragédie	14	2	4	20
	70%	10%	20%	23.81%
Proverbe	1	0	0	1
	100%	U	U	1.19%
				84

Tableau (8.a.) Répartition des lettres du corpus d'étude contenant des citations grecques versifiées en fonction du genre (% calculés en fonction des citations grecques)

Dans le tableau (8.b.) ci-dessous, nous présentons nos résultats en calculant les pourcentages en fonction des trois ensembles de lettres : *Ad Atticum, Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem*.

Ensembles de lettres Genres	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	
	Poésie			
Poésie (1)	37	4	3	
épopée : Homère	53.62%	57.14%	37.5%	
Poésie (2)				
épopée : Hésiode	0	1		
lyrique/élégiaque : Stésichore et Pindare	9	1	0	
comique : Épicharme	13.04%	14.29%		
épigramme : Rhinton de Tarente				
Théâtre : comédie	8	0	1	
	11.59%	U	12.5%	
Théâtre : tragédie	14	2	4	
	20.29%	28.57%	50%	
Proverbe	1	0	0	
	1.45%	U	U	
Total	69	7	8	84
	82.14%	8.33%	9.52%	04

Tableau (8.b.) Répartition des lettres du corpus d'étude contenant des citations grecques versifiées en fonction du genre (% calculés en fonction des trois ensembles de lettres)

Le genre le plus représenté est celui de la poésie, et de façon remarquable : sur les 84 lettres du corpus, plus de la moitié (54 ou 64.28% de l'ensemble des lettres) appartiennent à ce genre ; 44 lettres (52.38%) contiennent des citations grecques homériques, 10 (11.9%) des citations grecques issues des œuvres d'Hésiode, de Stésichore, de Pindare, d'Épicharme, et de Rhinton de Tarente. Parmi les genres théâtraux, c'est la tragédie qui domine avec un total de 20 lettres (23.81%) contre 9 (10.71%) pour la comédie. Enfin, c'est l'ensemble de lettres *Ad Atticum* qui est le plus représentatif : sur les 84 lettres du corpus, 69 (82.14%) sont adressées à Atticus.

En nombre de **citations**, nous obtenons la répartition exposée par les tableaux (9.a.) et (9.b.) suivants. Dans le tableau (9.a.), les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de citations grecques de chaque genre (colonne 1) ; dans le tableau (9.b.), ils sont calculés en fonction des trois ensembles de lettres – *Ad Atticum*, *Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem* – (colonnes 2, 3 et 4).

Ensembles de lettres Genres	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	Total
	Poésie	<u> </u>		
Poésie (1)	46	7	6	59
épopée : Homère	77.97%	11.86%	10.17%	59.6%
Poésie (2) épopée : Hésiode lyrique/élégiaque : Stésichore et Pindare comique : Épicharme épigramme : Rhinton de Tarente	9 90%	1 10%	0	10 10.1%
Théâtre : comédie	8 88.89%	0	1 11.11%	9 9.09%
Théâtre : tragédie	14	2	4	20
	70%	10%	20%	20.2%
Proverbe	1 100%	0	0	1 1.01%
		<u>'</u>		99

Tableau (9.a.) Répartition des citations grecques versifiées du corpus d'étude en fonction du genre (% calculés en fonction des citations grecques)

Dans le tableau (9.b.) ci-dessous, nous présentons nos données en calculant les pourcentages en fonction des trois ensembles de lettres : *Ad Atticum, Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem*.

Ensembles de lettres Genres	Ad Atticum	Ad Familiares	Ad Quintum fratrem	
	Poésie	,		1
Poésie (1)	46	7	6	
épopée : Homère	58.97%	70%	54.55%	
Poésie (2) épopée : Hésiode lyrique/élégiaque : Stésichore et Pindare comique : Épicharme épigramme : Rhinton de Tarente	9 11.54%	1 10%	0	
Théâtre : comédie	8 10.26%	0	1 9.09%	
Théâtre : tragédie	14 17.95%	2 20%	4 36.36%	
Proverbe	1 1.28%	0	0	
Total	78 78.79%	10 10.1%	11 11.11%	99

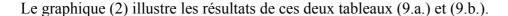
Tableau (9.b.) Répartition des citations grecques versifiées du corps d'étude en fonction du genre (% calculés en fonction des trois ensembles de lettres)

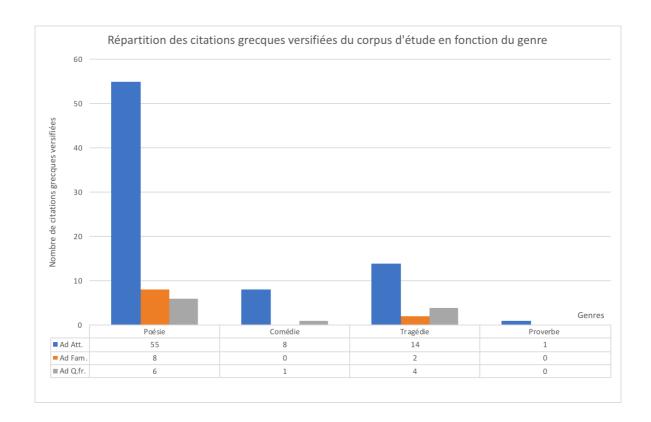
De façon similaire, le genre de la poésie est prédominant : 59 citations (59.6%) sont extraites des œuvres homériques, 10 (10.1%) des autres poètes cités par Cicéron. De plus, nous obtenons un nombre similaire de lettres et de citations issues du genre théâtral puisque nous comptons, pour un total de 99 citations, 20 citations (20.2%) appartenant à la tragédie, et 9 (9.09%) d'auteurs comiques. C'est donc le nombre de lettres et de citations grecques du genre de la poésie qui diffère d'un tableau à l'autre : si, sur un total de 84 lettres, nous comptions 44 lettres (52.38%) contenant des citations homériques, nous comptons ici 59 citations (59.6%) de *l'Iliade* et/ou de *l'Odyssée*²³¹, ce qui correspond au fait que Cicéron, au sein d'une même lettre, peut citer plusieurs fois Homère. Il sera alors

-

²³¹ Pour le détail, cf. chapitre 5.

intéressant de nous interroger sur ce regroupement de citations homériques dans certaines lettres en particulier²³², non seulement par rapport à l'interlocuteur de Cicéron (pour quel(s) correspondant(s) Cicéron cite-t-il le plus Homère ?) mais aussi en déterminant ce qu'elles apportent à *l'ethos* épistolaire de notre auteur (citer Homère, est-ce un moyen pour Cicéron d'endosser le rôle d'un des héros²³³ ?).





Graphique (2) Répartition des citations grecques en fonction du genre

Parmi les genres représentés par notre corpus, nous observons de façon significative que le genre de la poésie prédomine et, parmi les trois ensembles de lettres, ce sont les lettres *Ad Atticum* qui contiennent le plus de citations grecques versifiées appartenant à ce genre avec

_

²³² Par exemple : *Q.fr.* III.5.8. (deux citations du même chant de *l'Iliade*, et à quelques vers d'intervalle) ; *Fam.* XIII.15.1-2. (à C. Julius César) (quatre citations).

Dans le chapitre 5, en déterminant à quels héros homériques appartiennent les paroles rapportées par Cicéron dans ses lettres, nous tenterons d'établir une corrélation entre le rôle joué par le héros dans l'épopée homérique et celui que Cicéron incarne au moment de la rédaction de la lettre : à quel héros homérique Cicéron s'identifie-t-il et pour incarner quel rôle? Pour ce faire, il nous faudra considérer à la fois le lieu d'émission de la lettre (considérant le contexte politique en particulier, le contenu des lettres rédigées de Rome et celui des lettres rédigées d'Athènes par exemple, n'est sans doute pas identique, Cicéron n'ayant pas les mêmes préoccupations en Italie et en Grèce) et sa date (en lien direct avec les événements qui se déroulent au moment de la rédaction de la lettre).

un total de 55 citations (tout poète confondu). Le genre de la tragédie le suit avec un total de 14 citations pour l'ensemble *Ad Atticum*, 2 pour les lettres aux familiers (*Ad Familiares*), et 4 pour les lettres *Ad Quintum fratrem*.

3.3. Présentation détaillée des citations grecques classées

Nous avons choisi de présenter nos données en fonction de trois critères formels, selon les indications recueillies quant à la versification et aux sources :

- citations grecques versifiées dont la source est identifiée ;
- citations grecques versifiées dont la source est inconnue ;
- citations probablement en vers, dont la source est inconnue.

Nous présentons ci-dessous, sous forme de tableaux que nous commentons ensuite, le classement de nos données.

Dans les trois tableaux suivants – (10), (12) et (13) – nous classons²³⁴ nos données en fonction des trois critères formels définis ci-dessus. Lorsque la séquence grecque contient plusieurs termes grecs, nous mettons en caractères gras la citation versifiée; lorsque c'est l'énoncé qui contient plusieurs citations, nous les numérotons en caractères gras et en **rouge** (ex. (1) ou (2) à la fin de chaque citation d'un énoncé donné). De plus, pour les sources, nous ne détaillons pas toutes les hypothèses proposées par les traducteurs – nous y reviendrons plus longuement dans la partie 3 – mais ne retenons que la (les) principale(s). Enfin, pour faciliter l'exploitation de nos données, nous avons attribué à chaque séquence grecque un identifiant. Celui-ci se compose de la lettre G (pour grec); d'une abréviation désignant le nom de l'auteur (ex. Hom pour Homère); pour les citations homériques seulement, de la lettre I pour *Iliade*, O pour *Odyssée* et nous adoptons la dénommination ÉpiHom pour les épithètes homériques; et d'un chiffre qui aidera au décompte du nombre total de citations pour chacun des auteurs.

-

²³⁴ Nous adoptons les conventions typographiques habituelles : le latin est cité en italique, le grec est traduit en italique et nous suivons l'édition française de Constans pour la délimitation des paroles rapportées entre guillemets.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GHomI1	Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse, ἐπεὶ οὐχ ἱερήῖον οὐδὲ βοεΐην.	« Je pense, quant à moi, que même s'il en est ainsi, je mérite le pardon : Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, / Ni même pour la peau d'un bœuf ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 159.
GHomI2	() παντοίης ὰρετῆς μιμνήσκεο curaque et effice ut ab omnibus et laudemur et amemur.	«() rappelle toute ta force, et applique-toi efficacement à nous obtenir l'estime et l'affection de tous».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 268.
GMén1	Σκήψεις atque ἀναβολαί; sed nescio an ταὐτόματον ἡμῶν.	«() ce ne sont que <i>prétextes</i> et ajournements. Mais peut-être le hasard mieux que nous».	Souvenir d'un vers de Ménandre : cf. Meineke IV p. 361.
GHomI3	Έσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι ὅππως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε.	« Et maintenant, ô Muses, dites-moi / Comment éclata l'incendie ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 112-113.
GÉpi1	() ut crebro mihi uafer ille Siculus insusurret Epicharmus cantilenam illam suam : νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν: ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν.	« () ce n'est pas sans que bien souvent le rusé Sicilien, Épicharme, ne vienne me fredonner à l'oreille son refrain bien connu : Sois sobre et méfiant : ces deux préceptes-là, / Ce sont les nerfs de la sagesse ».	Épicharme: cf. Kaibel, Com. Graec, Frag. I, p. 137. Quintus Cicéron (Essai sur la candidature, X) traduit cette citation.
GEuri1	Meos bonos uiros, illis quos significas, et eam quam mihi dicis obtigisse Σπάρταν non modo numquam deseram ().	« Mes braves gens, ceux à qui tu fais allusion, et cette <i>Sparte</i> dont tu parles, cette charge particulière qui m'est échue, je ne les abandonnerai jamais () ».	Euripide, <i>Télèphe</i> : cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588.
GRhin	Nam ut ait Rhinton, ut opinor, οί μὲν παρ' οὐδέν εἰσι, τοῖς δ' οὐδὲν μέλει.	« Car, comme le dit Rhinton, si je ne me trompe : Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent ».	- Rhinton de Tarente. - Kaibel (<i>Com. Graec. Fr.</i> , I, p. 189) et Koërte (<i>RE</i>): Phinton (inconnu) ou Philémon (poète grec de la Nouvelle Comédie). - Euripide, <i>Oeneus</i> .
GHomI4	() non opinor esse dubitandum quin semper nobis uideatur εἶς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.	« () aussi ne saurais-je hésiter à toujours penser que Le meilleur augure, le seul / Est de lutter pour son pays ».	Homère, <i>Iliade</i> , XII, 243.
GHomI5	() sed hoc tempore et his mittentibus αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρφάδας έλκεσιπέπλους.	« Mais étant donné les circonstances, et la personnalité de ceux qui m'y enverraient, je crains d'être blâmé / Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI6	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει.	« Polydamas, tout le premier, / Me couvrira d'opprobre ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 100.

			T
GSoph1	() ut ait tuus amicus Sophocles, κὰν ύπὸ στέγη πυκνῆς ἀκούειν ψακάδος εύδούση φρενί.	« () comme le dit ton ami Sophocle: Sous un toit, et le cœur en repos, écouter / Le ruissellement de la pluie ».	Vers d'une tragédie perdue de Sophocle. Imités par Tibulle, <i>Élégies</i> , I, 1, 45-48.
ÉpiHom1	() illum uero qui nondum habitus est, quem illa βοῶπις, cum e Solonio redierit, ad te est relatura ().	« () quant à celui qui n'a pas encore eu lieu, que notre <i>déesse aux grands</i> yeux doit te rapporter quand elle sera rentrée de Solonium () ».	Épithète homérique.
GHomI7	() et, quod est proprium artis huius, ἐπαγγέλλομαι ἄνδρ'ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη.	« et – c'est proprement la manière des sophistes – je fais savoir Que je me défendrai contre tout agresseur ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXIV, 369.
ÉpiHom2	() de cogitatione Publi, de lituis βοώπιδος, de signifero Athenione ().	« () les plans de Publius, les trompettes guerrières de <i>la déesse aux grands yeux</i> , Athénion porte-enseigne, () ».	Épithète homérique.
GHomO1	Τρηχεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὕτ' ἄρ' ἔγωγε / ἦς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι.	« Âpre terre, mais qui nourrit de rudes hommes, / Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur ».	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 27.
ÉpiHom3	Quantam tu mihi moues exspectationem de sermone Bibuli, quantam de colloquio βοώπιδος, quantam etiam de illo delicato conuiuio!	« Quelle envie tu me donnes de connaître les propos de Bibulus, et ta conversation avec la <i>déesse aux grands yeux</i> , et encore ce que fut ce dîner si fin! ».	Épithète homérique.
GSoph2	Cn. quidem noster iam place quid cogitet nescio; φυσᾶ γὰρ οὐ σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι, ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ.	« Que médite notre ami Gnéus? je n'en sais absolument plus rien : Il n'a plus à jouer de la petite flûte, / Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, / Et sans user de la sourdine ».	Vers d'une pièce perdue de Sophocle: cf. fragment 701, édition Nauck.
GHomI8	Quod de Quinti fratris epistula scribis, ad me quoque fuit πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ	« Tu me parles de la lettre que t'a écrite mon frère Quintus : moi aussi j'en ai reçu une qui était Lion par devant, et par derrière ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 181.
ÉpiHom4	Puto Pompeium Crasso urgente, si tu aderis qui per βοῶπω ex ipso intellegere possis qua fide ab illis agatur ().	« Crassus fait pression sur Pompée : si tu es là, toi qui as les moyens, par la déesse aux grands yeux, de savoir de l'intéressé lui-même quelle est la sincérité de ces gens-là ()».	Épithète homérique.
GEuri2	() mirabiliter enim moratus est, sicut nosti, έλικτὰ καὶ οὐδέν	« Il [Varron] est, en effet, tu ne l'ignores pas, d'un étrange caractère : esprit tortueux, et qui ».	Euripide, Andromaque, 448.
GEuri3	Sed nos tenemus praeceptum illud : τὰς τῶν κρατούντων	« Mais de mon côté j'observe le précepte du poète : la sottise des puissants ».	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 393.
GHomO2	() et multae emissae iam eius modi uoces : ἀλλὰ αἰεί τινα φῶτα μέγαν ().	« () et on a déjà entendu maintes paroles du genre de : Je m'attendais à voir un homme grand () ».	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 513-514.

GEsch1	Cetera fuerunt in eadem epistula grauiora quam uellem, ὀρθὰν τὰν ναῦν et ἄπαξ θανεῖν.	« Quant au reste, tu t'exprimes, dans cette même lettre, d'un ton que j'eusse souhaité moins grave : sans laisser mon navire dévier de sa course, mourir une bonne fois ».	Eschyle, Prométhée enchaîné, 750.
GHomO3	De Metello, οὺχ ὁσίη φθιμένοισιν sed tamen multis annis ciuis nemo erat mortuus, qui quidem	« Quant à Métellus, Il est impie, quand il s'agit de morts N'empêche que depuis bien des années il n'était mort aucun citoyen qui ».	Homère, <i>Odyssée</i> , XXII, 412.
GHomO4	Quid quaeris ? equidem dolui ; ό δὲ οὐκ ἐμπάζετο μύθων.	« Que veux-tu? quant à moi, leurs plaintes m'ont touché; Mais lui ne se souciait pas de leurs paroles ».	Homère, <i>Odyssée</i> , XVII, 488.
GSoph3	Sic fit : εἰ δείν' ἔλεξας Numquam enim dicam : ἔδρασας.	« Que veux-tu? c'est ce qui arrive: Si tu as mal parlé Car je ne dirai jamais: mal agi».	Vers d'une tragédie perdue de Sophocle, <i>Ajax le</i> <i>Locrien</i> , passé en proverbe: cf. Stobée, <i>Eclogae</i> , I, 3, 48 (ed. Wachsmuth, I, p. 61, 3).
GEuri4	Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει.	« Le sort t'a donné Sparte, il faut t'occuper d'elle ».	Euripide, <i>Télèphe</i> : cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588.
GSoph4	Nam de raudusculo quod scribis, μήπω μέγ' εἴπης πρὶν τελευτήσαντ' ἴδης.	« Quant à ce que tu me dis de la petite dette, Ne te vante pas encore, / Mais attends de voir la fin ».	Sophocle, <i>Tyro</i> : cf. Stobée, <i>Florilegium</i> , 105, 21 (<i>Trag. Graec. Fragm.</i> , ed. Nauck, p. 220, n°596).
GMén2	οὺδὲν γλυκύτερον ἢ πάντ' εἰδέναι.	« Rien n'est plus doux que tout connaître ».	Ménandre: cf. Kock, Com. Att. fragm., III, p. 227, n°849-850.
GEuri5	Τοιαῦτ' ό τλήμων πόλεμος ἐξεργάζεται.	« C'est donc là ton ouvrage, ô déplorable guerre! ».	Euripide, Suppliantes, 119.
GÉpi2	() nihil de praeceptis Epicharmi: Γνῶθι πῶς ἄλλῳ κέχρηται ().	« () que tu oublies si complètement les préceptes d'Épicharme : 'Connais comment il traite autrui' () ».	Épicharme : cf. Kaibel, Com. Gr. fr., 140.
GEsch2	() sed minantur tamen, in primisque Ἄρη πνέων Q. Scaeuola.	« () mais on profère des menaces, surtout Q. Scaeuola, qui est tout feu tout flamme ».	Eschyle, Agamemnon, 1235.
GHomI9	() illud uero quod a puero adamaram, Πολλὸν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων, totum occidisse, ().	« () que cet idéal dont je m'étais épris dès mon enfance, Être premier de loin et l'emporter sur tous n'est plus qu'un rêve mort; () ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 208 <u>et</u> XI, 784.
GHomI10	Viget illud Homeri :	« Belle application de ces vers d'Homère : Un jour d'automne où Zeus, contre l'homme irrité, / Se venge en déchaînant les torrents de la pluie ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 385-387.

GHomI11	Cadit enim in absolutionem Gabini: Οῖ βίη εἰν ἀγορῆ σκολιὰς κρίνωσι θέμιστας, / ἐκ δὲ δίκην ἐλάσωσι, θεῶν ὅπιν οὐκ ἀλέγοντες.	« Cela coïncide, en effet, avec l'absolution de Gabinius : Contre l'homme qui rend des sentences boiteuses, / Chassant de l'agora le Justice, au mépris / Du châtiment divin ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 388-389.
GHomI12	Τότε μοι χάνοι.	« Ou que s'entrouvre, si je mens ».	Homère: par ex. <i>Iliade</i> , IV, 182 ou VIII, 150. Formule de serment récurrente.
GHomI13	Ό δὲ μαίνεται οὺκ ἔτ' ἀνεκτῶς qui ludos HS CCC etiam comparet.	« Sa folie n'est pas supportable, il [Milon] s'apprête à donner encore des jeux de 300.000 sesterces ».	Homère, <i>Iliade</i> , VIII, 355.
GAri1	O rem minime aptam meis moribus! o illud uerum ἔρδοι τις!	« Que ces fonctions conviennent mal à mon caractère! O vérité profonde du 'chacun son métier'! ».	Aristophane, Guêpes, 1431.
GHomI14	Tu autem si id agis ut minus mea causa, dum ego apsim, debere uidearis quam ego tua laborarim, libero te ista cura : πάρ' ἔμοι γε καὶ ἄλλοι, / Οἴ κέ με τιμήσουσι, μάλιστα δὲ μητίετα Ζεύς.	« Si, d'ailleurs, tu te proposes d'avoir l'air d'être moins tenu envers mes intérêts, pendant mon absence, que je ne me suis mis en peine des tiens, de ce soin je te tiens quitte : Auprès de moi j'en aurai d'autres / Qui sauront m'honorer ; / Et, plus que tous, le prudent Zeus ».	Homère, <i>Iliade</i> , I, 174-175.
GAri2	Itaque irascatur qui uolet ; patiar. τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.	« Aussi, se fâche qui voudra, je le supporterai : car la vertu est de mon côté ».	Aristophane, Acharniens, 661.
GHomI15	() in quibus omnibus est : Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι.	« À tous s'applique le vers : Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».	Homère, <i>Iliade</i> , VII, 93.
GHomI16	Άπογνοὺς δ' ἀλόγως ἀπέστη ἐπειπών : « εἴκω : αἰσχρόν τοι δηρόν τε μένειν ».		Homère, <i>Iliade</i> , II, 298.
GEuri6	Nunc uero αἰσχρὸν σιωπᾶν.	« Mais, dans ces conditions, <i>j'aurais</i> honte à me taire ».	Euripide, <i>Philoctète</i> , fr. 8.
GHomO5	Άλλ' έμὸν οὔποτε θυμὸν ένὶ στήθεσσιν ἔπειθες πατρίδος	« Mais jamais tu n'as pu persuader mon cœur / Que la patrie fût moins».	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 33-34.
GHomI17	Aliter sensero; αἰδέομαι non Pompeium modo sed Τρῶας καὶ Τρφάδας.	« En sens inverse ? <i>Quelle honte</i> , non devant Pompée seulement, mais devant <i>Troyens et Troyennes</i> ! ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI18	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην καταθήσει.	« Et Polydamas le premier censurera mon acte ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 100.
GHomI19	Άλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ.	« Mais laissons le passé, si grand soit le chagrin ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 112.

GEuri7	Sed, quoniam res eo deducta est, non quaeram, ut scribis, Ποῦ σκάφος τὸ τῶν Ἁτρειδῶν; mihi σκάφος unum erit quod a Pompeio gubernabitur.	« Mais puisqu'on en est venu là, je ne quêterai point, pour reprendre ta citation, où est le vaisseau des Atrides il n'y aura pour moi de vaisseau que celui dont Pompée tiendra le gouvernail ».	Euripide, <i>Troades</i> , 455.
GHomO6	Οὐ γὰρ δὴ τόδε μεῖζον ἔπι κακόν ().	« Car il n'est pas plus grand, le mal qui nous attend, () ».	Homère, <i>Odyssée</i> , XII, 209.
GHomI20	Etsi mihi crebro « ζυνὸς Ένυάλιος » occurrebat, ().	« Bien que souvent me vînt à l'esprit l'indifférence d'Ényalios () ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 309.
GEuri8	() sescenta alia scelera moliri, τὴν θεῶν μεγίστην ὥστ` ἔχειν τυραννίδα; ().	« () mille autres crimes, 'tout pour la tyrannie, divinité suprême'? () ».	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 506.
GHomI21	Οὕτως που τῶν πρόσθεν ἐπευθόμεθα κλέα ἀνδρῶν.	« Ainsi fut glorifié le nom de nos ancêtres ».	Homère, <i>Iliade</i> , IX, 524.
GHomI22	An cuncter et tergiuerser et iis me dem qui tenent, qui potiuntur? 'Aἰδέομαι Τρῶας' ; ().	«Traîner et tergiverser, pour me donner enfin au plus sûr, au plus fort? 'Je crains l'opinion des Troyens'; () ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GEuri9	Nam, acta omnibus nuntiantibus, a te exspecto futura: 'μάντις δ' ἄριστος'.	« Ce qui est arrivé, tout le monde l'annonce; de toi j'attends des prévisions; celle du meilleur devin ».	Euripide : cf. fragment 973 Nauck.
GEuri10	Ψῦχος δὲ λεπτῷ χρωτὶ πολεμιώτατον, <i>inquit Euripides</i> .	« Rien de plus cruel que le froid, / à la tendresse de la chair, dit Euripide ».	Nauck, <i>Trag. Gr. fr.</i> ² , n°906, p. 652.
GAri3	Ego autem in Italia καὶ συναποθανεῖν ().	« Pour moi, en Italie, avec lui jusqu'à la mort () ».	Locution proverbiale. Cf. par ex. Aristophane, Lysistrata, 123.
GAri4	Fulsisse mihi uidebatur τὸ καλὸν ad oculos eius et exclamasse ille uir qui esse debuit, Πρὸς ταῦθ΄ ὅ τι χρὴ καὶ παλαμάσθων / καὶ πάντ' ἐπ' ἐμοὶ τεκταινέσθων / τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.	« Il me semblait que l'honneur avait resplendi à ses yeux ; que, redevenu l'homme qu'il devait être, il s'était écrié : Ah! contre le devoir amoncelez vos forces, Contre moi vos machines : J'ai pour moi la vertu ».	Nauck, <i>Trag. graec.fr.</i> ² , p. 657. - Parodiée par Aristophane <i>Acharniens</i> , 659. - SB ²³⁵ (<i>Att.</i> IV. p. 337) attribue cette citation à Euripide.
GHomI23	Sed tamen, quicumque sunt, αἰδέομαι Τρῶας.	« Et pourtant, quels qu'ils soient, 'je crains l'opinion des Troyens' ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.

²³⁵ Les initiales SB indiquent un renvoi aux commentaires de Shackleton Bailey (1965). Nous indiquons entre parenthèses la référence exacte à laquelle se reporter : titre et numéro du volume et page du commentaire de la citation grecque.

GEuri11	Τίς δ' ἐστὶ δοῦλος τοῦ θανεῖν ἄφροντις ὄν; sed quia ingrati animi crimen horreo.	« Qui dédaigne la mort ne craint point l'esclavage, mais parce que j'ai horreur de l'ingratitude ».	Euripide: cf. Nauck, <i>Trag. Gr. fragm.</i> ² , p. 670.
GHomI24	Ego igitur, si quidem apud Homerum, cui et mater et dea dixisset: Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ΄ Έκτορα πότμος ἔτοιμος, matri ipse respondit: Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ οὐκ ἄρ΄ ἔμελλον ἐταίρῳ / κτεινομένῳ ἐπαμῦναι ().	« Me voici donc comme le héros d'Homère à qui la déesse sa mère avait dit : Car au destin d'Hector le tien soudain se lie. Et il répond, lui, à sa mère : Soudain fussé-je mort, puisque je ne pouvais / au moment qu'il périt défendre mon ami. ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 96 puis 98-99.
GHomI25	() nunc autem, postquam Pompeius et consules ex Italia exierunt, non angor sed ardeo dolore, οὐδέ μοι ἦτορ / ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτημαι.	« Mais à présent que Pompée et les consuls ont quitté l'Italie, ce n'est plus anxiété, mais ardente douleur,mon cœur est hors de lui, mon âme en désarroi ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 94.
GHomI26	Una fuissemus ; consilium certe non defuisset ; σύν τε δύ' ἐρχομένω.	« Nous aurions été l'un avec l'autre, les conseils du moins n'auraient pas manqué ; allant tous deux du même pas ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 224.
GHomO7	() sed uereor ne Pompeio quid oneris imponam, μή μοι γοργείην κεφαλὴν δεινοῖο πελώρου intorqueat.	« () mais j'appréhende de faire peser un lourd embarras sur Pompée, et qu'il ne darde contre moi de l'horrible Gorgô les traits épouvantables ».	Homère, <i>Odyssée</i> , XI, 633.
GLéon1	Egregie probo fore ut, dum uagamur, ὁ πλόος ὡραῖος obrepat.	« Je suis tout à fait consentant à l'idée qu'en tirant des bordées nous verrons doucement approcher <i>la belle saison</i> <i>de mer</i> ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, Anthol. Pal. X, 1.
GHomO8	Hic ego uellem habere Homeri illam Mineruam simulatam Mentori cui dicerem, Μέντορ, πῶς τ᾽ ἄρ᾽ ἴω, πῶς τ᾽ ἄρ προσπτύξομαι αὐτόν;	I -	Homère, <i>Odyssée</i> , III, 22.
GHomI27	Aberit non longe quin hoc a me decerni uelit, neque sit contentus Galba, Scaeuola, Cassio, Antonio ; τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών.	« Un pas encore; et tu verras qu'il voudra me faire trancher en sens contraire, sans se contenter de Galba, de Scaevola, de Cassius, d'Antoine! Qu'alors pour m'engloutir la terre ouvre son gouffre! ».	Homère, <i>Iliade</i> , IV, 182.
GStési1	« Οὐκ ἔστ᾽ ἔτυμος λόγος, ut opinor, ille de ratibus ».	« C'est une fausse nouvelle, je pense, celle des pontons ».	Stésichore, Palinodie.
GHomO9	Cum tu haec leges, ego illum fortasse conuero. «Τέτλα<θι>». «Κύντερον» ne illud quidem nostrum proprium; ().	« Quand tu liras ces lignes, je l'aurai peut-être rencontré. 'Tiens bon!' – Même le grand désastre qui m'a personnellement frappé n'était pas 'plus pénible'; () ».	Homère, <i>Odyssée</i> , XX, 18.

GHomO10	Sed tamen « ἄλλα μὲν αὐτός », ut ait ille, « ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται' ».	« Bah! 'J'aurai des idées', comme dit l'autre, 'et quelque bon génie me soufflera le reste' ».	Homère, <i>Odyssée</i> , III, 26-27.
GLéon2	() inde exspecto equidem λαλαγεῦσαν illam tuam.	«() là, j'attends ta fameuse messagère du printemps ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, Anthol. Pal. X, 1.
GHomI28	« μὴ μάν » inquit ille « ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς, ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι ».	« () et où il me répondit (Sextus) : 'Eh bien, non! Surtout pas sans lutte ni sans gloire, ni sans quelque haut fait, dont le récit parvienne aux hommes à venir!'».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 304-305.
GLéon3	Λαλαγεῦσα iam adest et animus ardet, neque stat quicquam, quo et qua.	« Ta messagère de printemps est arrivée maintenant, et je brûle d'impatience; cependant rien n'est définitif, ni la destination, ni l'itinéraire ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, Anthol. Pal. X, 1.
GPind1	Σύνες ὅ τοι λέγω : magnus dolor accessit ().	« Retiens bien mes paroles : un profond ressentiment s'est ajouté au reste ; () ».	Pindare, fragment 105 Snell. Passé en proverbe.
GHomI29	« `Αλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ », in reliquis modo ne ruamus.	« 'Mais laissons le passé être le passé, quoiqu'il nous en coûte', gardons- nous seulement de toute précipitation dans le reste ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 112.
GHomI30	() uolebam prope alicubi esses, si quid bonae salutis – σύν τε δύ' ἐρχομένω –.	« () je voulais que tu restes dans les parages, au cas où s'offrirait une chance de salut dans l'honneur – 'quand deux hommes marchent ensemble' – ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 224.
GPind2	Fac non ad διψῶσαν κρήνην, sed ad Πειρήνην eum uenisse <aut> «ἄναπνευμα σεμνὸν Ἁλφειοῦ», ὅλην κρήνη, ut scribis, hauriret, in tantis suis praesertim angustiis. Ποῖ ταῦτα ἄρα ἀποσκήψει? Sed ipse uiderit.</aut>		_
GHés1	Lepta suauissimus ediscat Hesiodum et habeat in ore « τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα » et cetera.	« Le charmant petit Lepta devrait apprendre Hésiode par cœur et avoir à la bouche 'mais, devant le mérite, la sueur' et la suite ».	Hésiode, Les travaux et les jours, 289.
GHomO11	() praesertim cum aps te honorificentissime inuitarer, coniungerem; ἀλλ' ἐμὸν οὕ ποτε θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν ἔπειθεν.	«() alors surtout que tu me faisais le grand honneur de m'y inviter : Mais, au fond de mon cœur, je refusais toujours ».	Homère, <i>Odyssée</i> , VII, 258 <u>et</u> IX, 33

GHomO12	Audiebam enim nostros proceres clamitantis: ἄλκιμος ἔσσ˙, ἵνα τίς σε καὶ ὀψιγόνων ἐὺ εἴπη (1) ὡς φάτο, τὸν δ˙ ἄχεος νεφέλη ἐκάλυψε μέλαινα (2).	« Car je prêtais l'oreille aux clameurs de nos seigneurs : Sois vaillant pour qu'un jour quelque arrière-neveu / Parle aussi bien que toi / (1) Il disait ; la douleur enveloppait ce cœur / De son nuage sombre (2) ».	(1) Homère, <i>Odyssée</i> , I, 302. (2) Homère, <i>Odyssée</i> , XXIV, 315.
GHomI31	() hominem perustum etiamnum gloria uolunt incendere atque ita loquuntur: μὴ μὰν ἀσπουδεί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, / ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι.	« () mon âme déjà consumée, on veut encore l'enflammer de la passion de la gloire avec ces paroles : Non! je ne mourrai pas sans lutte ni sans gloire, / Ni sans quelque haut fait dont le récit parvienne / Aux hommes à venir ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 304-305.
GHomI32	quem uersum senex Precilius laudat egregie et ait posse eundem et « ἄμα πρόσσω καὶ ὀπίσσω » (1) uidere et tamen nihilo minus αἰὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων (2).	« le vieux Précilius cite ce vers avec prédilection et affirme qu'on peut très bien regarder tout à la fois devant et derrière soi (1) et néanmoins en tout temps exceller et surpasser les autres (2) ».	(1) Homère, <i>Iliade</i> , I, 343 <u>et Odyssée</u> , XXIV, 452. (2) Homère, <i>Iliade</i> , VI, 208 <u>et</u> XI, 784.
GEuri12	« Οὐ ταὐτὸν εἶδος» : credebam esse facile ; ().	« 'Autre est l'aspect' : je croyais la chose facile ; () ».	Euripide, Ion, 585.
GHés2	Ego autem me parabam ad id quod ille mihi misisset ut « αὐτῷ τῷ μέτρῳ καὶ λώϊον », si modo potuissem – nam hoc etiam Hesiodus ascribit, « αἴ κε δύνηαι ».	« Moi, je me préparais à la payer de son envoi 'à mesure égale et même plus large' – à condition d'en être capable, car Hésiode ajoute encore : 'si tu peux' ».	Hésiode, Les travaux et les jours, 349- 350.
GHomI33	() et simul αἰδέομαι Τρῶας,().	() et, avec cela, 'je crains les Troyens'; () ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GProv	Hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros solitus est diuulgare, ex quo « λόγοισιν Έρμόδωρος »	« Même Hermodore ne faisait pas cela, lui qui avait coutume de diffuser les livres de Platon – d'où l'expression 'Hermodore (trafique) des dialogues' ».	Proverbe en forme de sénaire iambique transmis par Zénobios. Cf. Leutsch-Schneidewin, Corp. Paroem. Graec., I, p. 116.
GHomI34	Nec tamen αἰδέομαι Τρῶας; quid enim?	« Et d'ailleurs ce n'est pas que <i>je craigne les Troyens</i> ; pourquoi aurai-je cette crainte ? ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI35	Volo Varronem, praesertim cum ille desideret; sed est, ut scis, δεινὸς ἀνήρ: τάχα κεν καὶ ἀναίτιον αἰτιόφτο.	« Je tiens à Varron, d'autant plus que lui-même le désire; mais, tu ne l'ignore pas, c'est un homme redoutable; il ferait des reproches / à des gens sans reproche ».	Homère, <i>Iliade</i> , XI, 654.

GPind3	Nunc me iuua, mi Attice, consilio : « πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον », id est utrum aperte hominem asperner et respuam, « ἢ σκολιαῖς ἀπάταις » ? Vt enim Pindaro sic « δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν ».	« Maintenant, mon cher Atticus, aidemoi de ton conseil: 'est-ce loyalement vers une tour plus haute'? autrement dit, vais-je ouvertement repousser et rejeter le personnage ou recourir 'aux détours de la ruse'? Comme Pindare, en effet, 'j'hésite à nettement le dire' ».	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GPind4	Sed utar tuo consilio – σκολιὰ enim tibi uideo placere – ().	« Mais je suivrai ton conseil – car je vois bien que tu optes pour les 'détours' () ».	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GPind5	Quod autem relanguisse se dicit, ego ei tuis litteris lectis σκολιαῖς ἀπάταις significaui me non fore <> - ().	« Quant à dire, comme il le fait, qu'il s'est calmé, c'est moi qui lui ai donné à entendre, après avoir lu ta lettre et en recourant 'aux détours de la ruse', que je ne serais pas <intraitable> [?] – ()».</intraitable>	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GMén3	Venit ille ad me 'καὶ μάλα κατηφής' (1); et ego 'σὺ δὲ δὴ τί σύννους?' (2) – «Rogas?» inquit, « cui iter instet, et iter ad bellum, idque cum periculosum tum etiam turpe!» – ().	«Le garçon est venu me voir, 'le visage plutôt abattu' (1); je lui dis 'Eh toi! d'où te viens donc cet air songeur?' (2) – 'Tu le demandes?' me dit-il 'alors que j'ai un voyage qui me guette, et un voyage vers la guerre, dangereux et, qui plus est, déshonorant!' – () ».	Ménandre: (1): Dyscolos (« Le Bourru ») 602 et Fab. Inc. Frg. (Koerte), 740, 13. (2): Fab. Inc. Frg. (Koerte), 722, 1 et Épitrépontes (« L'Arbitrage »), 85.
GHomI36	() est mehercule, ut dicis, utriusque loci tanta amoenitas ut dubitem utra anteponenda sit : « ἀλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν, / ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες / δείδιμεν ἐν δοιῆ δὲ σαωσέμεν ἢ ἀπολέσθαι ? ».	«() ma foi, les deux endroits ont tant de charme que je ne sais lequel préfèrer: 'Mais nous ne pensons pas aux soins d'un doux repas; / Voyant un tel désastre, ô nourrissons des dieux, Nous tremblons et doutons: le salut ou la mort?'».	Homère, Iliade, IX, 228-230.
GHomI37	() et nescio quo pacto tibi ego possim, mihi tu dicere : « τέκνον ἐμόν, οὔ τοι δέδοται πολεμήια ἔργα, / ἀλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο ».	«() et puis, d'une façon ou d'une autre, nous pouvons nous dire réciproquement: 'Loin de toi, mon enfant, les travaux de la guerre! Recherche les travaux riants de la parole'».	Homère, <i>Iliade</i> , V, 428-429.
GEuri13	<> laudo ; si uero etiam Carfulenus, ἄνω ποταμῶν !	« Bravo pour <>; si vraiment Carfulénus en fait autant, on verra 'les fleuves remonter'! ».	Euripide, <i>Médée</i> , 410. Passé en proverbe: cf. Leutsch-Schneidewin, <i>Corp. Paroem. Graec.</i> , I, p. 47.
GHomI38	Et ais « μετ' ἀμύμονα » ; tu uero ἀμύμων, ille quidem ἄμβροτος !	« Et tu dis: ' venant après l'Irréprochable' (Achille), mais c'est toi [Attcius] 'l'Irréprochable', lui [Cornelius Nepos] est un 'Immortel' ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 280.

GHomO13	Sed putabam, cum Regium uenissem, fore ut illic « δολιχὸν πλόον όρμαίνοντες » cogitaremus corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram ().	« Mais c'est, je pense, un fois arrivé à Reggio que, 'méditant sur mon long voyage', je procéderai au choix entre un bateau de transport à destination de Patras et des barques pour Leucopétra des Tarentins et, de là, Corcyre () ».	Homère, <i>Odyssée</i> , III, 169.
GHomI39	() tantum ut sciant παίδες παίδων ().	« () juste assez pour que <i>les enfants</i> de nos enfants soient informés () ».	Homère, <i>Iliade</i> , XX, 308.
GHomI40	« Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι ».	« Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».	Homère, <i>Iliade</i> , VII, 93.
GHomO14	() obuiam mihi fit tabellarius, qui me offendit « δολιχὸν πλόον όρμαίνοντα ».	« () quand vient à ma rencontre un courrier qui m'aborde 'comme je méditais sur un lointain voyage' ».	Homère, <i>Odyssée</i> , III, 169.
GHomO15	() itaque Homerus non Aiacem nec Achillem, sed Ulixem appelauit πτολιπόρθιον.	« C'est ainsi qu'Homère a appelé 'destructeur de villes' non pas Ajax ni Achille, mais Ulysse ».	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 504 <u>et</u> IX, 530.
GEuri14	() sed «πατρίδα ἐμὴν μᾶλλον φιλῶν», omnibus meis bellum primus indixi.	« () mais 'aimant mieux ma patrie', j'ai été le premier à déclarer la guerre à tous mes proches ».	Citation probablement tirée de <i>l'Erechtheus</i> d'Euripide : cf. Nauck, p. 918.

Tableau (10) Citations grecques versifiées dont la source est identifiée

Notre corpus se compose de 105 citations²³⁶ grecques versifiées dont la source est identifiée sur un total de 124 citations, soit 84.68% de l'ensemble des données. Nous remarquons une grande variété dans les sources citées, même si les citations homériques occupent une place prépondérante. Concernant les mentions d'auteurs et/ou d'œuvres, nous obtenons les résultats suivants : le nom d'Homère est cité quatre fois, celui d'Hésiode et d'Épicharme deux fois, et celui de Précilius, de Rhinton de Tarente, de Sophocle, d'Euripide et de Pindare une seule fois. Ces résultats nous donnent des indices précieux quant à la réception de ces auteurs du temps de Cicéron, à une moindre mesure certes, puisque les correspondants de Cicéron étaient tous plus ou moins érudits.

Nous précisons désormais, dans le tableau (11) ci-dessous, le détail des auteurs cités par Cicéron, en les classant par ordre décroissant du nombre de citations.

²³⁶ Dans ce décompte, contrairement à celui de la section 2 ci-dessus, nous prenons en considération toutes les citations, y compris les doublons et les « cas limites » que nous étudierons en détail dans la partie 3. Nous obtenons ainsi un total de 124 citations.

Auteurs	Nombre de citations
Homère	62
Euripide	15
Pindare	5
Sophocle	4
Ménandre	4
Aristophane	3
Léonidas de Tarente	3
Hésiode	2
Épicharme	2
Eschyle	2
Stésichore	1
Rhinton de Tarente	1
Zénobios [transmis par]	1
Total	105

Tableau (11) Nombre de citations de chaque auteur cité par Cicéron, pour l'ensemble des citations grecques versifiées dont la source est identifiée

L'auteur le plus cité est donc Homère (62 citations sur 105, soit 59.05% de l'ensemble des données) suivi d'Euripide (15 citations sur 105, soit 14.29% de l'ensemble des données). Nous pouvons interpréter ces résultats en pensant que les œuvres d'Homère et d'Euripide, très populaires dès l'époque hellénistique, avaient valeur *d'exempla* dans le domaine de la rhétorique ou que leur dimension morale pouvait être aisément exploitable dans les discours ou l'enseignement.

Dans le tableau (12) ci-dessous, nous présentons les citations grecques versifiées dont la source est inconnue.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GFragPoé1	De Domitio, σύκφ, μὰ τὴν Δήμητρα, σῦκον οὐδὲ εν / οὕτως ὅμοιον γέγονεν, quam est ista περίστασις nostrae ().	« Pour Domitius, Non, par Déméter, jamais une figue / Ne ressembla plus à une autre figue que ne ressemble à la mienne sa situation () ».	Fragment d'un poète grec comique inconnu.
GFragPoé2	() et, opinor, usquequaque, de hoc cum dicemus, sit hoc quasi καὶ τόδε Φωκυλίδου.	«() et c'est un refrain qui, je pense, devra toujours, quand nous parlerons de lui, être comme notre Ceci aussi est de Phocylide ».	Fragment d'un poète gnomique : cf. <i>Poetae lyr. gr.</i> , ed. Bergk, 4 ^{ème} éd., II, p. 68.

GFragPoé3	() quippe: res enim est in manibus, tu autem abes longe gentium; πολλὰ δ' ἐν μεταιχμίω / Νότος κυλίνδει κύματ' εὐρείης άλός –: obrepsit dis, ut uides ().	« () bien sûr : la chose presse, et tu es loin, très loin ; Au large entre nous mille et mille vagues / Ondulent sous le souffle du Notos – : insensiblement, le terme s'est rapproché, tu le vois () ».	Citation d'un poète iambique inconnu, homérisant. Archiloque?
GFragInc1	Nam, quod ad te non scripseram, postea audiui a tertio miliario tum eum isse πολλὰ μάτην κεράεσσιν ἐς ἠέρα θυμήναντα, multa, inquam, mala cum dixisset : suo capiti, ut aiunt.	« Car, je ne te l'avais pas écrit, mais j'appris après coup que dès le troisième mille à l'aller il s'était mis à Lacérer mille fois, à cornes furieuses, / L'air qui n'en pouvait mais: j'entends qu'il lâcha un torrent d'imprécations – contre lui-même, comme on dit! ».	Vers d'auteur grec inconnu qui a sans doute inspiré : - Catulle, <i>Poèmes</i> , LXIV, 111 Virgile, <i>Énéide</i> , XII, 104.
GFragInc2	(): aduentat enim Dollabella; eum puto magistrum fore: Πολλοὶ μαθηταὶ κρείσσονες διδασκάλων.	«() Dolabella arrive; je pense qu'il se fera mon maître: Bien des maîtres sont loin de valoir leurs élèves».	Trimètre iambique d'origine inconnue : cf. Nauck, <i>Fragm. Trag.</i> p. 861.
GFragEuri1	Itaque ab Homeri magniloquentia confero me ad uera praecepta Εὐριπίδου: μισῶ σοφιστήν, ὅστις οὐχ αὐτῷ σοφός,	« Aussi, m'écartant du sublime homérique, je me tourne vers les justes leçons d'Euripide: Je hais le maître et la sagesse Qui n'est un sage pour luimême; () ».	Fragment d'une pièce inconnue : cf. n°905 Nauck.
GFragTrag	() magnum enim mendum continent, etsi illi iuuvenes« ἄλλοις ἐν ἐσθλοῖς τόνδ' ἀπωθοῦνται ψόγον ».	« () car elles [les Ides de mars] ont un grave défaut, bien que nos jeunes champions 'effacent ce reproche par d'autres exploits' ».	Trimètre iambique tiré d'une tragédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Frg. adesp.</i> , p. 105.
GFragTragCom1	Hoc dempto munere amoris atque offici, sequebatur ut mecum ipse « ἡ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται νῦν, θεοπρόπε? ».	« Cette dette une fois payée à l'affection et au devoir, je ne pouvais que me redire : 'À quoi bon maintenant ce voyage, ô prophète ?' ».	Vers tiré d'une tragédie ou d'une comédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Com. Frg.</i> , p. 860 et Kock, <i>Com. Att. Frg.</i> , p. 612.
GFragTragCom2	Mehercule, mi Attice, saepe mecum, «ἡ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται?» Cur ego tecum non sum?	À dire vrai, mon cher Atticus, je me demande souvent 'À quoi bon peut te servir ce voyage là-bas?' Pourquoi ne suis-je pas avec toi? ».	Vers tiré d'une tragédie ou d'une comédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Com. Frg.</i> , p. 860 et Kock, <i>Com. Att. Frg.</i> , p. 612.

Tableau (12) Citations grecques versifiées dont la source est inconnue

Nous comptons 9 citations grecques versifiées dont la source est inconnue sur un total de 124 citations, soit 7.26% de l'ensemble des données. Parmi les indications que nous possédons quant aux sources, nous recensons 3 citations de poètes, 4 citations issues de comédie et/ou de tragédie et la source de 2 citations reste inconnue. De plus, il est remarquable que nous comptions dans ce tableau une citation vraisemblablement d'Euripide – aux dires de Cicéron – mais dont l'œuvre n'a pas été identifiée : il s'agit de la citation GFragEuri1 qui est classée dans les fragments.

Enfin, nous exposons dans le tableau (13) ci-dessous les citations grecques probablement versifiées dont la source est inconnue.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GPCit1	() Quae mihi istim adferuntur! Quae hic uideo! « Ὁ πράξεως καλῆς μέν, ἀτελοῦς δέ » ().	« () Les nouvelles qui m'arrivent de Rome! Les faits dont je suis témoin ici! 'Entreprise superbe, mais inachevée' () ».	Probablement une citation (cf. Constans). SB (<i>Att.</i> VI. p. 224) précise que cette citation est peut-être issue de pièce de théâtre.
GPCit2	Μηδὲ σωθείην ὑπό γε τοιούτου !	« Ah! je ne voudrais pas pour moi d'un tel sauveur! ».	Probablement une citation (cf. Constans). SB (<i>Att.</i> VI. p. 307-308) ne fait
GCitProv1	Ego autem, etsi illud ψευδησιόδειον () obseruo 'μηδὲ δίκην', () tamen illius querela mouebar.	« Pour moi, qui d'ailleurs respecte religieusement le précepte d'Hésiode soi-disant () 'qu'il n'y a pas justice sans que', () je n'en suis pas moins ému de l'entendre se plaindre ».	aucun commentaire. Cf. Leutsch-Schneidewyn, Paroemiogr. Graec., II, p. 759.
GPCit3	() hanc νέκυιαν relinquas ().	« () que tu abandonnes cette bande infernale () ».	Titre du chant XI de <i>l'Odyssée</i> , où Ulysse évoque les ombres des morts.
GPCit4	Reliqua, o di ! Qui comitatus ! Quae, ut tu soles dicere, νέκυα ! In qua erat ἥρως Celer !	« Pour le reste, dieux ! Quel cortège ! Quelle 'engeance infernale', suivant ton expression familière ! Dans le nombre se trouvait Céler, un héros ! ».	Titre du chant XI de <i>l'Odyssée</i> , où Ulysse évoque les ombres des morts.
CSRL1	() ne uiuam, mi Attice, si mihi non modo Tusculanum, ubi ceteroqui sum libenter, sed μακάρων νῆσοι tanti sunt ut sine te sim totos dies.	« () que je meure, mon cher Atticus, si à mes yeux ma villa de Tusculum, où je me plais quant au reste, et même les <i>Îles des Bienheureux</i> valent la peine d'être séparé de toi des journées entières! ».	CSRL Quotation: proverb/gnomic statement (intra).
CSRL2	Altera epistula de Madaro scripta, apud quem nullum μαλα<κὸν> κῶμα [?], ut putas; processit enim, sed minus; diutius enim sermone [?] sum retentus.	« La deuxième concernait 'Le Chauve', chez qui je n'ai pas connu la douceur du sommeil ²³⁷ [?], comme tu penses : il a fait des progrès, mais trop peu, car j'ai été fort longuement retenu par la conversation [?] ».	CSRL (1) Function of code-switch ? (intra).

²³⁷ Correction proposée par Boot dans l'édition de Constans. $\mu\alpha\lambda\alpha < \kappa \delta v > \kappa \tilde{\omega}\mu\alpha$ / « le doux sommeil » : expression homérique, cf. *Iliade*, XIV, 359 (le Sommeil s'adresse à Poséidon : Ζεύς, ἐπεὶ αὐτῷ ἐγὼ $\mu\alpha\lambda\alpha\kappa\delta v$ $\pi\epsilon\rho$ ὶ $\kappa \tilde{\omega}\mu$ ' ἐκάλυψα·) et *Odyssée*, XVIII, 201 (c'est Pénélope qui parle : ἢ $\mu\epsilon$ μ άλ' αἰνοπαθἢ $\mu\alpha\lambda\alpha\kappa\delta v$ $\pi\epsilon\rho$ ὶ $\kappa \tilde{\omega}\mu$ ' ἐκάλυψεν).

CSRL3	() Ὁ γναφεὺς ἄνθρακας ().	« () Un teinturier (ne peut blanchir) le charbon () ».	CSRL (2) Quotation/gnomic statement (partial) (inter).
CSRL4	Equidem etiam pluuias metuo, si « Prognostica » nostra uera sunt ; ranae enim ἡητορεύουσιν.	« Qui plus est, je redoute des pluies, si mes 'Pronostics' disent vrai, car on entend <i>discourir</i> les grenouilles ».	CSRL (3) GCS Literature/rhetoric/grammar (intra). Cf. Frg. 4 in Cicéron, Aratea, éd. Soubiran, Paris, CUF, 1972, p. 194 (note 5): un cas d'autocitation?
GCitProv2	Nec tamen te auoco a syngrapha ; γόνυ κνήμης	Je ne veux pourtant pas te détourner du marché en cours : charité bien ordonnée ».	Proverbe auquel répond, à Rome : tunica propio pallio (cf. Plaute, Les trois deniers (Trinummus), 1154).

Tableau (13) Citations grecques probablement versifiées dont la source est inconnue

Parmi les 124 citations de notre corpus, nous estimons que 10 citations grecques dont la source est inconnue sont probablement versifiées, soit 8.06% de l'ensemble des données. Ainsi, parmi les séquences grecques sélectionnées grâce aux éditions de référence, nous comptons :

- 2 citations probables, sans doute issues de pièces de théâtre (GPCit1 et GPCit2);
- 2 proverbes (GCitProv1 et GCitProv2);
- 2 lexies qui renvoient au chant XI de *l'Odyssée* d'Homère²³⁸ (GPCit3 et GPCit4).

La base de données *CSRL* nous a permis d'ajouter 4 citations à ce premier relevé (CSRL1, CSRL2, CSRL3 et CSRL4). Dans le tableau ci-dessus, nous indiquons pour chaque cas la fonction attribuée au *code-switching* (*function of code-switch*) par Elder et Mullen (ex. « Quotation : proverb/gnomic statement ») et, entre parenthèse, sa nature : *« inter » or « intra » sentential*. Parmi ces quatre occurrences, nous allons commenter trois d'entres eux, qui constituent selon nous des cas-limites (nommés *CSRL* (1), *CSRL* (2) et *CSRL* (3) et surlignés en orange dans le tableau ci-dessus) :

(CSRL1) Elder et Mullen n'attribuent pas de fonction à ce *code-switching* mais signalent que le texte est « très corrompu » : « Disputed reading ; the text is very corrup. Shackleton Bailey : φαλάκωρα is apparently a reflection of φαλάκρωμα later in the letter which has replaced another Greek word ». Quant à nous, nous avons fait le choix de suivre

²³⁸ Si dans les éditions modernes de *l'Odyssée* où chaque chant porte un titre, le chant XI est traditionnelement appelé « *nekuia* », une recherche dans le *TLG* nous confirme que déjà avant l'époque de Cicéron le terme renvoyait, à défaut du titre d'un chant, à l'œuvre elle-même. Pour cette raison, nous avons choisi d'intégrer les deux occurrences du terme apparaissant dans la *Correspondance* (respectivement *Att.* IX.10.7.; *Att.* IX.18.2.) à l'ensemble de nos données.

la correction adoptée par Boot et mentionnée dans l'édition de Constans : $\mu\alpha\lambda\alpha < \kappa \delta v > \kappa \tilde{\omega} \mu \alpha$. Sous cette forme, la lexie renvoie à une expression homérique présente à la fois dans *l'Iliade* et *l'Odyssée*, raison pour laquelle nous avons choisi de l'intégrer à nos données.

(CSRL2) après des recherches plus approfondies sur cette séquence grecque et en suivant notamment le commentaire très éclairant de Shakleton Bailey (*Att.* VI. p. 252), nous avons conclu que cette citation est issue d'une fable d'Ésope intitulée Ἀνθρακεὺς καὶ γναφεύς (« Le charbonnier et le foulon »). Or, si Martin et Gaillard (2013, p. 162-163) précisent que la fable, à Rome, « se caractérise (...) par une structure métrique – le sénaire iambique – qui la rapproche entre autres de l'épigramme – ceux-ci rappellent qu'il n'en est pas de même pour les fables d'Ésope. De ce dernier en effet, nous ne savons presque rien, excepté qu'il « circulait sous son nom un recueil de contes très brefs, écrits en prose, mettant en scène des animauxet comportant une conclusion qui tirait la morale de l'histoire » (*ibid.*, 2013, p. 162). Aussi, ayant choisi le critère formel de la métrique pour composer notre corpus, nous ne prendrons pas en compte cette citation d'une fable ésopique lors du traitement de nos données (partie 3).

(CSRL3) ce dernier cas concerne bien une citation grecque versifiée puisqu'il se réfère à la traduction d'Aratos effectuée par Cicéron lui-même que nous avons présentée dans la partie 1 (chapitre 3, section 1.3.). Si nous avons choisi de la mentionner parmi les cas-limites, c'est moins pour son contenu que pour la référence implicite à notre auteur. En effet, si comme le précise Van Den Heuvel (1989, p. 159) l'autocitation consiste à « (...) se citer littéralement, (...) rapporter directement ses propres paroles », et si cette lexie grecque réfère bien à un fragment des *Aratea* de Cicéron, alors nous pensons qu'il s'agit ici d'un exemple d'autocitation. De fait, comme le précise encore Van Den Heuvel (1989, p. 159), Cicéron, en rapportant ses propres paroles, « de narrateur premier (...) devient locuteur second ». Ce dernier cas, si nous admettons l'hypothèse de l'autocitation, serait alors très intéressant pour l'étude que nous menons, en particulier pour la caractérisation de *l'ethos* épistolaire de notre auteur (qu'implique le fait de se citer soi-même ? quelles conséquences entraîne le changement de position entre narrateur et locuteur ? etc.).

Après avoir ainsi défini et délimité notre corpus d'étude, exposé la méthodologie suivie et présenté de façon quantitative les citations grecques versifiées (ou probablement versifiées) de notre corpus selon trois critères formels, nous allons désormais procéder au traitement des données recueillies. En effet, dans la partie 3 de ce travail, nous allons

développer les hypothèses d'interprétation déjà esquissées ici : dans le premier chapitre (chapitre 5), nous analyserons nos données en fonction du genre littéraire et déterminerons les implications de ce dernier sur la construction de *l'ethos* épistolaire de notre auteur ; dans le second chapitre (chapitre 6), en nous focalisant uniquement sur les citations grecques versifiées dont la source est identifiée, nous étudierons les caractéristiques de la pratique citationnelle de Cicéron en analysant la littéralité de nos données (citation littérale, modifiée ou tronquée). Pour ce faire, nous serons souvent amenée à comparer nos données à celles d'autres études que nous avons déjà mentionnées en partie 1.

Partie 3

-

ANALYSE DES DONNÉES

Chapitre 5. Classement des données en fonction du genre littéraire et implications pour *l'ethos* épistolaire de Cicéron

Dans ce chapitre, nous allons classer nos données selon le genre auquel appartient l'œuvre dont est issue la citation grecque versifiée. Nous présenterons nos résultats sous forme de tableaux²³⁹ que nous commenterons de façon quantitative, notamment en les comparant à ceux obtenus par Elder et Mullen (2019). Nous poursuivrons en évoquant deux phénomènes singuliers de la *Correspondance*, repérés lors du relevé manuel de nos données : les citations grecques versifiées récurrentes et les citations grecques versifiées traduites en latin. Enfin, nous proposerons des hypothèses d'interprétation de nos données afin de comprendre dans quelle mesure le genre littéraire participe à la construction de *l'ethos* épistolaire de Cicéron ; autrement dit, nous tenterons de déterminer ce que révèlent les choix d'auteurs de Cicéron dans sa *Correspondance*.

1. Présentation quantitative des données

Nous avons classé nos données en deux « genres » contenant chacun des « sousgenres » ou des « catégories²⁴⁰ ». Nous les présentons dans le tableau (14) ci-dessous.

Genre : poésie	Sous-genres:
	- épopée
	- poésie lyrique, élégiaque et comique
	- épigramme
Genre : théâtre	Sous-genres:
	- comédie
	- tragédie

Tableau (14) Genres et sous-genres des données du corpus

²³⁹ Nous adoptons les mêmes légendes que pour les tableaux (10), (12) et (13) de la partie 2.

Nous employons le terme « catégorie » dans le même sens que Martin et Gaillard (2013, p. 11) emploient le terme « forme » en précisant : « Ainsi distinguerons-nous quatre 'genres' au sens plein du terme, dont chacun se présente sous un certain nombre de 'formes' (qui sont les genres au sens courant du terme) ; quant à la distinction de ces formes, elle repose (...) sur des critères variés, faisant appel tantôt au contenu, tantôt à l'écriture, tantôt aux deux à la fois (...) ».

À ces deux « genres », nous ajoutons encore la catégorie des proverbes (ou locutions proverbiales) et une section réservée aux cas particuliers (données inclassables).

Nous sommes consciente que cette classification reste artificielle et dépend uniquement de nos données (elle n'est pas généralisable). De plus, nous gardons à l'esprit la remarque de Perret (Martin et Gaillard, 2013, p. 16) qui note que : « chaque genre, au fond, contient la plupart des autres à l'état au moins embryonnaire, (...) c'est seulement si on ne l'oublie pas que leur distinction peut être opératoire ». Aussi, une citation n'appartient pas à un genre (et/ou à un sous-genre) en particulier, mais, par « contamination » des propriétés communes que partagent chaque texte et qui définissent le genre littéraire, peut être classée dans plusieurs.

Pour chacun des genres et des sous-genres nommés ci-dessus, nous procéderons de la même façon : nous commencerons par en décrire brièvement les caractéristiques principales, puis nous présenterons nos données sous forme de tableaux que nous commenterons en en soulignant les faits remarquables. Les citations d'Homère et d'Euripide, pour lesquels nous avons vu dans la partie 2 (cf. *supra*, tableau (11), p. 170) qu'ils sont les deux auteurs les plus cités par Cicéron, feront l'objet d'un examen approfondi, exposé dans la troisième section (cf. *infra*, p. 215-216). Par ailleurs, nous précisons que nous étudierons les mentions des auteurs dans les citations (en caractères gras et en bleu dans les tableaux ci-dessous) dans le chapitre 6, lorsque nous nous intéresserons à la littéralité de nos données.

1.1. Poésie

Sous la dénomination « poésie », nous classons les citations grecques versifiées appartenant à la catégorie de l'épopée, de la poésie lyrique, élégiaque et comique, et de l'épigramme. Pour établir cette distinction, nous nous sommes fondée sur deux critères :

- d'une part, sur le sous-genre auquel est communément rattaché l'auteur de la citation : par exemple, Stésichore et Pindare sont considérés comme des poètes lyriques (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004, p. 66) ;
- d'autre part (et surtout), sur des critères métriques : l'épopée est composée en hexamètres dactyliques, la poésie lyrique, élégiaque et comique en distiques élégiaques, ainsi que l'épigramme quoique celle-ci admet des mètres variés.

En effet, comme nous le verrons, une des divisions possibles du genre poétique consiste à distinguer « les poèmes en fonction des mètres utilisés » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004,

p. 68). Nous obtenons ainsi trois catégories : la poésie iambique (en iambes), la poésie élégiaque (en distiques élégiaques) et la poésie mélique²⁴¹ (aux mètres variés).

Épopée

Le genre de l'épopée est représenté par deux auteurs dans notre corpus : Homère, que Cicéron cite abondamment, et Hésiode. Nous allons brièvement présenter ces deux poètes grecs avant d'étudier les citations de leurs œuvres dans la *Correspondance*.

Nous caractérisons la poésie d'Homère par trois traits saillants : les héros sont « des modèles » ou « des symboles », les deux épopées allient deux tendances antagonistes que sont le sublime et la description de la vie quotidienne, enfin, aussi bien l'Iliade que l'Odyssée regorgent de comparaisons « qui établissent un contrepoint constant entre la vie et les actes de la guerres » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004, p. 46). Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 46) précisent en effet que lorsque Andromaque et Pénélope sont des modèles de l'amour conjugal, Hector représente l'amour familial; Patrocle symbolise l'amitié, Astyanax l'enfant orphelin. Par ailleurs, si l'Iliade et l'Odyssée racontent avant tout les exploits des héros et des dieux, pour autant Homère aborde de la même façon tous les aspects du quotidien des mortels, comme le remarquent encore Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 46): « le sublime s'allie à une nonchalante description de la vie quotidienne dont chaque évocation est d'emblée poétisée par l'usage des formules ». Enfin, alors que le dialogue domine dans les deux œuvres – entre hommes, entre mortels et immortels, ou entre dieux et déesses – le poète qui prend en charge la narration utilise de façon récurrente la comparaison : « comparaisons avec la force des éléments, comme la tempête, avec la violence des animaux sauvages, mais aussi comparaisons avec les activités les plus humbles du monde de la paix » (*ibid.*, 2004, p. 68).

L'œuvre d'Hésiode se situe sous certains aspects dans la continuité de celle d'Homère. Un thème en particulier les relie : « le plaidoyer pour la justice » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004, p. 62). En effet, si la justice reste implicite dans *l'Odyssée*, elle devient le thème central des *Travaux et des Jours*. Toutefois, l'œuvre d'Hésiode diffère aussi de celle d'Homère. Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 60) précisent en outre qu'avec *Les Travaux et les Jours*, le poète s'éloigne nettement de la tradition épique : Hésiode « ne

Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 69) expliquent que les Alexandrins ont déterminé « trois-sous classes » de mètres quand ils ont édité les œuvres de Sappho : « ils distinguèrent les poèmes en strophes sapphiques (...), des poèmes en pentamètres dactyliques (...) ou de ceux écrits en asclépiades ».

raconte plus les histoires d'un lointain passé mais instruit ses auditeurs sur ce qui constitue leurs tâches quoditiennes ». Par ailleurs, si avec *Les Travaux et les Jours* Hésiode se détache des *topoï* de l'œuvre homérique, il compose en plus un poème « unique dans la poésie grecque » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004, p. 61) qui constituerait en fait une mosaïque de formes littéraires. Nous y percevons en effet des formes aussi diverses que la maxime, la fable, le mythe ou la remontrance. Avec son œuvre novatrice, Hésiode, après Homère, ouvre ainsi la voie à une nouvelle tradition, illustrée à la fois par les poètes lyriques, les Tragiques et les philosophes.

Après cette brève contextualisation littéraire, nous allons présenter dans les tableaux (15.a.) et (15.c.) suivants les citations grecques versifiées relevant de la catégorie de l'épopée. Nous exposons dans le tableau (15.a.) les citations d'Homère, dans le (15.c.) les citations d'Hésiode. Du fait de l'importance de l'œuvre homérique dans notre corpus, et de l'analyse que nous lui consacrerons, il nous a paru en effet plus cohérent de distinguer citations homériques et citations hésiodiques. Par ailleurs, nous précisons que ce classement comprend également les épithètes homériques qui, si elles se composent d'une seule lexie, renvoient implicitement à l'ensemble plus vaste que constituent *l'Iliade* et *l'Odyssée*.

➤ Homère, *l'Iliade* et *l'Odyssée*

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GHomI1	Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse, ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον οὐδὲ βοεΐην.	« Je pense, quant à moi, que même s'il en est ainsi, je mérite le pardon : Car ce n'est pas pour un mouton de sacrifice, / Ni même pour la peau d'un bœuf ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 159.
GHomI2	() παντοίης ἀρετῆς μιμνήσκεο curaque et effice ut ab omnibus et laudemur et amemur.	« () rappelle toute ta force, et applique-toi efficacement à nous obtenir l'estime et l'affection de tous ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 268.
GHomI3	Έσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι ὅππως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε.	« Et maintenant, ô Muses, dites-moi / Comment éclata l'incendie ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 112-113.
GHomI4	() non opinor esse dubitandum quin semper nobis uideatur εἶς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.	« () aussi ne saurais-je hésiter à toujours penser que Le meilleur augure, le seul / Est de lutter pour son pays ».	Homère, <i>Iliade</i> , XII, 243.
GHomI5	() sed hoc tempore et his mittentibus αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρφάδας έλκεσιπέπλους.	« Mais étant donné les circonstances, et la personnalité de ceux qui m'y enverraient, je crains d'être blâmé / Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.

GHomI6	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει.	« Polydamas, tout le premier, / Me couvrira d'opprobre ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 100.
ÉpiHom1	() illum uero qui nondum habitus est, quem illa βοῶπις, cum e Solonio redierit, ad te est relatura ().	« () quant à celui qui n'a pas encore eu lieu, que notre <i>déesse aux</i> grands yeux doit te rapporter quand elle sera rentrée de Solonium () ».	Épithète homérique.
GHomI7	() et, quod est proprium artis huius, ἐπαγγέλλομαι ἄνδρ ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη.	« et – c'est proprement la manière des sophistes – je fais savoir Que je me défendrai contre tout agresseur ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXIV, 369.
ÉpiHom2	() de cogitatione Publi, de lituis βοώπιδος, de signifero Athenione ().	« () les plans de Publius, les trompettes guerrières de <i>la déesse</i> <i>aux grands yeux</i> , Athénion porte- enseigne, () ».	Épithète homérique.
GHomO1	Τρηχεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὕτ' ἄρ' ἔγωγε / ἦς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι.	« Âpre terre, mais qui nourrit de rudes hommes, / Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur ».	Homère, Odyssée, IX, 27.
ÉpiHom3	Quantam tu mihi moues exspectationem de sermone Bibuli, quantam de colloquio βοώπιδος, quantam etiam de illo delicato conuiuio!	« Quelle envie tu me donnes de connaître les propos de Bibulus, et ta conversation avec la <i>déesse aux grands yeux</i> , et encore ce que fut ce dîner si fin! ».	Épithète homérique.
GHomI8	Quod de Quinti fratris epistula scribis, ad me quoque fuit πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ	« Tu me parles de la lettre que t'a écrite mon frère Quintus : moi aussi j'en ai reçu une qui était Lion par devant, et par derrière ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 181.
ÉpiHom4	Puto Pompeium Crasso urgente, si tu aderis qui per βοῶπιν ex ipso intellegere possis qua fide ab illis agatur ().	« Crassus fait pression sur Pompée : si tu es là, toi qui as les moyens, par la <i>déesse aux grands yeux</i> , de savoir de l'intéressé lui-même quelle est la sincérité de ces gens-là () ».	Épithète homérique.
GHomO2	() et multae emissae iam eius modi uoces : ἀλλὰ αἰεί τινα φῶτα μέγαν ().	« () et on a déjà entendu maintes paroles du genre de : Je m'attendais à voir un homme grand () ».	Homère, Odyssée, IX, 513-514.
GHomO3	De Metello, οὺχ ὁσίη φθιμένοισιν sed tamen multis annis ciuis nemo erat mortuus, qui quidem	« Quant à Métellus, Il est impie, quand il s'agit de morts N'empêche que depuis bien des années il n'était mort aucun citoyen qui ».	Homère, Odyssée, XXII, 412.
GHomO4	Quid quaeris ? equidem dolui ; ό δὲ οὐκ ἐμπάζετο μύθων.	« Que veux-tu ? quant à moi, leurs plaintes m'ont touché ; Mais lui ne se souciait pas de leurs paroles ».	Homère, Odyssée, XVII, 488.
GHomI9	() illud uero quod a puero adamaram, Πολλὸν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων, totum occidisse, ().	« () que cet idéal dont je m'étais épris dès mon enfance, Être premier de loin et l'emporter sur tous n'est plus qu'un rêve mort ; () ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 208 <u>et</u> XI, 784.

GHomI10	Viget illud Homeri:	« Belle application de ces vers d'Homère : Un jour d'automne où Zeus, contre l'homme irrité, / Se venge en déchaînant les torrents de la pluie ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 385-387.
GHomI11	Cadit enim in absolutionem Gabini: Οὶ βίη εἰν ἀγορῆ σκολιὰς κρίνωσι θέμιστας, / ἐκ δὲ δίκην ἐλάσωσι, θεῶν ὅπιν οὐκ ἀλέγοντες.	« Cela coïncide, en effet, avec l'absolution de Gabinius : Contre l'homme qui rend des sentences boiteuses, / Chassant de l'agora le Justice, au mépris / Du châtiment divin ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 388-389.
GHomI12	Τότε μοι χάνοι.	« Ou que s'entrouvre, si je mens ».	Homère : par ex. <i>Iliade</i> , IV, 182 ou VIII, 150.
0.110.11.12			Formule de serment récurrente.
GHomI13	Ο δὲ μαίνεται οὐκ ἔτ΄ ἀνεκτῶς qui ludos HS CCC etiam comparet.	« Sa folie n'est pas supportable, il [Milon] s'apprête à donner encore des jeux de 300.000 sesterces ».	Homère, <i>Iliade</i> , VIII, 355.
GHomI14	Tu autem si id agis ut minus mea causa, dum ego apsim, debere uidearis quam ego tua laborarim, libero te ista cura : πάρ' ἔμοι γε καὶ ἄλλοι, / Οἵ κέ με τιμήσουσι, μάλιστα δὲ μητίετα Ζεύς.	« Si, d'ailleurs, tu te proposes d'avoir l'air d'être moins tenu envers mes intérêts, pendant mon absence, que je ne me suis mis en peine des tiens, de ce soin je te tiens quitte : Auprès de moi j'en aurai d'autres / Qui sauront m'honorer ; / Et, plus que tous, le prudent Zeus ».	Homère, <i>Iliade</i> , I, 174-175.
GHomI15	() in quibus omnibus est : Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι.	« À tous s'applique le vers : Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».	Homère, <i>Iliade</i> , VII, 93.
GHomI16	Άπογνοὺς δ΄ ἀλόγως ἀπέστη ἐπειπών : « εἴκω : αἰσχρόν τοι δηρόν τε μένειν ».	« Il finit par renoncer et me quitter sans donner de raison, sur ces mots : 'Je m'en vais, / Ce serait déshonneur de s'attarder encore' ».	Homère, <i>Iliade</i> , II, 298.
GHomO5	Αλλ' ἐμὸν οὕποτε θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν ἔπειθες πατρίδος	« Mais jamais tu n'as pu persuader mon cœur / Que la patrie fût moins ».	Homère, Odyssée, IX, 33- 34.
GHomI17	Aliter sensero; αἰδέομαι non Pompeium modo sed Τρῶας καὶ Τρφάδας.	« En sens inverse ? <i>Quelle honte</i> , non devant Pompée seulement, mais devant <i>Troyens et Troyennes</i> ! ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI18	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην καταθήσει.	« Et Polydamas le premier censurera mon acte ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 100.
GHomI19	Άλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ.	« Mais laissons le passé, si grand soit le chagrin ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 112.
GHomO6	Οὐ γὰρ δὴ τόδε μεῖζον ἔπι κακόν ().	« Car il n'est pas plus grand, le mal qui nous attend, () ».	Homère, Odyssée, XII, 209.
GHomI20	Etsi mihi crebro « ξυνός Ένυάλιος » occurrebat, ().	« Bien que souvent me vînt à l'esprit l'indifférence d'Ényalios () ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 309.
GHomI21	Οὕτως που τῶν πρόσθεν ἐπευθόμεθα κλέα ἀνδρῶν.	« Ainsi fut glorifié le nom de nos ancêtres ».	Homère, <i>Iliade</i> , IX, 524.

GHomI22	An cuncter et tergiuerser et iis me dem qui tenent, qui potiuntur? 'Aἰδέομαι Τρῶας' ; ().	« Traîner et tergiverser, pour me donner enfin au plus sûr, au plus fort ? 'Je crains l'opinion des	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI23	Sed tamen, quicumque sunt, αἰδέομαι Τρῶας.	Troyens'; () ». « Et pourtant, quels qu'ils soient, 'je crains l'opinion des Troyens' ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI24	Ego igitur, si quidem apud Homerum, cui et mater et dea dixisset: Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ΄ Έκτορα πότμος ἔτοιμος, matri ipse respondit: Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ οὐκ ἄρ΄ ἔμελλον ἐταίρῳ / κτεινομένῳ ἐπαμῦναι ().	« Me voici donc comme le héros d'Homère à qui la déesse sa mère avait dit : Car au destin d'Hector le tien soudain se lie. Et il répond, lui, à sa mère : Soudain fussé-je mort, puisque je ne pouvais / au moment qu'il périt défendre mon ami. ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 96 puis 98-99.
GHomI25	() nunc autem, postquam Pompeius et consules ex Italia exierunt, non angor sed ardeo dolore, οὐδέ μοι ἦτορ / ἔμπεδον, ἀλλ᾽ ἀλαλύκτημαι.	« Mais à présent que Pompée et les consuls ont quitté l'Italie, ce n'est plus anxiété, mais ardente douleur,mon cœur est hors de lui, mon âme en désarroi ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 94.
GHomI26	Una fuissemus ; consilium certe non defuisset ; σύν τε δύ' ἐρχομένω.	« Nous aurions été l'un avec l'autre, les conseils du moins n'auraient pas manqué ; allant tous deux du même pas ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 224.
GHomO7	() sed uereor ne Pompeio quid oneris imponam, μή μοι γοργείην κεφαλὴν δεινοῖο πελώρου intorqueat.	« () mais j'appréhende de faire peser un lourd embarras sur Pompée, et qu'il ne darde contre moi de l'horrible Gorgô les traits épouvantables ».	Homère, Odyssée, XI, 633.
GHomO8	Hic ego uellem habere Homeri illam Mineruam simulatam Mentori cui dicerem, Μέντορ, πῶς τ' ἄρ τροσπτύξομαι αὐτόν;	« Je voudrais avoir auprès de moi cette Minerve qui, dans Homère, prend les traits de Mentor, pour lui dire : 'Aller vers lui, Mentor, et tomber dans ses bras! Mais comment?'».	Homère, Odyssée, III, 22.
GHomI27	Aberit non longe quin hoc a me decerni uelit, neque sit contentus Galba, Scaeuola, Cassio, Antonio ; τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών!	« Un pas encore ; et tu verras qu'il voudra me faire trancher en sens contraire, sans se contenter de Galba, de Scaevola, de Cassius, d'Antoine! Qu'alors pour m'engloutir la terre ouvre son gouffre! ».	Homère, <i>Iliade</i> , IV, 182.
GHomO9	Cum tu haec leges, ego illum fortasse conuero. « Τέτλα<θι> ». « Κύντερον » ne illud quidem nostrum proprium ; ().	« Quand tu liras ces lignes, je l'aurai peut-être rencontré. 'Tiens bon !' – Même le grand désastre qui m'a personnellement frappé n'était pas 'plus pénible'; () ».	Homère, Odyssée, XX, 18.
GHomO10	Sed tamen « ἄλλα μὲν αὐτός », ut ait ille, « ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται' ».	« Bah! 'J'aurai des idées', comme dit l'autre, 'et quelque bon génie me soufflera le reste' ».	Homère, Odyssée, III, 26- 27.

GHomI28	« μὴ μάν » inquit ille « ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς, ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι ».	« () et où il me répondit (Sextus) : 'Eh bien, non! Surtout pas sans lutte ni sans gloire, ni sans quelque haut fait, dont le récit parvienne aux hommes à venir!' ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 304-305.
GHomI29	« `Αλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ », in reliquis modo ne ruamus.	« 'Mais laissons le passé être le passé, quoiqu'il nous en coûte', gardons-nous seulement de toute précipitation dans le reste ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 112.
GHomI30	() uolebam prope alicubi esses, si quid bonae salutis – σύν τε δύ ἐρχομένω –.	« () je voulais que tu restes dans les parages, au cas où s'offrirait une chance de salut dans l'honneur – 'quand deux hommes marchent ensemble' – ».	Homère, <i>Iliade</i> , X, 224.
GHomO11	() praesertim cum aps te honorificentissime inuitarer, coniungerem; ἀλλ' ἐμὸν οὕ ποτε θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν ἔπειθεν.	« () alors surtout que tu me faisais le grand honneur de m'y inviter : Mais, au fond de mon cœur, je refusais toujours ».	Homère, Odyssée, VII, 258 <u>et</u> IX, 33
GHomO12	Audiebam enim nostros proceres clamitantis: ἄλκιμος ἔσσ', ἵνα τίς σε καὶ ὀψιγόνων ἐὺ εἴπη (1) ὡς φάτο, τὸν δ' ἄχεος νεφέλη ἐκάλυψε μέλαινα (2).	« Car je prêtais l'oreille aux clameurs de nos seigneurs : Sois vaillant pour qu'un jour quelque arrière-neveu / Parle aussi bien que toi / (1) Il disait ; la douleur enveloppait ce cœur / De son nuage sombre (2) ».	(1) Homère, Odyssée, I, 302. (2) Homère, Odyssée, XXIV, 315.
GHomI31	() hominem perustum etiamnum gloria uolunt incendere atque ita loquuntur : μὴ μὰν ἀσπουδεί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, / ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι.	« () mon âme déjà consumée, on veut encore l'enflammer de la passion de la gloire avec ces paroles : Non! je ne mourrai pas sans lutte ni sans gloire, / Ni sans quelque haut fait dont le récit parvienne / Aux hommes à venir ».	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 304-305.
GHomI32	quem uersum senex Precilius laudat egregie et ait posse eundem et « ἄμα πρόσσω καὶ ὀπίσσω » (1) uidere et tamen nihilo minus αἰὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων (2).	« le vieux Précilius cite ce vers avec prédilection et affirme qu'on peut très bien regarder tout à la fois devant et derrière soi (1) et néanmoins en tout temps exceller et surpasser les autres (2) ».	(1) Homère, <i>Iliade</i> , I, 343 <u>et</u> <i>Odyssée</i> , XXIV, 452. (2) Homère, <i>Iliade</i> , VI, 208 <u>et</u> XI, 784.
GHomI33	() et simul αἰδέομαι Τρῶας,().	() et, avec cela, 'je crains les Troyens'; () ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI34	Nec tamen αἰδέομαι Τρῶας ; quid enim ?	« Et d'ailleurs ce n'est pas que <i>je</i> craigne les Troyens ; pourquoi aurai-je cette crainte ? ».	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442.
GHomI35	Volo Varronem, praesertim cum ille desideret; sed est, ut scis, δεινὸς ἀνήρ: τάχα κεν καὶ ἀναίτιον αἰτιόωτο.	« Je tiens à Varron, d'autant plus que lui-même le désire ; mais, tu ne l'ignore pas, c'est un homme redoutable ; il ferait des reproches / à des gens sans reproche ».	Homère, <i>Iliade</i> , XI, 654.

GHomI36	() est mehercule, ut dicis, utriusque loci tanta amoenitas ut dubitem utra anteponenda sit : « ἀλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν, / ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες / δείδιμεν' ἐν δοιῆ δὲ σαωσέμεν ἢ ἀπολέσθαι ? ».	« () ma foi, les deux endroits ont tant de charme que je ne sais lequel préférer : 'Mais nous ne pensons pas aux soins d'un doux repas ; / Voyant un tel désastre, ô nourrissons des dieux, Nous tremblons et doutons : le salut ou la mort?' ».	Homère, <i>Iliade</i> , IX, 228-230.
GHomI37	() et nescio quo pacto tibi ego possim, mihi tu dicere : « τέκνον ἐμόν, οὕ τοι δέδοται πολεμήια ἔργα, / ἀλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα λόγοιο ».	« () et puis, d'une façon ou d'une autre, nous pouvons nous dire réciproquement : 'Loin de toi, mon enfant, les travaux de la guerre! Recherche les travaux riants de la parole' ».	Homère, <i>Iliade</i> , V, 428-429.
GHomI38	Et ais « μετ' ἀμύμονα » ; tu uero ἀμύμων, ille quidem ἄμβροτος !	« Et tu dis : ' venant après l'Irréprochable' (Achille), mais c'est toi [Attcius] 'l'Irréprochable', lui [Cornelius Nepos] est un 'Immortel' ».	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 280.
GHomO13	Sed putabam, cum Regium uenissem, fore ut illic « δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντες » cogitaremus corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram ().	« Mais c'est, je pense, un fois arrivé à Reggio que, 'méditant sur mon long voyage', je procéderai au choix entre un bateau de transport à destination de Patras et des barques pour Leucopétra des Tarentins et, de là, Corcyre () ».	Homère, Odyssée, III, 169.
GHomI39	() tantum ut sciant παΐδες παίδων ().	« () juste assez pour que <i>les</i> enfants de nos enfants soient informés () ».	Homère, <i>Iliade</i> , XX, 308.
GHomI40	« Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ΄ ὑποδέχθαι ».	« Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».	Homère, <i>Iliade</i> , VII, 93.
GHomO14	() obuiam mihi fit tabellarius, qui me offendit « δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντα ».	« () quand vient à ma rencontre un courrier qui m'aborde 'comme je méditais sur un lointain voyage' ».	Homère, Odyssée, III, 169.
GHomO15	() itaque Homerus non Aiacem nec Achillem, sed Ulixem appelauit πτολιπόρθιον.	« C'est ainsi qu'Homère a appelé 'destructeur de villes' non pas Ajax ni Achille, mais Ulysse ».	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 504 <u>et</u> IX, 530.
GPCit3	() hanc νέκυιαν relinquas ().	« () que tu abandonnes cette bande infernale () ».	Titre du chant XI de <i>l'Odyssée</i> , où Ulysse évoque les ombres des morts.

	Reliqua, o di ! Qui comitatus !	« Pour le reste, dieux ! Quel cortège !	Titre du chant
	Quae, ut tu soles dicere, νέκυια !	Quelle 'engeance infernale', suivant	XI de <i>l'Odyssée</i> ,
GPCit4	In qua erat ἥρως Celer !	ton expression familière! Dans le	où Ulysse
or en.		nombre se trouvait Céler, un	évoque les
		héros!».	ombres des
			morts.

Tableau (15.a.) Les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de l'épopée (Homère)

Notre corpus se compose de 61 citations homériques, ce qui représente 80.26% de l'ensemble des citations appartenant au genre de la poésie ou 50.83% de l'ensemble des données. Parmi ces citations, 40 sont issues de *l'Iliade*, 17 de *l'Odyssée*, les quatre dernières étant des épithètes homériques. Nos résultats sont donc similaires avec ceux de Gangloff (2006, p. 106; cf. *supra*, p. 107) qui observe que les auteurs antiques mentionnent plus fréquemment *l'Iliade* que *l'Odyssée* que d'autres textes grecs. Concernant les chants les plus fréquemment cités par ces mêmes auteurs, Gangloff (2006, p. 106) remarquait qu'il s'agit des chants I, II, IV, IX et XXII de *l'Iliade* et des chants IV et XI de *l'Odyssée*. Pour comparaison, nous présentons dans le tableau (15.b.) ci-dessous le nombre d'occurences des chants cités par Cicéron – sans prendre en compte les épithètes homériques.

	Chants	Nombre d'occurrences
	I	2
	II	1
	IV	2
	V	1
	VI	9 (20.45%)
	VII	2
	VIII	2
	IX	2
Iliade	X	3
	XI	3
	XII	1
	XVI	3
	XVII	1
	XVIII	4 (9.09%)
	XX	1
	XXII	6 (13.64%)
	XXIV	1
Tot	tal	44
	1	
	I	1
	III	4 (20%)
	VII	1
	IX	5 (25%)
Odvagá	XI	3 (15%)
Odyssée	XII	1
	XVII	1
	XX	1
	XXII	1
	XXIV	2
Tot		20

Tableau (15.b.) Les chants de l'Iliade et de l'Odyssée cités par Cicéron

Les chants les plus cités de *l'Iliade* sont les chants VI (9 occurrences, soit 20.45%), XVIII (4 occurrences, soit 9.09%) et XXII (6 occurrences, soit 13.64%). Les chants les plus cités de *l'Odyssée* sont les chants III (4 occurrences, soit 20%), IX (5 occurrences, soit 25%) et XI (3 occurrences, soit 15%). Nos résultats sont similaires à ceux de Gangloff uniquement pour le chant XXII de *l'Iliade* cité à 6 reprises par Cicéron, et pour les chants III et XI de *l'Odyssée* que Cicéron mentionne respectivement 4 et 3 fois.

Si maintenant nous nous intéressons au thème des chants les plus fréquemment cités par notre auteur, nous remarquons qu'ils renvoient tous à un événement essentiel dans le déroulement de l'action :

- le chant VI de *l'Iliade* est marqué par deux scènes remarquables : d'une part la reconnaissance de Diomède et de Glaucos qui cessent de combattre et échangent leurs armes en signe d'amitié ; d'autre part l'échange entre Hector et son épouse Andromaque qui le supplie d'abandonner le combat, pour le bien de leur fils Astyanax.
- le chant XVIII de *l'Iliade* correspond aux lamentations d'Achille qui vient de perdre son plus cher ami, Patrocle. Ses armes dérobées par Hector, il prie sa mère, la déesse Thétis, de lui en fournir de nouvelles. Celle-ci se rend alors chez Héphaïstos qui accède à sa demande.
- le chant XXII de *l'Iliade* est celui où Achille tue Hector, le dépouille et le traîne vers les vaisseaux des Achéens, ce qui cause la douleur et la souffrance des Troyens (en particulier de son père Priam, de sa mère Hécube et de son épouse Andromaque);
- le chant III de *l'Odyssée* correspond à l'arrivée de Télémaque à Pylos. Le fils d'Ulysse, désirant en savoir plus sur son illustre père qui l'a quitté alors qu'il était encore au berceau, interroge le vieux Nestor qui lui conte les épreuves subies à Troie et le retour des Achéens dans leur patrie ;
- au chant IX de *l'Odyssée*, Ulysse, arrivé chez les Phéaciens et accueilli par Alcinoos dans son palais, conte les épreuves qu'il a subies lors de son passage chez les Cicones, les Lotophages et sur l'île du Cyclope.
- enfin, le chant XI de *l'Odyssée* est celui de la *nekuia* : Ulysse évoque les morts dans le but de découvrir sa destinée. Il interroge entre autres les héros Agamemnnon, Achille et Ajax avant de retourner à son vaisseau et de redescendre le fleuve Océan.

Nous pouvons émettre plusieurs des hypothèses quant à la réutilisation de ces citations homériques : d'abord, il semblerait que Cicéron se serve du chant VI *l'Iliade* pour se donner le courage²⁴² et la force nécessaires pour surmonter les épreuves politiques auxquelles il est confronté, à savoir la guerre civile²⁴³ latente entre le camp des Pompéiens et celui des Césariens (cf. *Iliade*, VI, 442 répétée à plusieurs reprises ; cf. *infra*, p. 211). De

²⁴³ Elder et Mullen (2019, p. 139) remarquent d'ailleurs que « during the early period of the Civil War (...) there was a relatively high proportion of literary quotations (16 per cent in comparison with an average of 12 per cent). This type of code-switch could be used to sum up and reflect on the problems Cicero faced ».

188

²⁴² Cuny-le-Callet (2016) fait la même interprétation pour les citations GHomO6 (Ulysse motive ses troupes qui doivent encore affronter les monstres Charybde et Scylla) et GHomO9 (de retour à Ithaque, Ulysse s'adresse à son cœur et tente de s'apaiser face aux prétendants qui se sont emparés de son palais): « Évoquant sa crainte de voir se renforcer la puissance de César, il s'enjoint au courage en citant un vers de *l'Odyssée* où Ulysse réconforte ses compagnons à l'approche de Charybde et Scylla, en leur rappelant qu'ils ont, par le passé, échappé à un monstre tout aussi redoutable : le cyclope Polyphème ».

ce chant, il ne retient d'ailleurs que la deuxième scène que nous avons relevée : celle de l'échange entre Hector et Andromaque, celui-ci craignant d'être blâmé par les Troyens s'il ne poursuit pas la lutte. Cicéron cite le chant XVIII pour se convaincre de continuer son combat et pour prouver qu'il est indispensable à l'État. En effet, loin de s'apitoyer sur son sort, il doit s'en remettre au destin (cf. en particulier GHomI19 et GHomI24) qui lui promet la réussite et la gloire (cf. Iliade, XXII, 304-305 également répétée à plusieurs reprises ; cf. infra, p. 211). Cuny-le-Callet (2016) précise à ce propos, en prenant comme exemple une citation de *l'Odyssée* (GHomO11), la remarquable capacité de Cicéron à s'adapter aux circonstances²⁴⁴ : dans une lettre adressée à César (Fam. XIII.15.1., mai-juin 45), « Cicéron cite un vers qui revient deux fois dans l'Odyssée dans la bouche d'Ulysse, lorsqu'il raconte comment il a résisté aux tentatives de séduction de Circé, puis de Calypso qui lui offrait l'éternelle jeunesse et l'immortalité ». Or, c'est l'ombre de César et de ses partisans que dissimule cette citation, ce dernier étant assimilé à « Circé la magicienne (...) ou à Calypso, la déesse éperdue d'amour ». La suite de la lettre est encore plus révélatrice de l'inflexibilité de Cicéron face au jeu de séduction de César, comme l'illustre la série de citations GHomO12, GHomI31 et GHomI32. Les citations homériques issues de *l'Iliade* et de l'Odyssée qui abondent dans cette lettre (Fam. XIII.15.) seraient ainsi un moyen, pour notre auteur, de créer la distance nécessaire entre lui et César, dont il se doute des desseins dangereux pour lui.

Ensuite, de l'usage de *l'Odyssée*, considérée souvent comme une œuvre plus initiaque et qui engage davantage les domaines de la morale et de la philosophie, il semblerait que nous puissions dégager deux tendances : Cicéron l'utilise pour évoquer ses déplacements précipités²⁴⁵ (cf. *Odyssée*, III, 169 répétée à plusieurs reprises ; cf. *infra*, p. 211) qui traduisent son inquiétude. Celle-ci paraît prendre deux formes : d'une part par le rappel des monstres qu'a dû affronter Ulysse, dont le Cyclope (cf. en particulier GHomO6 et GHomO15), d'autre part par la présence implicite de la mort²⁴⁶ à travers le thème récurrent

-

²⁴⁴ Cuny-le-Callet (2016, note de bas de page 34) précise que « le thème de la nécessaire adaptation aux circonstances revient avec insistance dans la correspondance de Cicéron durant cette période [années 46-45] ». Ce thème trouverait un exemple dans la lettre *Fam.* IX.7.2. adressée à Varron (deuxième quinzaine de mai 46).

²⁴⁵ Cuny-le-Callet (2016) remarque à ce propos que le personnage d'Ulysse permet à Cicéron « une relecture héroïque de sa fuite avortée – qui prend, sous sa plume, la dimension d'une odyssée – puis de son retour en Italie ». Voir en particulier la lettre *Fam.* XII.25.3. (à Cornificus, 19 mars 43).

²⁴⁶ Cuny-le-Callet (2016) fait le même constat en renvoyant à la citation GHomO7 ainsi qu'à la récurrence du terme *nekuia* (cf. GPCit3 et GPCit4) dans deux lettres datées du mois de mars 49 (*Att.* IX.18.2., 28 mars 49 et *Att.* IX.7., 13 mars 49). Elle précise à ce propos : « Rendant compte de cette même entrevue [avec César], Cicéron compare les Césariens aux lugubres âmes des morts assaillant Ulysse lors de son voyage aux Enfers.

de la *nekuia* (cf. en particulier GPCit3 et GPCit4). Ainsi, il semblerait donc que Cicéron fasse un usage que nous pourrions qualifier de « thérapeutique » des deux épopées d'Homère : en endossant une grande variété de rôles homériques (cf. *infra*, p. 216) et en étant capable d'incarner autant le vaincu que le vainqueur, il ébauche un *ethos* épistolaire d'une remarquable complexité traversée de tensions antagonistes.

Après s'être intéressée aux nombreuses citations homériques de notre corpus et en avoir proposé des hypothèses d'interprétation, nous allons désormais poursuivre l'analyse de nos données en commentant – plus brièvement – les citations d'Hésiode présentées dans le tableau (15.c.) ci-dessous.

▶ Hésiode, Les Travaux et les Jours

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GHés1	Lepta suauissimus ediscat Hesiodum et habeat in ore « τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα » et cetera.	« Le charmant petit Lepta devrait apprendre Hésiode par cœur et avoir à la bouche 'mais, devant le mérite, la sueur' et la suite ».	Hésiode, Les travaux et les jours, 289.
GHés2	Ego autem me parabam ad id quod ille mihi misisset ut « αὐτῷ τῷ μέτρῳ καὶ λώἵον », si modo potuissem – nam hoc etiam Hesiodus ascribit, « αἴ κε δύνηαι ».	« Moi, je me préparais à la payer de son envoi 'à mesure égale et même plus large' – à condition d'en être capable, car Hésiode ajoute encore : 'si tu peux'».	Hésiode, Les travaux et les jours, 349- 350.

Tableau (15.c.) Les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de l'épopée (Hésiode)

Notre corpus comprend seulement deux citations hésiodiques, toutes deux issues des *Travaux et des jours* et distantes d'une soixantaine de vers dans l'œuvre. Le thème principal semble être le labeur, et en particulier la souffrance que procure le travail sans lequel les hommes n'obtiennent rien. Avec ces deux citations, Cicéron adopte un ton moralisateur en même temps qu'ironique, comme le suggère la deuxième partie du vers tronquée de GHés2 « αἴ κε δύνηαι » (« si tu peux »). Cette séquence grecque, rejetée en fin de phrase et donc mise en valeur, peut également évoquer la sollicitude devant un ami confronté à l'adversité.

190

^(...) Les deux camps [les Césariens et les Pompéiens] se trouvent donc ainsi rejetés ensemble dans le monde des Enfers terrifiants ».

Après avoir présenté dans les deux tableaux ci-dessus les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de l'épopée, nous allons désormais exposer, dans le tableau (16) qui suit celles qui relèvent du sous-genre de la poésie lyrique (élégiaque) et comique.

Poésie lyrique, élégiaque et comique

Bien que la majorité de nos données soient issues de sources qualifiées de lyriques ou de comiques, nous avons tenu à inclure dans cette catégorie la poésie élégiaque, à cause de la séquence grecque GFragPoé3 qui serait extraite de l'œuvre d'un poète homérisant, tel qu'Archiloque. En effet, dans un souci de rigueur et représentativité des données, nous avons aussi pris en compte certains fragments ou citations dont l'auteur est inconnu. Si la source de certaines de nos données est assurée, pour d'autres elle reste donc hypothétique.

Selon Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 66), le lyrisme grec se réduirait à neuf noms, comme les neuf Muses. Neuf noms qui désignent neuf poètes, parmi lesquels : Pindare, Bacchylide, Sappho, Ibycos, Anacréon, Stésichore, Simonide, Alcée et Alcman. Tous ces poètes ont en commun une époque (ils appartiennent à l'époque archaïque, datée entre 650 et 450 avant J.-C.) et toutes leurs œuvres sont destinées « à être chantées et accompagnées de la lyre, seule ou conjuguée à la flûte » (Saïd, Trédé et Le Boulluec, 2004, p. 66). Ainsi, si nous devions définir le genre lyrique, il serait représenté par ces neuf poètes, selon les Grecs. Les auteurs en proposent toutefois une vision plus large, en incluant également dans le genre la poésie iambique et la poésie élégiaque et renvoient de fait « à la *forme* de la production, au *mode d'énonciation* et aux conditions de la *réception* » (*ibid.*, 2004, p. 66). En outre, qu'elle soit lyrique, iambique et élégiaque, le genre poétique grec se caractérise par une poésie de la première personne qui « se donne comme le discours d'un « je » qui ne représente pas nécessairement le poète et encore moins le poète sincère » (*ibid.*, 2004, p. 66-67). De plus, cette poésie s'adresse « à un individu ou à un groupe – réel ou fictif – que le texte permet souvent d'identifier » (*ibid.*, 2004, p. 66-67).

Le genre de la poésie lyrique peut être perçu sous des angles différents qui donnent lieu à divers classements : nous en présentons trois qui sont proposés par Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 68 à 70). Les poèmes peuvent d'abord être classés en fonction du mètre utilisé : nous distinguons alors la poésie iambique (l'iambe reproduisant le mieux la langue parlée), l'élégie composée en distiques élégiaques (un mètre proche du mètre épique) et la poésie mélique « au rythme plus musical et plus chantant » (*ibid.*, 2004, p. 69). La langue ou le dialecte employé est un autre critère permettant de séparer les œuvres lyriques : les

poèmes composés en dialecte ionien (iambe et lyrique monodique) s'opposent ainsi à ceux utilisant le dialecte dorien propre à la lyrique chorale. Enfin, et c'est le classement adopté par les auteurs, il est possible de distinguer entre les genres « récités » (iambe et élégie), les genres « chantés » (poésie monodique ou mélique) et la poésie chorale (*ibid.*, 2004, p. 70).

Parmi les neuf représentants de la poésie lyrique selon les Grecs, Cicéron en cite deux : Stésichore et Pindare. Le premier est un poète choral du milieu VI^e siècle, influent en Sicile, en Italie et à Sparte. Son style se caractérise par l'emploi d'épithètes formulaires, de comparaisons et de discours, ce qui le rapproche de celui d'Homère. Il est l'auteur de la *Palinodie*, poème dans lequel il se repent de ses accusations contre Hélène et recouvre ainsi la vue qu'il avait perdue sous la colère d'Hélène divinisée. Pindare, poète lyrique de la fin du VI^e siècle, est surtout connu pour ses épicinies, définies comme des « odes triomphales en l'honneur des vainqueurs aux grands jeux panhelléniques » (Romilly, 2001, p. 185). Composées en dorien et prenant la forme d'une succession de triades (strophe, antistrophe, épodes), les épinicies étaient « dansées et chantées par un chœur » (*ibid.*, 2001, p. 186). Romilly qualifie la poésie pindarique de « poésie à grand spectacle, plus proche du théâtre que de l'élégie et du lyrisme monodique » (*ibid.*, 2001, p. 186). En citant aussi bien l'un que l'autre poète, dont les styles diffèrent singulièrement, Cicéron fait donc preuve d'une grande variété et d'une grande originalité.

Nous présentons dans le tableau (16.a.) ci-dessous les citations grecques versifiées appartenant à la catégorie de la poésie lyrique, élégiaque et comique.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GÉpi1	() ut crebro mihi uafer ille Siculus insusurret Epicharmus cantilenam illam suam : νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν: ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν.	« () ce n'est pas sans que bien souvent le rusé Sicilien, Épicharme, ne vienne me fredonner à l'oreille son refrain bien connu : Sois sobre et méfiant : ces deux préceptes-là, / Ce sont les nerfs de la sagesse ».	Épicharme : cf. Kaibel, Com. Graec, Frag. I, p. 137. Quintus Cicéron (Essai sur la candidature, X) traduit cette citation.
GÉpi2	() nihil de praeceptis Epicharmi : Γνῶθι πῶς ἄλλῳ κέχρηται ().	« () que tu oublies si complètement les préceptes d'Épicharme : 'Connais comment il traite autrui' () ».	Épicharme : cf. Kaibel, <i>Com. Gr.</i> <i>fr.</i> , 140.
GStési1	« Οὺκ ἔστ᾽ ἔτυμος λόγος, ut opinor, ille de ratibus ».	« C'est une fausse nouvelle, je pense, celle des pontons ».	Stésichore, Palinodie.

GPind1	Σύνες ὅ τοι λέγω : magnus dolor accessit ().	« Retiens bien mes paroles : un profond ressentiment s'est ajouté au reste ; () ».	Pindare, fragment 105 Snell. Passé en proverbe.
GPind2	Fac non ad διψῶσαν κρήνην, sed ad Πειρήνην eum uenisse <aut> « ἄναπνευμα σεμνὸν Αλφειοῦ », ὅλην κρήνη, ut scribis, hauriret, in tantis suis praesertim angustiis. Ποῖ ταῦτα ἄρα ἀποσκήψει ? Sed ipse uiderit.</aut>	« À supposer qu'au lieu d'une source tarie, il ait approché Pirène ou la fontaine sainte où Alphée reprit son souffle, il épuiserait la source entière, comme tu l'écris, surtout dans la pénurie aiguë où il se trouve. À quoi tout cela aboutira-t-il? C'est son affaire, après tout ».	Pindare, première Néméenne, vers 1.
GPind3	Nunc me iuua, mi Attice, consilio : « πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον », id est utrum aperte hominem asperner et respuam, « ἢ σκολιαῖς ἀπάταις » ? Vt enim Pindaro sic « δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν ».	« Maintenant, mon cher Atticus, aidemoi de ton conseil : 'est-ce loyalement vers une tour plus haute'? autrement dit, vais-je ouvertement repousser et rejeter le personnage ou recourir 'aux détours de la ruse'? Comme Pindare, en effet, 'j'hésite à nettement le dire' ».	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GPind4	Sed utar tuo consilio – σκολιὰ enim tibi uideo placere – ().	« Mais je suivrai ton conseil – car je vois bien que tu optes pour les 'détours' () ».	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GPind5	Quod autem relanguisse se dicit, ego ei tuis litteris lectis σκολιαῖς ἀπάταις significaui me non fore <> – ().	« Quant à dire, comme il le fait, qu'il s'est calmé, c'est moi qui lui ai donné à entendre, après avoir lu ta lettre et en recourant 'aux détours de la ruse', que je ne serais pas <intraitable> [?] – () ».</intraitable>	Pindare, Frg. 213 Schroeder.
GFragPoé1	De Domitio, σύκφ, μὰ τὴν Δήμητρα, σῦκον οὐδὲ ἐν / οὕτως ὅμοιον γέγονεν, quam est ista περίστασις nostrae ().	« Pour Domitius, Non, par Déméter, jamais une figue / Ne ressembla plus à une autre figue que ne ressemble à la mienne sa situation () ».	Fragment d'un poète grec comique inconnu.
GFragPoé3	() quippe: res enim est in manibus, tu autem abes longe gentium; πολλὰ δ' ἐν μεταιχμίῳ / Νότος κυλίνδει κύματ' εὐρείης ἀλός –: obrepsit dis, ut uides ().	« () bien sûr : la chose presse, et tu es loin, très loin ; Au large entre nous mille et mille vagues / Ondulent sous le souffle du Notos – : insensiblement, le terme s'est rapproché, tu le vois () ».	Citation d'un poète iambique inconnu, homérisant. Archiloque ?

Tableau (16.a.) Les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de la poésie lyrique, élégiaque et comique

Notre corpus se compose de 6 citations appartenant au sous-genre de la poésie lyrique, 2 citations au sous-genre de la poésie comique, d'une citation d'un poète comique inconnu et d'une citation d'un poète iambique inconnu, homérisant (l'hypothèse proposée étant qu'il

s'agit d'Archiloque). Nous présentons dans le tableau (16.b.) ci-dessous la répartition du nombre de citations en fonction des auteurs (par ordre décroissant du nombre de citations).

Auteurs	Nombre de citations
Pindare	5
Épicharme	2
Stésichore	1
Inconnu, poète comique	1
Inconnu, poète iambique homérisant (Archiloque ?)	1

Tableau (16.b.) Nombre de citations par auteur pour le sous-genre de la poésie lyrique, élégiaque et comique

Les citations du poète comique Épicharme semblent prendre la valeur de sentences sous la plume de Cicéron, comme le suggèrent la présence du terme praeceptis (GÉpi2) et la portée généralisante des mots qui peuvent s'appliquer à tout un chacun. Si Cicéron invoque ici le poète comique et philosophe grec, c'est donc pour définir quelle conduite morale adopter selon les circonstances. Stésichore et Pindare, les deux poètes lyriques, paraissent quant à eux convoqués pour rendre compte des états d'âme de Cicéron, comme le suggèrent l'expression ut opinor (GStési1) et le syntagme magnus dolor (GPind1). D'après Aubert-Baillot (2019, p. 297), la citation GPind1 servirait à enrichir le contenu historique et politique de la lettre (Att. X.10.3., 3 mai 49, période de la guerre civile) alors que l'intertexte platonicien (cf. Platon, Ménon, 76d et Phèdre 236c-d) qui se devine sous ces termes rendrait plus solennelle la déclaration de Cicéron : « le vers pindarique, déjà noble et emphatique par lui-même, met en effet en valeur le moment de bascule où Socrate va accepter de prononcer un discours qui réponde à celui de Lysias sur l'amour ». L'auteur note par ailleurs que l'expression Σύνες ὅ τοι λέγω est passée en proverbe²⁴⁷ et, à la différence de l'œuvre de Pindare, se trouve à l'impératif chez Platon. De fait, « l'arrièreplan platonicien permet (...) de mettre en exergue la force de celui qui prfère une telle expression (...) et, dans le contexte cicéronien, de souligner la fermeté de la déclaration de l'Arpinate, qui s'apparente presque à un serment et se veut menaçante à l'égard d'Antoine, malgré un rapport de force a priori défavorable à Cicéron » (Aubert-Baillot, 2019, p. 297).

L'avarraccion proviondroit d'un hyporohème de Dindere ed

²⁴⁷ L'expression proviendrait d'un hyporchème de Pindare adressé à Hiéron (cf. Pindare, fragment 105a Maehler).

Comme pour certaines citations homériques, la référence à Pindare permet ici à Cicéron d'affirmer ses positions idéologiques et politiques tout en gardant la distance nécessaire pour éviter un affrontement.

Par ailleurs, nous remarquons dans trois des cinq citations de Pindare un terme récurrent (cf. aussi infra, p. 211) : σκολιαῖς (GPind3 et GPind5) ou σκολιὰ (GPind4) traduit ici par « ruse ». Aubert-Baillot (2019, p. 298-299) interprète ces fragments de vers pindariques comme un indice des préoccupations philosophiques de notre auteur alors qu'il rédigeait ses dialogues²⁴⁸. Or, Cicéron ne serait pas le premier écrivain antique à citer ce vers. En effet, cette référence à Pindare a été reprise par Platon, au IVe siècle avant notre ère, « ce qui tend à renforcer l'hypothèse d'un filtre platonicien entre la citation grecque et la correspondance cicéronienne, d'autant que les vers de Pindare étaient sans doute fort peu connus » (*ibid.*, 2019, p. 298). Si nous considérons qu'au moment de l'écriture de sa lettre Cicéron rédigeait le traité De la nature des dieux, nous pouvons ainsi penser qu'il eut l'idée de citer ces vers de Pindare alors qu'il relisait Platon. Dès lors, il est possible de reconstituer avec cet exemple le devenir de la citation pindarique, depuis son auteur jusqu'à Cicéron : cité d'abord par Platon au IV^e siècle avant J.-C., il est repris par notre auteur au I^{er} siècle avant J.-C. qui le lit chez le philosophe grec alors qu'il travaille sur l'une de ses œuvres philosophiques. Ce phénomène d'emprunt successif d'une citation d'un auteur à l'autre depuis l'original grec est l'un des paramètres pouvant influer sur la variabilité de la restitution de la citation dans l'énoncé cible : littérale, tronquée ou modifiée (cf. infra, p. 233).

Enfin, Aubert-Baillot (2019, p. 430) propose une hypothèse d'interprétation de la citation GFragPoé1. Elle précise en outre qu'il s'agit de deux vers grecs extraits d'un poète comique inconnu sur une figue. Or, après recherche dans le TLG, elle constate que le seul auteur à associer la figue (σύκφ / σῦκον) et le terme περίστασις (« circonstances dans lesquelles on se trouve », « état », « situation ») est Épictète (*Entretiens*, III, 24). Elle pense alors que la citation des vers grecs aurait agi « comme un déclencheur dans l'esprit de Cicéron entraînant, grâce à une association d'idées favorisée par un contexte stoïcien, la mention du terme περίστασις dans sa lettre à Atticus » (*ibid.*, 2019, p. 432).

_

²⁴⁸ L'auteure mentionne un groupe de trois lettres en particulier, toutes rédigées dans un laps de temps assez restreint, du 15 au 18 août 45. Or, cette période fut particulièrement féconde pour Cicéron qui achevait alors la rédaction des *Tusculanes*, après avoir finalisé au printemps 45 le *Des finibus* et les *Académiques*. Il débute en août 45 la rédaction du *De natura deorum*.

Après avoir commenté les citations grecques issues de poèmes lyriques, élégiaques et comiques, nous allons désormais nous intéresser au dernier sous-genre de la section « poésie » : l'épigramme.

Épigramme

Comme le rappellent Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 350), les épigrammes sont des « 'inscriptions sur' des objets : stèles funéraires, statues, offrandes votives, vases coupes, etc. ». Généralement anonymes, leur but est purement pratique : « identifier le propriétaire d'un objet, l'occupant d'une tombe ou l'auteur d'une offrande » (*ibid.*, 2004, p. 350). C'est à partir du IV^e siècle que le terme se spécialise pour désigner « de courts poèmes qui, pour la plupart, n'ont jamais été gravés sur la pierre ou inscrits sur des objets, mais imitent par leur brièveté les 'vraies' épigrammes » (*ibid.*, 2004, p. 351). Deux recueils en particulier représentent le genre : *l'Anthologie palatine* et *l'Anthologie de Planude*, regroupées sous le terme « d'Anthologie grecque ». Le genre de l'épigramme atteint son apogée à l'époque hellénistique et prend diverses formes : désormais, « elle ne s'écrit plus seulement en distiques élégiaques, ce qui est la forme traditionnelle du genre, mais aussi en trimètres iambiques, voire en d'autres mètres plus rares » (*ibid.*, 2004, p. 352). L'épigramme, composée aussi bien en dialecte ionien qu'en dialecte dorien, traite de thèmes divers et adopte des tons variés ; « elle sert à l'éloge comme à la satire » remarquent Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 407).

Le genre admet différentes écoles, présentées par Saïd, Trédé et Le Boulluec (2004, p. 353-354). D'abord, l'école péloponésienne, qui est représentée par Léonidas de Tarente (première moitié du III^e siècle). Cité à trois reprises par Cicéron, il est connu pour ses épigrammes funéraires et votives, « où il joue du contraste du fond et de la forme » (*ibid.*, 2004, p. 354). Les personnages qu'il dépeint dans ses poèmes « s'expriment, comme les bergers de Théocrite, dans une langue raffinée riche en néologismes et en mots rares, voire en hapax », ce qui peut expliquer l'attrait de Cicéron pour son œuvre, si nous nous rappelons sa tendance à la création lexicale. En face se trouve l'école phénicienne dont les représentants principaux sont Antipater de Sidon (vers le milieu du II^e siècle) ainsi que Méléagre (130-80/70 avant J.-C) et Philodème (110-40 avant J.-C), les deux étant originaires de Gadara.

Dans le tableau (17) suivant, nous présentons les citations appartenant à la forme de l'épigramme dans notre corpus.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GLéon1	Egregie probo fore ut, dum uagamur, ὁ πλόος ὡραῖος obrepat.	« Je suis tout à fait consentant à l'idée qu'en tirant des bordées nous verrons doucement approcher <i>la belle saison de mer</i> ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, <i>Anthol.</i> <i>Pal.</i> X, 1.
GLéon2	() inde exspecto equidem λαλαγεῦσαν illam tuam.	« () là, j'attends ta fameuse messagère du printemps ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, <i>Anthol. Pal.</i> X, 1.
GLéon3	Λαλαγεῦσα iam adest et animus ardet, neque stat quicquam, quo et qua.	« Ta messagère de printemps est arrivée maintenant, et je brûle d'impatience ; cependant rien n'est définitif, ni la destination, ni l'itinéraire ».	Épigramme. Léonidas de Tarente, <i>Anthol. Pal.</i> X, 1.

Tableau (17) Les citations grecques versifiées appartenant à la forme de l'épigramme

Notre corpus comprend trois épigrammes, toutes trois écrites par Léonidas de Tarente, et apparemment similaire : Cicéron n'en dévoile que quelques fragments dans trois lettres datées du printemps 49 (respectivement Att. IX.7.5., 13 mars 49 ; Att. IX.18.3., 28 mars 49 et Att. X.2.1., 6 avril 49). Dans deux des trois missives il est question d'une « messagère de printemps » ($\lambda\alpha\lambda\alpha\gamma\epsilon\tilde{\upsilon}\sigma\alpha\upsilon$ et $\Lambda\alpha\lambda\alpha\gamma\epsilon\tilde{\upsilon}\sigma\alpha\upsilon$), alors que dans la dernière Cicéron fait référence à « la belle saison de mer » (ὁ $\pi\lambda$ όος ὡραῖος). $\lambda\alpha\lambda\alpha\gamma\epsilon\tilde{\upsilon}\sigma\alpha\upsilon$ et $\lambda\alpha\lambda\alpha\gamma\epsilon\tilde{\upsilon}\sigma\alpha\upsilon$ sont issus du verbe $\lambda\alpha\lambda\alpha\gamma\epsilon\tilde{\upsilon}$ (« gazouiller », « murmurer » en parlant d'oiseaux) et du substantif $\lambda\alpha\gamma$ ώς, ώ (ὁ) (« sorte d'hirondelle ») – l'hirondelle étant traditionnellement connue pour être le symbole de l'arrivée du printemps, saison où les conditions de navigation sont les plus optimales (ὁ $\pi\lambda$ όος ὡραῖος). Le ton de ces trois citations – qui renvoie en réalité à une seule et même citation de Léonidas de Tarente – se veut calme et apaisé, à l'image de la mer à cette période.

Après avoir ainsi présenté et commenté les citations grecques versifiées appartenant au premier des deux genres de notre corpus, celui de la poésie, nous allons maintenant exposer les citations relevant du genre théâtral. Ce dernier se divise en deux sous-genres : tragédie et comédie.

1.2. Théâtre

Tragédie

Les tragédies grecques se caractérisent par une structure commune qui alterne parties chantées et parties parlées; celles-ci sont composées en ionien-attique, le dialecte parlé à Athènes. Le mètre utilisé pour le dialogue est le trimètre iambique, « le mètre qui, dit Aristote, est le plus 'naturel', et le plus 'dans le ton de la conversation' » (Demont et Lebeau, 1996, p. 73). Ce mètre a remplacé le tétramètre trochaïque, considéré comme « plus solennel » (*ibid.*, 1996, p. 73). Les parties chantées sont écrites en dorien, un dialecte littéraire, et dans des mètres variés. Les sujets des tragédies grecques sont issus, pour l'essentiel, de « quatre grands cycles de légendes : celui de la guerre de Troie, celui des Atrides, rois de Mycène et d'Argos, le cycle thébain (...), et la légende d'Héraclès » (*ibid.*, 1996, p. 80).

Le tragédie grecque est représenté par trois auteurs, nommés symboliquement les Tragiques : Eschyle, Sophocle et Euripide. De chacun d'eux, nous n'avons conservé que très peu de pièces : 17 tragédies d'Eschyle et d'Euripide et 7 de Sophocle, « correspondant à des choix faits à l'époque romaine et destinés à l'enseignement » (*ibid.*, 1996, p. 72). La carrière théâtrale d'Eschyle (526-456), le plus ancien des trois Tragiques, a débuté au début du V^e siècle. Demont et Lebeau (1996, p. 90) qualifient ses pièces de « remarquables par la simplicité et la linéarité de l'action : ni intrigue complexe, ni surprises ou retournement inattendus ne viennent en briser ou en obscurcir le déroulement ».

Eschyle est aussi sans doute, des trois poètes, le plus admiré du public athénien : par exemple, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, c'est lui « que le dieu du théâtre lui-même, descendu aux Enfers pour y chercher un poète capable de servir efficacement la cité, juge digne de revenir sur terre ». Sophocle (496-406) est né trente ans après Eschyle. Rival de ce dernier pendant douze ans, il est l'adversaire d'Euripide durant tout le reste de sa carrière

Le théâtre de Sophocle est marqué par plusieurs innovations, dont la plus importante serait, d'après Demont et Lebeau (1996, p. 111), « l'abandon délibéré de la trilogie liée ». Par rapport à son prédécesseur Eschyle, les pièces de Sophocle sont centrées « sur l'individu concrètement engagé dans son existence propre et saisi à l'instant critique de sa vie, sans que jamais l'existence individuelle apparaîsse comme un simple élément d'une plus vaste histoire » (*ibid.*, 1996, p. 111). Indépendamment de la volonté des dieux qui sont plus lointains dans ses pièces, c'est l'homme seul qui est maître de sa vie et de ses actions ;

celui-ci combat la fatalité avec sa seule volonté et est prêt à mourir pour rester fidèle à ses principes moraux. C'est pourquoi, selon Demont et Lebeau (1996, p. 117), « les tragédies de Sophocle donnent (...) de l'homme une image où les contraires de rejoignent : sa condition le condamne à l'ignorance et à l'impuissance, mais sa volonté et sa force morale assurent sa noblesse et sa grandeur ».

Euripide (484-406) fut la cible privilégiée des poètes comiques; sa carrière théâtrale commence en 455, soit quelques mois après la mort d'Eschyle. Son théâtre se caractérise comme « un théâtre d'idées : il abonde en réflexions, sentences, discours en forme, débats portant sur des questions morales, philosophiques ou politiques mettant en œuvre les techniques les plus subtiles de la rhétorique et de la philosophie contemporaines » (*ibid.*, 1996, p. 145). Cela peut expliquer qu'il soit, des trois Tragiques, le plus cité par Cicéron, connaissant la relation étroite que celui-ci entretient avec la rhétorique et la philosophie. À l'instar de Sophocle, le théâtre d'Euripide place également l'homme au centre de l'intrigue; cependant, « la plupart de [ses] personnages ne sont que des êtres ordinaires, sans grandeur ni noblesse en dépit de leur rang, parfois médiocres ou simplement méchants » (*ibid.*, 1996, p. 148).

Si les trois Tragiques sont cités par Cicéron, chacun l'est dans des proportions variables, que nous interpréterons à la lumière des caractéristiques de leurs pièces que nous venons de décrire. Dans le tableau (18.a.) ci-dessous, nous présentons les citations grecques versifiées issues des tragédies de ces dramaturges, auxquelles nous joignons trois fragments de source inconnue (GFragInc2, GFragEuri1 et GFragTrag).

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GEuri1	Meos bonos uiros, illis quos significas, et eam quam mihi dicis obtigisse Σπάρταν non modo numquam deseram ().	« Mes braves gens, ceux à qui tu fais allusion, et cette <i>Sparte</i> dont tu parles, cette charge particulière qui m'est échue, je ne les abandonnerai jamais () ».	Euripide, <i>Télèphe</i> : cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588.
GSoph1	() ut ait tuus amicus Sophocles, κὰν ὑπὸ στέγη πυκνῆς ἀκούειν ψακάδος εὐδούση φρενί.	« () comme le dit ton ami Sophocle: Sous un toit, et le cœur en repos, écouter / Le ruissellement de la pluie ».	Vers d'une tragédie perdue de Sophocle. Imités par Tibulle, <i>Élégies</i> , I, 1, 45-48.
GSoph2	Cn. quidem noster iam place quid cogitet nescio; φυσῷ γὰρ οὐ σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι, ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι φορβειᾶς ἄτερ.	« Que médite notre ami Gnéus ? je n'en sais absolument plus rien : Il n'a plus à jouer de la petite flûte, / Mais il souffle dans d'énormes tuyaux rustiques, / Et sans user de la sourdine ».	Vers d'une pièce perdue de Sophocle : cf. fragment 701, édition Nauck.

GEuri2	() mirabiliter enim moratus est, sicut nosti, έλικτὰ καὶ οὐδέν	« Il [Varron] est, en effet, tu ne l'ignores pas, d'un étrange caractère : esprit tortueux, et qui ».	Euripide, <i>Andromaque</i> , 448.
GEuri3	Sed nos tenemus praeceptum illud : τὰς τῶν κρατούντων	« Mais de mon côté j'observe le précepte du poète : la sottise des puissants ».	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 393.
GEsch1	Cetera fuerunt in eadem epistula grauiora quam uellem, ὀρθὰν τὰν ναῦν et ἄπαξ θανεῖν.	« Quant au reste, tu t'exprimes, dans cette même lettre, d'un ton que j'eusse souhaité moins grave : sans laisser mon navire dévier de sa course, mourir une bonne fois ».	Eschyle, <i>Prométhée</i> enchaîné, 750.
GSoph3	Sic fit : εὶ δείν'ἔλεξας Numquam enim dicam : ἔδρασας.	« Que veux-tu? c'est ce qui arrive: Si tu as mal parlé Car je ne dirai jamais: mal agi ».	Vers d'une tragédie perdue de Sophocle, <i>Ajax le</i> <i>Locrien</i> , passé en proverbe : cf. Stobée, <i>Eclogae</i> , I, 3, 48 (ed. Wachsmuth, I, p. 61, 3).
GEuri4	Σπάρταν ἔλαχες, ταύταν κόσμει.	« Le sort t'a donné Sparte, il faut t'occuper d'elle ».	Euripide, <i>Télèphe</i> : cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588.
GSoph4	Nam de raudusculo quod scribis, μήπω μέγ' εἴπης πρὶν τελευτήσαντ' ἴδης.	« Quant à ce que tu me dis de la petite dette, <i>Ne te vante pas encore, / Mais attends de voir la fin</i> ».	Sophocle, <i>Tyro</i> : cf. Stobée, <i>Florilegium</i> , 105, 21 (<i>Trag. Graec. Fragm.</i> , ed. Nauck, p. 220, n°596).
GEuri5	Τοιαῦτ' ὁ τλήμων πόλεμος ἐξεργάζεται.	« C'est donc là ton ouvrage, ô déplorable guerre! ».	Euripide, Suppliantes, 119.
GEsch2	() sed minantur tamen, in primisque Ἄρη πνέων Q. Scaeuola.	« () mais on profère des menaces, surtout Q. Scaeuola, qui est tout feu tout flamme ».	Eschyle, Agamemnon, 1235.
GEuri6	Nunc uero αἰσχρὸν σιωπᾶν.	« Mais, dans ces conditions, j'aurais honte à me taire ».	Euripide, <i>Philoctète</i> , fr. 8.
GEuri7	Sed, quoniam res eo deducta est, non quaeram, ut scribis, Ποῦ σκάφος τὸ τῶν Ἀτρειδῶν; mihi σκάφος unum erit quod a Pompeio gubernabitur.	« Mais puisqu'on en est venu là, je ne quêterai point, pour reprendre ta citation, où est le vaisseau des Atrides il n'y aura pour moi de vaisseau que celui dont Pompée tiendra le gouvernail ».	Euripide, <i>Troades</i> , 455.
GEuri8	() sescenta alia sceleramoliri, τὴν θεῶν μεγίστηνὥστ' ἔχειν τυραννίδα ;().	« () mille autres crimes, 'tout pour la tyrannie, divinité suprême'? () ».	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 506.
GEuri9	Nam, acta omnibus nuntiantibus, a te exspecto futura : 'μάντις δ' ἄριστος'.	« Ce qui est arrivé, tout le monde l'annonce ; de toi j'attends des prévisions ; celle <i>du meilleur devin</i> ».	Euripide : cf. fragment 973 Nauck.
GEuri10	Ψῦχος δὲ λεπτῷ χρωτὶ πολεμιώτατον, <i>inquit</i> <i>Euripides</i> .	« Rien de plus cruel que le froid, / à la tendresse de la chair, dit Euripide ».	Nauck, <i>Trag. Gr. fr.</i> ² , n°906, p. 652.

	T	T	1
GEuri11	Τίς δ' ἐστὶ δοῦλος τοῦ θανεῖν ἄφροντις ἄν; sed quia ingrati animi crimen horreo.	« Qui dédaigne la mort ne craint point l'esclavage, mais parce que j'ai horreur de l'ingratitude ».	Euripide: cf. Nauck, <i>Trag</i> . <i>Gr. fragm</i> . ² , p. 670.
GEuri12	« Οὐ ταὐτὸν εἶδος » : credebam esse facile ; ().	« 'Autre est l'aspect' : je croyais la chose facile ; () ».	Euripide, Ion, 585.
GEuri13	<> laudo ; si uero etiam Carfulenus, ἄνω ποταμῶν !	« Bravo pour <>; si vraiment Carfulénus en fait autant, on verra 'les fleuves remonter'! ».	Euripide, <i>Médée</i> , 410. Passé en proverbe : cf. Leutsch-Schneidewin, <i>Corp. Paroem. Graec.</i> , I, p. 47.
GEuri14	() sed « πατρίδα ἐμὴν μᾶλλον φιλῶν », omnibus meis bellum primus indixi.	« () mais 'aimant mieux ma patrie', j'ai été le premier à déclarer la guerre à tous mes proches ».	Citation probablement tirée de <i>l'Erechtheus</i> d'Euripide : cf. Nauck, p. 918.
GFragInc2	(): aduentat enim Dollabella; eum puto magistrum fore: Πολλοὶ μαθηταὶ κρείσσονες διδασκάλων.	« () Dolabella arrive ; je pense qu'il se fera mon maître : Bien des maîtres sont loin de valoir leurs élèves ».	Trimètre iambique d'origine inconnue : cf. Nauck, <i>Fragm. Trag.</i> p. 861.
GFragEuri1	Itaque ab Homeri magniloquentia confero me ad uera praecepta Εὐριπίδου: μισῶ σοφιστήν, ὅστις οὐχ αὑτῷ σοφός,	« Aussi, m'écartant du sublime homérique, je me tourne vers les justes leçons d'Euripide: Je hais le maître et la sagesse Qui n'est un sage pour lui-même; () ».	Fragment d'une pièce inconnue : cf. n°905 Nauck.
GFragTrag	() magnum enim mendum continent, etsi illi iuuvenes « ἄλλοις ἐν ἐσθλοῖς τόνδ᾽ ἀπωθοῦνται ψόγον ».	« () car elles [les Ides de mars] ont un grave défaut, bien que nos jeunes champions 'effacent ce reproche par d'autres exploits' ».	Trimètre iambique tiré d'une tragédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Graec.</i> Frg. adesp., p. 105.

Tableau (18.a.) Les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de la tragédie

Notre corpus se compose de 23 citations issues de tragédies grecques, selon la répartition présentée dans le tableau (18.b.) suivant. Nous y figurons le nombre de citations pour chacun des auteurs de notre corpus (par ordre décroissant du nombre de citations).

Auteurs	Nombre de citations
Euripide	15*
Sophocle	4
Eschyle	2
Trimètres iambiques issus de pièces inconnues	2

^{*}dont une attribution incertaine (GFragEuri1)

Tableau (18.b.) Nombre de citations par auteur pour le sous-genre de la tragédie

Les œuvres desquelles sont extraites ces citations sont assez variées. Par exemple, parmi les citations clairement identifiées d'Euripide, presque toutes appartiennent à des tragédies différentes, à l'exception de GEuri1 et GEuri4 (deux citations issues du Télèphe) ainsi que GEuri3 et GEuri8 (extraites des *Phéniciennes*). Par ailleurs, nous remarquons que Cicéron reprend un unique terme de la citation d'Euripide issue du Télèphe (GEuri1) alors qu'il mentionne le vers entier pour la citation GEuri4. Selon Aubert-Baillot (2019, p. 202), la citation GFragEuri1, issue d'une pièce inconnue d'Euripide et présente dans une lettre adressée à César (Fam. XIII.15.2., mai-juin 45), renforce la connivence culturelle entre lettrés philhéllènes en même temps qu'elle participe à la construction du versant grec de la persona de Cicéron qui se présente ici en sage pour lui-même (αὐτῷ σοφός). Par ailleurs, parmi les trois fonctions -ornement, modèle et preuve - du grec qu'identifie Gangloff (2006, p. 114-115; cf. supra, p. 96), Aubert-Baillot (2019, p. 137) attribue à la citation d'Euripide la fonction esthétique en estimant que : « le recours à des vers, notamment lorsqu'ils sont énoncés en grec et proviennent d'Homère et d'Euripide, devait procurer aux contemporains de Cicéron le plaisir le plus vif, surtout si à ce plaisir esthétique de la reconnaissance d'une connivence amicale et culturelle s'ajoutait une dimension d'érudition ludique ». Nous pouvons voir un lien entre cette interprétation et l'un des trois officia de l'orateur (cf. supra, p. 23) qui consiste justement à « procurer du plaisir » – placere – à l'auditoire ; ce qui rapproche alors davantage l'éloquence de l'épistolaire (cf. Martin et Gaillard, 2013, p. 14).

Les citations de Sophocle semblent les plus difficiles à interpréter, en partie parce que la majorité (trois citations sur les quatre) proviennent de pièces perdues ou qui nous sont parvenues sous forme de fragments. Toutefois, Aubert-Baillot (2019, p. 289) propose une analyse de la citation GSoph4 qui concerne un vers de la tragédie perdue de Sophocle, *Tyro* et que nous lisons chez Stobée (*Anthologie*, IV, 41, 21). Avant l'époque de Cicéron,

ce vers aurait été uniquement mentionné par Platon dans ses écrits mais sous forme abrégée. L'auteure pense que cette citation pourrait apporter une touche d'humour à la lettre grâce à la connaissance du sous-texte que partagent Cicéron et Atticus. Dans ce cas précis, l'humour découlerait à la fois de l'emphase du propos et du décalage entre le débat philosophique complexe de l'œuvre de Platon et sa reprise sarcastique par Cicéron, dans le contexte spécifique de sa lettre.

Les deux citations d'Eschyle, contrairement à ce que nous venons de dire de celles de Sophocle et d'Euripide qui peuvent parfois se teinter d'humour et d'ironie, semblent plus austères. Le première (GEsch1) est issue du *Prométhée enchaîné* (v. 750), la seconde (GEsch2) de *l'Agamemnon* (v. 1235). Cicéron semble inquiet et préoccupé : dans les deux citations transparaît le thème du bouleversement qui conduit au chaos : l'ombre d'Arès, dieu de la guerre, se profile dans GEsch2 (Ἄρη πνέων) alors que la mort elle-même apparaît dans GEsch1 (θανεῖν). Toutefois, nous pouvons penser, avec Adams (2003 ; cf. *supra*, tableau (2), p. 82-83) que si ces deux termes sont cités en grec, c'est précisément pour instaurer une distance entre les conséquences fâcheuses qu'ils suggèrent – le trouble et le désordre politique – et notre auteur. Et en particulier pour GEsch1 (*Q.fr.* I.2.13., entre le 25 octobre et le 10 décembre 59) qui précède de peu l'adoption de Claudius (Clodius) par la plèbe – dont nous savons qu'il fut à l'origine de l'exil de Cicéron en mars de l'années 58.

Après avoir ainsi commenté les citations issues de la tragédie grecque, nous allons maintenant nous intéresser aux citations extraites de la comédie.

Comédie

Le genre comique grec a connu deux grands moments illustrés par la « comédie ancienne » et la « comédie nouvelle ». La comédie ancienne, « à sujets politiques et alliant le chant au texte parlé, couvre tout le V^e siècle » (Demont et Lebeau, 1996, p. 158), est représentée Aristophane (445-386/385). Ménandre (342-292/291) est le représentant de la comédie nouvelle : « à intrigue familiale, où le chœur n'intervient plus, [celle-ci] naît à partir de la deuxième moitié du IV^e siècle ». Les pièces d'Aristophane ont pour sujet le régime politique, la démocratie athénienne contemporaine ; celles de Ménandre ont une portée beaucoup plus universelle, et l'intrigue est davantage privée et familiale. En particulier, le style des deux deux formes de comédie diffère singulièrement : alors que la comédie ancienne « joue sur une gamme très étendue de procédés comiques et de niveaux

de langue, (...) depuis le plus haut lyrisme jusqu'à l'obscénité (...), le style de la comédie nouvelle est, lui, beaucoup plus uniforme » (*ibid.*, 1996, p. 163). À titre d'exemple, les pièces de la comédie nouvelle ne contiennent plus de grossièretés ni de termes scatologiques, et « le pastiche ou la parodie du lyrisme et de la tragédie sont beaucoup moins appuyés ».

Par ailleurs, le théâtre d'Aristophane a un caractère polyphonique en réunissant tous les genres littéraires : il « se fait lyrique, épique, éloquente tragique, à volonté, mais toujours pour un instant, jusqu'au moment où une brusque rupture de ton transforme la polyphonie en cacophonie » (Demont et Lebeau, 1996, p. 181). Au contraire, le théâtre de Ménandre met surtout en avant l'intrigue et la vraisemblance et considère comme secondaire la mise en forme, la versification et le lyrisme. Ainsi, pour Demont et Lebeau (1996, p. 198), « l'innovation essentielle [des comédies de Ménandre] est certainement l'effacement du lyrisme et de la danse ». En outre, le mètre employé dans les cinq « parties » des pièces de la comédie nouvelle est désormais le trimètre iambique, plus enclin à créer un effet de réel : « le système des 'syzygies' [propre au théâtre d'Aristophane], alternant chants et vers parlés a disparu, car le chœur ne participe plus à l'action » (*ibid.*, 1996, p. 198-199). De plus, dans les pièces de Ménandre, les personnages sont des types identifiés par le public dès leur entrée en scène grâce à leurs masques et leurs costumes et l'amour devient le thème central de l'intrigue.

Des citations de dramaturges comiques grecs de Cicéron, nous identifions trois auteurs : Aristophane et Ménandre, ainsi que Rhinton de Tarente. Nous venons de présenter les deux premiers ; de Rhinton de Tarente nous ne savons presque rien, à part qu'il vécut entre le IVe et le IIIe siècle avant J.-C. et qu'il fut le fondateur de l'hilarodie (ou hilarotragédie), définit par le *Dictionnaire mondial des littératures* (Larousse) comme un « drame burlesque, influencé par les drames satiriques et la comédie ancienne, où les héros de la tragédie classique étaient travesties en personnages bouffons (Héraclès, Amphytrion, Iphigénie etc.) ». Rhinton de Tarente semble donc plus se rapprocher d'Aristophane que de Ménandre, notamment si nous l'associons aux scènes de travestissement des dieux dans les pièces du premier, comme lorsque Dionysos se déguise en Héraclès pour descendre aux Enfers dans les *Grenouilles*.

Nous exposons dans le tableau (19.a.) qui suit les citations grecques versifiées issues du sous-genre de la comédie.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GMén1	Σκήψεις atque ἀναβολαί; sed nescio an ταὐτόματον ἡμῶν.	« () ce ne sont que <i>prétextes</i> et ajournements. Mais peut-être le hasard mieux que nous ».	Souvenir d'un vers de Ménandre : cf. Meineke IV p. 361.
GRhin	Nam ut ait Rhinton, ut opinor, οί μὲν παρ' οὐδέν εἰσι, τοῖς δ' οὐδὲν μέλει.	« Car, comme le dit Rhinton, si je ne me trompe : Les uns sont des zéros, et les autres s'en moquent ».	- Rhinton de Tarente. - Kaibel (<i>Com. Graec. Fr.</i> , I, p. 189) et Koërte (<i>RE</i>): Phinton (inconnu) ou Philémon (poète grec de la Nouvelle Comédie). - Euripide, <i>Oeneus</i> .
GMén2	οὐδὲν γλυκύτερον ἢ πάντ' εἰδέναι.	« Rien n'est plus doux que tout connaître ».	Ménandre : cf. Kock, Com. Att. fragm., III, p. 227, n°849-850.
GAri1	O rem minime aptam meis moribus! o illud uerum ἔρδοι τις!	« Que ces fonctions conviennent mal à mon caractère! O vérité profonde du 'chacun son métier'! ».	Aristophane, <i>Guêpes</i> , 1431.
GAri2	Itaque irascatur qui uolet ; patiar. τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.	« Aussi, se fâche qui voudra, je le supporterai : car la vertu est de mon côté ».	Aristophane, <i>Acharniens</i> , 661.
GAri3	Ego autem in Italia καὶ συναποθανεῖν ().	« Pour moi, en Italie, avec lui jusqu'à la mort () ».	Locution proverbiale. Cf. par ex. Aristophane, Lysistrata, 123.
GAri4	Fulsisse mihi uidebatur τὸ καλὸν ad oculos eius et exclamasse ille uir qui esse debuit, Πρὸς ταῦθ΄ ὅ τι χρὴ καὶ παλαμάσθων / καὶ πάντ' ἐπ' ἐμοὶ τεκταινέσθων / τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.	« Il me semblait que l'honneur avait resplendi à ses yeux ; que, redevenu l'homme qu'il devait être, il s'était écrié : Ah! contre le devoir amoncelez vos forces, Contre moi vos machines : J'ai pour moi la vertu ».	Nauck, <i>Trag. graec.fr.</i> ² , p. 657. - Parodiée par Aristophane <i>Acharniens</i> , 659. - SB ²⁴⁹ (<i>Att.</i> IV. p. 337) attribue cette citation à Euripide.

_

²⁴⁹ Les initiales SB indiquent un renvoi aux commentaires de Shackleton Bailey (1965). Nous indiquons entre parenthèses la référence exacte à laquelle se reporter : titre et numéro du volume et page du commentaire de la citation grecque.

GMén3	Venit ille ad me 'καὶ μάλα κατηφής' (1); et ego 'σὺ δὲ δὴ τί σύννους?' (2) – « Rogas? » inquit, « cui iter instet, et iter ad bellum, idque cum periculosum tum etiam turpe!» – ().	« Le garçon est venu me voir, 'le visage plutôt abattu' (1); je lui dis 'Eh toi! d'où te viens donc cet air songeur?' (2) – 'Tu le demandes?' me dit-il 'alors que j'ai un voyage qui me guette, et un voyage vers la guerre, dangereux et, qui plus est, déshonorant!' – () ».	Ménandre: (1): Dyscolos (« Le Bourru ») 602 et Fab. Inc. Frg. (Koerte), 740, 13. (2): Fab. Inc. Frg. (Koerte), 722, 1 et Épitrépontes (« L'Arbitrage »), 85.
-------	---	---	--

Tableau (19.a.) Les citations grecques versifiées appartenant au sous-genre de la comédie

Notre corpus compte 8 citations extraites de comédies grecques, selon la répartition présentée dans le tableau (19.b.) suivant. Nous y figurons le nombre de citations pour chacun des auteurs de notre corpus (par ordre décroissant du nombre de citations).

Auteurs	Nombre de citations
Aristophane	4
Ménandre	3
Rhinton de Tarente	1

Tableau (19.b.) Nombre de citations par auteur pour le sous-genre de la comédie

Nous ne connaissons les trois citations de Ménandre que sous la forme de fragments et, en particulier pour la citation GMén3, l'attribution à l'une ou l'autre des comédies de Ménandre est discutée. Pour cette référence (GMén3), nous observons que se concentrent au sein d'un même énoncé latin deux citations de Ménandre, issues, *a priori*, de deux pièces différentes, ce qui illustre la variété de la pratique citationnelle de notre auteur. De la citation de Rhinton de Tarente, nous ne pouvons rien en dire, excepté peut-être que le parallélisme oi $\mu \grave{e} v / \tau o \hat{i} \zeta \delta$ et la répétition de la négation où $\delta \acute{e} v$ (où $\delta \acute{e} \iota \zeta$, où $\delta \acute{e} \iota \iota \iota$) confèrent une certaine symétrie et une certaine rigueur à la phrase. Par ailleurs, la présence du verbe $\mu \acute{e} \lambda \acute{e} \iota$ ($\mu \acute{e} \lambda \acute{o} \iota$) « se soucier de », « être préoccupé par ») nié par la négation où $\delta \acute{e} v$ pourrait suggérer que Cicéron prend ses distances avec Rome, l'année 60 (date de rédaction de cette lettre : Att. I.20.3., milieu de mai 60) étant relativement calme du point de vue politique (premier triumvirat entre Pompée, César et Crassus et promesse de consulat pour César qui est élu en juillet 60 pour l'année suivante).

L'auteur comique le plus cité par Cicéron dans notre corpus et Aristophane, avec quatre citations, chacune étant issue d'une comédie différente. Deux d'entre elles sont clairement identifiées : GAri1 (*Guêpes*) et GAri2 (*Acharniens*) ; GAri3, qui s'apparente davantage à une locution proverbiale, apparaît dans la comédie *Lysistrata* et GAri4 aurait été parodiée par Aristophane. Aubert-Baillot (2019, p. 228) livre une interprétation pertinente de la citation GAri4 autour de l'expression τὸ καλὸν (« la beauté morale ») qui précède la citation, ce qui suggère une intertextualité platonicienne : « (…) il évoque en grec le καλὸν en l'associant à une lumière éclatante, soit par contraste avec la métaphore de l'ombre, soit à travers l'infinitif *fulsisse*, ce qui pointe vers une source platonicienne ». Plus que la référence implicite à Platon, l'auteure remarque « la tonalité stoïcienne » associés à ces vers qui « sont notamment cités dans les *Pensées* de Marc Aurèle » (*ibid.*, 2019, p. 228).

Ainsi les lettres de Cicéron recèlent une incroyable variété de citations – une lettre pouvant en contenir plusieurs du même auteur (cf. Fam. XIII.15.1., à César, mai-Juin 45 : six citations d'Homère mentionnées « en série²⁵⁰ ») ou d'auteurs différents (cf. Att. VII.11.1. (19 ou 20 janvier 59) : une citation d'Euripide, Phéniciennes, v. 506 ; Att. VII.11.3. : une citation d'Homère, Iliade, IX, v. 524) – dont l'une des fonctions est de susciter le plaisir (delectare) du correspondant qui, lorsqu'il parvient à identifier la source de la citation ou à l'achever quand celle-ci est tronquée, par exemple (cf. infra, p. 236), prend conscience par là même des connaissances qu'il partage avec le destinateur (docere). Si les citations grecques versifiées sont un phénomène répandu de la Correspondance, nous devons aussi considérer le cas, plus rare, de la mention de proverbes. C'est ce que

_

nous allons voir dans la section suivante.

²⁵⁰ Ce phénomène qui consiste à mentionner des citations « en série » – plusieurs citations au sein d'une même phrase ou de plusieurs phrases consécutives – est nommé par Wenskus « triggering ». Pour plus de détails, consulter Wenskus,

1.3. Proverbes

Dans le tableau (20) suivant, nous présentons les proverbes grecs de notre corpus.

Identifiant	Séquence grecque	Traduction	Source(s)
GProv	Hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui Platonis libros solitus est diuulgare, ex quo « λόγοισιν Έρμόδωρος »	« Même Hermodore ne faisait pas cela, lui qui avait coutume de diffuser les livres de Platon – d'où l'expression 'Hermodore (trafique) des dialogues' ».	Proverbe en forme de sénaire iambique transmis par Zénobios.
			Cf. Leutsch- Schneidewin, <i>Corp.</i> <i>Paroem. Graec.</i> , I, p. 116.
GFragPoé2	() et, opinor, usquequaque, de hoc cum dicemus, sit hoc quasi καὶ τόδε Φωκυλίδου.	« () et c'est un refrain qui, je pense, devra toujours, quand nous parlerons de lui, être comme notre Ceci aussi est de Phocylide ».	Fragment d'un poète gnomique : cf. <i>Poetae</i> <i>lyr. gr.</i> , ed. Bergk, 4 ^{ème} éd., II, p. 68.
GCitProv1	Ego autem, etsi illud ψευδησιόδειον () obseruo 'μηδὲ δίκην', () tamen illius querela mouebar.	« Pour moi, qui d'ailleurs respecte religieusement le précepte d'Hésiode soi-disant () 'qu'il n'y a pas justice sans que', () je n'en suis pas moins ému de l'entendre se plaindre ».	Cf. Leutsch- Schneidewyn, Paroemiogr. Graec., II, p. 759.
GCitProv2	Nec tamen te auoco a syngrapha ; γόνυ κνήμης	Je ne veux pourtant pas te détourner du marché en cours : <i>charité bien ordonnée</i> ».	Proverbe auquel répond, à Rome : tunica propio pallio (cf. Plaute, Les trois deniers (Trinummus), 1154).

Tableau (20) Les citations grecques versifiées prenant la forme d'une locution proverbiale

Nous classons 4 séquences grecques dans le genre textuel des proverbes, toutes les quatre sont versifiées. Chacun d'eux constitue un cas particulier, que nous allons brièvement décrire, en fonction des indications que nous possédons. GProv est un proverbe en forme de sénaire iambique qui nous a été transmis par Zénobios. « Hermodore » désigne ici Hermodore de Syracuse, disciple de Platon (IVe siècle avant J.-C). Aubert-Baillot (2019, p. 126) précise qu'il s'agit d'un proverbe « au sens strict du terme », la formule grecque étant introduite par une relative (ex quo « λόγοισιν Έρμόδωρος »). GFragPoé2 serait issu de l'œuvre d'un poète gnomique, probablement parce que le Phocyclide dont il est question laisse penser à Phocyclide de Milet, auteur de maximes grec du VIe siècle avant J.-C. Dans GCitProv1 apparaît le nom grec d'Hésiode, ou plutôt du Pseudo-Hésiode (ψευδησιόδειον) auquel est associée la séquence grecque 'μηδὲ δίκην'. Enfin, si nous avons classé GCitProv2 dans la catégorie des proverbes, c'est à cause de son équivalent romain tunica propio pallio que nous trouvons dans la comédie Les trois deniers (Trinummus) de Plaute.

Toutefois, et comme la plupart des interprétations que nous avons proposées jusqu'à maintenant, il ne s'agit que d'une hypothèse parmi d'autres.

Ayant ainsi attribué un genre, un sous-genre ou encore une catégorie aux citations grecques versifiées que nous estimions classables, nous allons désormais nous intéresser au reste de nos données.

1.4. Données inclassables

Nous présentons dans le tableau (21) qui suit l'ensemble des données de notre corpus que nous n'avons pu classer. Nous n'en donnons que l'identifiant et la source, l'intégralité de la référence étant précisée dans le chapitre 2, section 3.3.

Identifiant	Source(s)	
GFragInc1	Vers d'auteur grec inconnu qui a sans doute inspiré : - Catulle, <i>Poèmes</i> , LXIV, 111 Virgile, <i>Énéide</i> , XII, 104.	
GFragTragCom1	Vers tiré d'une tragédie ou d'une comédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Com. Frg.</i> , p. 860 et Kock, <i>Com. Att. Frg.</i> , p. 612.	
GFragTragCom2	Vers tiré d'une tragédie ou d'une comédie inconnue : cf. Nauck, <i>Trag. Com. Frg.</i> , p. 860 et Kock, <i>Com. Att. Frg.</i> , p. 612.	
CDC:41	Probablement une citation (cf. Les Belles Lettres).	
GPCit1	SB (<i>Att</i> . VI. p. 224) précise que cette citation est peut-être issue de pièce de théâtre.	
GPCit2	Probablement une citation (cf. Les Belles Lettres).	
GI CIL2	SB (Att. VI. p. 307-308) ne fait aucun commentaire.	
CSRL1	CSRL Quotation: proverb/gnomic statement (intra).	
CSRL2	CSRL (1) Function of code-switch ? (intra).	
CSRL3	CSRL (2) Quotation/gnomic statement (partial) (inter).	
CSRL4	CSRL (3) GCS Literature/rhetoric/grammar (intra). Cf. Frg. 4 in Cicéron, Aratea, éd. Soubiran, Paris, CUF, 1972, p. 194 (note 5): un cas d'autocitation?	

Tableau (21) Les citations grecques (versifiées ou probablement versifiées) n'appartenant à aucun des genres (et sous-genres) mentionnés

Parmi les données inclassables de notre corpus, nous distinguons deux catégories : d'une part, les séquences grecques versifiées étant des citations – au sens où nous l'avons défini (cf. supra, p. 50) – d'autre part, les séquences grecques qui s'apparentent à des citations, mais dont la désignation comme telle reste une supposition. À la première catégorie appartiennent GFragInc1, vers qui aurait apparemment inspiré le poète élégiaque Catulle et le poète Virgile pour son épopée l'Énéide et GFragTragCom1 et GFragTragCom2 extraits d'une tragédie ou d'une comédie inconnue. À la seconde catégorie appartiennent GPCit1 et GPCit2 qui paraissent être des citations, ainsi que ce que nous avons nommés CSRL1, CSRL2, CSRL3 et CSRL4 en référence à la base de données d'Elder et Mullen. L'une de ces quatre références a particulièrement attiré notre attention : CSRL4, à laquelle Elder et Mullen attribuent la fonction GCS (Greek Cultural Sphere), et qui pourrait être un exemple d'autocitation de la part de Cicéron. En effet, Cicéron citerait ici un extrait de sa traduction des Aratea (cf. Soubiran, 1972, p. 194) : ranae enim ὑητορεύουσιν. Il s'agit certes d'une hypothèse mais qui mériterait selon nous d'être approfondie, notamment en considérant le changement de posture de Cicéron dans sa lettre qui, de narrateur, devient locuteur.

Après avoir classé les données de notre corpus en fonction du genre ou du sous-genre auxquels elles semblent le mieux correspondre, nous allons désormais nous intéresser à deux phénomènes de la *Correspondance*, remarqués lors de l'établissement de notre corpus : la récurrence de certaines citations et la traduction (ou l'adaptation) d'autres en latin

2. Deux phénomènes singuliers de la Correspondance

Deux phénomènes ont attiré notre attention lors du recueil de nos données : la récurrence de certaines citations grecques versifiées, et la traduction (ou l'adaptation) d'autres citations grecques en latin. Nous commentons ces éléments dans les deux sous-sections suivantes

2.1. Les citations récurrentes

La récurrence de certaines citations grecques versifiées semble constituer, si nous considérons nos données de façon chronologique, un divertissement plaisant et prisé par notre auteur. En effet, parfois dans un très court intervalle de temps, Cicéron se plaît à jouer avec les références, multipliant ainsi les effets d'échos et l'intertextualité.

Dans le tableau (22) ci-dessous, nous présentons notre relevé et le commentons ensuite.

Identifiant	Citations grecques récurrentes et leur	Référence de la lettre et forme d'apparition de
	source	la citation
GRHom1	αἰδέομαι Τρῶας Homère, <i>Iliade</i> , VI, 442	Att. II.5.1. (Antium, 1 ^{re} moitié d'avril 59): αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρφάδας ἐλκεσιπέπλους Att. VI.1.4. (Athènes, 16 octobre 50): Aliter sensero; αἰδέομαι non Pompeium modo sed Τρῶας καὶ Τρφάδας Att. VII.12.3. (Domaine de Formies, 22 janvier 49): Αἰδέομαι Τρῶας Att. VIII.16.2. (Domaine de Formies, 4 mars 49): αἰδέομαι Τρῶας Att. XIII.13-14, 1-2 début (Domaine d'Arpinum, 25 juin 45): αἰδέομαι Τρῶας Att. XIII.24-25.1 début (Domaine de Tusculum, 11 juillet 45): αἰδέομαι Τρῶας
GRHomÉpi	βοῶπις et dérivés (épithète homérique)	Att. II.9.1. (Antium, 15 ou 17 avril 59) : βοῶπις Att. II.12.2. (Les Trois Tavernes, 19 avril 59) : βοώπιδος Att. II.14.1. (Formies, entre le 24 et le 29 avril 59) : βοώπιδος Att. II.22.5. (Rome, après le 25 juillet 59) : βοῶπιν
GREuri1	Σπάρταν Euripide, $T\acute{e}l\acute{e}phe$: cf. Nauck, $Trag$. $Graec. Fr^2$., p. 588	Att. I.20.3. (Rome, milieu de mai 60) : ΣπάρτανAtt. IV.6.2. (Antium, juin 56) : Σπάρταν ἔλαχες,ταύταν κόσμει
GRHom2	Πουλυδάμας Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 100	Att. II.5.1. (Antium, 1 ^{re} moitié d'avril 59): Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει Att. VII.1.4. (Athènes, 16 octobre 50): Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην καταθήσει
GRHom3	σύν τε δύ' ἐρχομένω Homère, <i>Iliade</i> , X, 224	Att. IX.6.6. (Domaine de Formies, 12 mars 49): σύν τε δύ ἐρχομένω Fam. IX.7.1. (à M. Térentius Varon, Rome, 2e quinzaine de mai 46): σύν τε δύ ἐρχομένω
GRLéon	ό πλόος ώραῖος · καὶ γὰρ λαλαγεῦσα χελιδὼν ἤδη μέμβλωκεν, χὼ χαριεὶς Ζέφυρος Souvenir d'une épigramme de Léonidas de Tarente : cf. Anthol. Pal. X, 1 Τεχτε complet : ὁ πλόος ώραῖος · καὶ γὰρ λαλαγεῦσα χελιδὼν ἤδη μέμβλωκεν, χὼ χαριεὶς Ζέφυρος (cf. SB Att. IV. P. 394).	Att. IX.7.5. (Domaine de Formies, 13 mars 49) : ὁ πλόος ὡραῖος Att. IX.18.3. (Domaine de Formies, 28 mars 49) : λαλαγεῦσαν Att. X.2.1. (Domaine de l'Arcanum, 6 avril 49) : Λαλαγεῦσα

GRHom4	304 μὴ μὰν ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, 305 ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 304-305	Att. X.1.1. (Domaine de Latérium, 3 avril 49): «μὴ μάν» inquit ille «ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς <ἀπόλοιο>, ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι» Fam. XIII.15.2. (à C. Julius Caesar, Domaine de Tusculum, mai-juin 45): μὴ μὰν ἀσπουδεί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, / ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι
GRPind	ἢ σκολιαῖς ἀπάταις Pindare, Frg. 213 Schroeder Texte complet: πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον / ἢ σκολιαῖς ἀπάταις ἀναβαίνει / ἐπιχθόνιον γένος ἀνδρῶν, / δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν	Att. XIII.38.2. (Domaine de Tusculum, 15 août 45): ἢ σκολιαῖς ἀπάταις Att. XIII.39.2. (Domaine de Tusculum, 16 août 45): σκολιὰ Att. XIII.41.1. (Domaine de Tusculum, 18 août 45): σκολιαῖς ἀπάταις
GRTragCom	ή δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται νῦν, θεοπρόπε Vers tiré d'une tragédie : cf. Nauck, <i>Trag. Com. Frg.</i> , p. 860 ou d'une comédie : cf. Kock, <i>Com. Att. Frg.</i> , p. 612 inconnue	Αττ. ΧV.11.3. (Antium ou Astura, 6 juin 44) : ἡ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται νῦν, θεοπρόπε Αττ. ΧVI.6.2. (Vibo, 25 juillet 44) : ἡ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται
GRHom5	δολιχὸν πλόον Homère, <i>Odyssée</i> , III, 169	Att. XVI.6.1. (Vibo, 25 juillet 44) : δολιχὸν πλόον όρμαίνοντες Att. XVI.13.1. (Arpinum, 10 novembre 44) : δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντα
GRHom6	Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι Homère, <i>Iliade</i> , VII, 93	Att. VI.1.23. (Laodicée, 20 ou 21 février 50): Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ΄ ὑποδέχθαι Att. XVI.11.6. (Domaine de Pouzzoles, 5 novembre 44): Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ΄ ὑποδέχθαι
GRHom7	νέκυια (titre du chant XI de <i>l'Odyssée</i>)	Att. IX.10.7. (Domaine de Formies, 18 mars 49) : νέκυιαν Att. IX.18.2. (Domaine de Formies, 29 mars 49) : νέκυια

Tableau (22) Citations grecques versifiées récurrentes de la Correspondance

Notre corpus comprend donc 12 citations récurrentes qui apparaissent au minimum dans deux lettres, au maximum dans six. Parmi les sources, Homère est sans surprise l'auteur le plus cités, avec 8 citations sur un total de 12, soit 66.67% de l'ensemble des données. Hormis l'épithète homérique βοῶπις qui apparaît dans quatre lettres rédigées dans un laps de temps très court (les trois premières datent toutes trois du mois d'avril 59), nous remarquons une insistance particulière sur un vers particulier de *l'Iliade*: αἰδέομαι

Τρῶας... que Cicéron emploie dans six lettres, séparées par un intervalle de temps plus long. Autre fait notable que nous surlignons en jaune dans le tableau ci-dessus : la présence concomitante de deux citations homériques (*Iliade*, VI, 442 et *Iliade* XXII, 100) dans les mêmes lettres : Att. II.5.1. et Att. VI.1.4. De même, nous interpréterons ce phénomène dans la partie 3 dédiée à l'analyse des données. Enfin, nous voulons insister sur la présence, dans trois lettres (Att. IX.7.5.; IX.18.3. et X.2.1.), d'une épigramme de Léonidas de Tarente, à chaque fois mentionnée sous forme tronquée. Or, nous savons (Prioux, 2017) que Léonidas de Tarente a composé un éloge d'Aratos, ce qui suggère qu'il a lu au moins les *Phénomènes*, œuvre dont Cicéron a proposé une traduction datée de 60 avant J.-C²⁵¹. Aussi pouvons-nous faire l'hypothèse, outre le fait que le genre de l'épigramme était très prisé²⁵² par les auteurs de cette époque, que Cicéron a rencontré Léonidas de Tarente qu'il cite dans trois lettres datées de 49 avant J.-C. alors qu'il travaillait sur sa traduction d'Aratos, plus de dix ans auparavant. Par ailleurs, considérant que les épigrammes de Léonidas de Tarente traitent de sujets légers tels que la vie des petites gens et leurs professions, nous pouvons facilement imaginer que la tonalité de ces œuvres convenait parfaitement au propos badin et enjoué de notre épistolier.

2.2. Les citations traduites en latin

Un autre fait notable, en particulier si nous confrontons nos données aux nombreuses citations latines versifiées de la *Correspondance*, est la traduction – ou l'adaptation – de certaines citations grecques versifiées en latin. Dans le tableau (23) ci-dessous, nous signalons trois cas appartenant à notre corpus, que nous ne commenterons pas ici en détail mais qui pourraient faire l'objet d'une étude plus approfondie sur les stratégies de traduction (et d'adaptation) du grec en latin de notre auteur.

_

²⁵¹ Cf. *Att.* II.1.11. où Cicéron indique à Atticus qu'il a achevé la dernière partie de sa traduction d'Aratos qu'il recevra sous peu.

²⁵² « dès la fin du II° siècle s'était généralisée à Rome la pratique d'un genre que les Alexandrins avaient particulièrement illustré, celui de l'épigramme. (...) d'autres écrivains, vers le même temps, s'essayèrent dans le genre épigrammatique (entendu dans le sens alexandrin), et parmi eux, Cicéron », Grimal (2004, p. 61).

Référence et source	Citation en grec	Référence et source	Citation en latin
Q.fr. III.4.6.	() sed minantur tamen,	Att. XV.11.1.	() hoc loco fortibus sane
Eschyle, Agamemnon,	in primisque Ἄρη πνέων	Réminiscence d'Eschyle,	oculis Cassius – Martem
1235	Q. Scaeuola.	Agamemnon, 1235.	spirare diceres – se in
			Siciliam non irutum ().
Fam. IX.7.2. (à M.	(): aduentat enim	Fam. IX.16.7. (à L.	Hirtium ego et
Térentius)	Dollabella ; eum puto	Papirius Petus)	Dolabellam dicendi
Trimètre iambique	magistrum fore :	Pas d'information sur la	discipulos habeo, cenandi
d'origine inconnue :	Πολλοὶ μαθηταὶ	source: cf. SB (Fam. II.	magistros ; ().
cf. Nauck, Fragm.	κρείσσονες διδασκάλων.	p. 337)	
<i>Trag.</i> p. 861			
Fam. XIII.15.2. (à C.	Itaque ab Homeri	Fam. VII.6.2. (à	() et, quoniam Medeam
Julius Caesar)	magniloquentia confero	Trébatius)	coepi agere, illud semper
Fragment d'une pièce	me ad uera praecepta	Vers empruntés à la	memento:
inconnue: cf. Nauck	Εὐριπίδου :	Médée d'Ennius : cf.	Qui ipse sibi sapiens
n°905	μισῶ σοφιστήν, ὄστις	Ribbeck, Trag. Rom.	prodesse non quit,
	οὐχ αὑτῷ σοφός,	fragm., 2 ^{ème} éd., p. 46	nequiquam sapit.

Tableau (23) Citations grecques traduites en latin dans la Correspondance

Les 3 citations grecques versifiées de notre corpus sont traduites en latin par Cicéron : d'après les indications dont nous disposons, deux d'entre elles sont traduites littéralement en latin (en caractères gras dans le tableau ci-dessus). La dernière (Πολλοὶ μαθηταὶ κρείσσονες διδασκάλων: en grec Fam. IX.7.2.; en latin Fam. IX.16.7.) suggère seulement la même idée : la relation de maître à élève et le topos bien connu qui consiste, pour l'élève, à dépasser son maître. Toutefois, la citation grecque semble plus sérieuse (peutêtre à cause de l'auctorialité du genre, si elle est issue d'une tragédie comme semblent l'indiquer nos sources), par opposition à la citation latine à la tonalité légère et plaisante (en associant « l'art de bien dire » (dicendi) à « l'art de bien dîner » (cenandi), la situation devient presque burlesque). Pour ce qui est des correspondants à qui sont adressées ces citations, les trois ensembles de lettres – Ad Atticum, Ad Familiares et Ad Quintum fratrem - sont concernés, sans qu'il soit possible de discriminer un ensemble par rapport à un autre. Concernant les sources d'où sont issues ces citations, nous remarquons une préférence pour le genre théatrâl : Eschyle pour le grec, Ennius pour le latin (lorque les sources sont identifiées). Il serait alors pertinent de considérer l'implication du genre dans la stratégie de traduction et/ou d'adaptation de notre auteur, si nous faisons l'hypothèse que

les maximes tragiques grecques sont peut-être plus susceptibles d'avoir un équivalent latin²⁵³.

Pour déterminer précisément l'implication du genre sur la construction de *l'ethos* épistolaire de Cicéron, nous allons approfondir deux cas particuliers 1 : les citations grecques versifiées issues des œuvres d'Homère et d'Euripide, les deux auteurs les plus cités par Cicéron (cf. *supra*, tableau (11), p. 170).

3. Genre littéraire et ethos épistolaire

Dans les deux sous-sections qui suivent, nous allons d'abord comparer nos résultats avec ceux de Elder et Mullen (2019) pour en proposer une interprétation (section 3.1.). Puis, nous nous focaliserons ensuite en particulier sur les citations homériques, en recherchant, pour chacune d'entre elles, quel est le locuteur dans l'œuvre d'Homère et ce que cela suggère de *l'ethos* épistolaire de notre auteur.

3.1. Les citations d'Homère et d'Euripide

Le tableau (24) ci-après illustre la comparaison de nos résultats avec ceux de Elder et Mullen, concernant le nombre de citations d'Homère et d'Euripide pour chacun des trois ensembles de lettres successifs – *Ad Atticum*, *Ad Familiares* et *Ad Quintum fratrem*.

	Nombre de citations	Nos résultats	Elder et Mullen (2019)
	Ad Atticum	46 (27.14%)	50 (78.13%)
Hamàra	Ad Familiares	7 (11.86%)	8 (12.5%)
Homère	Ad Quintum fratrem	6 (10.17%)	6 (9.38%)
Γ	Total	59	64
	Ad Atticum	12 (80%)	12 (75%)
Euminida	Ad Familiares	2 (13.33%)	3 (18.75%)
Euripide	Ad Quintum fratrem	1 (6.67%)	1 (6.25%)
	Total	15	16

Tableau (24) Comparaison du nombre de citations d'Homère et d'Euripide entre notre corpus et celui de Elder et Mullen (2019)

Nous obtenons sensiblement les mêmes résultats que Elder et Mullen (2019), l'écart le plus important que nous observons concernant les citations d'Homère dans les lettres à Atticus : nous en comptons 46 (27.14%) alors que Elder et Mullen en recensent 50 (78.13%).

_

²⁵³ Concernant le traitement des maximes tragiques par Cicéron, consulter Ledentu (2011, p. 277-293).

Comme interprétation de la récurrence de ces deux auteurs dans notre corpus, nous suivons Elder et Mullen (2019, p. 94) quand ils précisent que « the large number of authors cited in this list [cf. table (16) p. 95 à 97] may not be surprising given what we have said about the erudite world of elite Roman code-switchers who can pepper their Latin constant literary references ». En particulier, et comme nous l'avons vu au chapitre 3 (cf. *supra*, p. 106), Homère et Euripide font partie du fond commun des références littéraires des Romains, les deux poètes étant pris comme *exemplum* aussi bien pour leur style qu'il s'agit d'imiter que pour le message que délivrent leurs œuvres. Mais Aubert-Baillot (2019, p. 293) précise encore que de telles références peuvent avoir une dimension comique, si elles sont interprétées par le prisme de l'intertextualité platonicienne. C'est le cas pour GHomI35 où l'humour est favorisé par l'intertextualité homérique et sa réception platonicienne : par « glissement, grâce à la superposition d'un sous-texte homérique et d'une réminiscence platonicienne, Varron se voit comparé non seulement à un guerrier redoutable, Achille, mais à des dieux terribles et courroucés, dans une exagération non exempte d'humour ».

L'effet plaisant produit par cette citation peut rappeler ce que Guérin (2011) (cf. *supra*, p. 42) précisait à propos de la *cauillatio* et de la *dicacitas* de l'orateur (cf. Cicéron, *De oratore*, II, 257-258). En effet, Cicéron semble user ici de la même technique pour susciter le rire de son correspondant que l'orateur *facetus* emploie pour son public : par le remploi d'une citation qui relève davantage de la *dicacitas* – c'est-à-dire du trait d'esprit – que de la *cauillatio* – ou plaisanterie continue – il fait preuve *d'ingenium*. À propos des citations d'Homère, il semblerait d'ailleurs que Cicéron en fasse un usage très varié, si ici c'est Varron qui endosse le rôle d'Achille, dans de nombreux cas c'est notre auteur lui-même qui se pense en nouvel héros homérique.

3.2. Cicéron : un héros homérique aux multiples facettes ?

Il nous a semblé pertinent et significatif, au regard de la quantité importante de citations homériques de notre corpus (44 citations (52.38%) de l'ensemble du nombre de citations, soit 84; l'ensemble de lettre *Ad Atticum* en comptabilisant le plus avec 37 citations (53.62%) de l'ensemble soit 69; cf. *supra*, tableaux (8.a) et (8.b.), p. 154-155), de nous focaliser uniquement sur ces citations pour comprendre dans quelle mesure le genre de l'épopée représenté par Homère participe de la construction de *l'ethos* épistolaire de Cicéron. De fait, nous avons comptabilisé dans le tableau (25) ci-dessous le nombre d'occurrences des différents personnages homériques de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* qui sont

repris par Cicéron et, si nous avons également inclus Homère dans ce recensement, c'est à titre de narrateur et non d'auteur.

	Héros homériques (nombre d'occurrences)	Total du nombre d'occurrences
	Achille:	
	- à Hector (1)	3
	- à sa mère Thétis (2)	
	Hector:	
	- à Polydamas (2)	
	- à son épouse, Andromaque (6)	12
	 - à son cœur « magnanime » (μεγαλήτορα θυμόν) (2) - seul, à lui-même (2) 	
	Glaucos, le fils d'Hippoloque à Diomède, le fils de Tydée (3)	3
	Nestor à Patrocle (pour convaincre Achille de prendre part au combat) (2)	2
	Patrocle à Nestor (1)	1
	Agamemnon : - à Ménélas (2)	
	- à Nestor (1)	5
*1. 1	- à Achille (1)	
Iliade	- aux hérauts Talthybios et Eurybate à Achille (1)	
	Diomède à Nestor (2)	2
	Ulysse:	
	- aux Achéens (1)	2
	- à Achille (1)	
	Phénix à Achille (1)	1
	Dieux et déesses	Total du nombre
		d'occurrences
	Hermès (sous l'aspect d'un jeune prince qui prétend avoir pour	1
	père Polyctor et être l'écuyer d'Achille) à Priam (1)	1
	Héré à Athéné (1)	1
	Achille à sa mère Thétis puis Thétis à son fils Achille : cas	1
	particulier, cf. GHomI24 (1)	1
	Zeus à Aphrodite (1)	1
	Poséidon à Héré (1)	1

	Héros et monstres homériques (nombre d'occurrences)	Total du nombre d'occurrences
	Ulysse: - à Alcinoos (à propos de son séjour chez Calypso et Circé) (3) - à Arété (à propos de son séjour chez Calypso) (1) - à ses troupes (1) - à sa nourrice Euryclée (1) - à lui-même, de retour à Ithaque (« τέτλαθι () κραδίη ») pour se donner du courage (1) - aux âmes (épisode de la <i>nekuia</i>) (1)	8
Odyssée	Polyphème le Cyclope à Ulysse (1)	1
	Ulysse à Polyphème puis Polyphème à Poséidon : cas particulier, cf. GHomO15 (1)	1
	Télémaque à Mentor/Athéna (1)	1
	Nestor à Télémaque (évoquant ses souvenirs de la guerre de Troie) (2)	2
	Dieux et déesses	Total du nombre d'occurrences
	Athéna/Mentor à Télémaque (2)	2
	Homère (narrateur)	10

Tableau (25) Les différents locuteurs homériques mentionnés par Cicéron dans la Correspondance

Cicéron reprend donc à son compte les paroles d'une grande variété de personnages, à la fois héros, dieux et déesses, ou monstres, et cela aussi bien pour *l'Iliade* que pour *l'Odyssée*. Les graphiques (3.a.) et (3.b.) suivants illustrent les héros homériques les plus cités dans les deux épopées.



Graphique (3.a.) Les trois héros homériques de *l'Iliade* les plus fréquemment cités par Cicéron dans ses lettres



Graphique (3.b.) Les deux héros homériques de *l'Odyssée* les plus fréquemment cités par Cicéron dans ses lettres

Nous comptons une seule occurrence pour chaque dieu et déesse mentionnés par Cicéron dans *l'Iliade*, alors que pour *l'Odyssée*, Athéna, sous les traits de Mentor, s'adresse par deux fois à Télémaque.

Enfin, Cicéron fait allusion à Homère en tant que narrateur à 10 reprises, ce qui constitue le nombre d'occurrences le plus élévé du corpus.

Sur l'identification de Cicéron aussi bien à Achille (un Grec, jouant le rôle du vainqueur) qu'à Hector (un Troyen, représentant la figure du vaincu) qui peut paraître suprenante, Cuny-le-Callet (2016, note de bas de page 4) fait remarquer : « on ne s'étonnera pas de voir Cicéron s'identifier à des héros de l'un et l'autre camp. (...) Si l'enlèvement d'Hélène constitue une indéniable offense à Ménélas, la mobilisation de confédérée grecque est souvent présentée comme illégitime disproportionnée²⁵⁴ ». En réalité, autant Achille que Hector ressortent glorieux du combat : si nous considérons aujourd'hui le second comme un vaincu et le premier comme un vainqueur, c'est seulement parce que nous n'avons pas la même conception de la gloire que les Grecs. Dans une note critique sur l'ouvrage de Gregory Nagy, The Best of the Achaeans, Loraux (1981, p. 88) explique ainsi que la plupart des personnages mis en scène par Homère sont en quête de la « gloire impérissable » et du « deuil qu'on n'oublie pas » (kléos aphthiton et penthos alaston). En citant aussi bien les deux héros, Cicéron

défendre ses intérêts devant Troie ».

²⁵⁴ Pour l'illustrer, Cuny-le-Callet (2016, note de bas de page 4) prend comme exemples : *Iliade*, I, 152-160 « où Achille dit qu'il n'a personnellement aucun grief à l'égard des Troyens, et qu'il n'a suivi Ménélas et Agamemnon que pour satisfaire leur désir de vengeance » et Euripide, *Andromaque*, 605-618 « où Pélée, le père d'Achille, reproche à Ménélas d'avoir égoïstement obligé les anciens prétendants d'Hélène à venir

espérait donc induire cette réminiscence homérique chez son correspondant, lui qui recherchait la gloire de son vivant et qui souhaitait sans doute passer à la postérité.

Deux autres faits issus de nos données ont retenu notre attention (cf. les deux cas particuliers en caratères gras dans le tableau (24) ci-dessus). Tout d'abord, dans *l'Iliade* (cf. GHomI24), nous remarquons que Cicéron fait parler successivement deux personnages au sein d'un même énoncé, ou plutôt un héros, Achille, qui s'adresse à sa mère, la déesse Thétis:

```
(GHomI24):

Ego igitur, si quidem apud Homerum, cui et mater et dea dixisset:

Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ ¨Εκτορα πότμος ἔτοιμος, [Thétis]

matri ipse respondit:

Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ οὐκ ἄρ ᾽ ἔμελλον ἑταίρφ /

κτεινομένω ἐπαμῦναι. [Achille]
```

Cet exemple est un fait remarquable de notre corpus ; en effet, la plupart du temps Cicéron ne cite qu'une réplique d'un héros ou d'un dieu (déesse) sans le mettre scène dans un dialogue. Or, ici il reconstitue un dialogue *in utraque lingua* puisque les verbes introducteurs de parole sont en latin (*dixisset*; *respondit*) alors que les paroles rapportées sont en grec. De plus, Cicéron semble véritablement s'identifier à Achille comme le laissent penser le pronom personnel de la première personne du singulier *ego* (« moi ») et la tournure *si quidem* (« si vraiment ») : en prenant la parole au nom d'Achille, Cicéron adopte le caractère et la posture du héros homérique. Remarquons par ailleurs que le héros Achéen n'est pas nommé mais seulement suggéré : par la mention d'Homère (*apud Homerum*) d'abord, puis par celle d'une femme à la fois mère et déesse (*mater et dea*), enfin par le nom propre Hector (Ἔκτορα) et l'expression ἑταίρφ ἐπαμῦναι (cet « ami » qu'il aurait voulu « secourir » désigne Patrocle). Les indices sont suffisamment explicites pour désigner Achille.

Cicéron se pense donc comme Achille : en transposant la guerre de Troie à son époque, il se dit prêt à mourir pour son ami et pour ses idées, à l'instar du héros grec. Cette interprétation est d'autant plus cohérente si nous prenons en compte le contexte de la lettre comme le précise Cuny-le-Callet (2016) : « Il [Cicéron] se dit prêt à mourir pour Pompée et la République, reprenant à son compte les vers de *l'Iliade* où Achille déclare à sa mère Thétis qu'il est prêt à mourir pour venger Patrocle ». Avec cette citation en forme de dialogue Cicéron dramatise la situation à laquelle il est confronté, et confère par là même une dimension pathétique à sa lettre. Dans cet exemple, tout se passe donc comme si

Cicéron était Achille et Pompée Patrocle : de nouveau semble poindre le thème du *kléos aphthiton* et *penthos alaston* qui caractérise les deux héros grecs. Loraux (1981, p. 88) l'explique ainsi : « voici distribuées entre Patrocle et Achille les deux faces de la figure héroïque : deuil [*penthos*] pour l'ami mort à la place de l'ami, *kléos* pour le héros épique qui, de sa douleur [*akhos*], tirera la force de gagner la gloire impérissable [*kléos aphthiton*] ».

Une autre citation est remarquable dans notre corpus, issue de *l'Odyssée* : GHomO15. (GHomO15) :

itaque Homerus non Aiacem nec Achillem, sed Ulixem appelauit πτολιπόρθιον.

Il s'agit d'un extrait du chant IX (v. 504 et v. 530) qui nous semble pertinent pour la polyphonie – définie comme « la présence de plusieurs instances énonçantes à l'intérieur de l'énonciation » (cf. Carel, 2011) – qu'il induit. En effet, le terme πτολιπόρθιον renvoie à « deux instances énonçantes » dans *l'Odyssée* : au vers 504²⁵⁵, il s'agit d'Ulysse qui se nomme au Cyclope; au vers 530²⁵⁶, il s'agit du Cyclope qui reprend le qualificatif que Ulysse a utilisé pour se désigner – π τολι π όρθιον – en suppliant son père Poséidon de le venger. Si donc la polyphonie est constitutive de l'épopée elle-même, elle se renforce encore lorsque les mots d'Ulysse, puis du Cyclope sont repris par Cicéron qui ne fait pas que citer Ulysse (*Ulixem*) mais deux autres héros, Ajax (*Aiacem*) et Achille (*Achillem*). Remarquons par ailleurs que ces trois noms propres sont mentionnés en latin, peut-être pour focaliser l'attention du lecteur sur le terme grec, à moins que ce soit une preuve que Cicéron fait sien le destin des héros homériques en les intégrant à sa langue. En somme, ce qui nous paraît intéressant de percevoir ici – grâce à la polyphonie – c'est que nous ne pouvons pas savoir à quelles paroles Cicéron fait référence : celles d'Ulysse lui-même ? celles d'Ulysse reprises par le Cyclope? En fonction de l'une ou l'autre possibilité, l'hypothèse d'interprétation changerait : Ulysse représente le sage rusé, Polyphème le monstre sans pitié. Or, il faut supposer que le correspondant – en l'occurrence L. Munatius Plancus (cf. Fam. X.13.2., vers le 11 mai 43) – a également pu se poser la question, mais

²⁵⁵ (*Odyssée*, IX, v. 503-505 : Ulysse au Cyclope Polyphème) :

[«] Κύκλωψ, αἴ κέν τίς σε καταθνητῶν ἀνθρώπων

όφθαλμοῦ εἴρηται ἀεικελίην ἀλαωτύν,

φάσθαι Όδυσσῆα πτολιπόρθιον έξαλαὧσαι

υίὸν Λαέρτεω, Ἰθάκη ἔνι οἰκί᾽ ἔχοντα ».

²⁵⁶ (*Odyssée*, IX, v. 528-531 : le Cyclope Polyphème implore son père Poséidon) :

[«] κλῦθι, Ποσείδαον γαιήοχε κυανοχαῖτα,

εί έτεόν γε σός είμι, πατήρ δ' έμὸς εὕχεαι εἶναι,

δὸς μὴ Ὀδυσσῆα πτολιπόρθιον οἴκαδ' ἱκέσθαι

υίον Λαέρτεω, Ἰθάκη ἔνι οἰκί' ἔχοντα. (...) ».

en pouvant toutefois y répondre puisqu'il possédait une donnée que nous n'avons pas : la connaissance de l'homme qu'il côtoyait fréquemment à Rome.

Dans ce chapitre, nous avons proposé un classement de nos données en fonction du genre (ou du sous-genre) littéraire. Nous avons déterminé deux genres : poésie et théâtre que nous avons divisés en sous-genres : épopée, poésie lyrique (élégiaque) et comique, et épigramme pour le genre poétique ; tragédie et comédie pour le genre théâtral. À ces deux genres, nous avons joint la catégorie des proverbes ainsi que celle des cas inclassables. Nous avons ensuite élargi notre champ d'étude en proposant un classement de nos données en fonction de leur récurrence et de leur traduction (ou adaptation) en latin. Enfin, pour affiner notre classement en fonction du genre littéraire, nous avons détaillé les deux cas les plus fréquents dans notre corpus : les citations grecques versifiées extraites des œuvres d'Homère et d'Euripide. Pour ce faire, nous avons d'abord comparé nos résultats avec ceux de Elder et Mullen (2019) pour constater qu'ils sont sensiblement similaires; puis, nous focalisant uniquement sur les citations d'Homère, nous avons proposé une interprétation à la pluralité des rôles homériques incarnés par notre auteur. De ce premier classement, nous retenons que Cicéron construit son ethos comme celui d'une personne cultivée ; c'est un grand admirateur des auteurs grecs, et en particulier deux d'entre eux : Homère et Euripide. Philhellène comme son ami Atticus, ce sont dans les lettres qui lui sont adressées que nous trouvons le plus de citations de poètes et dramaturges grecs. Ce fait demande toutefois à être nuancé, si nous considérons par exemple la lettre Fam. XIII.15.1. (mai-Juin 45) adressée à César qui ne contient pas moins de 6 citations homériques. L'étude des seules lettres à Atticus ne suffit donc pas à caractériser *l'ethos* épistolaire de notre auteur, même si elle y contribue fortement en permettant d'en dégager des traits saillants. De fait, nous proposons dans le chapitre suivant de classer nos données en fonction de la littéralité, en nous intéressant plus particulièrement aux relations entretenues entre Cicéron et le destinataire de la lettre.

Chapitre 6. Classement des données en fonction de la littéralité et implications pour *l'ethos* épistolaire de Cicéron

Dans ce chapitre, nous procèderons de la même façon que dans le chapitre précédent : nous exposerons tout d'abord le classement de nos données en fonction de la littéralité de la citation grecque versifiée étudiée, sous forme de tableaux que nous commenterons quantitativement. Nous interpréterons ensuite nos résultats en essayant de déterminer des constantes dans la façon de citer de Cicéron ; autrement dit, nous verrons dans quelle mesure le respect de la littéralité d'une citation grecque donnée par Cicéron nous renseigne sur la relation qu'il entretient avec son correspondant et par là même sur la construction de son *ethos* épistolaire.

1. Présentation quantitative des données

Nous présentons dans les quatre tableaux suivants le classement de nos données en fonction de leur littéralité. Trois cas de figure doivent être envisagés: les citations versifiées grecques littérales, tronquées et modifiées. Nous regroupons dans le dernier de ces tableaux (tableau (29)) les données que nous estimons inclassables, soit qu'il s'agisse d'une citation comprenant une seule lexie – auquel cas sa littéralité ne peut être vérifiée – soit qu'il s'agisse d'un fragment, soit encore que l'attribution de la citation soit incertaine. Par ailleurs, nous précisons que ce classement ne prend pas en compte les citations des tableaux (12) et (13) présentés dans la partie 2 ci-dessus et qui concernent les citations grecques versifiées et probablement versifiées dont la source est inconnue. En effet, pour ces deux cas, la littéralité de la citation ne peut être étudiée, puisque nous ne connaissons pas la source de l'œuvre d'où est extraite la citation dans le premier cas, et que nous n'avons pas identifié avec certitude la séquence grecque comme une citation dans le second cas.

1.1. Citations grecques versifiées littérales

Nous présentons dans le tableau (26) ci-dessous les citations grecques littérales de notre corpus. Pour établir leur littéralité, nous nous sommes appuyée sur les deux éditions de référence. Chaque fois que les précisions données par celles-ci se sont avérées incomplètes, nous avons consulté l'œuvre d'où est issue la citation afin de juger par nous-même de la littéralité de ladite citation. Par ailleurs, nous adoptons le code couleur suivant : nous affichons en vert les citations issues des *Ad Familiares*, en bleu les citations des lettres adressées à Quintus, enfin nous laissons en blanc les citations des lettres à Atticus.

Identifiant	64	T 1
et correspondant	Séquence grecque	Traduction
GHomI4 Atticus	() non opinor esse dubitandum quin semper nobis uideatur εἶς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.	« () aussi ne saurais-je hésiter à toujours penser que Le meilleur augure, le seul / Est de lutter pour son pays ».
GHomI5 Atticus	() sed hoc tempore et his mittentibus αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρῳάδας ἐλκεσιπέπλους.	« Mais étant donné les circonstances, et la personnalité de ceux qui m'y enverraient, je crains d'être blâmé / Par les Troyens et les Troyennes aux longs voiles ».
GHomI6 Atticus	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει.	« Polydamas, tout le premier, / Me couvrira d'opprobre ».
GHomI7 Atticus	() et, quod est proprium artis huius, ἐπαγγέλλομαι ἄνδρ' ἀπαμύνεσθαι ὅτε τις πρότερος χαλεπήνη.	« et – c'est proprement la manière des sophistes – je fais savoir Que je me défendrai contre tout agresseur ».
GHomO1 Atticus	Τρηχεῖ', ἀλλ' ἀγαθὴ κουροτρόφος, οὕτ' ἄρ' ἔγωγε / ἦς γαίης δύναμαι γλυκερώτερον ἄλλο ἰδέσθαι.	« Âpre terre, mais qui nourrit de rudes hommes, / Et je n'en connais pas de plus douce à mon cœur ».
GHomO4 Atticus	Quid quaeris ? equidem dolui ; ό δὲ οὐκ ἐμπάζετο μύθων.	« Que veux-tu ? quant à moi, leurs plaintes m'ont touché ; Mais lui ne se souciait pas de leurs paroles ».
GHomI15 Atticus	() in quibus omnibus est : Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι.	« À tous s'applique le vers : Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».
GHomI17 Atticus	Aliter sensero; αἰδέομαι non Pompeium modo sed Τρῶας καὶ Τρφάδας.	« En sens inverse ? <i>Quelle honte</i> , non devant Pompée seulement, mais devant <i>Troyens et Troyennes</i> ! ».
GHomI19 Atticus	Άλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ.	« Mais laissons le passé, si grand soit le chagrin ».
GHomI20 Atticus	Etsi mihi crebro « ξυνὸς Ένυάλιος » occurrebat, ().	« Bien que souvent me vînt à l'esprit l'indifférence d'Ényalios () ».
GHomI22 Atticus	An cuncter et tergiuerser et iis me dem qui tenent, qui potiuntur ? 'Aἰδέομαι Τρῶας' ; ().	« Traîner et tergiverser, pour me donner enfin au plus sûr, au plus fort ? 'Je crains l'opinion des Troyens'; () ».
GHomI21 Atticus	Sed tamen, quicumque sunt, αἰδέομαι Τρῶας.	« Et pourtant, quels qu'ils soient, 'je crains l'opinion des Troyens' ».
GHomI24 Atticus	Ego igitur, si quidem apud Homerum, cui et mater et dea dixisset: Αὐτίκα γάρ τοι ἔπειτα μεθ΄ Ἔκτορα πότμος ἔτοιμος, matri ipse respondit: Αὐτίκα τεθναίην, ἐπεὶ οὐκ ἄρ΄ ἔμελλον ἐταίρφ / κτεινομένφ ἐπαμῦναι ().	« Me voici donc comme le héros d'Homère à qui la déesse sa mère avait dit : Car au destin d'Hector le tien soudain se lie. Et il répond, lui, à sa mère : Soudain fussé-je mort, puisque je ne pouvais / au moment qu'il périt défendre mon ami ».

GHomO7 Atticus	() sed uereor ne Pompeio quid oneris imponam, μή μοι γοργείην κεφαλὴν δεινοῖο πελώρου intorqueat.	« () mais j'appréhende de faire peser un lourd embarras sur Pompée, et qu'il ne darde contre moi de l'horrible Gorgô les traits épouvantables ».
GHomO8 Atticus	Hic ego uellem habere Homeri illam Mineruam simulatam Mentori cui dicerem, Μέντορ, πῶς τ' ἄρ' ἴω, πῶς τ' ἂρ προσπτύξομαι αὐτόν;	« Je voudrais avoir auprès de moi cette Minerve qui, dans Homère, prend les traits de Mentor, pour lui dire : 'Aller vers lui, Mentor, et tomber dans ses bras! Mais comment?'».
GHomI27 Atticus	Aberit non longe quin hoc a me decerni uelit, neque sit contentus Galba, Scaeuola, Cassio, Antonio ; τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών!	« Un pas encore ; et tu verras qu'il voudra me faire trancher en sens contraire, sans se contenter de Galba, de Scaevola, de Cassius, d'Antoine! Qu'alors pour m'engloutir la terre ouvre son gouffre! ».
GHomO9 Atticus	Cum tu haec leges, ego illum fortasse conuero. « Τέτλα<θι> ». « Κύντερον » ne illud quidem nostrum proprium ; ().	« Quand tu liras ces lignes, je l'aurai peut-être rencontré. 'Tiens bon!' – Même le grand désastre qui m'a personnellement frappé n'était pas 'plus pénible'; () ».
GHomO10 Atticus	Sed tamen « ἄλλα μὲν αὐτός », ut ait ille, « ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται ».	« Bah! 'J'aurai des idées', comme dit l'autre, 'et quelque bon génie me soufflera le reste' ».
GHomI29 Atticus	« `Αλλὰ τὰ μὲν προτετύχθαι ἐάσομεν ἀχνύμενοί περ », in reliquis modo ne ruamus.	« 'Mais laissons le passé être le passé, quoiqu'il nous en coûte', gardons-nous seulement de toute précipitation dans le reste ».
GHomI33 Atticus	() et simul αἰδέομαι Τρῶας, ().	() et, avec cela, 'je crains les Troyens'; () ».
GHomI34 Atticus	Nec tamen αιδέομαι Τρῶας; quid enim?	« Et d'ailleurs ce n'est pas que <i>je craigne les Troyens</i> ; pourquoi aurai-je cette crainte ? ».
GHomI35 Atticus	Volo Varronem, praesertim cum ille desideret; sed est, ut scis, δεινὸς ἀνήρ: τάχα κεν καὶ ἀναίτιον αἰτιόφτο.	« Je tiens à Varron, d'autant plus que lui-même le désire ; mais, tu ne l'ignore pas, c'est un homme redoutable ; il ferait des reproches / à des gens sans reproche ».
GHomI36 Atticus	() est mehercule, ut dicis, utriusque loci tanta amoenitas ut dubitem utra anteponenda sit : « ἀλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν, / ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες / δείδιμεν' ἐν δοιῆ δὲ σαωσέμεν ἣ ἀπολέσθαι ? ».	« () ma foi, les deux endroits ont tant de charme que je ne sais lequel préférer : 'Mais nous ne pensons pas aux soins d'un doux repas ; / Voyant un tel désastre, ô nourrissons des dieux, Nous tremblons et doutons : le salut ou la mort ?' ».
GHomI40 Atticus	« Αἴδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι ».	« Scrupule à refuser et crainte d'accepter ».
GStési1 Atticus	« Οὐκ ἔστ' ἔτυμος λόγος, ut opinor, ille de ratibus ».	« C'est une fausse nouvelle, je pense, celle des pontons ».

GPind5 Atticus	Quod autem relanguisse se dicit, ego ei tuis litteris lectis σκολιαῖς ἀπάταις significaui me non fore < > – ().	« Quant à dire, comme il le fait, qu'il s'est calmé, c'est moi qui lui ai donné à entendre, après avoir lu ta lettre et en recourant 'aux détours de la ruse', que je ne serais pas <intraitable> [?] – () ».</intraitable>
GAri2 Atticus	Itaque irascatur qui uolet ; patiar. τὸ γὰρ εὖ μετ' ἐμοῦ.	« Aussi, se fâche qui voudra, je le supporterai : car la vertu est de mon côté ».
GEuri8 Atticus	() sescenta alia scelera moliri, τὴνθεῶν μεγίστην ὥστ' ἔχειν τυραννίδα ;().	« () mille autres crimes, 'tout pour la tyrannie, divinité suprême'? () ».
GEuri13 Atticus	<> laudo ; si uero etiam Carfulenus, ἄνω ποταμῶν !	« Bravo pour <> ; si vraiment Carfulénus en fait autant, on verra 'les fleuves remonter'! ».
GLéon1 Atticus	Egregie probo fore ut, dum uagamur, ὁ πλόος ὡραῖος obrepat.	« Je suis tout à fait consentant à l'idée qu'en tirant des bordées nous verrons doucement approcher <i>la belle saison de mer</i> ».
GHomI10 Quintus	Viget illud Homeri : Ἡματ' ὀπωρινῷ, ὅτε λαβρότατον χέει ὕδωρ / Ζεύς, ὅτε δή ῥ' ἄνδρεσσι κοτεσσάμενος χαλεπήνη.	« Belle application de ces vers d'Homère : Un jour d'automne où Zeus, contre l'homme irrité, / Se venge en déchaînant les torrents de la pluie ».
GHomI11 Quintus	Cadit enim in absolutionem Gabini: Οῖ βίη εἰν ἀγορῆ σκολιὰς κρίνωσι θέμιστας, / ἐκ δὲ δίκην ἐλάσωσι, θεῶν ὅπιν οὐκ ἀλέγοντες.	« Cela coïncide, en effet, avec l'absolution de Gabinius : Contre l'homme qui rend des sentences boiteuses, / Chassant de l'agora le Justice, au mépris / Du châtiment divin ».
GEuri5 Quintus	Τοιαῦτ' ὁ τλήμων πόλεμος ἐξεργάζεται.	« C'est donc là ton ouvrage, ô déplorable guerre! ».
GHomI14 à Appius Claudius Pulcher	Tu autem si id agis ut minus mea causa, dum ego apsim, debere uidearis quam ego tua laborarim, libero te ista cura : πάρ' ἔμοι γε καὶ ἄλλοι, / Οἴ κέ με τιμήσουσι, μάλιστα δὲ μητίετα Ζεύς.	« Si, d'ailleurs, tu te proposes d'avoir l'air d'être moins tenu envers mes intérêts, pendant mon absence, que je ne me suis mis en peine des tiens, de ce soin je te tiens quitte : Auprès de moi j'en aurai d'autres / Qui sauront m'honorer ; / Et, plus que tous, le prudent Zeus ».
GHomO11 à C. Julius Caesar	() praesertim cum aps te honorificentissime inuitarer, coniungerem; ἀλλ' ἐμὸν οὕ ποτε θυμὸν ἐνὶ στήθεσσιν ἔπειθεν.	« () alors surtout que tu me faisais le grand honneur de m'y inviter : Mais, au fond de mon cœur, je refusais toujours ».
GHomO12 à C. Julius Caesar	Audiebam enim nostros proceres clamitantis: ἄλκιμος ἔσσ', ἵνα τίς σε καὶ ὀψιγόνων εὐ εἴπη (1) ὡς φάτο, τὸν δ' ἄχεος νεφέλη ἐκάλυψε μέλαινα (2).	« Car je prêtais l'oreille aux clameurs de nos seigneurs : Sois vaillant pour qu'un jour quelque arrièreneveu / Parle aussi bien que toi / (1) Il disait ; la douleur enveloppait ce cœur / De son nuage sombre (2) ».

GHomI31 à C. Julius Caesar	() hominem perustum etiamnum gloria uolunt incendere atque ita loquuntur: μὴ μὰν ἀσπουδεί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, / ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι.	« () mon âme déjà consumée, on veut encore l'enflammer de la passion de la gloire avec ces paroles : Non! je ne mourrai pas sans lutte ni sans gloire, / Ni sans quelque haut fait dont le récit parvienne / Aux hommes à venir ».
GHomI32 à C. Julius Caesar	() quem uersum senex Precilius laudat egregie et ait posse eundem et « ἄμα πρόσσω καὶ ὀπίσσω » (1) uidere et tamen nihilo minus αὶὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων (2).	« () le vieux Précilius cite ce vers avec prédilection et affirme qu'on peut très bien regarder tout à la fois devant et derrière soi (1) et néanmoins en tout temps exceller et surpasser les autres (2) ».
GHomO15 à L. Munatius Plancus	() itaque Homerus non Aiacem nec Achillem, sed Ulixem appelauit πτολιπόρθιον.	« C'est ainsi qu'Homère a appelé 'destructeur de villes' non pas Ajax ni Achille, mais Ulysse ».

Tableau (26) Les citations grecques versifiées littérales

Notre corpus se compose de 39 citations grecques versifiées littérales sur un total de 81 citations, ce qui représente 48.15% de l'ensemble. Parmi ces citations, 30 (76.92%) sont destinées à Atticus, 6 (15.38%) à ses proches (1 à Appius et à Plancus et 4 à César) et 3 (7.69%) à Quintus.

Après avoir quantifié dans le tableau (27) ci-dessus les citations littérales de notre corpus, nous allons désormais nous intéresser aux citations tronquées que nous présentons dans la sous-section suivante.

1.2. Citations grecques versifiées tronquées et parfois modifiées

Pour identifier les citations tronquées de notre corpus nous nous sommes certes fondée sur les éditions de référence mais aussi sur le sens de la citation dans l'œuvre originale. À chaque fois que nous estimions qu'il manquait un élément à la compréhension de proposition grecque par rapport au reste de la phrase, nous l'avons classée dans la catégorie des citations tronquées. Nous précisons dans la colonne 3 du tableau (27) cidessous la citation complète, telle que nous la trouvons dans l'œuvre d'où elle est issue, en mettant en caractères gras la partie manquante. Par ailleurs, nous avons constaté que certaines de ces citations contenaient aussi des modifications que nous surlignons en jaune. Ainsi, la partie tronquée d'une séquence grecque peut aussi être modifiée.

Identifiant et correspondant	Séquence grecque	Citation complète
GHomI1 Atticus	Ego autem arbitror, etiam si id sit, mihi ignoscendum esse, ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον οὐδὲ βοεΐην.	() ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον οὐδὲ βοείην / ἀρνύσθην ἄ τε ποσσὶν ἀέθλια γίγνεται ἀνδρῶν,
GHomI2 Atticus	Έσπετε νῦν μοι, Μοῦσαι ὅππως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε.	ἔσπετε νῦν μοι Μοῦσαι Ὀλύμπια δώματ' ἔχουσαι, / ὅππως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε νηυσὶν Αχαιῶν.
GHomI8 Atticus	Quod de Quinti fratris epistula scribis, ad me quoque fuit πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ	πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα,
GHomO3 Atticus	De Metello, οὺχ ὁσίη <mark>φθιμένοισιν</mark> sed tamen multis annis ciuis nemo erat mortuus, qui quidem	ούχ όσίη <mark>κταμένοισιν</mark> ἐπʾ ἀνδράσιν εὐχετάασθαι.
GHomI16 Atticus	Άπογνοὺς δ' ἀλόγως ἀπέστη ἐπειπών : « εἴκω : αἰσχρόν τοι δηρόν τε μένειν ».	αἰσχρόν τοι δηρόν τε μένειν κενεόν τε νέεσθαι.
GHomO5 Atticus	Άλλ' έμὸν οὔποτε θυμὸν ένὶ στήθεσσιν <mark>ἔπειθες</mark> πατρίδος	άλλ' έμὸν οὔ ποτε θυμὸν ένὶ στήθεσσιν <mark>ἔπειθον</mark> . / ὧς οὐδὲν γλύκιον ἦς πατρίδος οὐδὲ τοκήων / γίγνεται, ()
GHomI25 Atticus	() nunc autem, postquam Pompeius et consules ex Italia exierunt, non angor sed ardeo dolore, οὐδέ μοι ἦτορ / ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτημαι.	οὐδέ μοι ἦτορ / ἔμπεδον, ἀλλ' ἀλαλύκτημαι, κραδίη δέ μοι ἔξω / στηθέων ἐκθρώσκει, τρομέει δ' ὑπὸ φαίδιμα γυῖα.
GHomI26 Atticus	Una fuissemus ; consilium certe non defuisset ; σύν τε δύ' ἐρχομένω.	σύν τε δύ' ἐρχομένω καί τε πρὸ δ τοῦ ἐνόησεν / ὅππως κέρδος ἔη: ()
GHomI28 Atticus	« μὴ μάν » inquit ille « ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς, ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι ».	μὴ μὰν ἀσπουδί γε καὶ ἀκλειῶς ἀπολοίμην, / ἀλλὰ μέγα ῥέξας τι καὶ ἐσσομένοισι πυθέσθαι.
GHomI38 Atticus	Et ais « μετ' ἀμύμονα » ; tu uero ἀμύμων, ille quidem ἄμβροτος !	τῶν ἄλλων Δαναῶν μετ' ἀμύμονα Πηλεΐωνα.
GHés2 Atticus	Ego autem me parabam ad id quod ille mihi misisset ut « αὐτῷ τῷ μέτρῳ καὶ λώϊον », si modo potuissem – nam hoc etiam Hesiodus ascribit, « αἴ κε δύνηαι ».	εὖ μὲν μετρεῖσθαι παρὰ γείτονος, εὖ δ' ἀποδοῦναι, / αὐτῷ τῷ μέτρῳ, καὶ λώιον, αἴ κε δύνηαι,
GPind3 Atticus	Nunc me iuua, mi Attice, consilio : « πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον », id est utrum aperte hominem asperner et respuam, « ἢ σκολιαῖς ἀπάταις » ? Vt enim Pindaro sic « δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν ».	πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον / ἣ σκολιαῖς ἀπάταις ἀναβαίνει / ἐπιχθόνιον γένος ἀνδρῶν, / δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν
GMén1 Atticus	Σκήψεις atque ἀναβολαί ; sed nescio an ταὐτόματον ἡμῶν.	ταὺτόματον ήμῶν καλλίω βουλεύεται

GAri1	O rem minime aptam meis moribus! o illud uerum	ἔρδοι τις ἣν ἕκαστος εἰδείη
Atticus	ἔρδοι τις!	τέχνην
GAri3		ποιήσομεν, κἂν <mark>ἀποθανεῖν</mark> ἡμᾶς
Atticus	Ego autem in Italia καὶ <mark>συναποθανεῖν</mark> ().	δέη.
GEuri2	() mirabiliter enim moratus est, sicut nosti έλικτὰ	έλικτὰ κοὐδὲν ὑγιὲς ἀλλὰ πᾶν
Atticus	καὶ οὐδέν	πέριξ φρονοῦντες
GEuri3	Sed nos tenemus praeceptum illud : τὰς τὧν	τὰς τῶν κρατούντων ἀμαθίας
Atticus	κρατούντων	φέρειν χρεών
GEuri6		αἰσχρὸν σιωπᾶν βαρβάρους
Atticus	Nunc uero αἰσχρὸν σιωπᾶν.	δ'έᾶν λέγειν
GEuri9	Nam, acta omnibus nuntiantibus, a te exspecto	μάντις δ' ἄριστος ὅστις εἰκαλει
Atticus	futura : 'μάντις δ' ἄριστος'.	καλῶς
GEuri12	« Οὐ ταὐτὸν εἶδος » : credebam esse facile ;	οὐ ταὐτὸν εἶδος φαίνεται τῶν
Atticus	().	πραγμάτων / πρόσωθεν ὄντων ἐγγύθεν θ' ὁρωμένων.
GProv	Hoc ne Hermodorus quidem faciebat, is qui	λόγοισιν Έρμόδωρος
Atticus	Platonis libros solitus est diuulgare, ex quo « λόγοισιν Έρμόδωρος »	ἐμπορεύεται
GHomO2	() et multae emissae iam eius modi uoces :	άλλ' αἰεί τινα φῶτα μέγαν καὶ
Quintus	αλλα αἰεί τινα φῶτα μέγαν	καλὸν ἐδέγμην
GHomI12	Tier	τότε μοι χάνοι εὐρεῖα χθών .
Quintus	Τότε μοι χάνοι.	τοτε μοι χανοι ευρεία χυών.
GHomI13	Ό δὲ μαίνεται οὐκ ἔτ᾽ ἀνεκτῶς	δ δὲ μαίνεται οὐκέτ' ἀνεκτῶς / εκτωρ Πριαμίδης, καὶ δὴ
Quintus	qui ludos HS CCC etiam comparet.	κακὰ πολλὰ ἔοργε.
GEsch1	Cotona fromint in andom cristals areasing assessed	κρεῖσσον γὰρ <mark>εἰσάπαξ</mark> θανεῖν ἢ
Quintus	Cetera fuerunt in eadem epistula grauiora quam uellem, ὀρθὰν τὰν ναῦν et <mark>ἄπαξ</mark> θανεῖν.	τὰς ἀπάσας ἡμέρας πάσχειν κακῶς
GSoph3	Sic fit :	εί δείν ' ἔδρασας, δεινὰ καὶ
Quintus	εὶ δείν ελεξας Numquam enim dicam : ἔδρασας.	παθεῖν σε δεῖ
GHomI30	/ \ 11	σύν τε δύ' ἐρχομένω καί τε πρὸ δ
à M. Térentius Varron	() uolebam prope alicubi esses, si quid bonae salutis – σύν τε δύ' ἐρχομένω –	τοῦ ἐνόησεν / ὅππως κέρδος ἔῃ: ()
GHés1		τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα θεοὶ
à Q. Paconius Lepta	Lepta suauissimus ediscat Hesiodum et habeat in ore « τῆς δ' ἀρετῆς ἱδρῶτα » et cetera.	προπάροιθεν ἔθηκαν / ἀθάνατοι: ()

Tableau (27) Les citations grecques versifiées tronquées et parfois modifiées

Notre corpus comprend 28 citations grecques versifiées tronquées sur un total de 81 citations, soit 37.57% de l'ensemble. 21 (75%) citations se trouvent dans les lettres adressées à Atticus, 2 (7.14%) dans les lettres aux proches (1 pour Varron et 1 pour Lepta) et 5 (17.86%) dans les lettres à Quintus.

Après avoir quantifié dans le tableau (26) qui précède les citations tronquées de notre corpus, nous allons désormais détailler les citations modifiées que nous présentons dans la sous-section suivante.

1.3. Citations grecques versifiées modifiées

Dans le tableau (28) qui suit, nous exposons les citations modifiées de notre corpus, en surlignant en jaune la modification. Pour déterminer les changements – qui sont variés (cf. *infra*, p. 238) – entre la citation originale et celle que nous trouvons dans la lettre de Cicéron, nous nous sommes reportée aux éditions de référence mais avons aussi consulté les œuvres, quand nous l'estimions nécessaire. Comme pour le tableau (27) précédent, nous surlignons en jaune les modifications.

Identifiant et correspondant	Séquence grecque	Citation originale
GHomI9 Atticus	() illud uero quod a puero adamaram, Πολλὸν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων totum occidisse, ().	αἰὲν ἀριστεύειν καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων,
GHomI18 Atticus	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην <mark>καταθήσει</mark> .	Πουλυδάμας μοι πρῶτος ἐλεγχείην ἀναθήσει
GHomO6 Atticus	Οὐ <mark>γὰρ</mark> δὴ τόδε μεῖζον <mark>ἔπι</mark> κακόν ().	ού <mark>μὲν</mark> δὴ τόδε μεῖζον <mark>ἔπει</mark> κακόν,
GHomI21 Atticus	Οὕτως <mark>που</mark> τῶν πρόσθεν ἐπευθόμεθα κλέα ἀνδρῶν.	οὕτω <mark>καὶ</mark> τῶν πρόσθεν ἐπευθόμεθα κλέα ἀνδρῶν
GHomI37 Atticus	 () et nescio quo pacto tibi ego possim, mihi tu dicere : « τέκνον ἐμόν, <mark>οὕ τοι</mark> δέδοται πολεμήια ἔργα, / ἀλλὰ σύ γ' ἱμερόεντα μετέρχεο ἔργα <mark>λόγοιο</mark> ». 	οὔ τοι τέκνον ἐμὸν δέδοται πολεμήϊα ἔργα, / ἀλλὰ σύ γ' ἰμερόεντα μετέρχεο ἔργα <mark>γάμοιο</mark> ,
GHomO13 Atticus	Sed putabam, cum Regium uenissem, fore ut illic « δολιχὸν πλόον <mark>ὁρμαίνοντες</mark> » cogitaremus corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram ().	έν Λέσβφ δ΄ ἕκιχεν δολιχὸν πλόον <mark>ὁρμαίνοντας</mark> ,
GHomI39 Atticus	() tantum ut sciant <mark>παῖδες παίδων</mark> ().	παίδων παῖδες
GHomO15 Atticus	() obuiam mihi fit tabellarius, qui me offendit « δολιχὸν πλόον <mark>ὁρμαίνοντα</mark> ».	èν Λέσβφ δ' ἔκιχεν δολιχὸν πλόον <mark>όρμαίνοντας</mark> ,

GPind2 Atticus	Fac non ad διψῶσαν κρήνην, sed ad Πειρήνην eum uenisse <aut> « ἄναπνευμα σεμνὸν Αλφειοῦ », ὅλην κρήνη, ut scribis, hauriret, in tantis suis praesertim angustiis. Ποῖ ταῦτα ἄρα ἀποσκήψει ? Sed ipse uiderit.</aut>	Άμπνευμα σεμνὸν Άλφεοῦ,
GÉpi1 Atticus	() ut crebro mihi uafer ille Siculus insusurret Epicharmus cantilenam illam suam : νᾶφε καὶ μέμνασ΄ ἀπιστεῖν: ἄρθρα ταῦτα τᾶν φρενῶν.	Νᾶφε καὶ μέμνασο ἀπιστεῖν ἄρθρα ταῦτα τᾶν <mark>φρενᾶν</mark>
GMén3 Atticus	Venit ille ad me 'καὶ μάλα <mark>κατηφής' (1)</mark> ; et ego 'σὺ δὲ δὴ τί σύννους ?' (2) – « Rogas ? » inquit, « cui iter instet, et iter ad bellum, idque cum periculosum tum etiam turpe!» – ().	(1) Καὶ μάλα δικαίως (2) ὧ Ζεῦ, τί σύννους κατὰ μόνας σαυτῷ λαλεῖς, / ὼχρός, περιπατῶν, φιλοσόφου τὸ χρῶμ' ἔχων; (Lucien, <i>Iupp. Trag.</i> , I); « τί σύννους », φησί, « Δᾶος ; » (Ménandre, Épitrépontes / « L'Arbitrage », 85)
GEuri7 Atticus	Sed, quoniam res eo deducta est, non quaeram, ut scribis, Ποῦ σκάφος τὸ τῶν Ἀτρειδῶν; mihi σκάφος unum erit quod a Pompeio gubernabitur.	ποῦ σκάφος <mark>τὸ τοῦ στρατηγοῦ</mark> ; ποῖ ποτ' ἐμβαίνειν / με χρή;
GLéon2 Atticus	() inde exspecto equidem <mark>λαλαγεῦσαν</mark> illam tuam.	ό πλόος ώραῖος · καὶ γὰρ <mark>λαλαγεῦσα</mark> χελιδὼν / ἥδη μέμβλωκεν, χώ χαριεὶς Ζέφυρος.
GEsch2 Quintus	() sed minantur tamen, in primisque Ἄρη <mark>πνέων</mark> Q. Scaeuola.	θύουσαν Άιδου μητέρ` ἄσπονδόν τ' Άρη / φίλοις <mark>πνέουσαν</mark> ; ()

Tableau (28) Les citations grecques versifiées modifiées

Notre corpus se compose de 14 citations grecques versifées modifiées sur un total de 81 citations, ce qui représente 17.28% de l'ensemble. Toutes ces citations sont adressées à Atticus, hormis une qui se trouve dans une lettre destinée à Quintus.

Après avoir ainsi classé nos données en fonction de leur littéralité en déterminant trois catégories : citations littérales, tronquées et modifiées, nous allons maintenant commenter brièvement les données inclassables de notre corpus.

1.4. Données inclassables

Nous présentons dans le tableau (29) ci-dessous les citations n'appartenant à aucune des trois catégories définies ci-dessus.

Identifiant et correspondant	Source(s)	
ÉpiHom1 (Atticus) ; ÉpiHom2 (Atticus) ; ÉpiHom3 (Atticus) ; ÉpiHom4 (Atticus)	Cas limite : une seule lexie (épithète homérique).	
GPind1 (Atticus)	Fragment (Pindare, fragment : cf. 105 Snell).	
GPind4 (Atticus)	Fragment (Pindare, Frg. 213 Schroeder).	
Of flu4 (Atticus)	Cas limite : une seule lexie.	
GRhin (Atticus)	Cas limite : source incertaine.	
GMén2 (Atticus)	Fragment (Ménandre. Cf. Kock, Com. Att. fragm., III, p. 227, n°849-850).	
GEuri1 (Atticus)	Fragment (Euripide, <i>Télèphe</i> . Cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588).	
	Cas limite : une seule lexie.	
GSoph1 (Atticus)	Vers d'une tragédie perdue de Sophocle.	
GSoph2 (Atticus)	Vers d'une pièce perdue de Sophocle (cf. fragment 701, édition Nauck).	
GEuri4 (Atticus)	Fragment (Euripide, <i>Télèphe</i> . Cf. Nauck, <i>Trag. Graec. Fr.</i> ² , p. 588).	
GSoph4 (Atticus)	Fragment (Sophocle, <i>Tyro</i> : Stobée, <i>Florilegium</i> , 105, 21. Cf. Trag. Graec. Fragm., édition Nauck, p. 220, n°596).	
GAri4 (Atticus)	Fragment (cf. Nauck, <i>Trag. graec. fr.</i> ² , p. 657 sq. Légèrement parodiée par Aritophane, <i>Acharniens</i> , 659 : cf. Att. VI.1.8.).	
GEuri11 (Atticus)	Vers attribué à Euripide par Plutarque (cf. Nauck, <i>Trag. Gr. fragm.</i> ² , p. 670).	
GLéon3 (Atticus)	Léonidas de Tarente : cf. Anthol. Pal. X, 1.	
GLeons (Atticus)	Cas limite : une seule lexie.	
GÉpi2 (Quintus)	Fragment (Épicharme. Cf. Kaibel, Com. Gr. fr., 140).	
GEuri10 (de Quintus Cicéron à Tiron)	Fragment (Euripide. Cf. Nauck, <i>Trag. Gr. fr.</i> ² , n°906, p. 652).	
GEuri14 (de P. Cornélius Lentulus Spinther)	Citation probablement tirée de <i>l'Erechtheus</i> d'Euripide (cf. Nauck, p. 918).	

Tableau (29) Les citations grecques (versifiées ou probablement versifiées) n'appartenant à aucune des catégories mentionnées

Nous estimons que 19 données de notre corpus sont inclassables. Parmi ces données, 2 sont issues de lettres adressées à Quintus, 1 appartient à l'ensemble de lettre *Ad Familiares* (lettre de P. Cornélius Lentulus Spinther), le reste étant extrait de lettres destinées à Atticus.

Les citations du tableau (29) peuvent être regroupées en trois groupes (certaines citations pouvant faire partie de plusieurs groupes) :

- les citations ne comprenant qu'une seule lexie : si nous choisissons comme critère pour la littéralité d'une citation la proposition, alors la présence d'au moins un verbe conjugué est nécessaire pour déterminer si la citation est littérale ou non. Or, ce n'est pas le cas pour ÉpiHom1/2/3/4 (les épithètes homériques) ; GPind4 ; GEuri1 et GLéon3.
- les fragments : nous ne pouvons pas estimer leur littéralité puisque nous ne pouvons pas les replacer dans l'économie de l'œuvre : GPind1 ; GPind4 ; GMén2 ; GÉpi2 ; GEuri1 ; GEuri4 ; GSoph4 ; GEuri10 et GAri4.
- les vers issus d'œuvres perdues et/ou dont l'attribution est incertaine, pour la même raison : GSoph1 ; GSoph2 et GEuri11.

Après avoir exposé le classement de nos données en fonction de la littéralité de la citation dans une première section, nous allons désormais, pour chacune des trois catégories – littérales, tronquées et modifiées – proposer une interprétation en essayant de déterminer quelle a pu être la réception du correspondant.

2. Les effets produits par les citations sur le destinataire

Nous commenterons dans les trois-sections suivantes quelques cas remarquables de notre corpus, pour chacune des trois catégories de citations identifiées.

2.1. Les citations grecques littérales

Nous étudierons deux cas significatifs classés dans la catégorie des citations grecques versifiées littérales :

- le fait que deux groupes de vers, distants de peu dans l'œuvre originale, soient cités à la suite : GHomI10 et GHomI11.
- la pratique citationnelle de Cicéron qui consiste à fragmenter la citation grecque en plusieurs partie en y entremêlant des termes latins : GHomI17 et GHomO10.

Les citations GHomI10 et GHomI11 sont issues du chant XVI de *l'Iliade*, vers 385-387 pour la première ; vers 388-389 pour la seconde ; les deux sont prononcées par le narrateur. Le chant XVI est celui de la mort de Patrocle qui, ayant désobéi à Achille, s'avance loin en avant vers Hector qui le tue. Dans le contexte cicéronien, les deux citations se trouvent dans une lettre adressée à Quintus (Q.fr. III.5.8.) datée de la fin octobre ou du début de novembre 54 et font allusion au châtiment imposé par Zeus aux hommes irrespectueux des dieux. GHomI10 décrit le bouleversement des éléments (λαβρότατον ὕδωρ) provoqué par Zeus, le dieu des dieux, pour punir l'homme qui a fait abstraction de la Justice (δίκην ἐλάσωσι), ainsi que le suggère GHomI11. Par ailleurs, il est question dans GHomI11 de l'absolution d'un certain Gabinius (absolutionem Gabini) que nous identifions en la personne de Aulus Gabinius qui se serait prononcé en faveur de l'exil de Cicéron, en 58. Alors qu'il achève son proconsulat en Syrie et rentre à Rome en 54, il se voit accusé de maiestate; pour se venger, Cicéron favorise alors les accusations contre lui. Cependant, Gabinius est relaxé au procès du 23 octobre 54 durant lequel Cicéron a témoigné contre lui, acquittement dont il s'indigne en citant les vers d'Homère dans cette lettre adressée à Quintus. Cet exemple illustre la grande habileté avec laquelle Cicéron use des citations homériques pour prendre parti politiquement, toujours à mots couverts et en procédant par allusions au cas où sa lettre serait interceptée.

Le second exemple que nous avons retenu renvoie directement à la pratique citationnelle de Cicéron qui, par deux fois, fragmente la citation grecque en y intercalant des termes latins. C'est le cas pour GHomI17 et GHomO10, toutes les deux adressées à Atticus :

(GHomI17): Aliter sensero; αἰδέομαι non Pompeium modo sed Τρῶας καὶ Τρφάδας.

Citation originale (*Iliade*, VI, 442): αἰδέομαι Τρῶας καὶ Τρωάδας.

(GHomO10): Sed tamen « ἄλλα μὲν αὐτός », ut ait ille, « ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται ».

Citation originale (*Odyssée*, III, 26-27): **Τηλέμαχ'**, ἄλλα μὲν αὐτὸς ἐνὶ φρεσὶ σῆσι νοήσεις / ἄλλα δὲ καὶ δαίμων ὑποθήσεται.

Pour les deux citations fragmentées en deux parties, nous indiquons la citation originale à la suite de chacune d'elle. Si GHomI17 est seulement coupée en deux parties, GHomO10 est en plus tronquée : nous avons mis en caractères gras les termes manquants. Si nous avons choisi de la classer tout de même dans les citations littérales, c'est parce que les

deux parties conservées par Cicéron forment une unité de sens et n'empêchent pas la compréhension de la phrase. Autrement dit, le lecteur ne cherche pas à compléter la citation lorsqu'il la lit.

Dans GHomI17, les termes latins enchâssés dans la citation grecque (non Pompeium modo sed) sont des indices pour caractériser la relation qui unit Cicéron à Pompée. En effet, le nom propre Pompeium (Pompée) est placé entre les deux parties de la citation grecque ce qui permet une mise en valeur visuelle par un effet de contraste entre les deux systèmes graphiques. Cicéron en appliquant au contexte de sa lettre l'épisode de l'Iliade où Hector dit qu'il susciterait la honte (αἰδέομαι) des Troyens et des Troyennes s'il ne poursuivait pas le combat contre les Achéens, non seulement endosse le rôle du héros mais aussi dramatise la situation. Aussi, Cuny-le-Callet (2016) observe que Cicéron reprend le modèle « du héros combattant prêt à offrir sa vie pour la cause qu'il défend (...) chaque fois qu'il évoque la nécessité pour lui de s'engager du côté de Pompée, parce qu'il s'estime lié par un devoir de gratitude envers ce dernier, mais surtout parce que Pompée soutient officiellement la cause de la République contre les révolutionnaires césariens ». Comme pour les citations GHomI10 et GHomI11 commentées ci-avant, Cicéron réitère une nouvelle fois ici la technique consistant à utiliser une citation pour faire valoir sa position politique.

Dans la citation GHomO10, Cicéron reprend à son compte les paroles de la déesse Athéna qui, sous les traits de Mentor, conseille Télémaque sur les questions qu'il doit poser à Nestor sur le passé de son père Ulysse. Les termes latins qui coupent la citation grecque ne sont pas aussi significatifs que pour la citation GHomI17 puisqu'ils consistent seulement à introduire les propos rapportés et n'occupent pas une position fixe dans la phrase. Ainsi, si Cicéron a choisi de ne conserver que cette partie de la citation de *l'Odyssée*, ce serait davantage pour créer un effet de style – cf. le balancement classique $\aa\lambda\lambda\alpha$ $\mu\grave{e}\nu$ / $\aa\lambda\lambda\alpha$ $\delta\grave{e}$ – que pour véritablement distordre le sens des paroles rapportées en les appliquant à un nouveau contexte sans recontextualisation.

Après avoir interprété ces deux cas remarquables dans l'ensemble de notre corpus, nous allons désormais présenter le classement des citations tronquées.

2.2. Les citations grecques tronquées et parfois modifiées

Pour analyser les citations grecques tronquées de notre corpus, nous commencerons par calculer la moyenne du nombre de termes manquant dans le but de mieux cerner la pratique citationnelle de Cicéron. Les termes tronqués sont ceux que nous avons marqué en caractères gras dans le tableau (27) ci-dessus. Pour les déterminer, nous avons fait en sorte que la citation complétée forme une proposition ayant un sens dans le contexte de l'énoncé en grec. L'exemple suivant illustre notre propos :

(GHomI8):

Quod de Quinti fratris epistula scribis, ad me quoque fuit

πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ...

(« Tu me parles de la lettre que t'a écrite mon frère Quintus : moi aussi j'en ai reçu une qui était *Lion par devant, et par derrière...* »).

La séquence grecque πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ... est tronquée et la syntaxe de la phrase est heurtée. Celle-ci est rétablie si la citation est complétée : πρόσθε λέων, ὅπιθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα, (« Lion par devant, serpent par derrière, et chèvre au milieu »).

En procédant de la sorte pour chaque citation, nous comptons 147 termes tronqués sur un total de 286 termes, soit 51.4% ou environ la moitié.

Le deuxième élément que nous voulons aborder dans notre étude des citations grecques tronquées concerne les modifications de certaines d'entre elles. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, certaines citations tronquées sont en plus modifiées. Si nous étudierons ce phénomène plus en détail dans la sous-section suivante (2.3.), nous en présentons déjà un aperçu avec le tableau (30) ci-dessous dans lequel nous avons classé ces modifications en deux catégories, selon les faits que nous observons dans notre corpus.

Type de modification	Identifiant de la citation et correspondant de la lettre	Changement réalisé
Modifications lexicales	GHomO3 (Atticus)	κταμένοισιν (κτείνω) \rightarrow φθιμένοισιν (φθίω) modification de la lexie (radical)
	GAri3 (Atticus)	
	GEsch1 (Quintus)	εἰσάπα $\xi \to ἄπαξ$ supression du préfixe
	GSoph3 (Quintus)	$\emptyset \to $ ἕλεξας ajout d'une lexie
Modifications syntaxiques (casuelles)	GHomO5 (Atticus)	ἔπειθον \rightarrow ἔπειθες changement de personne (P1 \rightarrow P2)

Tableau (30) Les modifications affectant les citations tronquées du corpus d'étude

Nous observons 4 modifications lexicales et une modification syntaxique. Parmi les modifications lexicales, 2 se trouvent dans des lettres adressées à Atticus, les deux autres dans des lettres destinées à Quintus. La modification syntaxique que nous constatons appartient à une lettre à Atticus. Nous pouvons expliquer la prépondérance de tels changements lexicaux et syntaxiques dans les lettres à Atticus par la grécité de celui-ci qui se pense davantage Grec que Romain. Par ailleurs, Cicéron et Atticus partageant la même érudition ainsi que le même goût pour la Grèce, il n'est pas surprenant qu'il se plaise à modifier les mots d'une citation pour faire un clin d'œil à son ami. Pour les deux lettres adressées à Quintus, le changement, mineur du point de vue du sens, peut s'expliquer par le philhellénisme de celui-ci qu'il partage d'ailleurs avec Cicéron.

Ces modifications étaient sans doute attendues par les correspondants de notre auteur, qui devait connaître ses habitudes d'écriture. Or, la figure de style qui consiste à suspendre soudainement son propos, le laissant alors inachevé, porte un nom : l'aposiopèse (cf. *supra*, note de bas de page 39, p. 27). Il s'agit d'un phénomène récurrent dans notre corpus ; nous l'illustrerons par la citation GPind3.

(GPind3):

Nunc me iuua, mi Attice, consilio : « πότερον δίκα τεῖχος ὕψιον », id est utrum aperte hominem asperner et respuam, « ἢ σκολιαῖς ἀπάταις »? Vt enim Pindaro sic « δίχα μοι νόος ἀτρέκειαν εἰπεῖν ».

(« Maintenant, mon cher Atticus, aide- moi de ton conseil : 'est-ce loyalement vers une tour plus haute...'? autrement dit, vais-je ouvertement repousser et rejeter le personnage ou recourir 'aux détours de la ruse'? Comme Pindare, en effet, 'j'hésite à nettement le dire'»).

Nous constatons que ce fragment poétique de Pindare (Frg. 213 Schroeder) – par ailleurs classé dans les citations récurrentes de notre corpus (cf. *supra*, p. 211) – est cité avec précision par Cicéron. En effet, Aubert-Baillot (2019, p. 298) remarque seulement l'omission, à la faveur d'une aposiopèse, du verbe grec ἀναβαίνει (« [elle] se hisse ») et de son sujet grammatical ἐπιχθόνιον γένος ἀνδρῶν (« la race terrestre des hommes ») remplacé implicitement par sa propre personne, « non sans avoir scindé la citation en 3 morceaux qu'il entrecoupe de bribes de phrases latines ». Comme pour les modifications lexicales que nous observons, l'un des effets de l'aposiopèse souvent employée par Cicéron est de renforcer la connivence entre lui et son correspondant, avec lequel il partage des connaissances. C'est ce que constatent également Elder et Mullen (2019, p. 99) à propos de la citation GHomI30 qu'ils interprètent en référant implicitement au concept

romain *d'amicitia* (« amitié ») qui incite les hommes à s'unir et à s'entraider non par intérêt mais par affection²⁵⁷.

Les modifications que nous observons au sein de certaines citations grecques de notre corpus sont un autre marqueur de la connivence entre l'épistolier et son correspondant. Dans ce cas, il ne s'agit pas pour ce dernier de deviner la fin du vers, mais quel changement Cicéron lui a fait subir et ce qu'il implique sur le sens original de la citation.

2.3. Les citations grecques modifiées

Comme pour la sous-section précédente, nous commencerons par classer les modifications que nous constatons pour cette catégorie de citation. Nous les présentons dans le tableau (31) ci-dessous.

Type de modification	Identifiant de la citation et correspondant de la lettre	Changement réalisé
	GHomI9 (Atticus)	αἰὲν → Πολλὸν
	GHomO6 (Atticus)	μὲν \rightarrow γὰρ et ἕπει \rightarrow ἕπι
	GHomI21 (Atticus)	$\kappa\alpha i \rightarrow \pi o v$
Modifications	GHomI37 (Atticus)	γάμοιο → λόγοιο
lexicales affectant la lexie	GPind2 (Atticus)	$ m \Hag{A}$ μπνευμα $ m ightarrow$ ἄναπνευμα
	GMén3 (Atticus)	δικαίως → κατηφής'
	GEuri7 (Atticus)	τὸ τοῦ στρατηγοῦ → τὸ τῶν Ἀτρειδῶν
Modifications lexicales affectant le préfixe	GHomI18 (Atticus)	ἀναθήσει → καταθήσει
Modifications syntaxiques (casuelles)	GHomO13 (Atticus)	όρμαίνοντας → όρμαίνοντες
	GHomO15 (Atticus)	όρμαίνοντας → όρμαίνοντα
	GÉpil (Atticus)	φρενᾶν → φρενῶν
Modifications syntaxiques (conjugaisons)	GEsch2 (Quintus)	πνέουσαν → πνέων
	GLéon2 (Atticus)	λαλαγεῦσα → λαλαγεῦσαν
Permutations simples	GHomI39 (Atticus)	παίδων παΐδες → παΐδες παίδων
Autres modifications	GPind2 (Atticus)	Άλφεοῦ → Άλφειοῦ
Autes mounications	GHomI37 (Atticus)	οὔ τοι

Tableau (31) Classement des citations modifiées du corpus d'étude en fonction du type de modification observée

context of the original text, are understood », Elder et Mullen (2019, p. 99).

²⁵⁷ « Our epistolographers also play with their readers, either to reinforce the in-goup, almost conspirational, nature of their relationships or to make them feel inadequate by using partial quotations, whose full inference in the text can only be appreciated if the missing part of the quotation, and sometimes also the broader

Nous observons 7 cas de modifications lexicales affectant la lexie dont deux qui influent de façon significative sur le sens : GHomI37 et GMén3. Nous constatons par ailleurs une seule modification lexicale affectant le préfixe. Parmi les modifications syntaxiques, 3 affectent le cas et 2 le verbe. Enfin, nous comptons 1 permutation simple ; les 2 dernières modifications étant inclassables. Tous ces changements se trouvent dans des lettres adressées à Atticus, sauf GEsch2 qui concerne une modification du genre et du cas. C'est un bon exemple pour illustrer le respect de la syntaxe latine et grecque par Cicéron : en effet, dans le texte d'Eschyle, $\pi v\acute{e}ov\sigma\alpha v$ est un participe présent féminin à l'accusatif qualifiant le nom propre à l'accusatif Åp η ; or, dans la lettre de Cicéron le nom propre au nominatif qualifié est *Scaeuola* : le participe présent $\pi v\acute{e}\omega v$ est donc au masculin et au nominatif. De plus, nous remarquons plusieurs modifications au sein d'une même citation – de même type ou non : par exemple, pour GHomO6 (2 modifications lexicales affectant la lexie) ; GHomI37 (1 modification lexicale affectant la lexie et un autre type de modification) et GPind2 (1 modification lexicale affectant la lexie et un autre type de modification).

Par ailleurs, lors du relevé manuel de nos données, trois modifications présentées ici faisaient l'objet d'un commentaire des éditeurs : GHomO6, GHomI21 et GPind2. En effet, Constans, pour l'édition française, mentionnait l'hypothèse que ces modifications n'étaient pas dues à Cicéron lui-même mais aux copistes, ce qui est tout à fait probable. Si certaines modifications – comme GHomI37, GMén3 ou GEuri7 – peuvent s'expliquer par l'intention de Cicéron de renforcer la connivence avec son correspondant, pour d'autres qui paraissent inexplicables de cette manière (GHomO6, GPind2, GHomI37 et GHomI39), il vaut mieux s'en tenir à l'hypothèse proposée par Constans.

Après avoir commenté de la sorte le classement de nos données établi dans la première sous-section, nous allons nous intéresser, pour terminer, à l'implication de la littéralité de la citation dans la caractérisation de *l'ethos* épistolaire de Cicéron.

3. Littéralité et ethos épistolaire

Pour estimer dans quelle mesure la littéralité de nos données nous renseigne sur *l'ethos* épistolaire de Cicéron, nous allons étudier deux cas : la pratique de notre auteur qui consiste à insérer des citations grecques au sein de ses lettres rédigées en latin, et son choix de mentionner ou non la source de ses citations.

3.1. Les modalités d'insertion des citations dans les lettres de la Correspondance

Un aspect qui nous paraît essentiel dans la relation entre *ethos* épistolaire et pratique citationnelle est la façon dont Cicéron intègre des paroles rapportées dans ses lettres. À l'instar d'Aubert-Baillot (2019, p. 129), nous observons une grande variété dans la stratégie d'insertion d'une citation grecque dans un énoncé latin de la part de notre auteur :

- certaines citations surgissent de façon inattendue dans l'énoncé latin, sans introduction ni rupture synaxique. Elles forment des unités autonomes qui constituent soit des phrases entières, soit des séquences tronquées. Dans le deuxième cas, c'est alors au destinataire de devener la fin de la citation restée en suspens (aposiopèse). Dans cette perspective d'analyse, Swain (2002, p. 159) précise que ces citations apparaissent « into the frame to form an 'island' » et cite les exemples suivants : GHomI13 ; GHomO6, GEuri8 et GPind3.
- certaines citations ouvrent la lettre et conduisent ainsi avec « fluidité le rebondissement de la phrase latine sur cette entame grecque » (Aubert-Baillot, 2019, p. 129). C'est le cas pour GStési1 : la « brusquerie » de l'amorce *in media res* et le caractère énigmatique de la citation amènent Cicéron à éclaicir son propos « au moyen du démonstratif masculin singulier *ille*, qui reprend le substantif grec λόγος (Οὐκ ἔστ' ἔτυμος λόγος (...), *ille de ratibus*).
- d'autres citations grecques versifiées sont introduites par un verbe de déclaration : par exemple l'infinitif *exclamasse* qui régit la citation d'Euripide parodiée par Aristophane (GAri4) mentionnée au discours direct, ou les verbes *dixisset* et *respondit* dans le cas de l'insertion de deux citations homériques au discours direct (GHomI24) « entre lesquels Cicéron effectue une jonction en latin en précisant l'identité des protagonistes du dialogue, Achille et sa mère Thétis » (*ibid.*, 2019, p. 130).
- Cicéron peut également combiner l'usage d'un verbe de déclaration et le procédé de l'apocope : par exemple pour GHomO10 où un premier vers de *l'Odyssée* est tronqué et comblé par « une incise en latin signalant la citation et la célébrité de son auteur, à défaut de son nom (*ut ait ille*) » (*ibid.*, 2019, p. 130). Ce vers est par la suite complété par le vers qui suit, dans le poème, cela afin de ne laisser aucun doute sur le passage évoqué.
- enfin, le vers grec peut être inséré tel quel dans la phrase latine, toutefois dans le respect de la syntaxe latine (Nicolas, 2001, p. 502 et la « tendance intégrationniste » de Cicéron ; cf. *supra*, p. 90). C'est le cas GHomO7 : le verbe *uereor* est construit avec une première subordonnée complétive en latin introduite par *ne* (*ne Pompeio quid oneris imponam*).

Cicéron justifie la seconde proposition subordonnée introduite par la négation $\mu\eta$ (suivant le vers homérique) puis complète le vers grec par un dernier verbe au subjonctif présent (*intorqueat*) qui suit la syntaxe latine. Selon Aubert-Baillot (2019, p. 132) : « le $\mu\eta$ en grec serait l'exact équivalent du *ne* latin et le subjonctif *intorqueat*, le correspondant du verbe grec à l'optatif $\pi\acute{e}\mu\psi\epsilon\iota\epsilon\nu$ ».

Cicéron a donc à sa disposition une grande variété de techniques pour intégrer des citations grecques à ses lettres. La *Correspondance* témoigne d'une grande rigueur dans la façon d'écrire de notre auteur, car « même dans un échange épistolaire avec son ami Atticus qui n'était pas, dans son ensemble, destiné à la publication, le souci de charmer (*delectare*), voire d'émouvoir (*mouere*), demeure présent à son esprit » (*ibid.*, 2019, p. 132).

Si jusqu'à présent, l'affirmation implicite de ses positions politiques, l'intention de créer une connivence et le souci de charmer (*delectare*) et d'émouvoir (*mouere*) étaient des facteurs susceptibles de nous renseigner sur *l'ethos* épistolaire de Cicéron, un autre phénomène singulier de notre corpus pourrait aussi être considéré ainsi. Il s'agit de la mention, ou de l'absence, de la source de la citation.

3.2. Mention ou absence de mention de la source de la citation

Dans son introduction aux *Aratea*, Soubiran (1972, p. 57-58) étudie la mention des grands poètes grecs par Cicéron. Il observe deux cas :

- le nom est toujours mentionné pour : Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide (sauf pour *Eur.fr. II* que nous trouvons dans le traité *Des devoirs*, III, 82 où le nom du tragique est remplacé par celui de son œuvre ; en l'occurrence, les *Phéniciennes*), ainsi que pour Solon, Simonide et Épicharme ;
- le nom de l'auteur est absent pour : les proverbes, les sentences, les oracles et les épitaphes, catégories pour lesquelles l'auteur est d'ailleurs souvent anonyme, sinon difficile à identifier.

Par ailleurs, Soubiran (1972, p. 60-61) précise que l'habitude de citer les noms des poètes dans les traités de philosophie remonte à Platon et à Aristote. Peu fréquente chez les deux philosophes, cette pratique se développe chez les scholarques athéniens dont Cicéron suit assidûment les leçons.

En nous appuyant sur les remarques de Soubiran, nous répertorions dans le tableau (32) cidessous les citations grecques versifiées dont l'auteur est nommé par Cicéron.

Identifiant et correspondant	Nom de la source grecque
GÉpil (Atticus)	Epicharmus
GRhin1 (Atticus)	Rhinton
GSoph1 (Atticus)	Sophocles
GÉpi2 (Quintus)	Epicharmi
GHom10 (Atticus)	Homeri
GEuri10 (de Quintus Cicéron à Tiron)	Euripides
GHomI24 (Atticus)	Homerum
GHomO8 (Atticus)	Homeri
GHés1 (à Lepta)	Hesiodum
GHés2 (Atticus)	Hesiodus
GPind3 (Atticus)	Pindaro
GHomO15 (à Plancus)	Homerus
GFragEuri1 (à César)	Εὐριπίδου

Tableau (32) Les citations grecques versifiées du corpus d'étude dont l'auteur est mentionné par Cicéron

Les auteurs nommés par Cicéron dans les lettres de notre corpus sont : Homère (4 occurrences); Hésiode (2 occurrences; Euripide (2 occurrences dont une en grec); Épicharme (2 occurrences); et Pindare, Rhinton et Sophocle (1 occurrence pour chacun). Nous constatons donc de fortes différences avec les résultats de Soubiran qui observait que Homère, Sophocle et Euripide étaient toujours mentionnés par Cicéron : sur un total de 62 citations homériques, le nom du poète n'est mentionné que 4 fois, sur un total de 15 citations d'Euripide, son nom n'apparaît que deux fois, enfin, sur 4 citations de Sophocle, le nom tragique n'est cité qu'une seule fois. Nous remarquons par ailleurs que le nom d'Euripide, sur les deux occurrences que nous comptabilisons, apparaît une fois en grec, dans une lettre adressée à César (*Fam.* XIII.15.2., mai-juin 45). Nous pouvons l'expliquer en nous référant à Adams (2003 ; cf. *supra*, tableau (2), p. 82-83) et à sa catégorie « special cases : the evocativeness of *code-switching* ». En effet, dans sa lettre, Cicéron fait spécifiquement référence au « justes leçons d'Euripide » (*uera praecepta* Εὐριπίδου) : il invoque l'autorité du tragique qu'il nomme en grec non seulement en référence à son origine mais aussi pour donner plus d'importance à ses propos.

Concernant les correspondants, sur 13 citations, 8 sont adressées à Atticus, 1 à Quintus, ainsi que 1 à Lepta, à Plancus et à César. La dernière citation, GEuri10, est issue d'une lettre de Quintus Cicéron à Tiron, ce qui suggère par là même que l'habitude d'intégrer des citations grecques versifiées dans ses lettres ne concernaient pas uniquement les missives de Cicéron. Nous observons donc une grande variété dans les destinataires de ces lettres, même si la majorité d'entre elles sont adressées à Atticus.

Comme interprétation de ces résultats nous proposons, en suivant l'hypothèse de Adams (2003) que nous avons rappelée ci-dessus, que la pratique qui consiste, pour Cicéron, à spécifier le nom de l'auteur de la citation qu'il mentionne dans sa lettre, joue le rôle d'un argument d'autorité. Pour le correspondant, c'était sans doute un indice que Cicéron faisait siennes ces paroles dont il adoptait la maxime.

Conclusion

L'objectif de ce travail était de déterminer les traits caractéristiques de l'écriture de Cicéron à partir de l'identification, du traitement et de l'analyse des citations grecques versifiées issues de la *Correspondance*. Nous voulions en effet dégager les traits saillants de l'écriture épistolaire de notre auteur qui nous permettraient de qualifier les stratégies discursives de construction de son *ethos*.

Pour ce faire, nous avons commencé cette étude en nous intéressant au concept grec d'ethos analysé en contexte romain, en nous focalisant tout particulièrement sur les deux domaines où il se manifeste le plus : la rhétorique et la philosophie (chapitre 1). Nous avons ensuite poursuivi nos recherches en étudiant de près la citation, d'une part dans son sens et ses implications linguistiques, d'autre part appliquée à l'environnement grécoromain dans lequel évoluait Cicéron. Dessiner les contours linguistiques de la citation nous a permis de d'apprécier un phénomène typique de la société républicaine romaine du I^e siècle avant J.-C., désigné par l'expression patrii sermonis egestas et communément traduit par « pauvreté de la langue latine ». Nous avons pu ainsi mettre en lumière l'altérité linguistique entre les Romains et les Grecs de l'époque de Cicéron, et expliquer par là même le recours au code-switching dans la Correspondance (chapitre 2). Nous avons terminé notre première partie par l'étude de la pratique de la versification dans l'Antiquité : après avoir observé les liens qui unissaient Rome à la poésie, par le prisme de la culture grecque entre autres, nous nous sommes longuement attardée à définir les notions de « genre » et de « genre littéraire ». Nous voulions en effet comprendre dans quelle mesure nous pouvions parler de « genre épistolaire » et en quoi cette appellation pose problème quand elle est appliquée à l'Antiquité. Pour ce faire, nous nous sommes focalisée un temps sur la lettre antique, et en particulier sur les lettres de Cicéron, dont nous avons présenté les principales caractéristiques (chapitre 3).

Le recueil de nos données, pour lequel nous avons précisé la méthodologie dans la partie 2, nous a conduit à établir deux classements de nos données : d'une part selon le « genre » dans lequel l'œuvre d'où sont issues les citations est classée (chapitre 5), d'autre part en fonction de leur littéralité (chapitre 6). Le classement du chapitre 5 nous a permis de déterminer deux « genres » : poétique et théâtral – qui se divisent eux-mêmes en sousgenres – auxquels s'ajoutent la catégorie des proverbes et celle des données inclassables. Dans le second classement, présenté dans le chapitre 6, nous avons regroupé nos données

en trois groupes : citations grecques versifiées littérales, tronquées et modifiées. Pour ces deux classements, nous avons tenté d'interpréter les choix de Cicéron, d'abord sa prédilection pour des auteurs tels que Homère et Euripide, ensuite sa tendance à tronquer et à modifier les citations qu'il mentionne dans ses lettres. Dans le deuxième cas en particulier, nous voulions associer choix de la littéralité de la citation et correspondant de la lettre. Comme le suggérait la plupart des études que nous avons lues, la majeure partie de ces lettres étaient destinées à Atticus, dont Cicéron est le plus proche affectivement et culturellement (ce sont tous les deux des philhellènes reconnus).

De ce travail de recherche et des résultats obtenus, nous pensons pouvons déterminer trois grandes tendances de l'usage des citations grecques versifiées par Cicéron dans ses lettres, qui nous permettraient d'appréhender son *ethos* épistolaire :

- justifier et affirmer ses choix politiques parfois hésitants, souvent ambigus, Cicéron ne sait quel camp rejoindre entre celui de Pompée et de César qui se perçoit surtout à travers les citations homériques ;
- renforcer la connivence avec son correspondant et créer un réseau *d'amicitia* entre érudits partageant les mêmes connaissances ;
- enfin (et surtout) charmer (*delectare*) et émouvoir (*mouere*) le destinataire de la lettre, à la manière de l'orateur qui veut s'assurer la bienveillance de son auditoire.

Ces trois hypothèses d'interprétation se vérifient avec un correspondant en particulier, Atticus, que Cicéron considère d'ailleurs comme un frère. Nous ne pouvons toutefois pas généraliser davantage ces résultats qui concernent uniquement les citations grecques versifiées de la *Correspondance*. Pour caractériser *l'ethos* épistolaire de notre auteur, il faudrait en effet élargir notre étude à l'ensemble des citations de la *Correspondance*, puisque Cicéron cite à la fois en latin et en grec. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions alors appréhender intégralement la pratique citationnelle de notre auteur et ainsi déterminer ses stratégies d'écriture.

Bibliographie

Sources

Cicéron, Correspondance

Édition française

Cicéron, *Correspondance*, tome I, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1934

Cicéron, *Correspondance*, tome II, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1935

Cicéron, *Correspondance*, tome III, texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris, Les Belles Lettres, 1950

Cicéron, *Correspondance*, tome IV, texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, 1950

Cicéron, *Correspondance*, tome V, texte établi et traduit par J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, 1964

Cicéron, *Correspondance*, tome VI, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1993

Cicéron, *Correspondance*, tome VII, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1980

Cicéron, *Correspondance*, tome VIII, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1983

Cicéron, *Correspondance*, tome IX, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1988

Cicéron, *Correspondance*, tome X, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1991

Cicéron, *Correspondance*, tome XI, texte établi et traduit par J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1996

Édition anglaise

Cicéron, *Cicero's Letters to Atticus*, texte établi, traduit et commenté par D.R. Shackleton Bailey, Cambridge, Cambridge University Press, 1965-1970, 7 volumes

Cicéron, *Epistulae ad Familiares*, texte établi, traduit et commenté par D.R. Shackleton Bailey, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, 2 volumes

Cicéron, *Epistulae ad Quintum fratrem et M. Brutum*, texte établi, traduit et commenté par D.R. Shackleton Bailey, Cambridge, Cambridge University Press, 1980

Autres sources antiques

Aristote, *Rhétorique*, tome I, livre I, texte établi et traduit par M. Dufour, Paris, Les Belles Lettres, 1960

Aristote, *Poétique*, texte établi et traduit par J. Hardy, Paris, Les Belles Lettres, 1977

Cicéron, Brutus, texte établi et traduit par J. Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1923

Cicéron, *Des termes extrêmes des biens et des maux*, texte établi et traduit par J. Martha, Paris, Les Belles Lettres, 1955

Cicéron, l'Orateur, texte établi et traduit par A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964

Cicéron, *Tusculanes*, tome I, livre II, texte établi par G. Fohlen et traduit par J. Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1964

Cicéron, *Aratea – Fragments poétiques*, texte établi et traduit par J. Soubiran, Paris, Les Belles Lettres, 1972

Cicéron, *De l'orateur*, tome I, livre I, texte établi et traduit par É. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1950

Cicéron, *De l'orateur*, tome II, livre II, texte établi et traduit par É. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 2009

Cicéron, *De l'orateur*, tome III, livre III, texte établi par H. Bornecque et traduit par É. Courbaud, Paris, Les Belles Lettres, 1956

Démétrios, Du style, texte établi et traduit par P. Chiron, Paris, Les Belles Lettres, 1993

Diogénien, *Proverbes*, *apud* E.L. Leutsch & G.F. Schneidewin (eds.), *Corpus paroemiographorum Graecorum*, Hildesheim, Olms, 1958² (= Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1839), p. 177-320

Ménandre, *Le Héros, L'arbitrage, La tondue, La* « Fabula incerta » *du Caire*, tome II, texte établi et traduit par A. Blanchard, Paris, Les Belles Lettres, 2013

Plutarque, *Vies*, « Vie de Cicéron », tome XII Démosthène – Cicéron, texte établi et traduit par R. Flacelière et É. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1976

Poetae Comici Graeci, textes édités et annotés par R. Kassel & C. Austin, Berlin-New-York, De Gruyter, 1983-2001, 8 volumes

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, tome II, livres V-VII, texte établi par F. Péchac et traduit par H. Noblot, Paris, Les Belles Lettres, 1947

Tragicorum Graecorum Fragmenta (= TrGR), textes réunis et établis par A. Nauck, Leipzig, Teubner, 1989 (= 2^e édition en 5 volumes à Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, dont *Aeschylus*, vol. III, texte édité par S. Radt, 1985; *Sophocles*, vol. IV, texte édité par S. Radt, 1977; *Euripides*, vol. V.1. et V.2., texte édité par R. Kannicht, 2004)

Zénobios, *Proverbes*, *apud* E.L. Leutsch & G.F. Schneidewin (eds.), *Corpus paroemiographorum Graecorum*, Hildesheim, Olms, 1958² (= Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1839), p. 1-175

Dictionnaires

Cassin B. (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies : dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Le Seuil/Le Robert, 2004

Dubois J., Giacomo-Marcellesi M., Gespin L., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2001

Ernout A. et Meillet A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1932, 4^e éd., 1959

Irslinger B., Scheider C. et Wodtko D., *Nomina im Indogermanischen Lexicon*, Allemagne, Universitatsverlag Winter, 2008

Neveu F., Lexique des notions linguistiques, Paris, Armand Colin, 2009, 3e éd., 2017

Rix H., Kümmel et al., *Lexikon der indogermanischen Verben*, Allemagne, Wiesbaden L. Reichert, 2001

Thesaurus Linguae Graecae: Canon of Greek authors and works, Luci Berkowitz, Karl A. Squitier, with technical assistance from William A. Johnson, 3rd ed., New York, Oxford: Oxford University Press, 1990

Thesaurus Linguae Latinae, editus auctoritate et consilio academiarum quinque Germanicum Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis, Lipsiae : in aedibus B. G. Teubneuri, 1900-1999 München ; Leipzig : K.G. Saur, 2000-2006 Berlin ; New-York, N.Y. : Walter de Gruyter, 2007-

Littérature secondaire

Adam J.-M., Les textes: types et prototypes, Paris, Armand Colin, 2017 (1ère éd. 2011)

Adams J.-N., *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2003

Amossy R., *Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1999

Aubert-Baillot S., « La polémique cicéronienne contre les Atticistes et Stoïciens autour de la santé du style », P. Chiron et C. Lévy (éd.), *Les noms du style dans l'Antiquité grécolatine*, Louvain-Paris- Walpole, MA, Peeters, 2010, p. 87-111

Aubert-Baillot S., Les langages de la philosophie en Grèce et à Rome, de la période classique au début de l'Empire, « Le grec et la philosophie dans la correspondance de Cicéron », Mémoire d'HDR inédit, 2019

Aubert-Baillot S., *Le grec et la philosophie dans la correspondance de Cicéron*, Turnhout, Brepols, 2021

Bardon H., La littérature latine inconnue, I, Paris, 1952

Benveniste É., Problèmes de linguistique générale 1, Paris, Gallimard, 1976

Benveniste É., Problèmes de linguistique générale 2, Paris, Gallimard, 1980

Bernard J.-E., « Pragmatisme et souci du style dans la *Correspondance* de Cicéron, *Vita Latina*, n°171, 2004, p. 15-24

[En ligne]: https://www.persee.fr/doc/vita_0042-7306_2004_num_171_1_1167

Bernard J.-E., « Amitié et *officium* épistolaire : les lettres de Cicéron à P. Cornelius Lentulus Spinther », *Interférences*, 2015/8

[En ligne]: https://journals.openedition.org/interferences/5484#quotation

Blumenthal P., « Caractéristiques et effets de la complexité sémantique de noms d'affect », P. Blumenthal, I. Novakova et D. Siepmann, *Les émotions dans le discours. Emotions in discourse*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2014, p. 175-186

Bouvier D., « Homère chez Platon : citations et construction d'un silence », C. Darbo-Peschanski (éd.), *La citation dans l'antiquité : actes du colloque du PARSA Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002*, Grenoble, Million, 2004, p. 33-49

Burnet R., « Le genre épistolaire dans l'Antiquité », *Folia Electronica Classica (FEC)*, Louvain-la-Neuve, n°5, janvier-juin 2003

[En ligne]: http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/05/epistolaire.html

Carel M., « La polyphonie linguistique », Transposition, 2011, 1

[En ligne]: https://journals.openedition.org/transposition/365#quotation

Chiron P., Un rhéteur méconnu : Démétrios (Pseudo-Démétrios de Phalère) : essai sur les mutations de la théorie du style à l'époque hellénistique, Paris, Vrin, 2001

Chiron P., Manuel de rhétorique. Comment faire de l'élève un citoyen, Paris, Les Belles Lettres, 2018

Collard Brigitte, « La cryptographie dans l'Antiquité gréco-romaine », *Folia Electronica Classica*, Louvain-la-Neuve, 7, janvier-juin 2004

[En ligne] : http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/07/CRYPT/Crypto07-28.html

Colombat B., « À propos de quelques instruments qui ont servi à l'élaboration de la grammaire latine sur le long terme », C. Moussy (éd.), *De lingua Latina novae quaestiones. Actes du Xe Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*), Louvain-Paris, Peeters, 2001, p. 1045-1059

Compagnon A., La seconde main ou le travail de citation, Paris, Seuil, 1979

Cousin C., « Mention et citation dans l'imagerie antique », C. Nicolas (éd.), « Hôs ephat' », dixerit quispiam », « comme disait l'autre » : mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Grenoble, ELLUG, 2006, p. 265-277

Crook J.-A., Lintott A. et Rawson E., *The Cambridge Ancient History*, Tome IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 BC*, UK, Cambridge University Press, 2^e éd., 2008

Cuny-le-Callet B., « Cicéron, héros d'une autre guerre de Troie : l'épopée tragique de la fin de la République romaine », *Fabula/Les Colloques*, Représentations et réinterprétations de la guerre de Troie dans la littérature te la pensée occidentale, 2016

[En ligne]: http://www.fabula.org/colloques/document3785.php

Dangel J., « Les styles poétiques sans dénomination à Rome : analogie et métaphore à l'œuvre », P. Chiron et C. Lévy (éd.), *Les noms du style dans l'Antiquité gréco-latine*, Louvain-Paris- Walpole, MA, Peeters, 2010, p. 25-47

Dangel J., « Les énoncés gnomiques de la tragédie romaine en flux intertextuel : pour quelle théâtralité ? », C. Mauduit & P. Paré-Rey (éds.), Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, remplois, Paris, de Boccard, 2011, p. 177-187

Darbo-Peschanski C., « Les citations grecques et romaines », C. Darbo-Peschanski (éd.), La citation dans l'antiquité : actes du colloque du PARSA Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002, Grenoble, Million, 2004, p. 9-21

Demont P. et Lebeau A., *Introduction au théâtre grec antique*, Paris, Librairie générale française, 1996

Dix T.-K., « 'Beware of promising your library to anyone': Assembling a Private Library at Rome », J. König, K. Oikonomopolou & G. Woolf (eds.), *Ancient Libraries*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2013, p. 209-234

Dubuisson M., « Problèmes du bilinguisme romain », LEC, 49, 1981, p. 27-45

Ducrot O., Le dire et le dit, Paris, Minuit, 1985

Dupont F., « L'altérité incluse. L'identité romaine dans sa relation à la Grèce », F. Dupont & É. Valette-Cagnac (éd.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 2005, p. 255-277

Elder O. & Mullen A., *The Language of Roman Letters: Bilingual Epistolography from Cicero to Fronto*, Cambridge, Cambridge University Press, 2019

Fallu É., « Les *rationes* du proconsul Cicéron. Un exemple de style administratif et d'interprétation historique dans la correspondance de Cicéron », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (ANRW)*, I, 3, 1973, p. 209-238

Gangloff A., « Mentions et citations de poètes chez Dion Chrysostome. Manipulation et statut de la parole mythico-poétique dans le discours sophistique », C. Nicolas (éd.), « Hôs ephat' », dixerit quispiam », « comme disait l'autre » : mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Grenoble, ELLUG, 2006, p. 101-122

Garcea A., « Représentation et reproduction du discours dans la correspondance de Cicéron », Lalies (Paris), Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2003, 22 (2001), p. 187-202

[En ligne]: https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01169042

Griffin M., « The intellectual development of the Ciceronian age », Crook J.-A., Lintott A. et Rawson E., *The Cambridge Ancient History*, Tome IX, *The Last Age of the Roman Republic, 146-43 BC*, UK, Cambridge University Press, 2^e éd., 2008, p. 689-728

Grimal P., « Le temps de Cicéron », in *La littérature latine*, Paris, PUF, 2004, p. 41-67 [En ligne] :

 $\underline{https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/la-litterature-latine--9782130560616-page-41.htm\#s1n2}$

Grimal P., Cicéron, Paris, Tallandier, 2012 (1ère éd. 1986)

Guérin C., « Frangere adversarium : usage et limites de la violence oratoire dans la rhétorique cicéronienne », V. Azoulay et P. Boucheron (éd)., Le mot qui tue, Paris, Champ Vallon, 2009a, p. 225-240

Guérin C., Persona. L'élaboration d'une notion de rhétorique au Ier siècle av. J.-C. Volume I : Antécédents grecs et première rhétorique latine, Paris, Vrin, 2009b

Guérin C., Persona. L'élaboration d'une notion rhétorique au Ier siècle av. J.-C. Volume II : Théorisation cicéronienne de la persona oratoire, Paris, Vrin, 2011

Haroche-Bouzinac, L'épistolaire, Paris, Hachette Supérieur, 1995

Hermand L., « *Homo sum* : l'usage cicéronien des maximes de Térence », C. Mauduit & P. Paré-Rey (éds.), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, remplois*, Paris, de Boccard, 2011, p. 295-304

Jakobson R., Essais de linguistique générale, I. Les fondations du langage, traduit de l'anglais et préfacé par N. Ruwet, Paris, Minuit, 2003 (1ère éd. 1963)

Kerbrat-Orecchioni C., L'Énonciation de la subjectivité dans le langage, Paris, Colin, 1980 Kerbrat-Orecchioni C., « L'interaction épistolaire », Jürgen Siess (éd.), La lettre entre réel et fiction, Paris, Sedes, 1998, p. 15-36

Kircher C. et Mellet S., « La création lexicale en latin : étude statistique des adjectifs dérivés », C. Moussy (éd.), De lingua Latina novae quaestiones. *Actes du Xe Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999)*, Louvain-Paris, Peeters, 2001, p. 815-827

Kruck J., *The Modalities of Roman Translation: Source-representative, Allusive, and Independent*, diss., University of Western Ontario, 2014

Ledentu M., « Réception cicéroniennes de maximes tragiques : un préceptorat moral et politique à la fin de la République », C. Mauduit & P. Paré-Rey (éds.), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, remplois*, Paris, de Boccard, 2011, p. 277-293

Létoublon F., « Citations et formules chez Homère », C. Nicolas (éd.), « Hôs ephat' », dixerit quispiam », « comme disait l'autre » : mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Grenoble, ELLUG, 2006, p. 17-32

Loraux N., « Le Héros et les mots », L'Homme, tome 21 n°4, 1981, p. 87-94

[En ligne]: https://www.persee.fr/doc/hom 0439-4216 1981 num 21 4 368235

Maingueneau D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976 Maingueneau D., « Problèmes d'ethos », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, n°113-114, 2002, p. 55-67

[En ligne]: https://www.persee.fr/doc/prati 0338-2389 2002 num 113 1 1945

Marrou H.-I., *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1965 (1^{ère} éd. 1948)

Martin R. & Gaillard J., Les genres littéraires à Rome, Paris, Nathan, 2013 (1ère éd. 1990)

Meillet A., Esquisse d'une histoire de la langue latine, Paris, Klincksieck, 2004 (1^{ère} éd. 1928)

Michel A., « Rhétorique et philosophie dans les traités de Cicéron », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt (ANRW)*, I, 3, 1973, p. 139-208

Morello R. & Morrison A.-D., (eds), *Ancient letters: classical and late antique epistolography*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2007

Nicolas C., « Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron », C. Moussy (éd.), *De lingua Latina novae quaestiones. Actes du Xe Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*), Louvain-Paris, Peeters, 2001, p. 497-509

Nicolas C., Sic enim appello... Essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 2005

Nicolas C., « Les contours linguistiques flous de la mention », C. Nicolas (éd.), « Hôs ephat' », dixerit quispiam », « comme disait l'autre » : mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Grenoble, ELLUG, 2006, p. 125-145

Pernot L., La Rhétorique dans l'Antiquité, Paris, Le Livre de Poche, 2000

Poccetti P., « La réflexion autour de la ponctuation dans l'antiquité gréco-latine », *Langue française*, Paris, Armand Colin, 2011, 4, n°172, p. 19-35

[En ligne]: https://www.cairn.info/revue-langue-française-2011-4-page-19.htm

Prioux É., « Le paysage des offrandes votives chez Léonidas de Tarente », *Cahiers* « *Mondes anciens* », 9, 2017

[En ligne]: https://journals.openedition.org/mondesanciens/1911?lang=en#bibliography

Ratti S., « Les racines antiques du genre biographique », *L'information littéraire*, 2006/2, vol. 58, p. 3-11

[En ligne]: https://www.cairn.info/journal-l-information-litteraire-2006-2-page-3.htm

Rochette B., « Sur φιλέλλην chez Cicéron (Ad. Att., I, 15, 1) », L'antiquité classique, 68, 1999, p. 263-266

[En ligne]: https://www.persee.fr/doc/antiq 0770-2817 1999 num 68 1 1342

Romilly J. de, *Dictionnaire de la littérature grecque ancienne et moderne*, Paris, PUF, 2001

Rose H.-J., « The Greek of Cicero », JHS, 41, 1921, p. 91-116

Saïd S., Trédé M. et Le Boulluec A., Histoire de la littérature grecque, Paris, PUF, 2004

Salamon G., « Les citations dans les *Tusculanes* : quelques remarques sur les livres 1 et 2 », C. Darbo-Peschanski (éd.), *La citation dans l'antiquité* : actes du colloque du PARSA Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002, Grenoble, Million, 2004, p. 135-146

Salamon G., « Les citations des philosophes dans le livre III des *Tusculanes* : forme et sens », C. Nicolas (éd.), « *Hôs ephat'* », dixerit quispiam », « comme disait l'autre » :

mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Grenoble, ELLUG, 2006, p. 69-79

Saussure F., Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 2016 (1ère éd. 1916)

Schaeffer J.-M., Qu'est-ce qu'un genre littéraire, Paris, Seuil, 1989

Schneider J., « Avant-propos », *La lettre gréco-latine, un genre littéraire* ?, Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2014, p. 9-23

[En ligne]: https://www.persee.fr/issue/mom_0151-7015_2014_act_52_1

Steele R.B., « The Greek in Cicero's epistle », *American Journal of Philology*, 1900, 21, 387-410

Svenbro J., « Façons grecques de dire 'citer' », C. Darbo-Peschanski (éd.), *La citation dans l'antiquité* : actes du colloque du PARSA Lyon, ENS LSH, 6-8 novembre 2002, Grenoble, Million, 2004, p. 265-279

Swain S.C.R., «Bilingualism in Cicero?: the evidence of the code switching», J.-N. Adams, M. Janse and S.C.R. Swain (eds.), *Bilingualism in ancient society: language contact and the written text*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2002, p. 128-167

Van Den Heuvel P., Parole, mot, silence. Pour une poétique de l'énonciation, Paris, Corti, 1989

White G.-F., Copia uerborum: *Cicero's Philosophical Translations*, diss., Princeton University, 2015

White P., Cicero in Letters. Epistolary Relations of the Late Republic, Oxford-New York, Oxford University Press, 2010

Woerther F., « Aux origines de la notion d'èthos », Revue des Études Grecques, 2005, 118/1, p. 79-116

[En ligne] : https://www.persee.fr/doc/reg 0035-2039 2005 num 118 1 4607#reg 0035-2039 2005 num 118 1 T1 0095 0000

Sitographie

Code-Switching in Roman Literature (CSRL): https://csrl.classics.cam.ac.uk/index.php#
Cronologia ciceroniana, éditée par N. Marinone sous forme de livre (Bologna, Pàtron Editore, 2004²) et de CD-ROM. La version numérique est accessible depuis le site de la SIAC (Société Internationale des Amis de Cicéron) à l'adresse suivante :

https://www.tulliana.eu/ephemerides/indice.htm

Perseus Digital Library: http://www.perseus.tufts.edu/hopper/

Table des matières

Remerciements	
Sommaire	5
Introduction	6
PARTIE 1 - ÉTAT DE L'ART	14
CHAPITRE 1. LA NOTION D'ETHOS CHEZ LES ANCIENS : GENÈSE D'UN CONCEPT RHÉTORIQU	JE ET
PHILOSOPHIQUE	15
1. La notion <i>d'ethos</i> et ses évolutions	15
1.1. Définitions de <i>l'ethos</i>	
1.2. La langue et la parole : leurs rôles dans l'expression de la subjectivité	
2. Ethos et rhétorique du temps de Cicéron	
2.1. La conception de la rhétorique dans l'Antiquité	
2.2. Style et « santé du style »	26
2.3. L'usage du grec dans la construction de la figure de l'orateur romain	
3. L'ethos grec et la persona latine	
3.1. Parenté des deux concepts	
3.2. L'usage du rire	
CHAPITRE 2. LES CONTOURS LINGUISTIQUES DE LA CITATION ET SON APPLICATION DANS L	
GRÉCO-ROMAINE	-
Définitions d'un concept linguistique complexe	49
1.1. Différentes définitions pour une même notion	
1.2. Les autres concepts apparentés	
Altérité linguistique entre Romains et Grecs	
2.1. Les apports de la langue et de la culture grecques à la langue et culture latines	
2.2. Un environnement bilingue : « le grec des Romains »	
2.3. Pratiques antiques du <i>code-switching</i>	
3. L'usage de la citation : comprendre l'autre, le traduire et s'approprier sa parole	
3.1. Cicéron et le rapport aux sources	
3.2. Traduire pour s'approprier la parole de l'autre : les stratégies de Cicéron	
CHAPITRE 3. LA PRATIQUE DE LA VERSIFICATION DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE ET	
EXTENSION AU GENRE ÉPISTOLAIRE	
1. Rome dans son rapport à la poésie	103
1.1. Comment les Romains de l'époque de Cicéron concevaient-ils la poésie ?	104
1.2. Les références à Homère et aux Tragiques dans la littérature latine	
1.3. Cicéron et la poésie.2. La notion de « genre » et ses implications.	
2.1. Qu'est-ce qu'un « genre » ?	
2.2. Les « genres » dans l'Antiquité	
2.3. Le « genre épistolaire »	
3. La lettre comme objet d'étude	
3.1. La lettre antique, considérée du point de vue linguistique	
3.2. La lettre dans l'Antiquité : un code à respecter	
PARTIE 2 - MÉTHODOLOGIE	
CHAPITRE 4. RECUEIL ET PRÉSENTATION DES DONNÉES	
Définition du corpus d'étude et recueil des données	
1.1. Définition et délimitation du corpus d'étude	
1.2 Méthodologie du recueil des données	

2. Méthodologie du classement des données	146
2.1. Première étape : l'identification des citations grecques versifiées2.2. Deuxième étape : l'identification de la source et de la littéralité de la citation	
2.3. Troisième étape : le classement des citations grecques versifiées en fonction du ge	
3. Présentation quantitative des données	150
3.1. Répartition des citations grecques versifiées dans les lettres du corpus	150
3.2. Répartition des citations grecques par genre littéraire	153
3.3. Présentation détaillée des citations grecques classées	
PARTIE 3 - ANALYSE DES DONNÉES	176
CHAPITRE 5. CLASSEMENT DES DONNÉES EN FONCTION DU GENRE LITTÉRAIRE ET IMI	
L'ETHOS ÉPISTOLAIRE DE CICÉRON	
Présentation quantitative des données	177
1.1. Poésie	
1.2. Théâtre	
1.3. Proverbes	
Deux phénomènes singuliers de la <i>Correspondance</i>	
2.1 Les citations récurrentes	
2.1. Les citations recurrentes 2.2. Les citations traduites en latin	
3. Genre littéraire et <i>ethos</i> épistolaire	
3.1. Les citations d'Homère et d'Euripide	
3.2. Cicéron : un héros homérique aux multiples facettes ?	
CHAPITRE 6. CLASSEMENT DES DONNÉES EN FONCTION DE LA LITTÉRALITÉ ET IMPLIC	
L'ETHOS ÉPISTOLAIRE DE CICÉRON	
1. Présentation quantitative des données	223
1.1. Citations grecques versifiées littérales	223
1.2. Citations grecques versifiées tronquées et parfois modifiées	227
1.3. Citations grecques versifiées modifiées	
1.4. Données inclassables	
2. Les effets produits par les citations sur le destinataire	
2.1. Les citations grecques littérales 2.2. Les citations grecques tronquées et parfois modifiées	233
2.3. Les citations grecques modifiées	238
3. Littéralité et <i>ethos</i> épistolaire	
3.1. Les modalités d'insertion des citations dans les lettres de la <i>Correspondance</i>	
3.2. Mention ou absence de mention de la source de la citation	
Conclusion	244
Bibliographie	
Sitographie	
Table des matières	256

MOTS-CLÉS: Cicéron, *Correspondance*, *ethos* et *persona*, citations grecques versifiées, pratique citationnelle, versification, genre littéraire dans l'Antiquité

RÉSUMÉ

Cette étude vise à déterminer les traits caractéristiques de l'écriture épistolaire de Cicéron à partir de l'identification, du traitement et de l'analyse des citations grecques versifiées de la *Correspondance*. Nous voulons montrer avec ce travail que la manière de citer de Cicéron dans ses lettres – c'est-à-dire de reprendre les paroles d'autrui à son propre compte – est liée aux stratégies discursives à l'origine de la construction de son *ethos*, l'un et l'autre étant en fait complémentaires. Sachant que la présence du grec n'est jamais anodine dans la *Correspondance*, nous pensons que c'est en étudiant spécifiquement les citations grecques versifiées que nous pourrons relier – en partie – les complexités du mécanisme de bilinguisme gréco-latin à la construction de *l'ethos* épistolaire de notre auteur.

Notre recherche se déroulera en trois temps: dans une première partie, nous nous intéresserons au concept *d'ethos* grec puis à la pratique citationnelle dans le monde grécolatin du I^{er} siècle avant J.-C.; nous terminerons en rapprochant la pratique de la versification dans l'Antiquité à celle qui consiste à enrichir ses lettres de citations grecques versifiées. Nous poursuivrons en détaillant la méthodologie suivie pour recueillir nos données et en présentant notre corpus dans une deuxième partie. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous proposerons deux types de classement de nos données, susceptibles de pouvoir répondre à notre objectif: d'une part, nous classerons les citations grecques versifiées selon le genre auquel l'œuvre dont elles sont issues se rattache, d'autre part, nous les regrouperons en trois catégories, selon qu'elles soient littérales, tronquées ou modifiées. Avec ces deux classements, nous espérons ainsi obtenir un premier aperçu des caractéristiques de l'écriture épistolaire de Cicéron et, par là même, cerner la construction de son *ethos* d'épistolier.

KEYWORDS: Cicero, *Epistles*, *ethos* and *persona*, versified Greek quotations, quotation practices, versification, Ancient classical literature

ABSTRACT

This study aims to determine the distinguishing features that are characteristic of Cicero's epistolary writing through the identification, processing and analysis of versified Greek quotations in *Epistles*. We will demonstrate that the quotation style present in Cicero's letters – that is to say, of using the words of others for his own benefit – is linked to the discursive strategies at the origin of the construction of his *ethos*, the two being in fact complementary. Since the presence of Greek is never inconsequential in *Epistles*, we believe that it is by studying the versified Greek quotations in particular that we will be able to link – in part – the complexities of the Greco-Latin bilingual mechanism to the construction of the epistolary *ethos* of our author.

Our research will be presented in three stages: first, we will explore the concept of Greek *ethos*, then the practice of quotation in the Greco-Latin world of the first century B.C.; and finally we will compare the practice of versification in Ancient classical literature with the practice of enriching one's letters with versified Greek quotations. We will proceed by discussing the methodology used to collect our data and by presenting our corpus. In the third and final part, we will classify our data into two categories that are likely to meet our objective. On the one hand, we will classify the versified Greek quotations according to the genre of the original work in which they appear, and on the other hand, we will group them into three categories, according to whether they are literal, truncated, or modified quotations. With these two classifications, we hope to obtain a first glimpse of the characteristics of Cicero's epistolary writing and, by the same token, to identify the construction of his *ethos* as an epistolary writer.